



COMMUNE D'ECUBLENS/VD



Rapport de gestion de la Municipalité

au Conseil communal



2023



Table des matières 2023

Partie communale

- Préambule ----- 1
- Municipalité ----- 2 - 9

Conseil communal

- Bureau du Conseil communal – Séances du Conseil communal ----- 10
- Préavis municipaux ----- 11 - 14
- Mouvements au sein du Conseil communal ----- 14
- Réponses aux vœux de la Commission de gestion 2023 ----- 15 - 19
- Votations fédérales et cantonales ----- 19
- Elections fédérales ----- 19 - 20

Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines (Christian Maeder)

- Greffe municipal ----- 21 - 26
 - Domaines ----- 27
 - Autorisations générales ----- 27 - 28
 - Visite préfectorale ----- 28
 - EPFL et UNIL – Prix de la Ville d'Ecublens ----- 28
 - Naturalisations ----- 28 - 30
 - Archives communales ----- 31 - 32
- Service des finances et de l'informatique, secteur finances ----- 33
 - Comptes annuels ----- 34 - 36
 - Abonnements AG-Flexi et CGN ----- 37 - 38
- Service des ressources humaines ----- 39
 - Recrutement ----- 39 - 40
 - Personnel communal ----- 40 - 47

Activités sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement (Pascale Manzini)

- Service des affaires sociales, familiales et du logement ----- 48 - 49
 - Prestations sociales et subventions ----- 49 - 53
 - Aînés ----- 53 - 54
 - Prévention ----- 54
 - Logement ----- 54 - 56
 - Emploi – Chômage et autres activités ----- 56 - 58
 - Accueil de jour des enfants ----- 58 - 60
 - Accueil familial de jour ----- 60 - 62
- Service des activités scolaires et parascolaires ----- 63 - 64
 - Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) ----- 65 - 66
 - Réfectoires scolaires ----- 67 - 68
 - Devoirs accompagnés ----- 69
 - Bus scolaire – Pédibus – Patrouilleurs scolaires ----- 69 - 71
 - Conseiller école-famille (CEF) ----- 71

Bâtiments – Evacuation des eaux – Durabilité (Danièle Petoud)

- Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité ----- 72 - 75
 - Bâtiments (constructions et rénovations) ----- 76
 - Bâtiments (exploitation et entretien) ----- 77 - 78
 - Durabilité ----- 78 - 84
 - Evacuation des eaux ----- 84 - 87
 - Administration des salles et manifestations ----- 87 - 89

Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises (Sylvie Pittet Blanchette)

- Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises ----- 90 - 91
 - Activités socioculturelles ----- 91 - 93
 - Activités sportives ----- 93 - 95

○ Subventions à des institutions -----	95 - 96
○ Intégration -----	96 - 101
○ Supports d'informations communaux -----	101
○ Secteur jeunesse d'Ecublens -----	102 - 108
○ Bibliothèque communale -----	108 - 113
○ Ludothèque communale -----	113 - 117

Sécurité publique – Habitants – Promotion économique (Jean Cavalli)

• Service des habitants -----	118
○ Service des habitants et bureau des étrangers -----	118
○ Etudiants -----	118 - 119
○ Ukraine et permis S -----	119
○ Guichet virtuel -----	119
○ eDéménagement -----	119
○ Autorisations de stationnement -----	119 - 120
○ Gestion des inhumations -----	120
○ Registre des chiens -----	120
○ Registre civique -----	120 - 122
○ Taxes de séjour -----	122
○ Affluence aux guichets et commune pilote -----	122 - 123
○ Statistiques population -----	123 - 130
• Greffe municipal -----	131
○ Promotion économique -----	131

Urbanisme – Mobilité – Constructions – Cadastre (Jean-Louis Radice)

• Service de l'urbanisme -----	132 - 134
○ Section constructions et cadastre -----	134 - 140
○ Section urbanisme -----	141 - 143
○ Section mobilité -----	143 - 145

Travaux publics – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Systèmes d'information (Germain Schaffner)

• Service des travaux publics et de l'environnement -----	146 - 148
○ Travaux réalisés et projets particuliers -----	149 - 150
○ Travaux d'entretien courants section voirie et espaces verts -----	150 - 152
○ Environnement – Déchets – Forêts -----	152 - 154
• Service des finances et de l'informatique, secteur informatique et télécommunications	155 - 158
Conclusions -----	159

Organismes intercommunaux et relations extérieures

Comme les années précédentes, le contenu du rapport de gestion se limite à la gestion de la Municipalité de l'exercice précédent (partie communale), ainsi qu'à quelques rapports externes uniquement (ententes et commissions municipales). Toutefois, des liens vous permettant d'accéder à tous les autres rapports des entités intercommunales sous format numérique sont mentionnés dans les chapitres ad hoc.

En italique = uniquement lien

Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines

• Bureau intermunicipal (BI) – Syndics de l'Ouest lausannois -----	160 - 161
• Lausanne Région -----	161
• Inspection intercommunale des chantiers (IIC) -----	161
• Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge -----	162
• Service intercommunal des énergies (SIE SA) -----	162

Activités sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement

• Fondation « Les Baumettes » -----	162
• Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) -----	162

• Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) -----	163
• Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales -----	163
• Conseil d'établissement -----	163
• Direction des écoles -----	163
• Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » -----	163 - 165
• Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) -----	165
• Association des 55+ d'Ecublens -----	166
Bâtiments – Evacuation des eaux – Durabilité	
• Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge -----	166 - 167
• Step de Vidy (Epura SA) -----	167
• Epuration des eaux usées de la région morgienne (ERM) -----	168
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	
• Commission intercommunale de la taxe de séjour -----	168 - 170
• Ecublens Animation -----	170
• Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL) -----	170
• Galerie du Pressoir -----	170
• Théâtre Kléber-Méleau -----	170
• Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois -----	170 - 171
• Conseil des Jeunes d'Ecublens -----	171 - 172
• Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois -----	172
• Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers -----	173 - 175
• Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise évangélique réformée) -----	175
• Paroisse de Renens et environs (Eglise catholique romaine) -----	175
Sécurité publique – Habitants – Promotion économique	
• Police Ouest lausannois -----	175
• Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne -----	175 - 180
• Organisation régionale de la protection civile (ORPC) -----	181
• Service intercommunal des taxis (SIT) -----	181
• EPFL Innovation Park -----	181
Urbanisme – Mobilité – Constructions – Cadastre	
• Commission COH -----	181
• Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) -----	181 - 182
• Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) -----	182
• Transports publics de la région lausannoise SA (tl) -----	182
Travaux publics – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Systèmes d'information	
• Valorsa SA -----	182





Préambule

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillères communales et Conseillers communaux,

2023 devait nous permettre de retrouver un peu de sérénité et de confiance en l'avenir, après les mois difficiles que nous avons traversés, à la suite du déséquilibre des marchés financiers provoqué par la guerre en Ukraine. Nous avons vécu une situation de pénurie de matières premières et d'inflation dont nous nous serions bien passés. Hélas, un nouveau conflit meurtrier sévit au Proche-Orient, opposant l'armée israélienne aux combattants du Hamas et causant la mort de milliers d'innocents.

Toutefois, la croissance mondiale a été étonnamment résiliente en 2023. La baisse régulière des prix de l'énergie et l'atténuation des tensions sur les chaînes d'approvisionnement ont contribué à faire reculer l'inflation plus rapidement que prévu.

On relève des signes clairs de croissance économique relativement faible en Europe et modérée, à court terme, dans la plupart des autres grandes économies. La croissance mondiale, estimée à 3,1 % en 2023, devrait ralentir pour s'établir à 2,9 % en 2024, puis à 3,0 % en 2025.

La morosité économique qui frappe la zone euro et les hausses des taux d'intérêt dans de nombreux pays de l'UE ont impacté l'économie suisse durant cette année. Le Secrétariat d'Etat à l'économie table sur une progression du produit intérieur brut (PIB) suisse de 1,1 %, contre 1,3 % en 2023, soit une croissance nettement inférieure à la moyenne pour la deuxième année consécutive.

Après deux années de conjoncture freinée par un environnement international agité, la croissance de l'économie vaudoise pourrait s'accélérer l'an prochain. Ainsi la hausse du PIB du canton devrait passer de 0,9 % l'an dernier et 1,4 % cette année, à 2,0 % en 2025.

Le degré d'incertitude demeure cependant élevé car les tensions géopolitiques restent fortes. Une extension du conflit au Moyen-Orient pourrait avoir des conséquences négatives sur les prix de l'énergie, alimentant un nouveau rebond de l'inflation.

Pour Ecublens, le résultat des comptes communaux de l'exercice 2023 est plus favorable que prévu et présente un excédent de revenus de Fr. 1'434'635.-, après prélèvement de Fr. 1'566'700.- dans la réserve « Anticipation RIE III », soit une nette amélioration par rapport à l'excédent de charges de Fr. 1'450'200.- prévu au budget. De plus, la marge d'autofinancement a atteint Fr. 5'347'129.-, en nette amélioration aussi par rapport au budget.

Ce résultat est très réjouissant. Il s'explique notamment par des revenus fiscaux qui restent dans l'ensemble supérieurs au budget à hauteur de Fr. 1.31 million, grâce à la progression des impôts des personnes physiques et à l'importance des transactions immobilières intervenues en 2023.

La situation financière d'Ecublens est donc particulièrement saine. Elle présente un ratio fonds propres - fonds étrangers favorable et stable (64 % - 36 %) et un endettement net par habitant qui diminue fortement passant de Fr. 388.- à Fr. 130.-. Cette situation nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité, mais toujours avec prudence.

L'année 2023 n'a pas connu de grandes réalisations se concrétiser. Cependant, d'importants préavis ont été validés, en particulier la création de nouvelles classes au collège du Pontet par le rehaussement du bâtiment « Mars ». Ces prochaines années verront aussi la mise en vigueur du Plan climat communal qui guidera à l'avenir l'action politique de la Municipalité, en plaçant la protection de l'environnement, la santé et notre qualité de vie, au cœur de sa vision du monde de demain.

Le travail ne manque pas et la Municipalité se réjouit de pouvoir soutenir des projets utiles au bien-être de sa population. Elle va continuer à exercer un suivi attentif des indicateurs financiers qui seront régulièrement remis à jour en fonction des besoins et des décisions prises. Elle procédera aux ajustements des ressources nécessaires au maintien d'un autofinancement suffisant pour garantir un équilibre financier acceptable pour les générations futures.

J'exprime mes sincères remerciements à nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement durant l'année écoulée et la parfaite qualité du travail accompli au profit des citoyennes et citoyens d'Ecublens. Merci à notre organe de contrôle, la fiduciaire Fidinter SA, qui a effectué la révision de nos comptes 2023.

J'adresse finalement des remerciements particuliers aux Conseillères communales et Conseillers communaux pour leur investissement politique au bénéfice de la population.

Christian Maeder,
Syndic

♦ ♦ ♦ ♦

Rapport de la Municipalité d'Ecublens/VD au Conseil communal sur la gestion pendant l'exercice 2023

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (art. 93b), du Règlement sur la comptabilité des communes (art. 34) et du Règlement du Conseil communal (art. 110 et suivants), la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport à votre approbation.

◆ ◆ ◆ ◆



Au 1^{er} rang : Jean Cavalli, Christian Maeder (Syndic), Pascale Manzini

Au 2^e rang : Sylvie Pittet Blanchette, Jean-Louis Radice, Danièle Petoud, Germain Schaffner

Municipalité

Sections	Titulaires	Suppléants
Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines	Christian Maeder	Jean Cavalli
Activités sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement	Pascale Manzini	Sylvie Pittet Blanchette
Bâtiments – Evacuation des eaux – Durabilité	Danièle Petoud	Jean-Louis Radice
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	Sylvie Pittet Blanchette	Pascale Manzini
Sécurité publique – Habitants – Promotion économique	Jean Cavalli	Germain Schaffner
Urbanisme – Mobilité – Constructions – Cadastre	Jean-Louis Radice	Danièle Petoud
Travaux publics – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Systèmes d'information	Germain Schaffner	Christian Maeder

Vice-Syndique en 2023: Sylvie Pittet Blanchette

Séances de la Municipalité en 2023 : 40 séances ordinaires, 3 séances spéciales consacrées respectivement à l'adoption des comptes, du rapport de gestion et du budget, ainsi que de nombreuses autres séances durant lesquelles la Municipalité a reçu diverses délégations ou d'autres Autorités. Elle s'est notamment entretenu avec Mme la Conseillère d'Etat Isabelle Moret, le 14 août 2023, au sujet de la prolongation du PAC n° 333 (centre EVAM).

Elle a consacré deux demi-journées à un atelier intitulé « Quelle administration pour demain » afin d'élaborer une stratégie concernant les besoins actuels et futurs de l'administration en matière de locaux.

Elle a également participé à deux ateliers concernant la révision du Plan d'affectation communal.

Enfin, elle a également rencontré les exécutifs des Communes de Chavannes-près-Renens, Gland et Saint-Sulpice afin de discuter de thèmes communs.

Nombre de décisions prises par la Municipalité en 2023 : 924, soit une moyenne de 23.10 décisions par séance.

Délégations de M. Christian Maeder, Syndic

- Association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 » - Président
- Association des jardins familiaux d'Ecublens – Délégué municipal
- Bureau intermunicipal (Syndics de l'Ouest lausannois) – Membre
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal + Président
- Commission communale des finances – Délégué municipal
- Commission d'estimation fiscale des immeubles du district – Délégué municipal
- Ecucad SA (chauffage à distance) – Conseil d'administration – Président
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Comité de direction – Président
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation – Membre
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Comité – Délégué municipal et Vice-Président
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Service intercommunal des énergies SIE SA – Conseil d'administration – Vice-Président
- Société pour le Quartier Nord de l'EPFL – Représentant des Communes de l'Ouest lausannois au sein de la société
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe de pilotage
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration – Représentant des Communes de Chavannes-près-Renens, Renens et Ecublens (jusqu'au 5 décembre 2023).
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration (dès le 6 décembre 2023).
- Tvt Services SA – Conseil d'administration – Vice-Président
- Union des communes vaudoises (UCV) – Groupe des villes.

Délégations de Mme Pascale Manzini

- Association des 55+ d'Ecublens – Déléguée municipale
- Association des parents d'élèves (APE) – Déléguée municipale
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Comité de direction – Déléguée et Présidente
- Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) – Comité de direction
- Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) – Comité de direction – Présidente
- Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) – Présidente des délégués
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) – Région Ouest – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil d'établissement d'Ecublens – Présidente
- Coopérative Primavesta – Conseil d'administration – Représentante
- Entente intercommunale « Les Alouettes » Morgins – Comité – Présidente
- Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire primaire (EIAP) – Présidente
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Comité de direction
- Journal « Ecublens Infos » – Comité de rédaction – Membre
- La Maison Ouvrière « E » SA – Conseil d'administration – Membre
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale

Délégations de Mme Danièle Petoud

- Commission Mèbre-Sorge – Bureau et Commission plénière – Vice-Présidente
- Epura SA – Conseil d'administration – Membre
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Conseil intercommunal
- Fonds d'encouragement au développement durable et d'attribution des subventions – Commission – Présidente
- Galerie du Pressoir – Comité – Déléguée municipale
- Lausanne Région – Commission « Prévention et dépendances »
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Service intercommunal des énergies SIE SA – Conseil d'administration
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Déléguée municipale
- Société coopérative du refuge – Comité – Déléguée municipale
- STEP de Vidy – Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP) – Présidente.

Délégations de Mme Sylvie Pittet Blanchette

- Association de l'Ecole de musique d'Ecublens (Emuse) – Comité – Déléguée municipale
- Association des amis du four de Renges – Déléguée municipale
- Association des amis du Tarmac Festival de Renens – Comité – Déléguée municipale
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Déléguée municipale
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD (CIESEE) – Déléguée municipale et Présidente
- Commission intercommunale de la taxe de séjour – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux de la culture de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des sports de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil des Jeunes d'Ecublens – Déléguée municipale
- Ecublens animation (société de développement d'Ecublens) – Comité – Déléguée municipale
- Fondation « Kléber-Méleau » – Conseil de fondation
- Fondation pour l'art dramatique (Théâtre de Vidy) – Conseil de fondation – Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise – Comité – Déléguée régionale
- Journal « Ecublens Infos » – Comité de rédaction – Membre
- Lausanne Région – Commission « Activités sportives »
- Lausanne Région – Commission « Formation et emploi des jeunes » – Présidente
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Paroisse catholique de Renens et environs – Commission de gestion – Membre
- Paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse d'Ecublens – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois – Présidente
- Union des communes vaudoises (UCV) – Conseil des 50 – Membre
- Union des sociétés locales (USL) – Déléguée municipale
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois – Comité – Présidente.

Délégations de M. Jean Cavalli

- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Etablissement cantonal d'assurances (ECA) – COPIL pour le projet d'organisation de défense incendie de la région (couronne) lausannoise (Vidis 20-25) – Comité CCVIDIS – Membre
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation – Président
- Fondation EPFL Innovation Park – Conseil de fondation – Membre
- Lausanne Région – Commission « Promotion économique »
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Organisation régionale de la protection civile (ORPC-ROL) – Comité de direction – Membre
- Police de l'Ouest lausannois – Comité de direction – Membre
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – Commission consultative du feu (CCF) – Président (*jusqu'au 30 juin 2023*), puis membre.
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Comité de direction – Vice-Président
- Stand intercommunal de tir Les Effoliez, Echandens – Délégué municipal.

Délégations de M. Jean-Louis Radice

- Axes Forts – Prolongement du Tram t1 Renens Villars-Ste-Croix – Coproj PP1 – Délégué municipal
- Axes Forts – Evolution du métro m1 – Coproj m1 – Délégué municipal
- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission d'architecture et d'urbanisme (CAU) – Délégué municipal
- Commission municipale d'urbanisme – Délégué municipal
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal
- Lausanne Région – Commission « Transports »
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Urbanisme (ex Groupe décisionnel Plan directeur intercommunal) – Délégué municipal – Vice-Président
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Mobilité – Délégué municipal
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration (*jusqu'au 5 décembre 2023*).

Délégations de M. Germain Schaffner

- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD (CIESEE) – Délégué municipal
- Commission Membre-Sorge – Commission plénière
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Conseil intercommunal – Délégué municipal
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Délégué municipal
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) – Délégué municipal
- Valorsa SA – Délégué municipal.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Conseil communal



M. Jean-Claude Merminod

Président

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

M. Charles Koller

Président

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

Président

Jean-Claude Merminod

1^{er} Vice-Président

Charles Koller

2^e Vice-Président

Bernard Cottier

Secrétaire

Gaëlle Weissert

Secrétaire suppléante

Silvana Passaro

Scrutatrices

Valérie Bernier
Daniela Miéville

Scrutatrice suppléante et scrutateur suppléant

Fiona Glauser
Pierre Delisle

Huissière et huissier

Béatrice Raball
Florent Durussel.

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023

Président

Charles Koller

1^{er} Vice-Président

Bernard Cottier

2^e Vice-Présidente

Daniela Miéville

Secrétaires

Gaëlle Weissert (jusqu'au 31 août)
Silvana Passaro (dès le 1^{er} septembre)

Secrétaire suppléante

Silvana Passaro (jusqu'au 31 août)

Scrutatrice

Fiona Calame
2^e poste vacant

Scrutateurs suppléants

Pierre Delisle
Anton Gaillard

Huissier

Florent Durussel
2^e poste vacant.

Passation de pouvoirs entre l'ancien et le nouveau Président du Conseil communal

Le 26 juin 2023, M. Jean-Claude Merminod, Président du Conseil communal sortant, a transmis symboliquement les clés de la Ville à son successeur, M. Charles Koller, dans le nouveau parc Recordon, à Mon Repos.



♦ ♦ ♦ ♦

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 6 fois, à la grande salle du Motty, soit les :

- Jeudi 23 février 2023
- Vendredi 31 mars 2023
- Jeudi 11 mai 2023
- Jeudi 8 juin 2023 (annulée)
- Jeudi 22 juin 2023
- Jeudi 28 septembre 2023 (annulée)
- Jeudi 9 novembre 2023
- Vendredi 8 décembre 2023.

♦ ♦ ♦ ♦

Préavis municipaux

La Municipalité a soumis au Conseil communal les préavis suivants :

Séance du jeudi 23 février 2023

N° 1 Plan climat et politiques climatiques de la Ville d'Ecublens

Le Conseil communal décide, après amendements :

- 1) de prendre connaissance du Rapport du Plan climat communal ;
- 2) d'approuver la Stratégie du Plan climat communal présentée au chapitre 5.4 du préavis avec l'objectif :
 - d'atteindre la neutralité carbone, c'est-à-dire à réduire d'au moins 90 % les émissions totales de GES d'ici 2050 par rapport à 2020, sans procéder à l'achat de crédits carbone ;
 - de contribuer à retirer de l'atmosphère l'équivalent du solde incompressible des émissions résiduelles ;
 - d'adapter le territoire aux changements climatiques et créer une culture « climat » au sein de l'administration ;
- 3) de prendre connaissance de la Charte pour le climat et l'énergie des villes et communes.

N° 2 Cheminement de mobilité douce Stand-Crêts – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de **Fr. 530'000.-** (cinq cent trente mille francs) pour la réalisation d'un cheminement piétons et vélos reliant les chemins du Stand, des Vignes ainsi que des Crêts.

Séance du vendredi 31 mars 2023

N° 3 Terrains de sport, remplacement des revêtements de sol du terrain C du stade du Croset et du terrain de la Coquerellaz – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accepter la réfection du revêtement des terrains de sport du Croset (terrain C) et de la Coquerellaz ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 280'000.-** (deux cent huitante mille francs) pour sa réalisation.

N° 4 Affichage numérique frontal (ANF) au complexe scolaire du Pontet – Demande de crédit

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accepter l'acquisition et l'installation de 41 nouveaux écrans d'affichage numérique frontal ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 270'000.-** (deux cent septante mille francs) pour sa réalisation.

N° 5 Eclairage public – Remplacement des points lumineux en LED – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accepter le renouvellement généralisé des sources lumineuses ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 710'000.-** (sept cent dix mille francs) pour sa réalisation.

Séance du jeudi 11 mai 2023**N° 6 Achat d'un véhicule de livraison électrique – Demande de crédit**

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 70'000.- TTC** (septante mille francs) pour l'acquisition d'un véhicule électrique de livraison.

N° 7 Rapport-préavis – Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Sebastian Süess demandant « à étudier l'opportunité d'établir un plan traitant les divers aspects induits par notre mobilité sur l'ensemble du territoire communal »

Le Conseil communal décide, après amendement :

- de prendre ~~note acte~~ de la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Sebastian Süess demandant « à étudier l'opportunité d'établir un plan traitant les divers aspects induits par notre mobilité sur l'ensemble du territoire communal ».

N° 8 Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2023

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2023 représentant au total une **augmentation des charges de Fr. 1'167'300.-** (un million cent soixante-sept mille trois cents francs) et une **augmentation des revenus de Fr. 324'300.-** (trois cent vingt-quatre mille trois cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux du préavis ;
- 2) de compenser la péjoration du résultat de Fr. 843'000.- par un prélèvement dans le fonds de réserve générale doté de Fr. 19'493'000.39 au 1^{er} janvier 2023.
Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire ;
- 3) de prendre acte que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2023 est dès lors arrêté comme suit :

	Charges	Revenus
Excédent de charges initialement prévu au budget 2023	Fr. 1'338'100.-	
Charges complémentaires	Fr. 1'167'300.-	
Revenus complémentaires	Fr. 324'300.-	
Totaux	<u>Fr. 2'505'400.-</u>	<u>Fr. 324'300.-</u>
Résultat intermédiaire (excédent de charges)	Fr. 2'181'100.-	
Prélèvement dans le fonds de réserve générale	<u>Fr.-2'181'100.-</u>	
Nouvel excédent de charges prévu au budget 2022	Fr. --	

Séance du jeudi 22 juin 2023

Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – exercice 2022

Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2022

Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2022

Comptes du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2022

Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – exercice 2022

Le Conseil communal décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2022 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2022 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2022 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2022 du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2022 et d'adopter les comptes de la Commune d'Ecublens/VD arrêtés au 31 décembre 2022.

Elections pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 :

Président

M. Charles Koller est élu.

1^{er} Vice-Président

M. Bernard Cottier est élu.

2^e Vice-Présidente

Mme Daniela Miéville est élue.

Séance du jeudi 9 novembre 2023

N° 9 Collège Mars – Surélévation, rénovation et assainissement énergétique – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'approuver la surélévation, rénovation et assainissement énergétique du Collège Mars ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 14'560'000.- TTC** (quatorze millions cinq cent soixante mille francs) pour sa réalisation.

N° 10 Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 14 – Chemin des Esserts / route du Bois – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, sur le secteur 14, rive droite et gauche, chemin des Esserts / route du Bois ;
- 2) d'allouer à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de **Fr. 620'000.- TTC** (six cent vingt mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 8 du préavis ;
- 3) d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de **Fr. 93'000.- HT** (nonante-trois mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 7 et 8 du préavis.

N° 11 Réfection des chemins agricoles – Levée des oppositions suite à l'enquête publique

Le Conseil communal décide :

- de refuser ce préavis.

Séance du vendredi 8 décembre 2023

Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – exercice 2024

Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2024

Budget du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2024

Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2024

Budget communal – exercice 2024

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le budget de l'exercice 2024 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'approuver le budget de l'exercice 2024 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver le budget de l'exercice 2024 du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'approuver le budget de l'exercice 2024 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver le budget communal 2024 avec un amendement concernant les comptes suivants :

101.3001 – 101.3030 – 101.3040

Remplacer les montants de ces trois lignes par les montants des Comptes 2022 indexés de 3.25 % puis de 2 %

et de prendre acte du plan des investissements de la Commune d'Ecublens pour les années 2023 à 2028.

♦ ♦ ♦ ♦

Mouvements au sein du Conseil communal

Durant l'année, 6 démissions ont été enregistrées et 6 nouveaux membres ont été assermentés.



Le Conseil communal qui vote en faveur du Plan climat.

♦ ♦ ♦ ♦

Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion 2022/2023 pour l'exercice 2022

Vous trouverez ci-après les réponses aux vœux que la Commission de gestion 2022/2023 pour l'exercice 2022 a émis dans son rapport du 31 mai 2023

Vœu n° 1 – Présentations au Conseil communal

La CoGes souhaite que des présentations par des responsables cantonaux du suivi de la qualité de l'air, ainsi qu'avec des responsables des TL soient planifiées pour 2023-2024.

Réponses :

Le 20 novembre 2023, ce vœu a été transmis au Bureau du Conseil communal comme objet de sa compétence, celui-ci étant de son ressort. Il lui a été précisé que les services communaux sont à disposition, cas échéant, pour collaborer à l'organisation de telles présentations.

Vœu n° 2 – Visite de la Vaudoise Arena

La CoGes souhaite qu'une visite de la Vaudoise Arena soit organisée pour toutes les autorités communales des communes de l'Ouest lausannois.

Réponses :

Pour donner suite à la demande de la CoGes, une visite de la Vaudoise Arena a été organisée le samedi 9 mars 2024 à l'attention des membres du Conseil communal d'Ecublens uniquement. En effet, il n'appartient pas à la Ville de mettre sur pied une telle visite pour l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois.

Vœu n° 3 – Bâtiment de la place des sports

La CoGes émet le vœu que la Municipalité soutienne le développement d'un club d'athlétisme ou autres activités sportives qui pourraient aussi profiter de cette infrastructure sportive.

Réponse :

La Municipalité est prête à étudier toute demande émanant d'associations sportives

ou autres qui souhaiteraient à l'avenir pouvoir utiliser le bâtiment de la place des sports dans le cadre de leurs activités.

Vœu n° 4 – Bâtiment de la place des sports

La CoGes souhaite que la Municipalité surveille attentivement les gabions de la nouvelle buvette. En effet, les cailloux insérés à l'intérieur de l'ouvrage peuvent être extraits aisément. En cas de problème, il serait souhaitable qu'une solution soit trouvée.

Réponse :

Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité rapporte qu'une intervention visant à retirer les cailloux dont la section était insuffisante a d'ores et déjà été menée. Au surplus, le Service surveille ce point.

Vœu n° 5 – AJESOL

La CoGes souhaite que la Municipalité informe le Conseil communal au moins une fois par année au sujet de l'augmentation de la capacité d'accueil des autres communes partenaires de l'AJESOL (Chavannes-près-Renens et St-Sulpice).

Il est important que les habitant·es d'Ecublens ne soient pas péjorés vis-à-vis des autres habitant·es où les communes n'investissent pas suffisamment dans leurs structures.

Réponse :

La Municipalité ne va pas répondre à ce vœu, car elle estime que celui-ci n'est pas de sa compétence mais de celle des délégués du Conseil communal à l'AJESOL. Par ailleurs, le plan de développement du réseau fait partie intégrante du rapport d'activité de l'AJESOL (voir page 165).

Vœu n° 6 – Réfectoire scolaire

La CoGes souhaite qu'une formation des employé·e·s du réfectoire soit réalisée afin de leur permettre d'acquérir des nouvelles compétences (savoir être et savoir-faire) pour les rôles/responsabilités d'une structure d'accueil.

Réponse :

Pour rappel, le personnel des réfectoires a toujours disposé de personnes ressources

pour améliorer leurs compétences dans leur travail d'encadrement des enfants. Par ailleurs, depuis plus de deux ans, un délégué référent des réfectoires est présent pour les aider en cas de problème d'accueil d'un enfant. Cependant, en réponse à la demande du Conseil communal de renforcer cette formation du personnel des réfectoires, le Service des activités scolaires et parascolaire s'est approché des Hautes Ecoles pour créer une formation sur mesure qui est une expérience nouvelle et unique dans le Canton de Vaud. Nous espérons par ailleurs que cette formation pourra être un modèle à reproduire par la suite.

Ainsi, en collaboration avec la Haute école de travail social de Lausanne (HETSL) et le Partenaire enfant et pédagogie (PEP), la Direction du Service des activités scolaires et parascolaires (SASP) a mis en place une formation pour le personnel des réfectoires, dès le mois de février 2024 et jusqu'en mai 2025. La formation se déroulera sous forme de modules mensuels. Les intervenants sont des collaborateurs du PEP, de la HETSL et de la Haute école pédagogique Vaud (HEP). Il y a également six interventions supplémentaires prévues de la part du Chef de service et de l'Adjointe du SASP durant le processus de la formation. Ces interventions de la Direction du Service permettront d'accompagner la mise en œuvre pratique des éléments vus durant la formation.

Les objectifs principaux de cette formation consistent à :

- Favoriser une meilleure compréhension des besoins des enfants en âge de scolarité.
- Faire émerger des pratiques plus professionnelles.
- Proposer des outils concrets et utiles à la pratique.

Les thèmes traités sont les suivants :

1. Les caractéristiques du développement de l'enfant 4-12 ans et de l'adolescent.
2. Les enjeux autour du repas et ce qu'il faut savoir d'un point de vue diététique.
3. Réflexion sur l'organisation, l'aménagement et le matériel qui favorisent la relation entre enfants et le « vivre ensemble ».

4. La collaboration au sein de l'équipe.
5. La collaboration avec l'école.
6. Les lignes directrices d'un projet « accueil dans les réfectoires ».

Vœu n° 7 – Ecublens Plage

La CoGes remercie la Municipalité pour les réponses apportées au vœu n° 6 de l'exercice 2021 ainsi que la réalisation de cette nouvelle manifestation au sein de notre commune.

La CoGes rappelle aux membres de l'exécutif et du législatif que cette manifestation est entièrement financée par la commune et que les tarifs pratiqués s'approchent plus d'un restaurant que d'une buvette sans service.

De ce fait la CoGes réitère le souhait qu'un appel d'offre pour la mise en concurrence de l'exploitation de la buvette soit lancé dès cette année pour l'édition 2024.

Cet appel d'offre devrait exiger entre autres, la vente de produits locaux et des premiers prix pour chaque catégorie (boissons et petite restauration).

Le concept pourrait s'inspirer de ce qui a été fait à la Galicienne (Prilly) ou à la Coquette (Morges) avec des critères de durabilité et des prix modérés.

La CoGes souhaite qu'Ecublens Plage ferme lors des manifestations de la fête interculturelle et Destiny.

La CoGes souhaite que la population soit clairement informée que l'accès aux installations sportives et récréatives placées à côté de la buvette est accessible à toutes et tous sans obligation de consommer quelque chose à la buvette.

Réponse :

La Municipalité réitère la position qu'elle a soutenue dans le cadre de la réponse au vœu n° 6 de l'exercice 2022, respectivement de la réponse à l'interpellation de M. Koller du 30 septembre 2022, à savoir que, pour l'instant, elle ne souhaite pas faire un appel d'offres pour l'exploitation de la buvette d'Ecublens Plage et/ou pour l'entier du projet. En effet, elle désire garder la main sur celui-ci et faire encore évoluer un peu le concept.

Par ailleurs, la place du Pontet va clairement être impactée, ces prochaines années, par des travaux qui auront lieu dans le secteur. Il en découle que la Ville doit avoir les « mains libres » et garder une certaine flexibilité pour pouvoir adapter au fur et à mesure des besoins des services communaux les installations d'Ecublens Plage.

En effet, elle est en train de le faire avec l'emprise de chantier destinée à la mise en place de containers pour les classes du collège Mars qui va être rénové. Elle devra ensuite le faire avec l'emprise de chantier pour le réaménagement des voiries de la Plaine du Croset, chantier qui durera plusieurs années. La Municipalité souhaite ainsi garder la maîtrise du projet.

Ceci étant, elle tient à relever que, pour l'édition 2023, la carte d'Ecublens Plage a été retravaillée avec une mise en avant des produits locaux et suisses proposés, ainsi qu'une boisson à premier prix (Fr. 2.-.).

S'agissant de la présence d'Ecublens Plage en parallèle à l'organisation d'autres manifestations telles que Destiny ou la Fête interculturelle, la Municipalité souligne que l'exploitant d'Ecublens Plage s'avère être un partenaire soutenant et plein de ressources pour des associations ou autres organismes qui ne sont pas des professionnels de l'événementiel et qu'ils collaborent en bonne intelligence. De plus, force est de constater qu'il est utile, en particulier lors des très grosses manifestations telles que celles précitées, d'avoir un point de vente supplémentaire afin de pouvoir contenter tout le monde, y compris les habitués d'Ecublens Plage.

Enfin, la Municipalité veillera à ce que l'information sur l'accessibilité aux installations sportives et récréatives sans obligation de consommation soit clairement affichée dès 2024 et compréhensible pour la population.

Vœu n° 8 – Conseil des Jeunes

La CoGes souhaite que la Municipalité informe le Conseil des Jeunes sur les éléments politiques de la Commune (consultation sur les préavis pertinents qui sont soumis au Conseil communal).

Les futurs préavis municipaux devraient avoir un chapitre qui leur soit dédié avec

les avis et suggestions de ces derniers, pour que le Conseil communal puisse en prendre connaissance.

Réponse :

La Municipalité salue la proposition de la CoGes de consulter le Conseil des Jeunes sur les éléments politiques de la Commune. Ceci entre dans le cadre de la mise en œuvre et du développement au sein de l'administration communale du « réflexe jeune », à savoir que les enfants et les jeunes doivent systématiquement être consultés pour toutes les questions qui les concernent, que cela soit issu de leur propre initiative et/ou en réponse à une sollicitation des adultes.

Ainsi, dans l'idéal, le Conseil des Jeunes devrait être consulté, dès le départ, au sujet des réflexions des services. C'est par exemple ce qui a été fait dans le cadre de la création du jardin au chemin de la Colline 1 (dans le parc Recordon) ou pour le projet « Low Tech ». Il s'agit néanmoins d'un travail de longue haleine, lequel devrait être porté par le futur délégué jeunesse, avec le soutien de la Cheffe de service.

Quant à ajouter un chapitre dédié dans les préavis, la Municipalité n'y est pas favorable. Elle ne souhaite pas, en effet, alourdir encore plus la charge des services communaux. Elle relève d'ailleurs que le Canton n'a pas prévu un tel chapitre dans les exposés des motifs et projets de décret.

Vœu n° 9 – Prévention PolOuest

La CoGes souhaite que des actions de prévention soient menées au printemps au plus tard en avril (comme en 2020) avant les pics des divers événements (augmentation des nuisances sonores, infractions des personnes/pénal, comportements routiers des usagers, etc.).

Réponse :

La réponse émane de la Police de l'Ouest lausannois, à qui le vœu a été transmis comme objet de sa compétence.

Le Comité de direction de la « Sécurité dans l'Ouest lausannois » tient à rappeler, très aimablement, que les aspects relevant de la sécurité publique ont été délégués à

son association conformément à ses statuts, qui dispose de sa propre Commission de gestion au sein de laquelle chaque commune est représentée. Aussi, dans un souci de respecter ces institutions et de garantir leur légitimité, il invite les membres de notre Commission de gestion, et plus largement du Conseil communal, à solliciter les représentants de la Ville d'Ecublens au sein du Conseil intercommunal de l'association pour tout ce qui a trait avec la sécurité publique.

Afin d'apporter tout de même une réponse, il rappelle les nombreuses actions entreprises jusqu'à ce jour, en lien avec les voeux n° 9 et 10. A ce sujet, il en découle que la multitude de contrôles effectués durant ces dernières années semble porter ses fruits, puisque la PolOuest a constaté, à son niveau, une diminution du nombre de véhicules modifiés.

En référence à la campagne de 2020 citée dans le voeu n° 9, les opérations menées maintenant depuis plusieurs années pour lutter contre les nuisances sonores liées au comportement routier de certains usagers de la route ou à la modification de leur véhicule, se poursuivront en 2024.

Du mois d'avril au mois d'octobre 2023, la PolOuest a mené plusieurs actions de sensibilisation et de répression sur les routes de l'Ouest lausannois. Certaines actions ont été menées en partenariat avec la Police municipale de Lausanne, la Gendarmerie vaudoise et le Service des automobiles et de la navigation.

Depuis le printemps 2023, le Service des automobiles et de la navigation, la Police cantonale et les polices communales ont renforcé les contrôles de circulation visant à lutter contre la problématique des véhicules bruyants, non conformes et modifiés. Les mesures administratives peuvent aller jusqu'à la saisie immédiate du véhicule et la destruction des pièces non homologuées dont le véhicule pourrait être équipé.

Vœu n° 10 – Contrôles vélos et trottinettes
Suite à la prévention sur panneaux publicitaires, la CoGes souhaite que la police effectue des contrôles sur les vélos et trottinettes

nettes afin de vérifier si les règles et comportements d'usage sont respectés. Les membres de la CoGes constatent régulièrement des infractions routières que ce soit sur la route, sur les passages piétons et sur les trottoirs notamment aux alentours du site de l'EPFL.

Réponse :

En complément à la réponse au voeu n° 9, la PolOuest indique que, entre octobre et décembre 2023, une campagne coordonnée portant sur la visibilité des cyclistes, élargie également aux utilisateurs de trottinettes, a été entreprise. A cette occasion, la PolOuest n'a pas manqué de marquer une présence dans le secteur de l'EPFL au vu des préoccupations de la Commission de gestion.

En ce qui concerne Ecublens, ce sont 13 contrôles qui ont eu lieu pendant la période crépusculaire au cours desquels 61 usagers ont été sensibilisés, soit 40 cyclistes, 15 utilisateurs d'e-bikes et 6 adeptes de trottinette électrique. Des soucis liés à l'éclairage des véhicules et à des habits non réfléchissants ont été relevés, mais aucun comportement contraire aux règles, tels que le non-respect des signaux routiers ou la circulation dans des zones réservées aux piétons, n'a été relevé.

Au printemps 2024, la campagne ciblant la mobilité douce, que la POL a initiée en 2021 et qui a été reprise en 2023 à l'échelle de l'Organisation policière vaudoise (OPV), comme mentionné sur les panneaux publicitaires, sera reconduite.

Vœu n° 11 – Station BoxUp – Epenex

La CoGes réitère le voeu n° 8 émis en 2022 – Station BoxUp. Considérant les zones sportives dans quatre quartiers sur les cinq que compte notre commune, les enfants et leurs familles peuvent profiter d'espaces de sport, de jeu et de loisirs fort variés et à proximité de leur domicile. Tel n'est pas le cas pour les enfants et les jeunes du quartier d'Epenex. Dès lors, il nous apparaît justifié de mettre à leur disposition une Station BoxUp. Cette offre a rencontré un vif succès au Croset et ne devrait pas manquer d'être accueillie avec plaisir à Epenex, même si cette installation représente un certain coût.

Réponse :

Comme déjà indiqué dans la réponse au vœu n° 8 de l'exercice 2022, le parc inter-communal d'Epenex devrait faire l'objet d'un réaménagement pérenne dans les prochaines années. La Station Box up proposée par le Conseil communal a déjà été prise en compte et les services concernés espèrent pouvoir la mettre en place dans ce cadre.



Votations fédérales et cantonales

Résultats pour la Commune d'Ecublens

18 juin 2023 – Votation cantonale



Initiative populaire cantonale « Pour la protection du climat »

Electeurs inscrits	5'612
Votants	2'168
Participation	38.63 %
Oui	1'431
Non	682
Résultat	acceptée

18 juin 2023 – Votations fédérales



Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (Mise en œuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises)

Electeurs inscrits	5'612
Votants	2'168
Participation	38.63 %
Oui	1'766
Non	337
Résultat	acceptée

Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)

Electeurs inscrits	5'612
Votants	2'168
Participation	38.63 %

Oui	1'530
Non	587
Résultat	acceptée

Modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)

Electeurs inscrits	5'612
Votants	2'168
Participation	38.63 %
Oui	1'548
Non	606
Résultat	acceptée



Elections fédérales

Résultats pour la Commune d'Ecublens



22 octobre 2023 – Election au Conseil national et au Conseil des Etats

Election des 19 membres vaudois du Conseil national

• Electeurs inscrits :	5'610
• Bulletins rentrés :	2'229
• Bulletins blancs :	9
• Bulletins nuls :	21
• Bulletins valables :	1'986
• Taux de participation :	35.94 %



Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (1^{er} tour)

• Electeurs inscrits :	5'610
• Bulletins rentrés :	2'180
• Bulletins blancs :	14

- Bulletins nuls : 1
- Bulletins valables : 2'179
- Taux de participation : 38.86 %

Suffrages obtenus à Ecublens par les candidats au Conseil des Etats :

- Broulis Pascal 858
- Buclin Hadrien 58
- Buffat Michael 517
- Chevalley Ella-Mona 60
- Dridi Zakaria 37
- Gétaz Emmanuel 69
- Janeiro Margarida 69
- Mahaim Raphaël 619
- **Maillard Pierre-Yves** 1'268
- Meylan François 77
- Timofte Anaïs 71
- Weber Céline 247
- Zimmermann Angela 154
- Voix éparses 21
- **Total** 4'125

M. Pierre-Yves Maillard est élu au 1^{er} tour.

12 novembre 2023 – Election au Conseil des Etats

Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (2^e tour)

- Electeurs inscrits : 5'653
- Bulletins rentrés : 1'927
- Bulletins blancs : 23
- Bulletins nuls : 3
- Bulletins valables : 1'924
- Taux de participation : 34.09 %

Suffrages obtenus à Ecublens par les candidats :

- Broulis Pascal **972** **Élu**
- Mahaim Raphaël 926 Non élu
- Voix éparses 3
- Total 1'901

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Administration générale

Finances

Ressources humaines

Domaines

M. Christian Maeder

Syndic

M. Pascal Besson

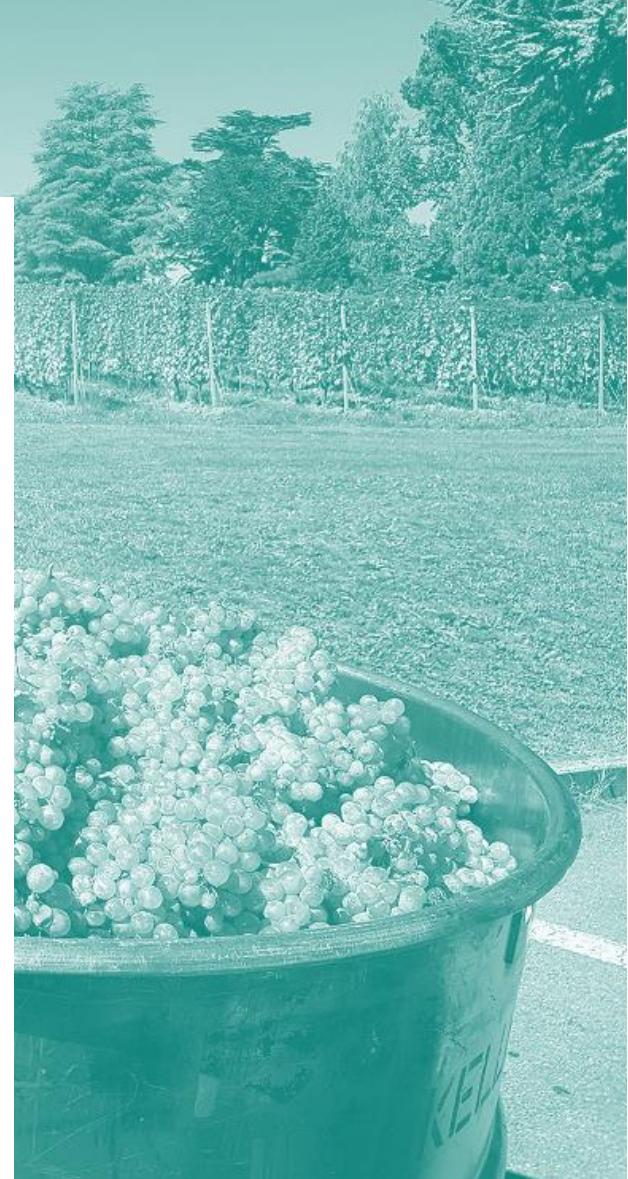
Secrétaire municipal

M. Claude Salzmann

Chef du Service des finances
et de l'informatique

Mme Françoise Matti

Cheffe du Service des ressources humaines



Greffé municipal

ORGANISATION DU SERVICE



Bâtiment de Mon Repos décoré à l'occasion des fêtes de fin d'année

Le Greffé municipal était composé, au 31 décembre 2023, de sept collaborateurs pour un total de 6.1 EPT, d'une collaboratrice pour les Archives communales (le second poste, vacant depuis le 1^{er} novembre 2023, n'était pas encore repourvu) et d'une auxiliaire. Un apprenti employé de commerce a terminé sa formation auprès du Service à fin août.

- 1 Chef de service, Secrétaire municipal, à 100 %.
- 1 Secrétaire municipal adjoint et chargé de communication à 100 %.
- 1 assistante à 100 %.
- 1 employée de commerce à 100 %.
- 1 responsable des naturalisations, du secrétariat de la promotion économique et des réseaux sociaux, à 100 %.
- 1 responsable du site internet à 40 %.
- 1 huissier à 70 %.
- 1 archiviste à 25 % *.
- 1 auxiliaire (huissière remplaçante).

* Par simplification administrative, ces personnes, qui travaillent également pour les Communes de Prilly, Jouxtens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne, sont engagées et salariées par la Commune de Prilly, laquelle répartit et facture annuellement les charges salariales et les autres frais (voir le compte n° 110.3521). Elles ne figurent dès lors pas dans l'effectif du personnel communal comptabilisé par le Service des ressources humaines.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches du Service sont les suivantes :

- Préparation des séances et secrétariat de la Municipalité (ordres du jour, procès-verbaux des séances, communication, agenda, transmission des décisions municipales aux services de l'administration communale).
- Rédaction de la correspondance municipale.
- Secrétariat du Syndic.
- Organisation des manifestations et réceptions municipales.
- Communication.
- Réseaux sociaux.
- Soutien juridique.
- Gestion administrative des domaines (factures, location, DDP, etc.).
- Promotion économique.
- Archives communales.
- Renseignements généraux à la population.
- Préparation, impression et envoi des documents destinés aux membres du Conseil communal (préavis, communications municipales, réponses aux interpellations, procès-verbaux, ordres du jour) et insertion de ces documents dans la zone sécurisée du site internet communal (extranet), puis dans la partie publique.
- Suivi des séances du Conseil communal (pilier public, approbation cantonale, interpellations, vœux, questions).
- Relations et coordination avec le Conseil communal (Président, Secrétaire, Commission de gestion, Commission des finances, etc.).
- Ouverture et acheminement du courrier pour toute l'administration communale.
- Réalisation du rapport de gestion, en collaboration avec les services communaux et les organismes intercommunaux.
- Gestion du site internet de la Commune, de l'intranet pour le personnel communal (Ecublanet) et de la zone sécurisée du Conseil communal (extranet).
- Gestion de l'économat pour toute l'administration.

- Traitement des dossiers des candidates et candidats à la naturalisation et organisation des tests de connaissances élémentaires.
- Organisation des élections communales, en collaboration avec le Service des habitants (registre civique).
- Organisation de l'affichage électoral.
- Préavis communal lors de la vente de biens immobiliers soumis au droit de préemption (LPPPL), en collaboration avec le Service des finances et de l'informatiche, le Service de l'urbanisme, le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité et le Service des affaires sociales, familiales et du logement.
- Etablissement d'actes de moeurs (jusqu'au 6 juin 2023). En effet, la Municipalité a constaté la grande difficulté de se porter garante et d'affirmer qu'une personne domiciliée sur le territoire communal puisse être recommandée du point de vue de sa moralité, de ses mœurs et de ses antécédents, sur la base de renseignements le plus souvent très partiels. Un tel document n'a dès lors plus de pertinence. Toutefois, toute personne requérant un tel acte peut télécharger librement un courrier explicatif sur le site internet communal, qui a valeur de justification vis-à-vis des demandeurs initiaux (employeurs, gérances, etc.).
- Gestion de l'occupation, de la mise en place et de l'approvisionnement de la salle de Municipalité et de la salle de réception de Mon Repos.
- Gestion de l'occupation de l'abri STPA de la Coquerellaz, relations avec les Autorités militaires et les troupes qui stationnent dans le cantonnement.
- Secrétariat de la Commission COH.
- Secrétariat du Conseil de fondation de l'EMS « Les Baumettes ».
- Réalisation de la plaquette/brochure communale, en collaboration avec l'entreprise Terre&Nature Publications SA, tous les 2-3 ans.
- Gestion et vente du vin communal.

Par ailleurs, le Secrétaire municipal préside la séance des Chefs de service de l'administration communale.

Cette plate-forme d'échange et de coordination a pour buts principaux de rapporter les décisions prises par la Municipalité et de discuter leur mise en œuvre, ainsi que de traiter les sujets concernant plusieurs services.

PROJETS ET ACTIVITES PONCTUELLES

- Mise en place des réseaux sociaux de la Ville d'Ecublens (Facebook, Instagram et LinkedIn), cf. chapitre « Cellule de communication ».
- Remplacement de l'application de gestion des séances de Municipalité Xpert.Meeting par eSéances (en service dès août 2023).
- Organisation d'une garden-party en l'honneur des nouveaux bourgeois.
- Organisation d'une soirée publique de dégustation et de souscription des vins de la Ville d'Ecublens.
- Promotion et vente du vin communal.
- Organisation d'une Fenêtre de l'Avent.
- Création, en collaboration avec le SBED notamment, de deux points de rencontre d'urgence (PRU), à l'abri STPA du site scolaire de la Coquerellaz et de la salle de gymnastique du collège du Croset.

Remplacement de l'application de gestion des séances de Municipalité Xpert.Meeting par eSéances (dès août 2023)

L'application Xpert.meeting a été utilisée pour la gestion des séances de Municipalité depuis 2015. Son fournisseur, la société T2i, a annoncé il y a quelques années son remplacement par une nouvelle application, Meeting, ainsi que la fin du support de Xpert.meeting.

Après avoir envisagé de passer à Meeting, la Municipalité, face au constat que T2i n'arrivait pas à livrer une nouvelle version aboutie et fiable, a décidé d'acquérir la solution eSéances, de la société Artionet, développée il y a 3 ans et utilisée par la plupart des villes vaudoises. La demande de crédit complémentaire y relative a été acceptée par le Conseil communal le 11 mai 2023 (préavis n° 2023/08).

La nouvelle application est en service depuis août 2023 et donne satisfaction tant à

l'exécutif qu'à l'administration, même si quelques bugs restent encore à corriger.

Les données contenues dans Xpert.meeting ont été intégrées dans eSéances, laquelle dispose de fonctionnalités supplémentaires par rapport à Xpert.meeting. Cette nouvelle solution a permis la dématérialisation des séances de Municipalité, à l'exception du procès-verbal (exigence légale), ce qui correspond au point 1.4.8 du Plan climat « Moderniser les processus administratifs afin de réduire fortement l'usage du papier au sein de l'administration ».

Garden-party en l'honneur des nouveaux citoyens suisses et bourgeois d'Ecublens

Afin de féliciter ses nouveaux bourgeois, la Municipalité les a conviés, le lundi 28 août 2023, initialement à une garden-party dans le cadre bucolique du parc de Mon Repos qui a dû être déplacée, en raison de la météo pluvieuse, à la Grande salle du Motty. Cette soirée a été organisée par le Greffe municipal, avec l'aide précieuse du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité.

Près de 120 personnes ont répondu favorablement à cette invitation. Les convives ont beaucoup apprécié la prestation du concert live offert par le groupe « So Frenchly » et le copieux apéritif dinatoire servi à cette occasion. Cette magnifique soirée a clôturé en beauté le parcours de l'obtention de la bourgeoisie d'Ecublens et de la nationalité suisse.

Plus de photos sur www.ecublens.ch/garden-party-2023.



Fenêtre de l'Avent

Le lundi 11 décembre 2023, la Municipalité et le personnel communal ont eu le plaisir de recevoir la population lors de leur Fenêtre de l'Avent, à la Grande salle du Motty.

Environ septante personnes ont participé à cette soirée, lors de laquelle des pâtes du chalet, de la soupe à la courge et du vin chaud ont notamment été servis. La météo pluvieuse de ce soir-là a probablement retenu certaines personnes.



Cette manifestation a été organisée principalement par le Greffe municipal, en collaboration avec le Service des affaires sociales, familiales et du logement, et des membres du personnel communal d'autres services, ainsi qu'avec l'aide précieuse du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité.



Cellule de communication et réseaux sociaux

En janvier 2023, une cellule de communication a été créée. Elle est dirigée par le chargé de communication (Secrétaire municipal adjoint) et composée du Secrétaire municipal, de l'administratrice du site internet, du responsable du secrétariat de la

promotion économique et des réseaux sociaux, ainsi que de la Cheffe de service et de l'assistante du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises. Une animatrice du Centre de jeunes a également rejoint la Cellule afin d'apporter sa vision sur la communication auprès des jeunes.

Les membres de cette cellule collaborent, lors de séances hebdomadaires, pour échanger des informations, des idées et des concepts, favorisant ainsi une meilleure coordination et uniformisation des communications de la Ville. Cette cellule a permis de constituer les bases d'une communication stratégique et efficace au sein de l'administration.

Le développement des réseaux sociaux à Ecublens a été marqué par une progression significative depuis leur création en janvier 2023. Désormais, la population peut suivre la Ville sur divers canaux, comme Instagram, Facebook, Youtube et LinkedIn, et y trouver des informations en lien avec les diverses actions entreprises sur le territoire communal, les événements et manifestations, ainsi qu'un retour sur images de ces dernières.

Afin de garnir nos réseaux de manière ludique nous avons aussi créé diverses vidéos, révélant des facettes méconnues de la Commune (serres, bière communale, etc.).

Sur l'ensemble de l'année 2023, nous avons publié 117 posts et 105 stories sur Instagram pour une couverture totale de 2'776 personnes pour 521 abonnés, ainsi que 219 posts sur le Facebook de la Ville pour une couverture totale de 10'499 personnes pour 313 abonnés.

Quant à la page Facebook du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, elle couvre un total de 3'948 personnes pour 109 abonnés. Cette page permet de partager des publications en lien avec différentes manifestations et activités culturelles au sein de la Ville.

Afin de faire connaître à la population ces nouveautés, la cellule a élaboré, à l'intérieur, des flyers et des affiches A3 pour les guichets communaux. Ces documents sont

également mis en évidence lors des manifestations, permettant ainsi de scanner le QR Code et d'accéder rapidement à nos réseaux.



Cette expansion de nos canaux de communication a contribué à élargir notre panel de couverture entre les autorités locales, notre administration et la population, renforçant ainsi le tissu social de la Ville.

Elle répond également à l'objectif n° 3 « Harmoniser la communication » de l'axe n° 1 « privilégier la vie sociale » du Programme de législature de la Municipalité 2021-2026.

Ci-après, les différents graphiques montrent le type de personnes abonnées à nos réseaux :



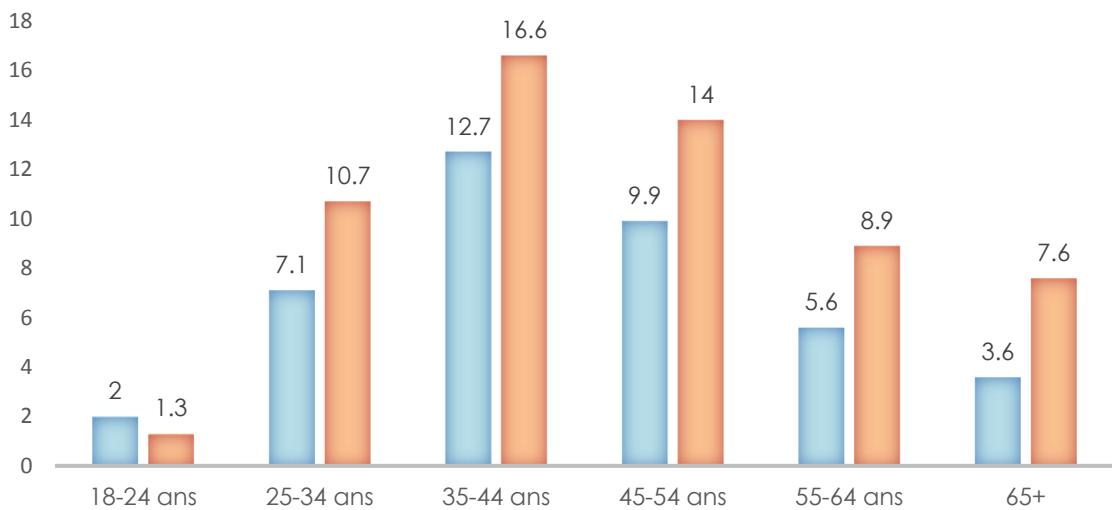
Ville d'Ecublens

Facebook Ville d'Ecublens



Abonnés par genre et tranche d'âge en %

■ Hommes : 40.9% ■ Femmes : 59.1%

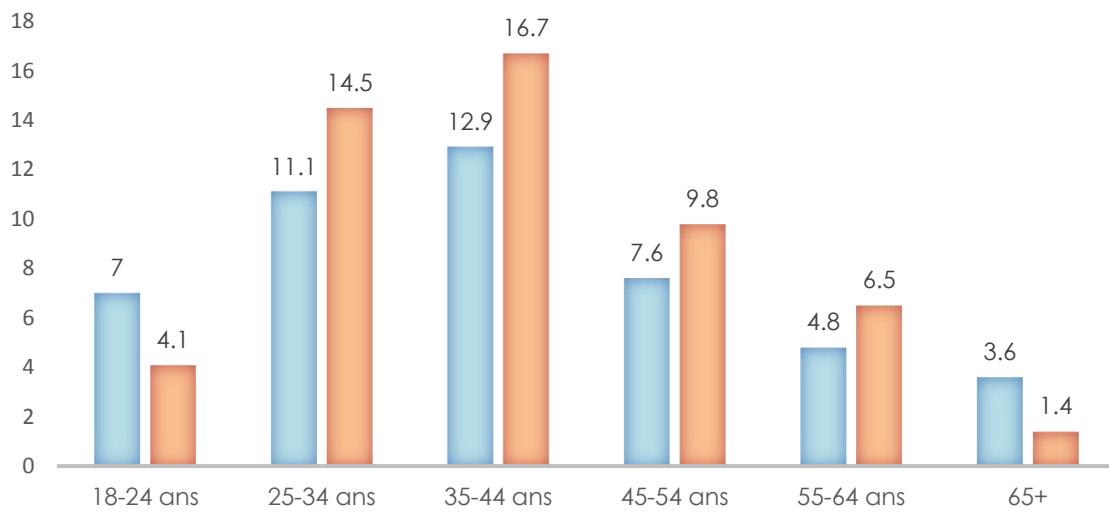


Instagram Ville d'Ecublens



Abonnés par genre et tranche d'âge en %

■ Hommes : 47% ■ Femmes : 53%

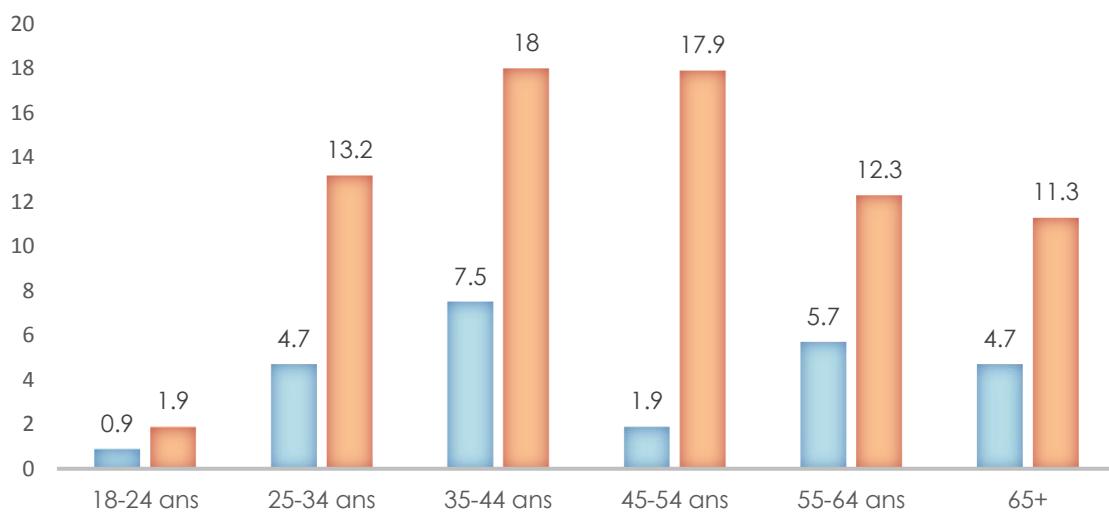


Facebook culture



Abonnés par genre et tranche d'âge en %

■ Hommes : 25.4% ■ Femmes : 74.6%



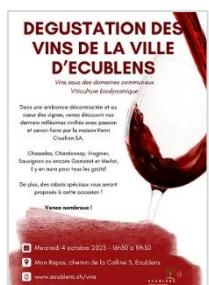
DOMAINES



En 2023, le Greffe municipal a géré différents dossiers en lien avec les domaines communaux, notamment :

- Parcile communale n° 56 – Suite à la construction du nouveau bâtiment d'Afiro sur la parcile communale n° 2459, les travaux de dépollution de la parcile n° 56 ont été achevés. La parcile a ainsi pu être remise à son état original, soit en terrain destiné à l'agriculture. Un nouveau bail agricole a été signé avec un exploitant d'Ecublens.

Vins communaux



Le Greffe municipal a continué à promouvoir les excellents crus issus des vignes de la Ville. C'est ainsi qu'une soirée de dégustation s'est tenue le mercredi 4 octobre 2023 dans la cour de Mon Repos. Une

soixantaine d'amateurs, chiffre en hausse par rapport aux précédents événements, a apprécié la qualité et le large choix qui était proposé ce soir-là. Au vu des commandes (1'305 bouteilles vendues), les Vins d'Ecublens continuent à séduire une nouvelle clientèle et à satisfaire ses habitués.

En plus de cette soirée de dégustation, la vente au guichet, sur le site internet de la Ville et lors des différents événements organisés sur le territoire communal ont permis d'écouler un nombre total de 3'837 bouteilles.

Tableau récapitulatif des vins consommés et vendus en 2023, par cépage

Chasselas	615
Chardonnay	395
Gamaret	653
Merlot	622
Sauvignon	774
Viognier	778
Total	3'837



AUTORISATIONS GENERALES

Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières – Législature 2021-2026 (préavis n° 2021/24)

Constitution d'une servitude (canalisation d'eau et bornes hydratantes) en faveur de la Commune de Lausanne – Parcelles 1699 et 205, propriétés de la Ville d'Ecublens, signée le 6 avril 2023.

Autorisation générale de plaider – Législature 2021-2026 (préavis n° 2021/21)

L'autorisation générale de plaider octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour la législature 2021-2026 a été exercée comme suit en 2023 :

Tribunal cantonal – Cour de droit administratif et public (CDAP)

Recours d'un habitant contre la décision de la Municipalité du 8 décembre 2022 (Démolition des bâtiments ECA 1040 et 1278

et la construction de deux maisons jumelles et trois villas contiguës, sur la parcelle 1035).

Suite à une audience sur place en présence des différents acteurs, le recours a été rejeté en date du 27 juillet 2023, confirmant ainsi la décision de la Municipalité. L'affaire est close.

Justice de paix du District de l'Ouest lausannois

Aucun cas en 2023.

Autorisation générale en matière de successions (préavis n° 2021/22)

La Municipalité a accepté la succession suivante, sous bénéfice d'inventaire :

- 30 octobre 2023 :
Mme Denise Parmentier. L'inventaire se monte à Fr. 13'218.03.
- 9 février 2023 :
Mme Augusta Germaine Beney. L'inventaire se monte à Fr. 6'863.78.

VISITE PREFECTORALE

Le 22 novembre 2023, Mme Anne Marion Freiss, Préfète du District de l'Ouest lausannois, a procédé à la traditionnelle visite de l'administration communale. Elle s'est rendue au Service des habitants et a rencontré la Cheffe de service. Puis, elle a examiné divers documents, registres et procès-verbaux et s'est entretenue à tour de rôle avec le Président et la Secrétaire du Conseil communal, le Boursier, le Secrétaire municipal et les membres de la Municipalité.

♦ ♦ ♦ ♦

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) – Prix de la Ville d'Ecublens/VD



La Municipalité a décidé d'octroyer le Prix de la Ville d'Ecublens, d'une valeur de Fr. 1'000.-, à M. Luca Rodella pour son travail intitulé « Beyond walls / Transforming communities with Socialmaximum in Lugano (Au-delà des murs / Transformer les

communautés avec un maximum social à Lugano) ».

♦ ♦ ♦ ♦

Université de Lausanne (UNIL) – Prix de la Ville d'Ecublens/VD



UNIL | Université de Lausanne

La Municipalité a décidé d'attribuer le prix de la Ville d'Ecublens, d'une valeur de Fr. 1'000.-, à M. Nicolas Cheseaux pour la meilleure moyenne des Baccalauréats universitaires 2023 de la Faculté des Hautes études commerciales.

♦ ♦ ♦ ♦

Naturalisations

Suivi des dossiers

58 dossiers de naturalisation ont été transmis par le Canton pour le traitement de la phase communale, ce qui représente un nombre de 97 personnes. 55 personnes ont été convoquées pour le test de connaissances élémentaires avec un taux de réussite de 100 %.

Les étapes de la procédure se présentent comme suit :

Phase cantonale

1. Le candidat prépare son dossier et l'envoie au Service cantonal de la population (SPOP).
2. Le SPOP vérifie que les conditions soient respectées (années de résidence, permis de séjour, connaissances linguistiques, aucune aide sociale, casier judiciaire VOSTRA).
3. Le SPOP transmet la demande à la Commune de domicile du candidat.

Phase communale

4. La Commune vérifie que certaines conditions sont remplies (la situation économique, les impôts et les poursuites). Chaque candidat, dès l'âge de 12 ans, est ensuite entendu par la Police de

l'Ouest lausannois afin d'établir le rapport d'enquête dans lequel figure tous les renseignements exigés par le droit fédéral (la familiarisation avec les conditions de vie en Suisse, la participation à la vie sociale et culturelle, ainsi que le respect de l'ordre public). La Commune organise en parallèle le test de connaissances élémentaires pour tout candidat ayant effectué moins de 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse (48 questions à choix multiple portant sur les particularités géographiques, historiques, politiques et sociales de la Suisse, du Canton de Vaud et de la Commune).

- Si toutes les conditions sont remplies, la Commune octroie la bourgeoisie (préavis favorable).

Phase cantonale

- Le SPOP finalise le dossier et octroie le droit de cité vaudois.

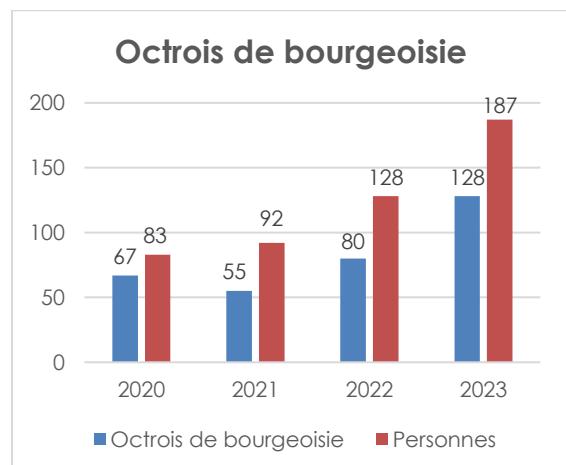
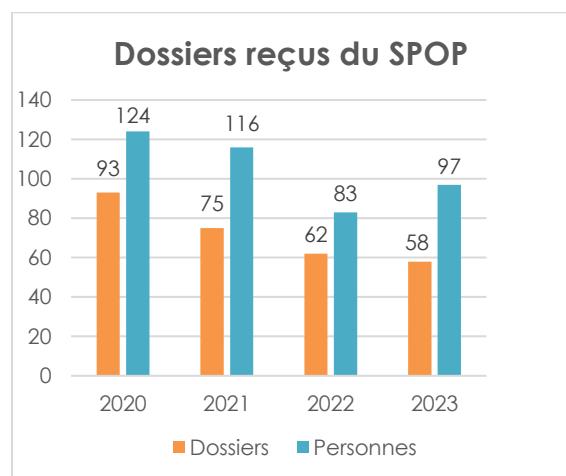
Phase fédérale

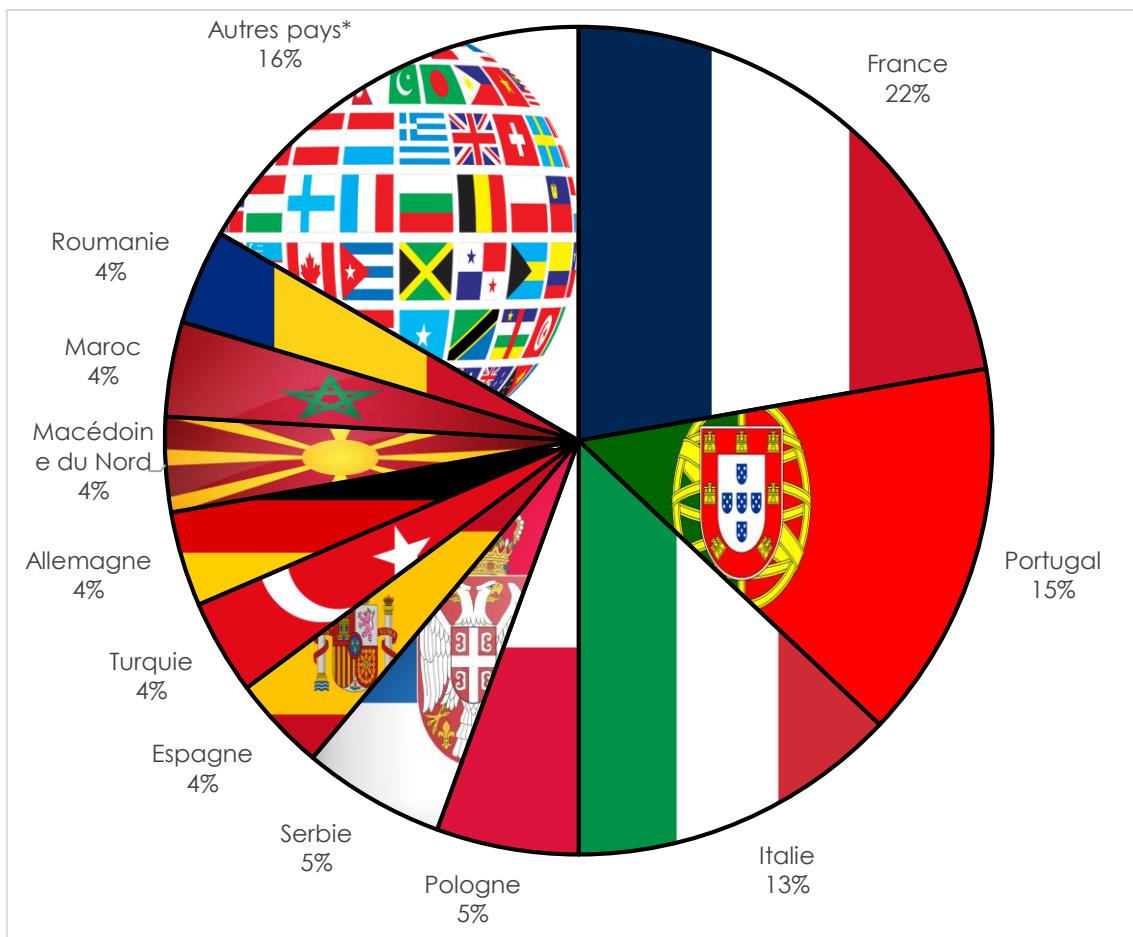
- La Confédération examine la demande et délivre l'autorisation fédérale.

Préavis favorable d'octroi de bourgeoisie

La Municipalité a rendu 128 préavis favorables d'octroi de bourgeoisie en 2023 (80 en 2022), concernant 187 personnes et 1 préavis négatif de bourgeoisie concernant 2 personnes. 2 personnes ont retiré leur demande suite à un déménagement hors de Suisse.

Ces personnes sont issues de 20 nationalités différentes (21 en 2022), dont les pays les plus représentés sont les suivants :





Soirée en l'honneur des nouveaux bourgeois
28 août 2023, à la Grande salle du Motty

Archives communales

Ressources humaines

Le taux d'activité dédié aux archives en 2023 était de 50 %. L'archiviste et l'archiviste assistante ont chacune effectué un taux de 25 %. Elles ont assuré une ouverture au public, sur rendez-vous, les lundis matins, mardis matins et jeudis matins de 9 h à 12 h. L'archiviste assistante ayant démissionné au 31 octobre, l'ouverture au public a été restreinte au lundi toute la journée dès le mois de novembre, en attendant que le poste soit repourvu.

En parallèle, l'archiviste et l'archiviste assistante ont travaillé à temps partiel pour les Communes de Prilly, Jouxtens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne dans le cadre de la Convention sur les archives intercommunales.

L'apprenti employé de commerce du Greffe municipal s'est rendu une matinée par semaine aux Archives durant les six premiers mois de l'année afin de découvrir ce secteur et de prendre part aux tâches de description et de conditionnement d'archives.

Evaluation

L'évaluation des archives des écoles et du Service des activités scolaires et parascolaires, datées de 1969 à 2003, a été poursuivie dans les locaux des Archives communales suite à leur rapatriement du Collège du Pontet en 2022.

Le Service des finances et de l'informatique a versé 1,5 mètre linéaire¹ de pièces comptables relatives aux investissements de 2006 à 2022, à conserver pour une durée illimitée.

Les archives de la Ludothèque de 2012 à 2022 et d'un volume de 0,3 mètre linéaire ont été évaluées et versées aux Archives.

Le Centre de jeunes a également remis des archives avec proposition d'élimination, pour lesquelles une évaluation et un tri a

été initié. Une élimination de 1,6 mètre linéaire a déjà été réalisée parmi ces documents.

Le Service des ressources humaines a éliminé 0,6 mètre linéaire de documents arrivés en fin de délai d'utilité administrative et légale, ne présentant pas de valeur patrimoniale. Le Service des travaux publics et de l'environnement a, quant à lui, éliminé 3 mètres linéaires de documents présentant les mêmes caractéristiques.

Le Groupement forestier du triage 185 a soumis une demande de prise en charge de ses archives. La proposition de conservation par les Archives communales d'Ecublens a été acceptée par le comité du Groupement forestier, bien qu'elle n'ait pas encore été concrétisée.

Trois fonds privés ont été reçus :

- Alliance suisse des Samaritains, section d'Ecublens.
- Paroisse réformée d'Ecublens-St-Sulpice (photographies).
- Rallye de la Fédération vaudoise des jeunesse campagnardes de 2019 à Ecublens.



Groupe de personnes en tenues agricoles sur les marches de l'Eglise du Moty (première moitié du XX^e siècle)

@ Archives communales d'Ecublens, Würgler (E.) : Fonds S – 032.
Donateur : Paroisse réformée d'Ecublens - St-Sulpice

Description, inventaires

Les principaux fonds dont l'inventaire a été poursuivi ou complété sont les suivants :

- Correspondance (1984) ;

¹ Mètre linéaire : unité de mesure correspondant à l'ensemble des archives rangées séquentiellement et occupant un mètre horizontal de rayonnage.

- Bâtiments ;
- Ecoles ;
- Jeunesse ;
- Communications et publications communales ;
- Fonds privés : S 009, 032 ;
- Fonds spéciaux : dossiers documentaires et revue de presse.

248 notices de description ont été rédigées sur la plateforme « AtoM » (Access to Memory) et 437 notices ont été complétées ou révisées.



Ecublens, déplacement du poids public du Pontet à Renges, 1972

@Archives communales d'Ecublens : Fonds S – 027 - 02.
Donateur : Fontollet (Gilbert)

Conservation

Six registres contenant les procès-verbaux de la Municipalité de 1875 à 1913 (A 10-15) et trois registres de comptes communaux de 1831 à 1876 (F 2-4) ont été restaurés par l'atelier de restauration de Chantal Karli.

Recherches et communication

95 dossiers d'archives ont été consultés par les services de l'Administration. 31 recherches ont été traitées par les Archives, dont 17 pour les services de l'Administration et 14 pour le public.

Les Archives communales ont rédigé et publié quatre contenus historiques sur le nouveau compte Instagram de la Ville.

Un article a également été publié dans le journal communal Ecublens Infos.



Affiche pour le projet d'aéroport, refusé par la population vaudoise par référendum en 1946

Gestion documentaire

L'outil de gestion électronique des documents (GED) a été mis à jour. Une migration à la version 12 puis à la version 20 d'ELO a eu lieu. Des tests ont été réalisés par les services utilisateurs et des formations dispensées par l'intégrateur de la solution ont été organisées.



Ecublens, le Moty, vers 1974-1975
@Archives communales d'Ecublens, Jeanrichard (Olivier) :
Fonds S – 028 – 01 – 030. Donateur : Jeanrichard (Olivier)

Pascal Besson
Secrétaire municipal



Service des finances et de l'informatique

ORGANISATION DU SERVICE SECTEUR FINANCES

Le secteur des finances était composé, au 31 décembre 2023, de sept collaborateurs, pour un total de 5.5 EPT, et d'un apprenti, soit :

- 1 Chef de service, Boursier communal à 100 %.
- 1 Adjointe, remplaçante du Boursier communal à 90 %.
- 1 assistante du Chef de service à 100 %.
- 2 responsables facturation et gestion des débiteurs et du CCP à 80 % et 60 %.
- 1 responsable contentieux à 40 %.
- 1 responsable des créanciers et gestion des banques à 80 %.
- 1 apprenti employé de commerce.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Finances

- Elaboration des budgets communaux et d'organismes tiers (Entente intercommunale du Chalet des Alouettes à Morgins, Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois [ARASOL], Centre social régional à Renens, Société coopérative du Refuge d'Ecublens et Cap sur l'Ouest).
- Tenue des comptes communaux et d'organismes tiers (idem ci-dessus).
- Clôture des comptes communaux et d'organismes tiers (idem ci-dessus).
- Gestion de la procédure d'obtention des crédits complémentaires.
- Facturation des prestations communales.
- Suivi des encaissements et du contentieux.
- Enregistrement et paiement des factures créanciers.
- Gestion des liquidités.

- Planification financière à 5 ans et plafond d'endettement.
- Gestion des investissements.
- Gestion des garanties pour travaux.
- Gestion du portefeuille d'assurances en collaboration avec GGC Assurances SA.
- Suivi financier des sinistres annoncés aux assurances.
- Impôts, gestion partie communale :
 - Impôt foncier.
 - Frontaliens.
 - Arrêté d'imposition.
- Vente des cartes CFF et CGN.
- Location du refuge et du local du four situé à la Galerie du Pressoir aux personnes privées.
- Organisation des camps de vacances au chalet « Les Alouettes ».
- Contrôle des revenus des parents des enfants inscrits aux réfectoires scolaires.
- Tenue du registre des entreprises.

Informatique

Les tâches du secteur informatique sont décrites dans un chapitre spécifique (pages 155 à 158).

Claude Salzmann
Chef du Service des finances
et de l'informatique



BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>ACTIF</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Disponibilités		
Caisses	31'868	44'965
La Poste	2'059'849	2'175'923
Banques	<u>373'222</u>	<u>246'078</u>
	<u>2'464'939</u>	<u>2'466'966</u>
Réalisable		
Comptes courants débiteurs	1'287'448	1'232'725
Impôts à encaisser	10'079'758	8'916'969
Autres débiteurs	<u>1'129'614</u>	<u>2'738'887</u>
	<u>12'496'820</u>	<u>12'888'581</u>
Placements et patrimoine financier		
Titres et placements	1'882'482	1'897'482
Terrains et bâtiments	<u>11'922'919</u>	<u>12'179'519</u>
	<u>13'805'401</u>	<u>14'077'001</u>
Actifs transitoires	<u>11'254'912</u>	<u>5'257'408</u>
Investissements du patrimoine administratif		
Ouvrages de génie civil et d'assainissement	14'836'639	15'741'332
Bâtiments et constructions	60'008'740	62'402'306
Mobilier, machines et véhicules	<u>1'175'505</u>	<u>922'600</u>
	<u>76'020'884</u>	<u>79'066'238</u>
Prêts et participations permanentes		
Prêts et participations	15'000	20'000
Titres et papiers-valeurs	<u>18</u>	<u>18</u>
	<u>15'018</u>	<u>20'018</u>
Subventions et participations à amortir		
Subvention et participation d'investissements amortissables	<u>151'093</u>	<u>109'892</u>
Autres dépenses à amortir	<u>366'172</u>	<u>344'049</u>
Avances aux financements spéciaux	<u>0</u>	<u>0</u>
Total de l'actif	<u>116'575'239</u>	<u>114'230'153</u>
Valeur d'assurance-incendie des biens immobiliers (140)	205'496'408	193'353'561
Valeur d'assurance-incendie du mobilier et du matériel	21'152'885	20'665'672

BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>PASSIF</u>	2023	2022
Engagements courants		
Créanciers	5'941'824	4'585'102
Comptes courants créanciers	<u>348'040</u>	<u>269'135</u>
	6'289'864	4'854'237
Dettes à court terme	0	6'000'000
Emprunts à moyen et long termes	30'000'000	25'000'000
Engagements envers des fonds spéciaux		
Fonds des affaires sociales	<u>12'207</u>	<u>12'098</u>
	12'207	12'098
Passifs transitoires	5'458'387	3'920'511
Financements spéciaux et fonds de réserve		
Fonds alimentés par des recettes affectées	5'624'269	5'227'332
Fonds de renouvellement et de rénovation	1'048'581	953'830
Fonds de réserve	<u>29'913'384</u>	<u>31'468'232</u>
	36'586'234	37'649'394
Capital	38'228'547	36'793'913
Total du passif	116'575'239	114'230'153
Cautionnements	-	-

COMPTES COMPARÉS DES CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

<u>REVENUS</u>	2023	2022
Administration générale	985'546	1'070'489
Finances	60'694'978	57'130'289
Domaines et bâtiments	3'827'390	4'776'021
Travaux	5'903'619	5'914'704
Instruction publique et cultes	3'810'361	3'714'219
Police	480'154	433'083
Sécurité sociale	<u>5'143'520</u>	<u>4'968'275</u>
	80'845'568	78'007'080
<hr/>		
<u>CHARGES</u>		
Administration générale	14'996'719	13'314'269
Finances	12'587'735	10'608'370
Domaines et bâtiments	5'525'113	4'850'432
Travaux	12'036'294	11'928'653
Instruction publique et cultes	10'973'128	10'475'430
Police	4'550'599	4'574'810
Sécurité sociale	<u>18'741'345</u>	<u>16'875'132</u>
	79'410'933	72'627'096
<hr/>		
Excédent des revenus	1'434'635	5'379'984
<hr/>		

♦ ♦ ♦ ♦

Abonnements « AG-FLEXI »



© SBB CFF FFS

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **huit** abonnements « AG-FLEXI » pour profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, au prix de **Fr. 40.-** la carte journalière.

Prix d'achat annuel TTC pour la Commune d'Ecublens : Fr. 14'000.- par abonnement.

Les cartes journalières peuvent être obtenues auprès du Service des finances et de l'informatique ou par Internet sur www.ecublens.ch/cartescff.

Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Nombre de billets vendus	Montant encaissé
Janvier	256	200	Fr. 8'000.00
Février	448	307	Fr. 12'280.00
Mars	248	184	Fr. 7'360.00
Avril	240	215	Fr. 8'600.00
Mai	248	228	Fr. 9'120.00
Juin	240	239	Fr. 9'560.00
JUILLET	248	239	Fr. 9'560.00
Août	248	241	Fr. 9'640.00
Septembre	240	227	Fr. 9'080.00
Octobre	248	231	Fr. 9'240.00
Novembre	240	181	Fr. 7'240.00
Décembre	248	220	Fr. 8'800.00
	3'152	2'712	Fr. 108'480.00

Récapitulatif

Année	Total du nombre de billets à disposition	Total du nombre de billets vendus	Taux d'utilisation en %
2023	3'152	2'712	86.0
2022	2'920	2'569	88.0



Abonnements « CGN »



© CGN B. Francey

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **trois** abonnements généraux 1^{ère} classe de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valable sur les croisières événementielles), au prix de **Fr. 20.-** la carte journalière.

Prix d'achat annuel TTC pour la Commune d'Ecublens : Fr. 2'100.- par abonnement.

C'est auprès du Service des finances et de l'informatique d'Ecublens que les cartes journalières peuvent être obtenues ou par Internet sur www.ecublens.ch/cartescgn.

Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Nombre de billets vendus	Montant encaissé
Janvier	93	6	Fr. 120.00
Février	84	13	Fr. 260.00
Mars	93	7	Fr. 140.00
Avril	90	39	Fr. 780.00
Mai	93	39	Fr. 780.00
Juin	90	55	Fr. 1'100.00
Juillet	93	83	Fr. 1'660.00
Août	93	90	Fr. 1'800.00
Septembre	90	65	Fr. 1'300.00
Octobre	93	41	Fr. 820.00
Novembre	90	8	Fr. 160.00
Décembre	93	22	Fr. 440.00
	1'095	468	Fr. 9'360.00

Récapitulatif

Année	Total du nombre d'abonnements à disposition	Total du nombre d'abonnements vendus	Taux d'utilisation en %
2023	1'095	468	42.7
2022	1'095	494	45.1

♦ ♦ ♦ ♦

Ressources humaines

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des ressources humaines était composé, au 31 décembre 2023, de six personnes pour un total de 4.5 EPT, à savoir :

- 1 Cheffe de service à 80 %.
- 1 Chef du personnel adjoint à 85 %.
- 1 assistante à 50 %.
- 1 responsable des salaires à 85 %.
- 1 employé de commerce à 100 %.
- 1 secrétaire à 50 %.

TACHES DU SERVICE

Les tâches principales du Service sont :

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- La gestion des salaires.
- La gestion des conflits.
- L'organisation de la formation des collaboratrices et collaborateurs.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal.
- La gestion du temps de travail.

RECRUTEMENT

Une plate-forme électronique de recrutement permet de postuler directement en ligne, d'accuser réception des dossiers très rapidement et de traiter les réponses directement par courriel.

La plate-forme Flexperso a été remplacée, à la fin de l'année, par la plate-forme Talentum.

Durant l'année, 1'246 dossiers ont été traités pour des postes ayant fait l'objet de mises au concours.

En dehors des mises au concours, nous avons reçu 340 offres spontanées pour des postes divers et pour des places d'apprentissage ou de stage.

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse écrite ou via la plate-forme électronique.

Conformément au Règlement du personnel, lorsqu'un emploi est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

23 mises au concours, y compris celles pour des postes d'apprentissage, ont fait l'objet d'une publication élargie (presse ou autres canaux de recrutement). Les postes d'apprentissage ont également été annoncés sur notre site internet, au pilier public, à l'intérieur, dans les classes de terminales et à l'Office d'orientation professionnelle.

La réglementation en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2018, obligeant les employeurs à annoncer aux Offices régionaux de placement (ORP) les postes vacants dans les professions où le taux de chômage national atteint au moins 5 %, est respectée lors des procédures de recrutement.

Pour les postes d'auxiliaires d'été, les candidats ont également la possibilité de s'inscrire par le biais de la plate-forme électronique.

Tous les postes mis au concours au sein de la Ville d'Ecublens sont ouverts aux femmes et aux hommes.

Postes au concours en 2023 – Nombre de postulations

Adjoint à la Cheffe du Service de la culture	100 %	166
Agent d'exploitation	80 %	16
Apprenti employé de commerce		63
Apprenti horticulteur		62
Assistant socio-éducatif APEMS Coquerellaz	70 %	17
Assistant socio-éducatif APEMS	50 %	7
Assistant socio-éducatif UAPE Domino	80 %	52
Auxiliaire de déchetterie		4
Auxiliaire de la petite enfance	50 % à 80 %	11
Auxiliaires de réfectoire		19

Conducteur de bus scolaire	70 % annualisé	134
Délégué à la transition énergétique	80 % à 100 %	55
Deux éducateurs APEMS Coquerellaz	89 %	19
Educateur APEMS Coquerellaz	60 % annualisé	10
Educateur APEMS Coquerellaz	65 %	11
Educateur de la petite enfance	60 % à 70 % annualisé	18
Educatrice de la petite enfance Domino	85 %	1
Employé de commerce au SASP	60 %	327
Employé de commerce Service de la culture	50 %	159
Huissier pour le Conseil communal		7
Responsable pédagogique APEMS Coquerellaz et Croset- Parc	75 %	38
Stagiaire Urbaniste	100 %	9
Technicien en bâtiment	80 % à 100 %	50
Total		1'246

PERSONNEL COMMUNAL

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2023 exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau de la page 44, selon la classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans le deuxième tableau de cette même page.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2023 est de 229 personnes, soit 180,95 EPT (selon décision d'organisation). A ceci s'ajoutent 26 auxiliaires rémunérés à l'heure.

Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune, sont au nombre de 28 mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif, les auxiliaires d'été pour le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité et le Service des travaux publics et de l'environnement, ainsi que l'archiviste et l'assistante archiviste intercommunales, sous contrat avec la Commune de Prilly et qui exercent leur activité à Ecublens à raison de 50 % (0,5 EPT).

Durant l'été 2023, nous avons engagé 35 auxiliaires pour le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, 10 auxiliaires pour le Service des travaux publics et de l'environnement et 2 auxiliaires pour le Service des activités scolaires et parascolaires.

Le Service des travaux publics et de l'environnement et le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité reçoivent régulièrement des stagiaires dans le cadre de notre collaboration avec Intégration pour tous (IPT), le Centre d'études et de formation intégrée du Léman (CEFIL) et l'Office AI.

Les services communaux accueillent aussi volontiers les jeunes pour des stages dans le cadre du recrutement des apprentis dans les différents métiers, des stagiaires de longue durée (prérequis pour certaines formations), ainsi que des civilistes accomplissant leurs obligations.

La Municipalité a, par ailleurs, adhéré au projet « Lift », lequel permet de sensibiliser les jeunes au monde du travail. Petit à petit cette mesure est appréciée des jeunes et 3 contrats ont été signés, soit 2 personnes pour la Ludothèque et 1 personne pour le Service des travaux publics et de l'environnement.

En outre, dans le cadre de la convention signée entre la Municipalité et l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), renouvelable d'année en année, dans le but de favoriser l'intégration, le Service des travaux publics et de l'environnement, le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises et le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité ont accueilli 6 personnes.

Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2023 est de 11.76 %.

Au cours de cet exercice, 27 départs ont été enregistrés, soit :

• Démissions	10
• Fins de contrat d'apprentissage	8
• Retraites	5
• Licenciement	4

Ainsi que 33 arrivées, soit :

• Débuts d'apprentissage	3
• Nouveaux postes	13
• Remplacements de poste	17

Les nouveaux postes sont :

- 1 agent d'exploitation à 80 %.
- 1 informaticien à 80 %.
- 1 chauffeur du bus scolaire à 70 %.
- 1 Adjointe au Service de la culture.
- 1 employée de commerce au Service de l'urbanisme.
- 1 technicienne en bâtiment.
- 1 employé de commerce au Service des ressources humaines.
- 1 délégué à la transition énergétique à 80 %.
- 1 employée de commerce au Service de la culture à 50 %.
- 1 intendante de réfectoire à 31.6 %.
- 1 auxiliaire de réfectoire à 26.4 %.
- 1 éducatrice de la petite enfance APEMS à 89 %.
- 1 assistante socio-éducative à 70 %.

L'ancienneté moyenne est de 8,1 ans pour le personnel payé au mois et de 6,31 ans pour le personnel payé à l'heure.

Apprentissage

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation et au fait d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

Une nouvelle ordonnance pour les formations professionnelles initiales d'employé de

commerce CFC et AFP est entrée en vigueur en été 2023. Pour la filière CFC, les voies E et B ont disparu.

A la rentrée d'août 2023, la Ville comptait 17 apprenties et apprentis dont la répartition était :

- 2 apprentis de commerce, 1^{ère} année.
- 1 apprentie de commerce, profil B, 2^e année.
- 1 apprenti de commerce, profil B, 2^e année.
- 1 apprenti de commerce, profil B, 3^e année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 2^e année.
- 2 apprentis horticulteurs-paysagistes, 3^e année.
- 1 AFP agent d'exploitation, 1^{ère} année.
- 1 apprenti agent d'exploitation, 2^e année.
- 1 apprentie assistante socio-éducative, 1^{ère} année.
- 2 apprenties assistantes socio-éducatives, 2^e année.
- 1 apprenti assistant socio-éducatif, 2^e année.
- 3 apprenties assistantes socio-éducatives, 3^e année.

Huit personnes sont arrivées au terme de leur formation en juillet. Sept ont obtenu leur CFC.

Il s'agit de deux assistants socio-éducatifs, trois employés de commerce, un informaticien et un horticulteur-paysagiste.

Une délégation municipale a reçu les apprenties et apprentis lors d'un apéritif qui a eu lieu le 10 juillet 2023 dans le Parc de Mon Repos.



Fidèles collaboratrices et collaborateurs

La traditionnelle réception en l'honneur des fidèles collaboratrices et collaborateurs a eu lieu le 4 décembre. La Municipalité a félicité 16 personnes.

Nombre de personnes	Années de services
6 personnes	10 ans
7 personnes	15 ans
3 personnes	20 ans



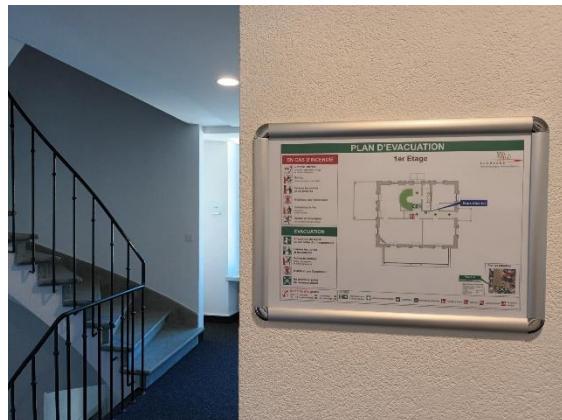
Santé et sécurité au travail

Comme chaque année depuis 2006, le vaccin contre la grippe saisonnière a été proposé. 22 personnes se sont inscrites à cette vaccination.

Pour la Ville d'Ecublens, travailler de manière sûre et saine constitue un objectif majeur. Nous considérons que la protection de la santé du personnel est un devoir prioritaire et évident. C'est pourquoi nous prenons toutes les mesures de sécurité nécessaires, déterminées d'après l'expérience et adaptées aux recommandations de l'Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé, dont la Ville est membre depuis l'année 2000.

Le partenariat avec une société externe, spécialiste de la sécurité au travail, en vigueur depuis 2021, se poursuit et fonctionne très bien. Le fait de privilégier la collaboration avec une société externe plutôt que de créer un poste à l'interne présente de nombreux avantages, comme la flexibilité, la neutralité et l'expertise d'un chargé de sécurité diplômé.

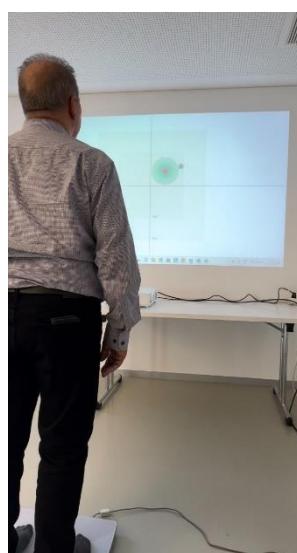
Ce spécialiste visite régulièrement les services communaux afin de vérifier et remettre à jour la signalétique des bâtiments communaux, ainsi que l'état des équipements de protection individuelle (EPI).



Il intervient également sur demande des services, notamment pour des questions d'ergonomie.

En outre, la Ville s'est équipée d'un système d'alarme pour la protection des personnes isolées dans l'exécution de certaines tâches.

Une formation interne sur la prévention des accidents et les maux de dos a été proposée au personnel.



Formation continue

La Municipalité encourage le développement des performances et le professionnalisme au sein de ses services.

Nous donnons la priorité aux formations spécifiques « métiers », mais le savoir-être est également mis en avant.

Les séminaires suivants ont eu lieu :

- Urgences petits enfants.
- Concept de formation en management pour les Chefs de service et les cadres intermédiaires.
- Prévention des accidents et des douleurs dorsales.
- Formation à la gestion des prestations professionnelles collectives et individuelles.

La Municipalité et le Service des ressources humaines ont souhaité dépoüssierer le système d'évaluation des performances professionnelles en place depuis 2000. Le principe des entretiens individuels annuels a, en effet, largement atteint ses limites.

La collaboration avec M. François Gonin, professeur honoraire à la HEIG, s'est poursuivie et le concept de la gestion des prestations professionnelles collectives et individuelles a été généralisé à tous les services de la Ville.

Un peu inquiet au départ, le personnel a finalement accueilli le concept avec enthousiasme et les retours sont excellents.

Ce concept permet de donner la parole à toutes les personnes exerçant une activité au sein de la Ville. Il permet les échanges entre collègues sur leurs pratiques professionnelles et une meilleure cohésion au sein des équipes.

Soirée du personnel

Le repas du personnel s'est déroulé le 6 octobre à l'espace Amaretto à Lausanne. 153 personnes ont participé à cette soirée sur le thème du « petit grain de folie ».



Repas pour les retraitées et retraités

Les retraitées et retraités de la Commune ont, quant à eux, eu l'occasion de se retrouver, le 10 novembre, au cours du repas organisé spécialement à leur intention à l'Auberge communale. 28 personnes ont participé à cette rencontre toujours fort appréciée. Elles ont été reçues par une délégation municipale, ainsi que par la Cheffe du Service des ressources humaines.



Effectif du personnel

Etat du personnel fixe (sans les CDD) au 31.12.2023 exprimé en EPT (équivalent plein temps)

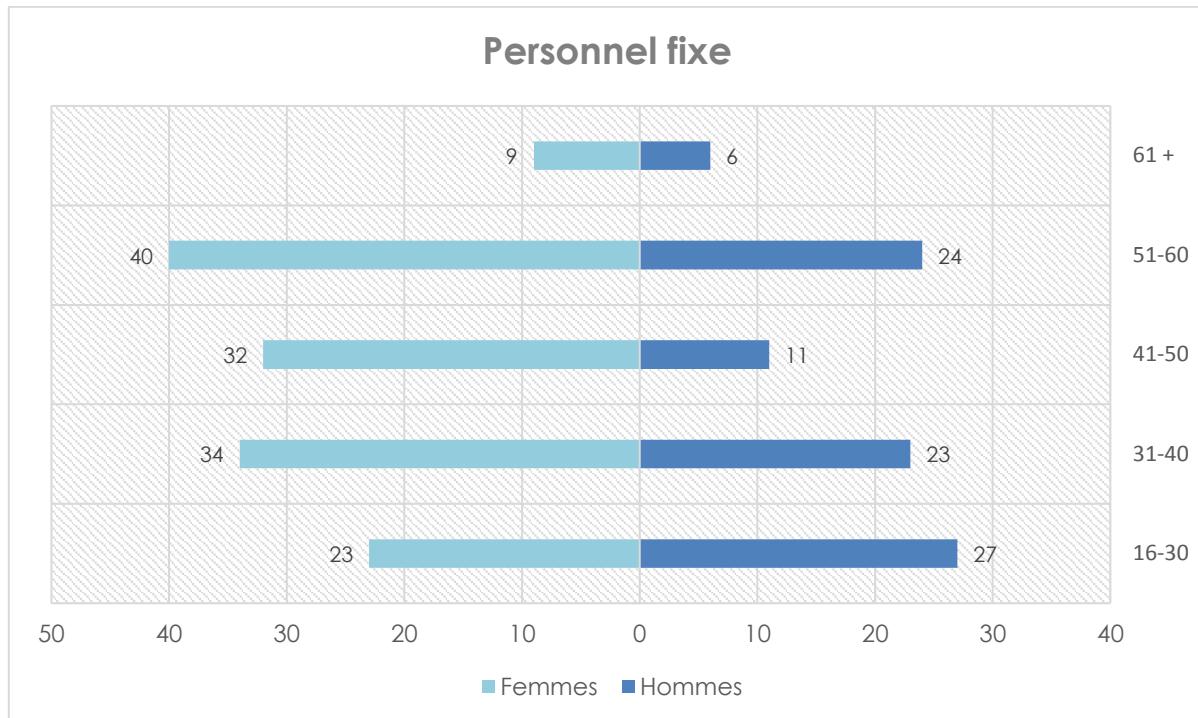
Section	Effectif selon déci-sion d'organisation	Postes occupés	Nombre de postes
110 – Secrétariat municipal	6.1	6.1	7
130 – Service des ressources humaines	4.5	4.5	6
131 – Apprentis	17.00	17.00	17
152 – Bibliothèque communale	3.1	3.1	5
153 – Culture	3.7	3.7	6
154 – Ludothèque	1.3	1.3	2
155 – Centre de jeunes	4.1	2.4	4
156 – Jeunesse	0.8	0.8	1
157 – Intégration	0.4	0.4	1
190 – Service informatique	2.4	2.4	3
200 – Service des finances	5.5	5.5	7
300 – Bâtiments administration	10.2	10.2	11
351 – Bâtiments administratifs	0.15	0.15	1
352 – Salle de spectacle	0.15	0.15	
356/7 – Bâtiments locatifs	0.5	0.5	1
359 – Centre socioculturel	1.0	1.0	1
400 – Travaux administration	6.0	6.0	7
420 – Urbanisme	6.2	6.2	7
430 – Réseau routier	11.4	11.4	12
440 – Parcs et promenades	9.2	9.2	10
450 – Déchetterie	0.2	0.2	1
500 – Ecole administration	5.35	5.35	7
503 – Bâtiments scolaires	14.8	14.8	15
Div – Aides de nettoyages	7.17	7.17	11
504 – Réfectoires scolaires	4.72	4.72	17
506 – APEMS Croset parc	5.46	5.46	9
507 – APEMS Coquerellaz	7.87	7.87	13
580 – Paroisses réformées	1.38	1.38	4
620 – Service des habitants	4.7	4.7	5
700 – Affaires sociales	5.2	5.2	6
700 – Accueil familial de jour	0.6	0.6	1
713 – Jardin d'enfants les Mouflets	1.8	1.8	3
714 – Garderie les Petits Loups	5.95	5.95	10
715 – Garderie Domino	18.06	18.06	24
719 – UAPE Domino	3.99	3.99	7
Total :	180.95	179.25	242 postes

Il y a 242 postes mais 229 personnes car 11 personnes ont un emploi dans plusieurs sections

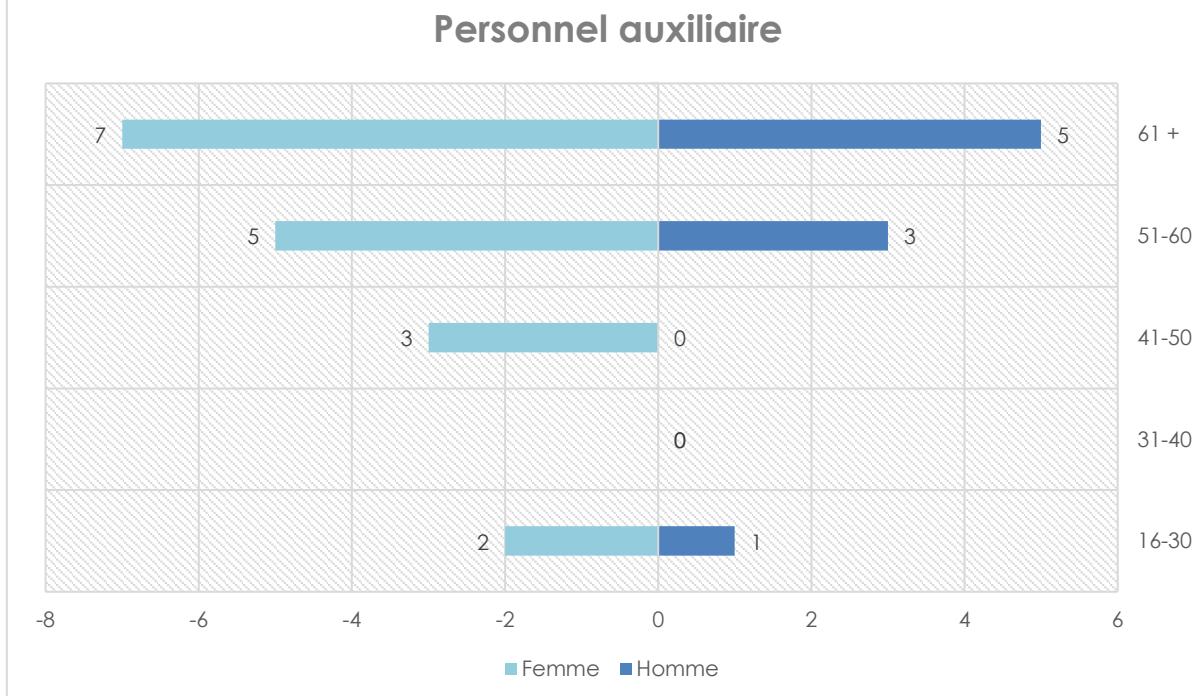
Le nombre d'EPT pour 1'000 habitants est de 13,40.

Effectif du personnel payé à l'heure

Section	Nombre de postes
110 – Administration générale	1
300 – Service des bâtiments	1
356 – Poste de police	1
450 – Déchetterie	2
500 – Patrouilleurs scolaires	15
511/521 – Devoirs surveillés	16
	36 postes
36 postes mais 26 personnes car 10 personnes ont un emploi fixe	

Pyramides des âges

La moyenne d'âge du personnel fixe est de 42.06 ans

Personnel auxiliaire

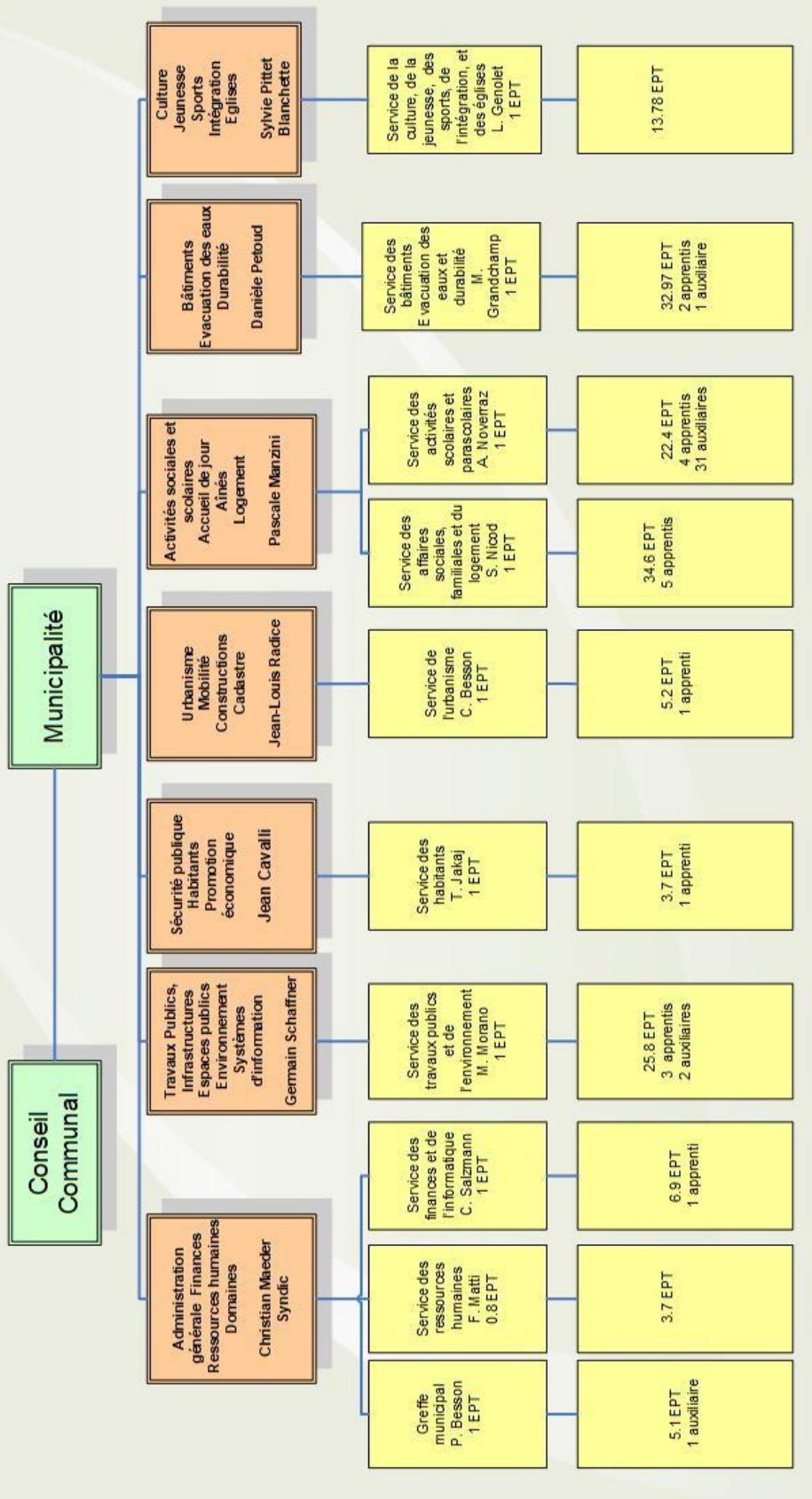
La moyenne d'âge du personnel payé à l'heure est de 57.42 ans

Echelle des traitements 2023 à l'indice 104.6

Classe	1			2			3			4			5			6			7			8			9			10				
	Min.	R.M.	Max.	Min.	R.M.	Max.	Min.	R.M.	Max.	Min.	R.M.	Max.	Min.	R.M.	Max.																	
20	45'003	50'970	55'737	47'392	50'264	57'887	60'420	54'711	60'682	51'240	59'354	60'627	55'237	61'401	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
21	46'447	51'928	56'760	48'138	50'920	55'024	58'123	52'970	58'418	57'444	60'518	55'46	61'273	67'401	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
22	47'284	52'249	57'803	49'118	50'018	56'020	58'181	57'980	63'248	54'502	60'597	66'613	57'120	63'487	69'813	61'109	67'889	74'889	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
23	48'141	53'840	58'839	50'946	56'218	61'640	53'128	59'032	56'136	62'374	66'611	59'097	65'884	72'220	63'575	70'208	77'281	67'849	75'409	62'950	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
24	49'890	54'433	59'877	51'978	57'420	63'162	54'429	60'477	66'224	64'193	67'845	70'618	61'078	67'885	70'612	65'245	73'162	80'478	69'368	78'462	69'308	75'229	83'567	91'946	-	-	-	-	-	-		
25	49'840	55'978	60'916	52'762	56'624	64'465	56'327	61'924	56'114	64'914	65'915	72'617	63'062	70'696	77'076	70'696	73'939	79'379	73'937	81'519	86'671	78'788	86'553	87'553	84'318	83'987	100'906	-	-	-		
26	50'212	55'926	61'371	52'392	56'713	65'244	56'824	62'893	66'163	60'958	67'590	64'738	67'590	71'935	70'655	72'420	80'923	76'420	80'923	62'160	61'429	60'924	69'375	68'715	60'547	63'919	103'510	114'321	-	-		
27	50'585	56'205	61'927	54'023	59'003	65'051	56'748	63'952	70'251	61'904	68'763	70'981	65'367	73'764	71'065	77'883	87'771	74'776	88'095	94'693	83'704	93'004	100'040	110'044	95'914	107'882	118'450	-	-	-		
28	50'959	56'921	62'203	56'084	56'025	66'763	58'533	64'837	71'921	63'153	68'054	70'770	77'187	68'054	81'177	71'373	81'930	90'723	70'536	88'373	97'210	86'163	95'737	105'310	103'224	111'461	122'007	107'769	119'765	131'742	-	
29	51'334	57'038	62'742	55'248	61'987	67'526	65'230	68'911	72'983	64'403	71'559	78'715	69'724	75'982	83'980	82'278	81'959	90'965	87'732	88'206	86'473	108'211	86'772	105'413	115'246	117'720	111'720	124'133	130'547	-	-	
30	51'709	57'454	63'199	56'972	62'080	66'168	66'787	73'666	65'955	72'950	77'245	80'245	71'986	79'329	87'281	77'230	86'033	89'436	83'985	92'961	102'267	91'093	101'124	111'336	98'947	109'007	120'988	119'036	130'940	119'036	119'036	141'390
31	51'857	57'707	63'476	56'265	62'372	67'325	64'735	66'281	70'247	66'281	70'247	71'936	67'594	73'246	81'024	66'164	72'457	81'024	66'164	72'457	81'024	66'164	72'457	81'024	66'164	72'457	103'827	103'827	103'827	103'827	103'827	
32	52'665	57'981	63'757	56'000	62'789	69'178	60'972	67'853	74'649	66'908	70'020	74'742	81'776	72'900	79'432	82'792	87'121	80'237	89'819	105'401	94'216	104'484	115'153	102'926	113'956	120'922	111'389	121'376	147'322			
33	52'393	58'114	64'036	53'293	59'214	63'284	61'592	68'402	75'242	67'535	73'654	61'937	60'021	65'757	70'538	67'543	70'538	68'424	89'424	98'395	87'526	97'251	105'423	117'066	104'117	116'985	127'254	131'314	153'301			
34	52'621	58'688	64'315	57'230	65'865	69'482	66'284	70'517	62'934	67'467	70'517	64'107	62'934	67'467	70'517	64'107	62'934	67'467	70'517	64'107	62'934	67'467	70'517	64'107	62'934	67'467	70'517	64'107	62'934	67'467		
35	53'023	59'175	64'386	56'293	60'627	67'293	62'493	68'767	70'627	64'735	68'767	70'627	64'735	68'767	70'627	64'735	68'767	70'627	64'735	68'767	70'627	64'735	68'767	70'627	64'735	68'767	70'627	64'735	68'767	70'627		
37	53'197	59'108	64'019	56'293	60'723	67'137	62'381	70'312	77'344	63'012	68'012	70'312	61'456	73'012	83'174	81'217	80'180	93'012	87'174	93'012	80'180	93'012	101'713	111'903	123'904	109'964	122'182	147'944				
38	53'371	59'202	65'232	56'458	64'954	71'146	63'955	70'728	77'108	70'055	77'358	80'253	65'707	76'565	83'565	82'311	83'978	103'046	92'226	102'474	117'221	101'612	124'103	111'059	123'956	135'314	147'002	162'895				
39	53'646	59'546	65'444	56'147	65'235	69'265	64'031	71'145	76'860	65'139	70'708	77'047	70'708	76'738	83'311	81'459	86'958	90'958	86'958	90'958	86'958	103'770	112'577	124'577	112'577	124'577	132'304	143'304	154'464	171'044	187'044	
40	53'722	59'888	66'657	65'520	69'988	76'727	64'406	71'162	77'242	76'727	76'727	76'727	64'406	71'162	77'242	76'727	76'727	76'727	76'727	76'727	76'727	76'727	76'727	76'727	76'727	76'727	76'727	76'727	76'727	76'727		
41	53'819	59'779	66'398	64'386	67'697	76'867	64'386	72'743	77'933	69'129	71'748	79'419	67'381	76'256	86'956	86'240	86'956	90'240	86'956	90'240	86'956	90'240	103'827	115'102	127'827	115'102	127'827	137'338	147'424	159'424	167'989	177'881
42	53'920	59'911	66'740	65'754	68'587	72'421	64'740	73'132	77'344	70'312	77'344	80'312	65'754	73'132	80'312	70'312	77'344	80'312	70'312	77'344	80'312	70'312	77'344	80'312	70'312	77'344	80'312	70'312	77'344	80'312		
43	54'020	60'923	66'925	59'398	65'998	72'565	64'998	72'120	79'332	71'701	80'705	77'358	65'707	76'565	83'565	82'311	83'978	98'348	86'953	98'348	106'203	95'240	105'822	116'404	116'169	128'540	130'956	142'726	147'944	162'895		
44	54'242	60'245	66'147	65'147	67'720	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720		
45	54'220	60'245	66'147	65'147	67'720	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720	65'155	72'720		
46	54'284	60'315	66'347	65'347	67'720	72'720	65'344	72'720	65'344	72'720	65'344	72'720	65'344	72'720	65'344	72'720	65'344	72'720	65'344	72'720	65'344	72'720	65'344	72'720	65'344	72'720	65'344	72'720	65'344	72'720		
47	54'347	60'347	66'347	65'347	67'720	72'720	65'345	72'720	65'345	72'720	65'345	72'720	65'345	72'720	65'345	72'720	65'345	72'720	65'345	72'720	65'345	72'720	65'345	72'720	65'345	72'720	65'345	72'720	65'345	72'720		
48	54'409	60'409	66'455	65'455	67'720	72'720	65'455	72'720	65'455	72'720	65'455	72'720	65'455	72'720	65'455	72'720	65'455	72'720	65'455	72'720	65'455	72'720	65'455	72'720	65'455	72'720	65'455	72'720	65'455	72'720		
49	54'744	60'744	66'943	65'943	67'720	72'720	65'943	72'720	65'943	72'720	65'943	72'720	65'943	72'720	65'943	72'720	65'943	72'720	65'943	72'720	65'943	72'720	65'943	72'720	65'943	72'720	65'943	72'720	65'943	72'720		
50	54'536	60'955	66'955	67'116	67'005	73'747	67'116	73'747	67'116	73'747	67'116	73'747	67'116	73'747	67'116	73'747	67'116	73'747	67'116	73'747	67'116	73'747	67'116	73'747	67'116	73'747	67'116	73'747	67'116	73'747		
51	54'891	60'981	66'981	67'119	67'122	73'834	67'122	73'834	67'122	73'834	6																					

COMMUNE D'ECUBLENS – ORGANIGRAMME GENERAL AU 31 DECEMBRE 2023

180,95 EPT (229 personnes, dont 17 apprentis)
35 postes d'auxiliaires (26 personnes)



Activités sociales et scolaires

Accueil de jour

Aînés

Logement

Mme Pascale Manzini
Municipale

M. Serge Nicod
Chef du Service des affaires sociales,
familiales et du logement

M. Axel Noverraz
Chef du Service des activités
scolaires et parascolaires



Service des affaires sociales, familiales et du logement

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des affaires sociales, familiales et du logement, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le jardin d'enfants « Les Mouflets », le CVE « Les Petits Loups » et le CVE « Domino », était composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2023, pour un total de 35.6 EPT et 5 apprentis :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjointe au Chef du service à 100 % et 1 Adjoint à 100 %.
- 1 assistante à 60 %.
- 1 coordinatrice accueil familial de jour à 60 %.
- 2 employées de commerce à 100 % et 60 %.
- 1 apprenti employé de commerce.
- Jardin d'enfants « Les Mouflets » :
1 Directrice à 55 % et 2 éducatrices à 70 % et 55 %.
- CVE Domino et Les Petits Loups :
Effectif de Direction et administratif :
1 Directrice à 100 %, 1 collaborateur administratif à 100 %.
Effectif éducatif - intendance :
29 éducatrices/assistantes socio-éducatives (2150 %), 3 assistants socio-éducatifs (230 %), 3 intendantes (220 %), 6 apprenties assistantes socio-éducatives.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Social – Aînés

- Octroi des aides et subsides communautaires.
- Gestion des mesures d'allégement de la taxe au sac (distribution de bons pour sacs gratuits).
- Aînés (sortie annuelle, jubilaires).
- Soutien aux activités de l'Association des 55+ d'Ecublens.
- Conseils et renseignements généraux concernant des problèmes particuliers

(logement, financier, prestations sociales).

Logement

- Office du logement (logements communaux et subventionnés, Commission d'attribution de la Résidence du Bois, soutien divers, procédures d'expulsion).
- Préavis dans les dossiers de ventes d'appartements loués et dans ceux qui concernent les travaux entrepris dans les logements loués (Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif – LPPPL).

Petite enfance

- Accueil familial de jour (gestion de la structure pour les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice).
- Administration du jardin d'enfants « Les Mouflets », du CVE « Les Petits Loups » et du CVE « Domino ».
- Administration de l'AJESOL (prestations de service au profit de l'association qui, à elle seule, représente 160 % des taux administratifs du Service).

PREAMBULE

Un premier constat pour cette année 2023 : les prestations sociales communales sont toujours très sollicitées et les sommes allouées sont globalement en augmentation. Ainsi, l'ensemble des subsides et des aides octroyé par le Service se montre clairement utile et est apprécié de la population. A ce titre, la forte croissance relevée ces dernières années des bénéficiaires accrédités pour les transports destinés aux personnes à mobilité réduite, et des courses qui en découlent, se poursuit. La mobilité semble d'ailleurs être au cœur des intérêts, puisque les subsides accordés aux familles de jeunes étudiants en formation post-obligatoire sont également en progression.

Mobilité toujours, mais pour les aînés cette fois, le Plan de mobilité Seniors découlant d'un mandat attribué à l'Association transports et environnement (ATE) s'est déroulé durant l'année. Afin de répertorier les problématiques (et les doléances), l'ensemble de la population dès 65 ans a été consultée, en premier lieu par l'envoi d'un questionnaire, puis dans le cadre d'une séance

participative d'une demi-journée. Une « visite » de la Commune a également été organisée par l'ATE avec le Bureau de prévention des accidents (BPA) et les services communaux concernés. En finalité, l'ATE remettra au printemps 2024 un rapport complet de recommandations. En parallèle, une démarche identique a été entreprise par le Service des activités scolaires et parascolaires pour un Plan de mobilité scolaire. Ces deux plans alimenteront le Plan de mobilité piéton communal qui suivra.

Avec deux années de retard, suite à une réorganisation de l'organe certifiant pour le Canton de Vaud (Unisanté), Ecublens a vu sa labellisation de Commune en Santé être confirmée et renouvelée pour cinq nouvelles années. Les conditions entourant ce label ayant également évolué, le groupe de partenaires « Ecublens en santé », coordonné et animé par le Service, y est intégré et trouve tout son sens pour faire « vivre » le label tout au long de l'année.

Concernant l'accueil de jour des enfants, deux projets ont été développés pendant l'année. En premier lieu, le réseau AJESOL s'est doté d'une structure renforcée dédiée à l'inclusion des enfants à besoins particuliers. Cette structure soutenue par une subvention spéciale de la FAJE au titre de projet innovant sera évaluée après une période test de deux années. Des explications complètes se trouvent dans le rapport d'activités de l'AJESOL.

Le deuxième projet touche directement l'ensemble des structures communales d'accueil préscolaire et parascolaire. Lors de maladie, d'accidents ou d'autres absences imprévisibles du personnel éducatif, les remplacements doivent être effectués dès la première minute. Or, les Directions des structures sont systématiquement en proie à des difficultés pour trouver du personnel disponible. A l'initiative des services concernés, la Municipalité a accepté de mettre sur pied une équipe dédiée à effectuer ces remplacements. Constitué de quatre postes à 50 %, ce projet est également soumis à une période test de deux années. Les engagements se sont faits début 2024.

Perspectives

Les projets suivants seront entrepris ou poursuivis en 2024 :

- Le Plan de mobilité Seniors se terminera avec la remise des recommandations de l'ATE.
- Une « Semaine en santé » sera à nouveau organisée dans le courant de l'automne, toujours en partenariat avec les Ecoles d'Ecublens.
- L'augmentation de la charge du Service, liée non seulement au développement des prestations accomplies pour l'administration d'un réseau AJESOL en constante évolution, mais également à celui notable des objets communaux de sa compétence, doit permettre de s'interroger sur son organisation. Ainsi une étude de fonctionnement sera sollicitée dans le courant de l'année.

PRESTATIONS SOCIALES ET SUBVENTIONS

Subsides pour dépenses particulières

Des articles paraissent régulièrement dans le journal communal afin de rappeler aux parents l'existence de ces subsides. Les demandes de subsides communaux pour les frais liés aux enfants sont stables, voire en augmentation. A noter que le taux de subventionnement a, lui, fortement augmenté, ce qui met en évidence une péjoration de la situation financière des familles bénéficiaires.

Type de subside	Demandes acceptées		Demandes refusées		Montants octroyés	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Camps scolaires	7	11	0	0	210.-	330.-
Ecole de musique	15	17	2	2	17'712.-	17'964.-
Soins dentaires	3	6	0	0	4'498.-	4'129.-
Orthodontie (nouvelle demande)	5	5	0	0	3'490.-	11'836.-
Orthodontie (suivi de traitement)	10	9	-	-	8'129.-	5'582.-
Titres de transports	19	9	3	3	4'609.-	2'007.-

Bons de repas

Les bénéficiaires de prestations complémentaires (PC), qui ont leur domicile sur la Commune, peuvent obtenir un carnet de 15 bons d'une valeur de Fr. 5.- chacun, deux fois dans l'année. Au mois de novembre, une correspondance a été adressée à l'ensemble des bénéficiaires afin de les informer des prestations communales offertes. Afin de garder contact, il est privilégié le fait que les personnes doivent se déplacer aux guichets pour retirer leurs bons, mais il existe la possibilité de les envoyer par poste en cas de soucis de mobilité.

	Bénéficiaires PC	Bons retirés	Montant distribué
1 ^{er} semestre	542	323	Fr. 24'225.-
2 ^e semestre	543	296	Fr. 22'200.-

8'579 bons ont été utilisés dans les restaurants partenaires d'Ecublens et Renens, soit un montant de Fr. 42'895.-.

Allocation de Noël

Une allocation de Fr. 60.- a été allouée à 353 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile¹, soit un montant total de Fr. 21'180.-.

Fonds des affaires sociales

Durant l'année écoulée, et souvent sur requête du Centre social régional (CSR), dix-neuf demandes nous sont parvenues pour des aides ponctuelles liées à des dépenses

particulières, voire aux activités de loisirs des enfants.

Ce fonds est également utilisé pour les frais d'obsèques de personnes indigentes.

Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

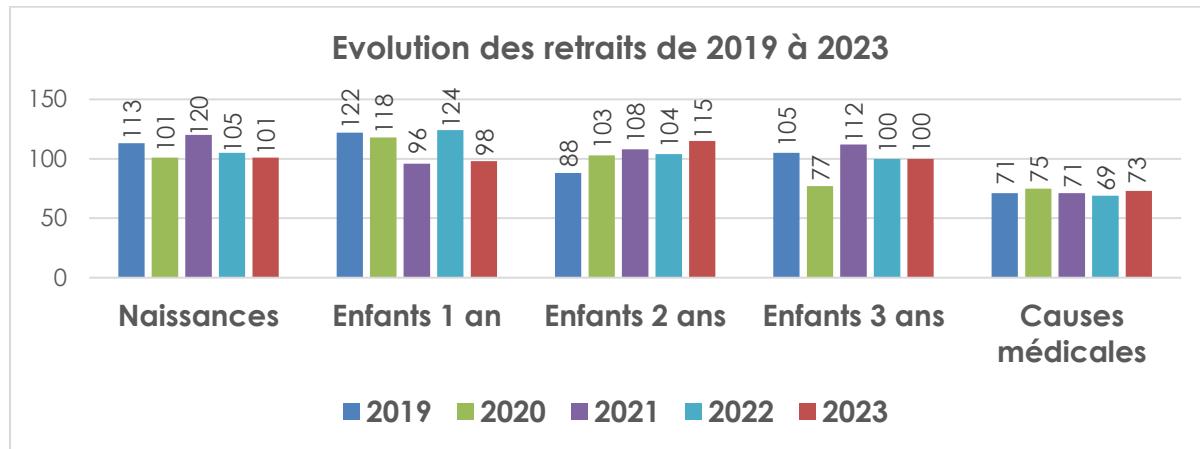
En application de la Directive sur les mesures sociales d'allègement de la taxe, 2'435 bons (2'510 en 2022), permettant de retirer un rouleau de 10 sacs de 35 litres, ont été distribués, soit :

	Nombre de bénéficiaires potentiels	Nombre de retraits
Naissances	121	101
Enfants 1 an	123	98
Enfants 2 ans	144	115
Enfants 3 ans	137	100
Causes médicales¹	-	73
Total	617	487

¹ sur présentation d'une attestation médicale

A noter qu'environ 20 % des bons n'ont pas été retirés, ceci malgré l'annonce parue dans le journal communal en début d'année et l'information transmise par le Service des habitants lors de l'arrivée des parents et/ou de la naissance des enfants.

¹ Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS.



Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes à mobilité réduite ayant leur domicile principal à Ecublens, tant pour les habitants vivant de manière indépendante que ceux en EMS. Elle leur permet d'effectuer 8 transports par mois, à des fins médicales ou dites de loisir – soit 96 par année – au prix de Fr. 3.70 par course, montant qui correspond au prix d'un billet de transports publics pour deux zones.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue auprès du CMS, lorsqu'elles habitent toujours à leur domicile. Le CMS évalue le degré d'assistance que requiert chaque personne, en fonction de ses capacités motrices et cognitives, puis détermine si le transport assisté est pertinent et quel service (Taxi Services ou Transport Handicap Vaud – THV) est le plus approprié.

Quant aux personnes placées en EMS, le degré d'incapacité et le type de transport approprié sont attestés par le médecin de l'établissement.

Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le Service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton de Vaud (SASH). Elle s'inscrit dans la politique cantonale du maintien à domicile des personnes âgées ou en manque d'autonomie.

La progression du nombre de personnes faisant appel à ces prestations est en hausse. En 2023, le nombre de bénéficiaires s'élevait à 170, soit un accroissement de 17 % par rapport à l'année précédente.

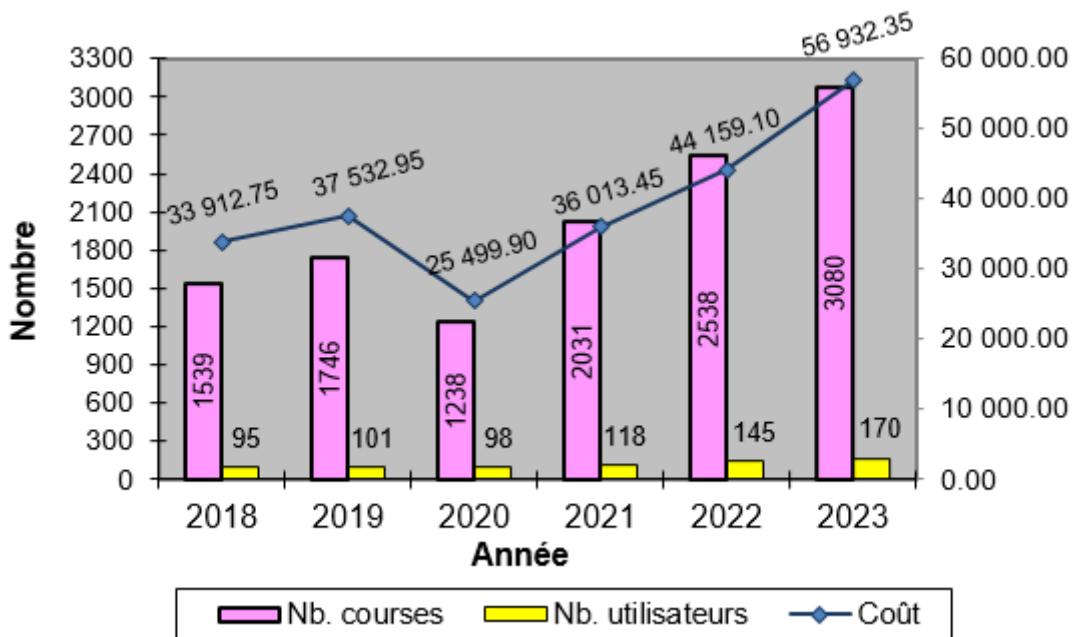
Le nombre de courses a, lui aussi, fortement augmenté. A fin 2023, on comptabilisait 3'080 déplacements, soit une hausse d'environ 21 %.

	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées	Coût moyen par course (en Fr.)
2023	170	3'080	18.48
2022	145	2'538	17.40
2021	118	2'031	17.73
2020	98	1'238	20.60
2019	101	1'746	21.50

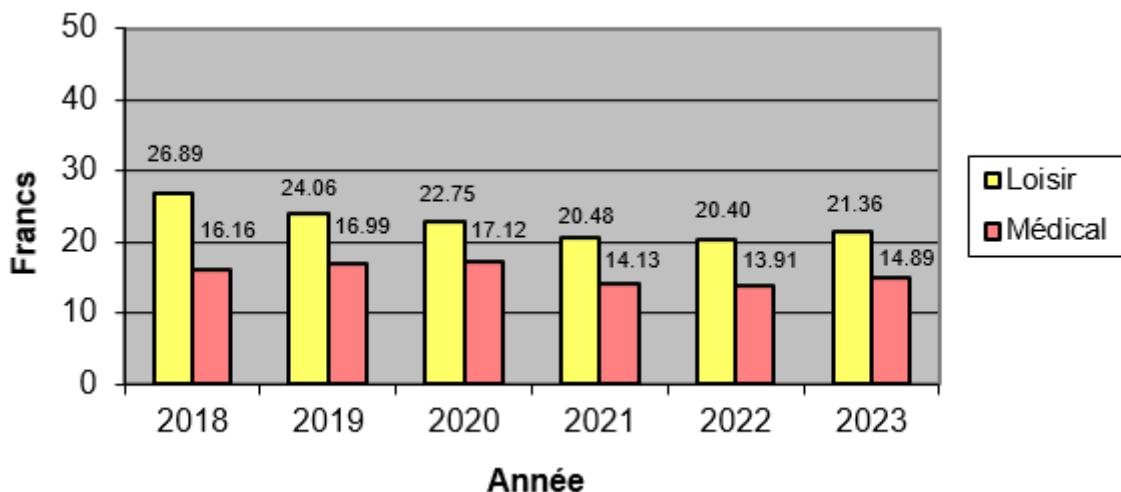
La fréquence de l'utilisation de ce service varie selon les bénéficiaires. Relevons que le coût moyen des courses, par année et par utilisateur a lui aussi, subi une légère hausse par rapport à 2022, à savoir Fr. 18.48 pour l'année écoulée (+ 6.24 %).

L'Association « Bénévoles Mèbre – Sorge » vient compléter ce service de transport grâce à des bénévoles qui effectuent des courses, selon un barème avantageux pour les habitants des communes membres de l'APREMADOL.

Totaux – Courses et coûts



Totaux – Coût moyen



Donations spéciales

En fin d'année, grâce à la générosité d'un donneur privé et avec la collaboration du Centre social régional (CSR), il a pu être remis à 19 familles des bons d'achat pour une valeur de plus de Fr. 7'000.- à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire.

Dons aux institutions – Fondations

En fin d'année, une aide financière, sous forme de dons, a été octroyée à 61 associations ou fondations s'occupant de problématiques familiales, sanitaires, du handicap et de la formation. Ces soutiens sont accordés en priorité aux structures actives dans la région, pour un montant total de Fr. 40'000.-.

Subventions aux institutions et associations

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle :

- Afiro.
- ARC-Echange.
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois.
- Association Destiny.
- Association Lire et Ecrire.
- Association Présence, aumônerie de rue.
- AVIVO.
- Centre social protestant.
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex.
- Connaissance 3.
- Epicerie Caritas.
- Fédération vaudoise de coopération.
- Fondation vaudoise de probation
- Français en jeu.
- Défi.
- Medair.
- Mouvement des Aînés Vaud.
- Permanence chômage (ex Entraide familiale de Renens et environs).
- Solidarité internationale eau.

Montant total des subventions octroyées : Fr. 113'206.50.

En plus d'une subvention, les associations suivantes ont bénéficié de la mise à disposition gratuite de locaux : ARC-Echange (www.arc-echange.ch/a-propos), Français en Jeu (www.francaisenjeu.ch/a-propos/) et Lire et Ecrire (www.lire-et-ecrire.ch/quisommes-nous).

AINES

Nonagénaires – Entrée dans la 100^e année et plus

Les Autorités communales ont fêté en 2023 :

- 15 nonagénaires (11 à domicile et 4 en EMS). A cette occasion, les jubilaires reçoivent chacun une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains de la représentante ou du représentant de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.

- 1 x 100^e, 2 x 101^e, 3 x 102^e et 1 x 104^e.

Sortie des aînés

Le 8 février, la Municipalité a convié ses aînés (2'129 invitations envoyées) au SwissTech Convention Center pour la traditionnelle journée qui leur est consacrée chaque année.

C'est le thème du cirque qui fut le fil rouge de la manifestation, avec notamment : une performance aérienne au tissu, des acrobaties au sol, un duo d'équilibristes, des déambulations sur des échasses et un show de jongleries LED. Les représentations ont été assurées avec brio par la compagnie O'Chap et l'Ecole de cirque de Lausanne-Renens.



Association 55+ d'Ecublens

Un lien sur le rapport d'activités de l'Association 55+ d'Ecublens se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Il faut tout de même souligner que l'association bénéficie d'un support financier communal indispensable au bon déroulement des activités et permettant également de garantir leur accessibilité financière. De plus, elle obtient un soutien logistique du Service des affaires sociales, familiales et du logement, pour l'impression des documents, et du Greffe municipal, pour la tenue du site internet.

Au niveau organisationnel, l'association a connu sa première grosse crise avec une démission *in corpore* du comité qui, fort

heureusement, a pu être remplacé. Le Service, avec le soutien de Pro Senectute, a été très sollicité à cette occasion.

PREVENTION

Plan canicule cantonal

291 personnes répondaient aux critères de « personne vulnérable » en cas de déclenchement du plan canicule, à savoir : 80 ans et plus et ne bénéficiant pas de visite du CMS. Comme ces dernières années, les couples dont les deux conjoints ont plus de 80 ans ont été ajoutés aux personnes seules.

32 personnes seules et 8 couples ont répondu favorablement au passage à leur domicile d'un pompier ou d'un samaritain en cas de températures caniculaires.

Label Commune en Santé – Semaine en santé

Organisation d'une troisième édition de la Semaine en santé, du 9 au 12 octobre, avec pour thématique les écrans.

Durant cette semaine, des activités pour petits et grands ont été organisées (atelier cuisine pour enfants, initiation méditation pleine conscience, atelier bien manger à petit prix spécial séniors, venue du bus santé).

Trois conférences ont été intégrées dans la Semaine, avec pour thème :

- « La place des écrans chez les 4-9 ans » ;
- « Ecrans et famille, pourquoi on ne se comprend pas (10 – 17 ans) ? » ;
- « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sommeil ».

En ce qui concerne le label « Commune en Santé » octroyé en 2017, le renouvellement pour 5 années supplémentaires a été confirmé à la mi-décembre par UniSanté, organisme délivrant ce dernier. Une remise officielle de relabellisation sera organisée courant 2024.

Espace d'accueil Arc-Echange

Un espace d'accueil libre et gratuit pour les enfants d'âge préscolaire et leurs accompagnants est ouvert tous les jeudis matin au Centre socioculturel. Géré par l'association

« Arc-Echange », laquelle est soutenue par le Service des affaires sociales, familiales et du logement, cet espace permet aux enfants de socialiser et aux accompagnants d'être renseignés sur plusieurs aspects de la petite enfance.

LOGEMENT

Appartements subventionnés ou propriété de la Commune

Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la Commune :

- Ch. de la Forêt 14A-E : 54 appartements.

Nombre d'appartements soumis au Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Eculbœufs/VD :

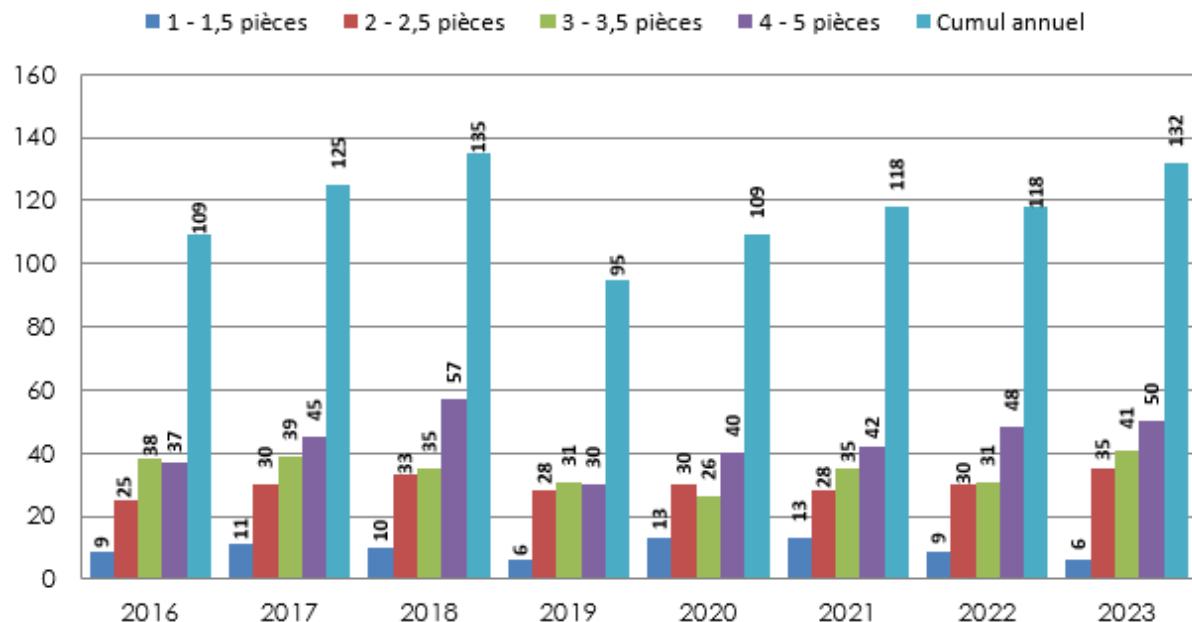
- Ch. de Veilloud 5-7 : 24 appartements.
- Rte du Bois 2-4 : 26 appartements.
- Rue du Villars 11 : 3 appartements.

La liste d'attente des inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

1 ou 1,5 pièce	6
2 ou 2,5 pièces	35
3 ou 3,5 pièces	41
4 et 5 pièces	50
Total	132
	====

Ci-après, l'évolution des demandes d'appartements subventionnés ou à loyer modéré depuis 2016.

Demandes d'appartements subventionnés



Rappelons que les demandes doivent être renouvelées chaque année ; une mise à jour de la validité de ces inscriptions se fait régulièrement et celles dont le requérant n'a pas prorogé son intérêt sont classées sans suite.

Une révision des conditions d'occupation et des conditions financières des locataires est opérée chaque année.

Logements et locaux industriels vacants

Comme chaque année, le Service est mandaté par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du Canton de Vaud (SCRIS) afin de recenser les logements, ainsi que les locaux industriels et commerciaux, vacants.

Les chiffres 2023 pour la Commune d'Ecublens se présentent comme suit :

Logements vacants

Au 1^{er} juin 2023, 23 logements étaient vacants sur la Commune d'Ecublens (contre 22 en 2022).

Pièces Appartements

1 ou 1 ½	6	location
2 ou 2 ½	3	location
3 ou 3 ½	11	location
4 ou 4 ½	3	location

A titre d'information, voici les données concernant les communes voisines :

Commune	Logements disponibles au 1.6.2023
Bussigny	11
Chavannes-près-Renens	41
Crissier	17
Lausanne	417
Prilly	29
Renens	41
St-Sulpice	19
Villars-Ste-Croix	4

Le taux de logements vacants dans le Canton de Vaud au 1^{er} juin 2023 est de 0.98 % (1.11 % en 2022), pour le District de 0.46 % (1.27 % en 2022) et pour Ecublens de 0.4 % (0.4 % en 2022). Selon Statistique Vaud, 1,5 % est le taux de référence signe d'un marché équilibré.

Pour information, l'estimation du parc de logements, faite par Statistique Vaud au 31 décembre 2022, attribue 5'966 logements à la Commune d'Ecublens, soit 14 de plus qu'en 2021.

Locaux industriels vacants

<u>Surface totale</u>	<u>Nbre</u>	<u>Type</u>
8'065 m ²	30	Bureau, cabinet médical
143 m ²	1	Magasin, local de vente
131 m ²	1	Atelier, usine
440 m ²	18	Dépôt, entrepôt, hangar
214 m ²	2	Autre

Soit 52 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 8'993 m² contre 13'473 m² en 2022.

Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles

Neuf ordonnances d'expulsions nous sont parvenues en 2023, dont quatre ordonnances pour des locaux commerciaux. Quatre procédures d'expulsions forcées ont été menées à terme en 2023 et ont donné lieu à un dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2023, quatre lots demeuraient entreposés au garde-meubles.

Pour rappel, les meubles issus des expulsions sont confiés à un garde-meubles professionnel. L'utilisation de ce service est régie par une convention et limitée à 3 mois ; elle est payante et facturée au dépositaire. Seul le premier mois est pris en charge par nos services, à titre d'aide d'urgence.

Si le propriétaire des biens ne les récupère pas à l'échéance du délai réglementaire, et si la convention de garde n'est pas prolongée pour des raisons valables, les affaires sont liquidées suivant la procédure légale y afférente.

A noter que ce travail est chronophage et qu'il arrive fréquemment que les logements aient été préalablement abandonnés par les locataires, nécessitant dès lors des procédures complexes (recherches, publications dans la FAO).

Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

Afin de lutter contre la pénurie de logements et maintenir des loyers accessibles, les travaux tels que démolitions, transformations et rénovations sont soumis à autorisation, pour autant qu'ils soient d'une certaine im-

portance. Ainsi, en sus de la mise à l'enquête légale, la Municipalité est invitée à se prononcer sur l'opportunité des travaux envisagés. Cette compétence a été déléguée au Service des affaires sociales, familiales et du logement.

Pour ce faire, le Service évalue les éventuelles conséquences pour les locataires. Le rapport technique du Canton, ainsi qu'une possible visite des bâtiments avec la collaboration de la Police des constructions et du Canton, permet souvent de lever des incertitudes et de s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts des locataires. Cette année, ce sont six dossiers qui ont été traités par le Service.

Dans le cadre de la même loi, et également par délégation de la Municipalité, le Service est amené à préaviser les aliénations de logements loués, soit la vente d'un logement alors qu'il est disponible sur le marché de la location. Six demandes d'aliénation ont été traitées en 2023.

EMPLOI – CHOMAGE

Le Service est également répondant pour le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre Service.

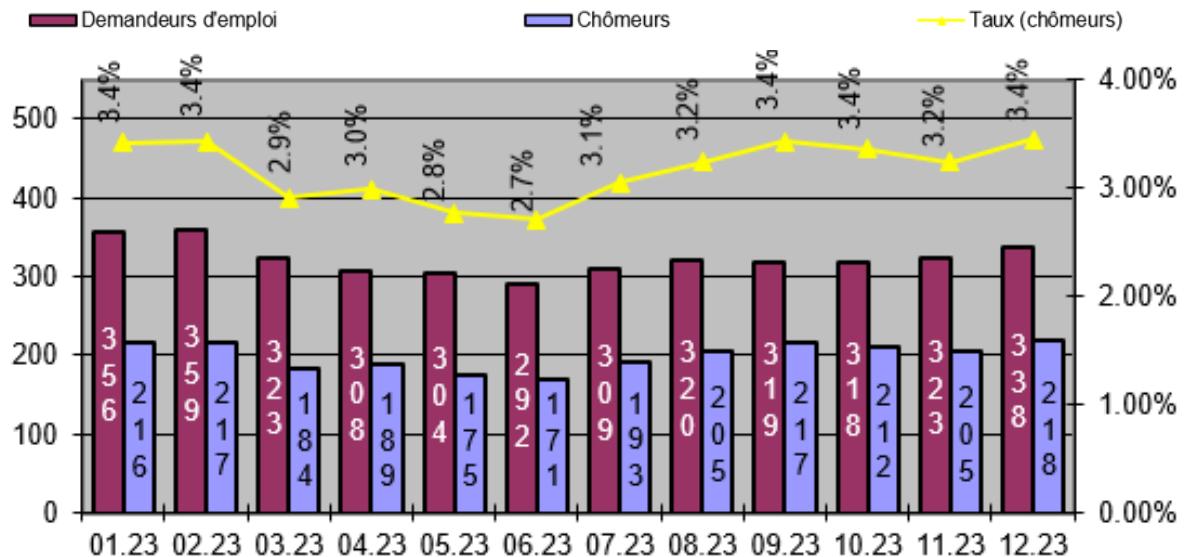
Chômage

- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2022 : 336
- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2023 : 338

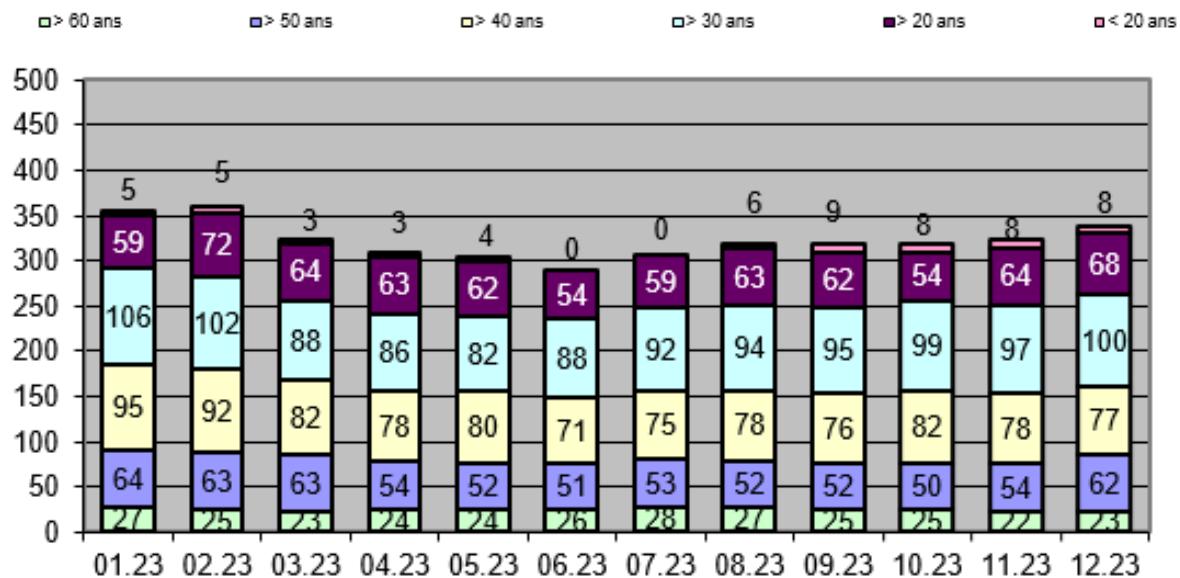
La différence entre demandeurs d'emploi et chômeurs n'étant pas évidente, voici les définitions telles que données par l'Office régional de placement (ORP) :

- chômeur : toute personne inscrite à un ORP qui ne travaille pas et qui est disponible de suite en vue d'un placement ;
- demandeur d'emploi : toute personne inscrite à un ORP (y compris les chômeurs).

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi et de personnes au chômage – Taux de chômage



Evolution des tranches d'âge des demandeurs d'emploi



Emplois d'insertion

En collaboration avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), quelques postes peuvent être mis à disposition, notamment au Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, au Service des travaux publics et de l'environnement et dans les structures d'accueil de l'enfance. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances

et surtout de maintenir un rythme de travail. Ces postes n'ont pas été sollicités en 2023.

AUTRES ACTIVITES

Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest

Ces rencontres (4 en 2023) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser

les pratiques. Elles ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. A noter que la présidence est assurée par Ecublens pour l'année 2023/2024. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- Revenu d'insertion et Porte d'orientation sociale par l'ARASOL.
- Suivi des précarités pour l'Ouest lausannois en collaboration avec l'Observatoire des précarités – HETSL.
- Logements sociaux et logements d'urgence.
- Structure Rel'og de la Fondation le Relais et collaboration avec les Travailleurs sociaux logement (TSL) du CSR de Renens.
- Organisation du secrétariat de la Conférence.

Un lien sur le rapport plus complet se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Administration de l'AJESOL

Cette prestation au profit de l'Association qui gère le réseau d'accueil de jour des enfants pour les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice est une des activités importantes du Service.

Un lien sur le rapport d'activités de l'AJESOL se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

*Serge Nicod
Chef du Service des affaires sociales,
familiales et du logement*



Accueil de jour des enfants

**CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE)
« LES PETITS LOUPS » ET « DOMINO »**

Organisation du personnel

De récents développements organisationnels au sein du Centre de vie enfantine (CVE) Domino ont été entrepris en 2023. Ces changements reflètent la volonté constante d'offrir une expérience éducative de qualité.

C'est l'actuelle Directrice du CVE Domino qui assume désormais un rôle élargi en tant

que Directrice pédagogique et administrative pour les deux centres de vie enfantine (CVE). Cette modification a pour objectif de garantir une cohérence et une synergie optimales entre les deux structures, tout en conservant une attention particulière sur les aspects pédagogiques.

Adjointes à la direction, deux responsables pédagogiques ont été engagées. L'une supervise les activités pédagogiques pour le (CVE) les Petits Loups et l'UAPE à Domino, tandis que la seconde prend en charge le préscolaire à Domino.

Afin de renforcer l'équipe administrative, un employé de commerce à temps plein a été engagé pour les deux CVE. Cette personne joue un rôle clé dans la gestion administrative des deux CVE, contribuant ainsi à une coordination efficace et à une amélioration continue des services.

En 2023, trois apprentis ont terminé leur apprentissage au sein des CVE.

Formations et inclusion

Formations entreprises :

- Pédagogie par la nature.
- Séance d'information sur la surdité.
- Formation donnée par un formateur en entreprise (FEE).
- Formation sur le diabète.

Projet pilote de l'inclusion de l'AJESOL

Un membre du projet « inclusion » est venu faire de l'observation des enfants dans les structures puis a fait part de ses constatations lors d'un colloque. Depuis son passage, un soutien éducatif de l'équipe « inclusion » intervient une fois par semaine pour répondre aux besoins éducatifs d'un enfant.

Ligne pédagogique

Depuis le mois d'août, des efforts ont été portés sur l'établissement et la mise en œuvre d'une ligne pédagogique commune, ainsi que sur le réaménagement des espaces et la prise en charge optimale des enfants. Ce document détaille les valeurs éducatives, les objectifs pédagogiques et les méthodes d'apprentissage souhaitées dans l'approche éducative.

Activités et faits marquants

Retour en photos sur quelques activités ou sorties :



Le groupe des trotteurs de Domino en balade



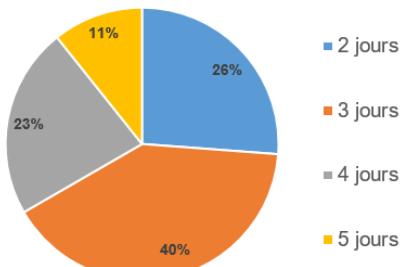
Fête de fin d'année avec la Compagnie Contes Joyeux



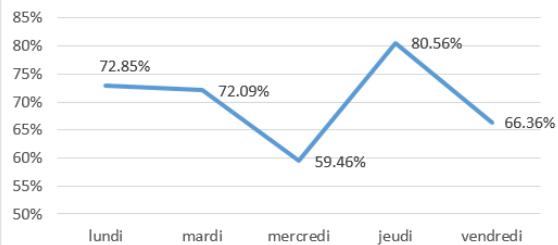
Atelier biscuits avec les locataires des logements protégés d'Althys

Quelques chiffres

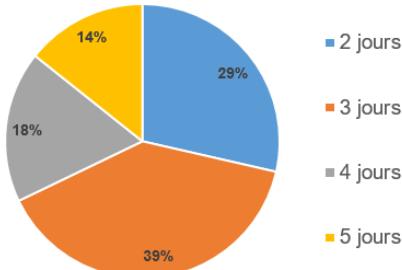
CVE Domino garderie
Nb. de jours de placements selon les contrats
(situation décembre 2023)



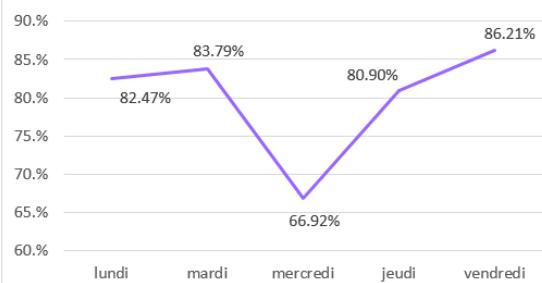
Garderie Domino
taux d'occupation journaliers 2023
(70.26%)



CVE Les Petits Loups
Nombre de jours de placements selon les contrats (situation décembre 2023)



CVE Les Petits Loups- taux d'occupation journaliers 2023 (80.06%)



Yolande Dallinge,
Directrice CVE Les Petits Loups et Domino

JARDIN D'ENFANTS « LES MOUFLETS »



Direction et personnel

Le jardin d'enfants Les Mouflets a fêté ses 40 ans d'existence en 2023. Il est ouvert 9 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires, soit le matin de 8 h 30 à 11 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (à l'exception du mercredi après-midi).

Les enfants sont accueillis dès l'âge de 2 ans et demi jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de deux demi-journées par semaine et, en fonction des possibilités, trois demi-journées l'année qui précède l'école enfantine.

L'équipe compte trois éducatrices de la petite enfance.

Les missions du Jardin d'enfants résident dans la socialisation, la séparation avec les parents, la préparation à l'entrée à l'école et à l'apprentissage du français.

Cette année, le défi éducatif des Mouflets a été de créer un nouveau projet pédagogique pour la structure. Ce projet permet d'en apprendre plus sur le fonctionnement du lieu d'accueil et de développer des réflexions éducatives.

Organisation

Le projet « inclusion » a été mis en place pour les lieux d'accueil du réseau AJESOL ainsi que pour les jardins d'enfants des communes affiliées. Le jardin d'enfants Les Mouflets a la chance de pouvoir en bénéficier. Le projet « inclusion » soutient les structures dans l'accueil de tous les enfants, incluant les enfants présentant des difficultés de tout ordre. Notamment, avec des éducatrices

qui viennent renforcer l'équipe lors de certaines demi-journées.

Activités et faits marquants

L'année 2023 marquait les 40 ans de la création des Mouflets. Le mercredi 13 septembre, cet anniversaire a été célébré avec les fondatrices et éducatrices qui y ont travaillé durant toutes ces années, des membres de la Municipalité, des invités et familles accueillies. Une magnifique histoire a été racontée par la Compagnie Contes Joyeux. Du personnel de la Ludothèque et du Centre de jeunes ont apporté leur soutien dans l'organisation de l'après-midi.

Cette année, divers bricolages ont été créés par les enfants. Ils ont également eu la joie de participer à des activités cuisine et différents petits ateliers proposés par l'équipe.

Quelques chiffres

Durant l'année 2023, ce sont 89 enfants qui ont pu être accueillis dans les 20 places de la structure.

*Fiona Magistral,
Directrice Jardin d'enfants Les Mouflets*



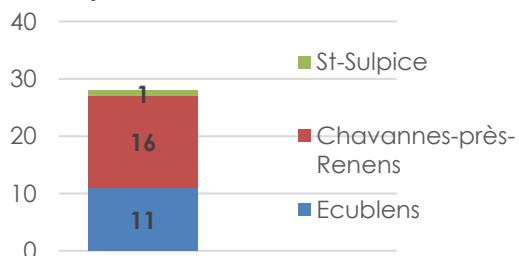
Accueil familial de jour

(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

Les accueillantes

Au 31 décembre, la structure compte 28 accueillantes en milieu familial.

Répartition des accueillantes



Durant l'année les mutations suivantes ont été enregistrées :

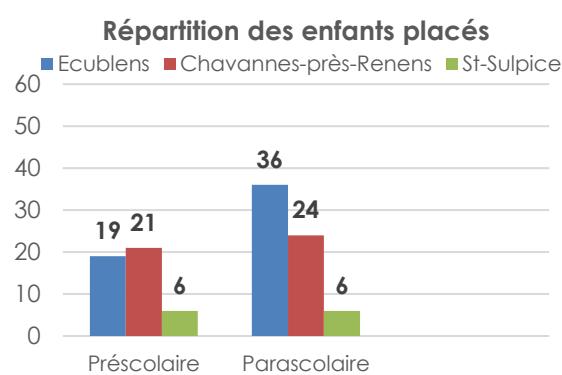
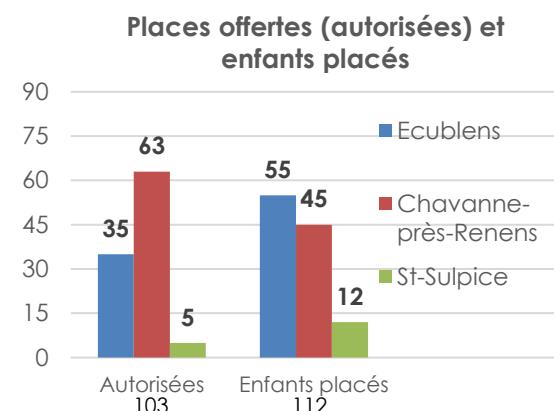
- 5 cessations d'activité, dont 2 décès et 1 départ à la retraite.
- 6 nouvelles accueillantes agréées.

On observe toujours une diminution des personnes pratiquant cette activité.

Une campagne de publicité afin de recruter les nouvelles accueillantes sera menée dans le courant 2024 par le Canton.

Les placements d'enfants

Au 31 décembre, la structure dénombre 112 enfants placés pour 103 places autorisées.



Une baisse évidente des demandes de placement est constatée.

Voici quelques chiffres qui résument les placements :

- 39 nouveaux placements.
- 58 résiliations de placements.
- 17 enfants en liste d'attente.
- 120 modifications de contrats.
- 98'530 heures facturées dont 32'259 heures pour le parascolaire.

Autres activités de la structure de coordination et formation des accueillantes

En sus du placement des enfants, il a pu être mené à bien :

- 39 entretiens avec des parents.
- 30 entretiens auprès de candidates en vue de l'octroi d'une autorisation.
- 20 visites à domicile annoncées dans le cadre du bilan annuel.
- 3 visites impromptues afin de vérifier le respect des règles d'encadrement.
- 4 entretiens de médiation entre des accueillantes et des parents placeurs afin de résoudre des différends. Nous avons déplacé un enfant suite à une problématique.

Cette année, nous avons rencontré 3 situations d'enfants à besoins particuliers, ce qui a engendré un certain nombre de difficultés compliquées à gérer pour nos accueillantes. Celles-ci sont souvent démunies pour y faire face. Une place en milieu collectif a été trouvée pour ces enfants.

Pour répondre à l'accueil d'enfants à besoins particuliers, le projet « inclusion » a été mis en place pour les différents lieux d'accueil (garderies, jardins d'enfants et accueil familial). Des éducatrices peuvent venir en renfort une demi-journée afin de soutenir le personnel.

Un défi de taille au sein de la structure de l'accueil familial de jour a été la création du projet pédagogique. Il devrait permettre à nos accueillantes de faire des liens entre la théorie et la pratique et de mieux identifier les besoins des enfants.

Dans le cadre de leur activité, les accueillantes ont suivi les formations suivantes :

- Urgences petite enfance.
- Les dangers des écrans.
- Prévention de la maltraitance.

Trois nouvelles accueillantes ont suivi leur formation de base et obtenu avec succès leur attestation.

La remise des attestations a eu lieu à Renens en présence des différents partenaires. C'est l'occasion de valoriser et reconnaître leurs efforts et de les remercier.

Nous avons également organisé trois cafés contact. Le but est d'offrir un lieu et un espace ressource aux accueillantes qui peuvent venir accompagnées des enfants accueillis. Le partage d'expériences sur le tra-

vail quotidien permet de combattre l'isolement et de créer des liens. Ces moments d'échange sont fort appréciés.

Aussi, nos accueillantes ont été conviées, le 8 novembre, à notre traditionnel repas. C'est à l'Auberge communale Le Motty à Ecublens que nous avons partagé un moment convivial et chaleureux en présence des Municipaux, Chefs de service et personnel administratif. Cela permet de resserrer les liens.

Afin de valoriser le travail de nos accueillantes, leurs salaires ont été augmentés au 1^{er} janvier 2023. Nous espérons ainsi rendre cette activité plus attractive et susciter de l'intérêt, afin de faire perdurer l'accueil familial.

Dans le cadre du CREDE, une formation à l'attention des coordinatrices vaudoises a été organisée sur le thème « Concept pédagogique de l'accueil familial de jour du Canton de Vaud ».

Quant à l'OAJE, celle-ci a organisé deux rencontres régionales avec les coordinatrices. Ces moments de partage permettent d'échanger sur les différentes pratiques professionnelles.

Pour terminer, nous souhaitons relever l'importance de l'activité exercée par nos accueillantes dans l'offre globale de l'accueil de jour au sein du réseau AJESOL. Nous les remercions sincèrement pour le travail accompli et leur implication tout au long de l'année.

Maria Gomez
Coordinatrice de l'accueil familial



◆◆◆◆

Service des activités scolaires et parascolaires (SASP)

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des activités scolaires et parascolaires est composé du personnel suivant au 31 décembre 2023, pour un total de 23.4 EPT, 31 auxiliaires et 4 apprentis :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjointe à 100 %.
- 1 assistante à 80 %.
- 1 employée de commerce à 20 %.
- 1 apprenti employé de commerce à 100 % (dès août).
- 2 responsables pédagogiques APEMS (150 %).
- 1 conseiller école-famille (50 %) et référent (25 %).
- 1 employée de commerce APEMS à 80 %.
- 12 éducatrices APEMS (798 %).
- 4 éducateurs APEMS (288 %).
- 1 intendante APEMS Croset-Parc à 32 %.
- 1 intendante APEMS Coquerellaz à 32 %.
- 2 apprentis ASE à 100 %.
- 5 responsables de réfectoire (150 %).
- 14 employées de réfectoire (374.5 %).
- 2 chauffeurs de bus scolaire (160 %).
- 8 patrouilleuses et 3 patrouilleurs scolaires (salaire horaire).
- 2 conductrices et 2 conducteurs de ligne Pédibus (salaire horaire).
- 15 responsables de groupes de devoirs accompagnés (salaire horaire).

TACHES DU SERVICE

- Direction générale des structures d'accueil parascolaires communales (APEMS et réfectoires).
- Aménagement des salles de classes et locaux administratifs scolaires.
- Aménagement des horaires des transports scolaires.
- Administration et organisation des devoirs accompagnés.
- Coordination des lignes Pédibus.

- Gestion des budgets destinés aux sorties scolaires, camps et voyages d'études pour l'ensemble des classes.
- Collaboration étroite avec la Direction des écoles (Canton de Vaud) sur les différents projets et groupes de travail.
- Coordination des relations entre l'école et les différents services communaux.
- Gestion des subsides communaux pour activités culturelles et sportives scolaires (sorties pédagogiques, courses d'école, voyages d'études). Aussi, tout type de prévention tel que dentaire, santé, routière, etc.
- Participation à l'organisation et à la coordination de certaines manifestations scolaires.
- Participation à la Commission culturelle scolaire.
- Administration des camps de ski et de l'école à la montagne.
- Gestion des plans de fermeture et des clés des bâtiments scolaires.
- Gestion, coordination et vente du Passerport vacances.
- Secrétariat de l'Entente intercommunale du Chalet « les Alouettes » à Morgins.
- Secrétariat du Conseil d'établissement.
- Supervision et coordination du travail entre le Conseiller école-famille et l'école.
- Coordination des visites dentaires pour les enfants scolarisés au sein de nos établissements scolaires.

PREAMBULE



L'année 2023 se termine et, avant de faire la rétrospective de cette année riche en projets, il me semble important de remonter le temps. Comme dit l'adage : « pour savoir où l'on va, il faut comprendre d'où l'on vient ».

Le parascolaire est une institution vieille d'environ 20 ans. A titre comparatif, dans le Canton de Vaud, l'école a connu ses premières bases législatives solides dans les années 1830, il y a presque 200 ans. Le parascolaire doit s'affirmer, continuer à se développer, déposer son empreinte dans la société et, plus particulièrement, auprès des familles.

Pour illustrer ceci avec des exemples plus « locaux », il y a 20 ans, les réfectoires d'Ecublens étaient organisés dans une salle de classe sur le temps de midi et les employés étaient des parents bénévoles. Pionniers courageux et visionnaires que jealue par ces quelques lignes. Aujourd'hui, c'est plus de 5 réfectoires avec 19 auxiliaires qui accueillent en moyenne 160 enfants par jour à midi.

A l'échelle du Service des activités scolaires et parascolaires, début 2019, l'équipe administrative du Service comptait 2 personnes : la Cheffe de Service et son assistante. A la fin de 2023, nous sommes plus de 9 personnes dans nos bureaux, sur le site du Pontet, à temps partiel ou complet.

Les défis d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'auparavant. Les notions d'inclusion et de durabilité sont venues s'ajouter aux normes de l'accueil de jour des enfants. Il en résulte que le monde passionnant de l'éducation est constamment en mouvement, et le seul moyen de garder le cap est de remettre toujours l'enfant au centre.

Je profite de ce préambule pour remercier les 78 collaboratrices et collaborateurs du Service des activités scolaires et parascolaires qui possèdent toutes les qualités nécessaires à l'accompagnement des enfants en se mettant quotidiennement au service des familles d'Ecublens.

Projets réalisés en 2023

- Acquisition d'un second bus scolaire afin d'assurer les différents trajets dans le

cadre des activités scolaires et parascolaires. L'un des objectifs principaux était de ne plus déléguer le service de transport pour les enfants domiciliés au centre EVAM.

- En janvier 2023, un audit a débuté dans le cadre des APEMS afin d'améliorer la structure organisationnelle et managériale. Le résultat a amené à une réorganisation du fonctionnement structural des deux APEMS.
- Un Plan de mobilité scolaire participatif a été réalisé auprès de tous les élèves, enseignants et parents d'élèves d'Ecublens. Les recommandations du Bureau de prévention des accidents vont nous parvenir dans le premier trimestre 2024.
- Un cinquième réfectoire a été ouvert dans le bâtiment de la place des sports du Croset à la rentrée scolaire d'août 2023. Il a une capacité d'accueil de 24 places.
- Un monitoring des déchets produits par les structures d'accueil parascolaires, ainsi que plusieurs actions de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire, ont été mis en place en collaboration avec notre prestataire de repas, Kidelis SA.

<https://www.ecublens.ch/services/administration/colees/structures-d-accueil-et-services-parascolaires>



♦ ♦ ♦ ♦

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Mission de l'accueil parascolaire



L'APEMS est une structure qui est un véritable partenaire dans le développement des enfants. Entre la maison et l'école, il offre un cadre unique où les enfants s'épanouissent à travers des activités diversifiées, contribuant ainsi à leur développement personnel et social.

C'est un temps de vie essentiel où chaque enfant peut développer ses compétences sociales, explorer de nouveaux horizons et partager des plaisirs avec ses pairs.

L'APEMS fournit un environnement bienveillant et stimulant pour les enfants pendant que leurs parents sont au travail.

APEMS de la Coquerellaz et de Croset-Parc

Suite au départ de la Direction des APEMS et à l'initiation d'un audit approfondi, une période de transition et de changements significatifs a été mise en œuvre. L'Adjointe au Chef de service a temporairement pris la direction des deux structures en addition à ses responsabilités habituelles, permettant ainsi une gestion continue pendant l'attente des résultats de l'audit et l'initiation de nouvelles pratiques.

Après l'audit, plusieurs scénarios pour l'avenir des structures ont été envisagés. La Direction du Service et la Municipalité ont choisi un modèle organisé autour de deux responsables pédagogiques, chacun prenant en charge une structure, avec l'un d'eux supervisant également le centre aéré. Cette décision a permis d'assurer un suivi plus personnalisé et une gestion optimisée grâce à des rencontres bilatérales régulières avec la Direction du Service.

Parallèlement, l'augmentation de la capacité d'accueil de l'APEMS de la Coquerellaz a éliminé la liste d'attente, améliorant ainsi l'accessibilité et la réponse aux besoins des familles. Cette expansion a également conduit à l'intégration de nouveaux

membres du personnel à la rentrée d'août, en plus des deux responsables pédagogiques, pour accompagner la croissance des effectifs.

Ces ajustements stratégiques, accompagnés de l'optimisation des réfectoires sur le temps de midi, ont porté leurs fruits puisque, à la fin de l'année, grâce à un perfectionnement des pratiques et à l'engagement de tous, les structures ont réussi à éliminer les listes d'attente. Cette évolution, en augmentant les capacités d'accueil et en optimisant l'utilisation des espaces, marque une amélioration significative dans la gestion et l'organisation des APEMS, garantissant une meilleure qualité de service et un environnement propice au développement des enfants.

L'APEMS de la Coquerellaz :

Capacité d'accueil	95 places
Places exploitées	95
Degrés scolaires	1 à 6P (de 4 à 10 ans)
<u>Horaires d'ouverture</u>	
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :	7 h 00 à 8 h 30 11 h 45 à 18 h 15
Mercredi :	7 h 00 à 18 h 30



L'APEMS de Croset-Parc :

Capacité d'accueil	90 places
Places exploitées	60
Degrés scolaires	3 à 8P (de 6 à 12 ans)
<u>Horaires d'ouverture</u>	
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :	7 h 00 à 8 h 30 11 h 45 à 13 h 45 15 h 15 à 18 h 15
Mercredi :	7 h 00 à 8 h 30 11 h 45 à 18 h 15



A noter que l'accueil parascolaire des 1P et 2P se fait au Centre de vie enfantine Domino.

Centre aéré

Le Centre aéré de Croset-Parc est un pilier pour notre secteur des structures d'accueil. Il offre un espace d'accueil de 24 places durant les vacances scolaires aux élèves de la 3P à la 8P des écoles de la Coquerellaz, Croset-Parc, Croset et Pontet inscrits aux APEMS ou dans l'un de nos réfectoires.

Le même accueil pour les 1P et 2P est assuré par le Centre de vie enfantine Domino.

Cette initiative datant de 2021 répond de manière significative aux besoins des familles dont les parents travaillent pendant les vacances. Avec des horaires étendus de 8 h à 18 h, nous offrons un cadre sécurisant et enrichissant pour les enfants, tout en facilitant l'équilibre entre vie professionnelle et familiale pour les parents.

Le taux d'occupation varie entre 4 et 24 enfants accueillis. Nous constatons que le mercredi est le jour le moins sollicité par les parents.



Fermetures des deux structures

L'APEMS de la Coquerellaz est fermé durant les vacances scolaires ainsi que les jours fériés.

L'APEMS de Croset-Parc est fermé 3 semaines en été, les 2 semaines d'hiver, ainsi que les jours fériés.

Déclinaison d'un des thèmes de la ligne éducative : les rencontres inter-APEMS

Depuis l'été 2023, les APEMS de notre commune ont mis en place des rencontres saisonnières pour permettre aux enfants de nos deux structures de se rencontrer en dehors du centre aéré.

Cette année, deux rencontres majeures ont été organisées, reflétant les charmes de l'été et de l'automne.

La première rencontre, célébrant l'été, a eu lieu en extérieur, permettant aux enfants de profiter pleinement du beau temps et de la nature environnante.

La seconde rencontre, marquée par la thématique d'Halloween, a été une aventure palpitante pour nos jeunes. Organisée sous la forme d'une chasse au trésor, cette activité a captivé l'imagination des enfants, les emmenant dans un voyage à la découverte de surprises et de mystères. La journée s'est conclue par une joyeuse « boum » d'Halloween, où rires et danses ont fusionné pour créer des souvenirs inoubliables.

Nous remercions les équipes éducatives d'avoir orchestré avec soin ces animations enrichissantes pour les enfants.



Réfectoires scolaires



Les réfectoires de notre Commune représentent bien plus qu'une simple nécessité logistique ; ils sont aussi un véritable lieu de vie. C'est dans ces espaces chaleureux que nos jeunes citoyens partagent des expériences, des rires et des apprentissages durant la pause de midi.

Lieux des réfectoires

La prestation des réfectoires comprend 4 lieux d'accueil :

Réfectoire de la Coquerellaz qui peut accueillir jusqu'à 60 enfants par jour. L'équipe du réfectoire est composée de 5 personnes.



Réfectoire du CSCE et local pique-nique qui peut accueillir jusqu'à 60 enfants par jour sans compter les pique-niqueurs qui ont un espace à leur disposition pour chauffer leur repas et manger en toute tranquillité. L'équipe du réfectoire est composée de 3 personnes, ainsi que d'une intendant.



Réfectoire du Pontet qui peut accueillir jusqu'à 42 enfants par jour. L'équipe du réfectoire est composée de 3 personnes.



Réfectoire du Croset qui peut accueillir jusqu'à 36 enfants de la 1 à la 4P. L'équipe du réfectoire est composée de 3 personnes

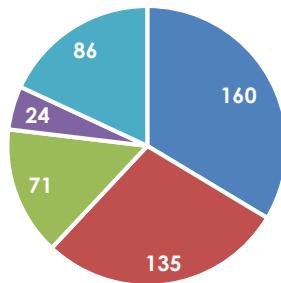


Réfectoire de la place des sports du Croset qui peut accueillir jusqu'à 24 enfants de la 5 à la 6P. L'équipe du réfectoire est composée de 3 personnes.



Nombre de contrats

- Réfectoire de la Coquerellaz
- Réfectoire du Centre socioculturel
- Réfectoire du Croset
- Réfectoire du Croset - Buvette
- Réfectoire du Pontet



Référent

Les thèmes abordés durant cette année 2023 ont été :

- Les problématiques de comportement récurrent de certains enfants : identification des comportements, mesures prises pour y remédier.
- Le rapport à la nourriture : initiatives pour promouvoir des habitudes alimentaires saines.
- L'autorité bienveillante : stratégies mises en œuvre pour favoriser une approche bienveillante dans l'établissement.

Prestataire de repas

L'entreprise Kidelis SA livre les repas pour les différents réfectoires et les APEMS.

Tarifs

Classes de revenu brut en Fr.	Prix du repas en Fr.
Jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

Le logiciel *MonPortail* (<https://ecublens.monportail.ch/Web>) a l'avantage de permettre aux parents de gérer au quotidien les repas de leur enfant par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone. (<https://www.monportail.ch/fr/MaCantine.html>). Les repas sont payés d'avance par les parents.

Barème en fonction du revenu

Dans le cadre de la gestion des réfectoires scolaires, le Service des finances et de l'informatique requiert la présentation des justificatifs de revenu de la part des parents des enfants inscrits.

Cette démarche vise à établir de manière équitable le tarif des repas en fonction des ressources familiales. Il est important de rappeler que la priorité est accordée aux enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle, impliquant souvent le cumul de deux revenus.

Cette politique assure une allocation juste et adaptée des places en réfectoire, reflétant notre engagement envers l'équité et le soutien aux familles actives de la Ville.

Nombre de repas par réfectoire

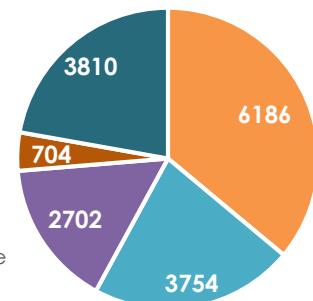
- Réfectoire de la Coquerellaz

- Réfectoire du Centre socioculturel

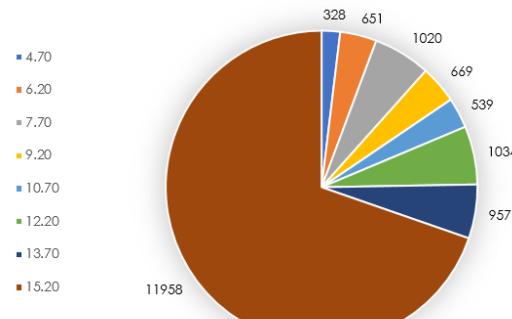
- Réfectoire du Croset

- Réfectoire du Croset - Buvette

- Réfectoire du Pontet



Répartition des repas facturés par tarif



Devoirs accompagnés



Notre commune a mis en place un programme de soutien scolaire, organisé les lundis, mardis et jeudis, où des séances de devoirs accompagnés sont proposées aux élèves.

Durant ces sessions, notre personnel fournit des explications clés nécessaires à la compréhension des matières abordées, facilitant ainsi la réalisation partielle ou totale des devoirs par les élèves.

Il est cependant important de souligner que la vérification et le suivi du travail accompli demeurent une responsabilité parentale.

Ce dispositif vise à compléter l'apprentissage en classe tout en encourageant l'autonomie des élèves dans leur travail scolaire.

Cette initiative reflète notre engagement à soutenir le développement éducatif de nos jeunes citoyens, tout en reconnaissant le rôle crucial des parents dans ce processus.

3P-6P (95 élèves)

Prise en charge des élèves de **15 h 20 à 16 h 20**.

- Récréation
- Devoirs accompagnés (45 minutes).

Retour au domicile : les élèves sont tous libérés à 16 h 20. L'heure de départ est inscrite dans l'agenda de l'élève.

7P-8P (46 élèves)

Prise en charge des élèves de **15 h 30 à 16 h 15 ou de 16 h 15 à 17 h**.

- Devoirs accompagnés (45 minutes).

Retour au domicile : dès les devoirs terminés (entre 16 h 15 et 17 h). L'heure de départ est inscrite dans l'agenda de l'élève.

Référent

Les thèmes abordés durant cette année 2023 ont été :

- Maintien d'un climat propice au travail, mise en place de stratégies pour créer un environnement favorable pendant les devoirs accompagnés.
- Sanctions en cas de non-respect envers l'adulte : différentes approches disciplinaires ont été mises en place.
- Accompagnement d'élèves en difficulté scolaire : des mesures pour soutenir efficacement les élèves en difficulté ont été trouvées.

De plus, un projet pilote a débuté à la rentrée scolaire d'août 2023 avec la création d'un groupe de devoirs accompagnés au sein de chaque APEMS.



Bus scolaire

Le bus scolaire dispose de 31 places (3 adultes et 28 enfants). Il transporte 4 fois par jour les élèves d'Epenex jusqu'au collège Croset-Parc.

De plus, il assure les différents trajets durant l'année entre les établissements scolaires ainsi que pour les activités comme la piscine, les visites médicales, le dentiste, etc. Il peut aussi être réservé par un enseignant pour une sortie de classe.

Les élèves transportés par le bus scolaire doivent être inscrits en amont par leurs parents auprès du Service des activités scolaires et parascolaires. Ils doivent respecter quelques règles à bord comme attacher la ceinture, rester assis, ne pas boire ni manger et ne pas transporter leur trottinette.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents jusqu'au moment où ils sont montés dans le bus. À la fin de l'école, les enfants se rendent immédiatement à l'arrêt du bus scolaire pour être reconduits dans leur quartier d'Epenex.

Le 15 décembre 2023, un nouveau chauffeur a rejoint le Service des activités scolaires et parascolaires. Cet engagement fait suite à l'acquisition d'un nouveau bus scolaire qui complète la flotte, ce qui a permis de résilier le contrat avec le transporteur

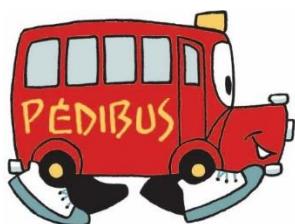
Loyal et d'assumer les trajets des enfants vivant à l'EVAM.



Les deux bus scolaires



Pédibus



Dans le contexte de notre engagement envers le développement durable et la mise en œuvre de notre Plan climat, les pédibus jouent un rôle fondamental. Ces « bus pédestres » représentent une approche écologique et durable du transport scolaire, en encourageant la mobilité douce et réduisant notre dépendance aux véhicules motorisés.

La mise en place des pédibus va au-delà de la simple sécurité des trajets scolaires ; elle incarne une démarche proactive dans notre Plan climat. En optant pour la marche, nous encourageons les enfants à adopter, dès le plus jeune âge, des habitudes en termes de déplacements.

En outre, les pédibus favorisent l'activité physique régulière chez les enfants, contribuant ainsi à leur santé et à leur bien-être. Notre étude sur la mobilité scolaire indique que les pédibus sont non seulement bénéfiques pour l'environnement, mais qu'ils sont également très appréciés des enfants et de leurs parents. Ils sont perçus comme un moyen efficace et agréable de se rendre à l'école.

Deux lignes Pédibus (Croset-Champ-Colomb et Croset-Epenex) sont toujours en service sous la conduite de 4 responsables rémunérés par la Commune pour les trajets correspondant aux horaires scolaires.

Ces lignes sont nécessaires pour les enfants en bas âge (classes 1P à 4P) en raison du trajet qui passe par une zone peu sécurisée en regard du trafic existant. Cet aspect rend obligatoire la prise en charge du transport de ces élèves par la Commune qui, au vu des distances, a choisi de valoriser la mobilité douce. 43 élèves inscrits sont répartis sur ces deux lignes.

Il n'y a toujours pas eu de demande de création de ligne de Pédibus sous forme bénévole pour l'année scolaire 2023-2024.

Pédibus Champ-Colomb → Croset



Pédibus Forêt → Croset



Patrouilleuses et patrouilleurs scolaires

Dans le contexte actuel, où la sécurité des enfants sur le chemin de l'école est une préoccupation, l'importance des patrouilleuses et patrouilleurs scolaires devient évidente. Ces personnes, qui assistent les enfants aux passages piétons, particulièrement dans les zones à haut risque, jouent un rôle dans la prévention des accidents et la sécurité des jeunes élèves.

Par leur présence quotidienne et leurs interactions, ils enseignent aux enfants des pratiques sûres de traversée, tout en les sensibilisant aux dangers potentiels liés à la circulation.

Les horaires de présence sont le matin de 7 h 55 à 8 h 25 et de 11 h 45 à 12 h 15, puis l'après-midi de 13 h 20 à 13 h 50 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi.

Les patrouilleuses et patrouilleurs reçoivent une formation sur leur lieu de travail par la section « Prévention & Partenariats » de la PolOuest. La Commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.



Conseiller école-famille (CEF)

Mission

Le conseiller école-famille offre un accompagnement de proximité aux familles en difficultés et collabore avec les équipes d'intervenants scolaires afin de favoriser l'intégration sociale des enfants.

Ce service offert au sein des écoles d'Eublens permet d'offrir une écoute, un soutien et des conseils aux élèves et à leurs familles dans le but de privilégier un environnement favorable au bon développement de chaque élève.

L'année 2023 a été marquée par des faits significatifs dans le cadre des fonctions de conseiller école-famille, occupant un poste à 50 % au sein de la commune. Ce poste a permis d'accompagner 35 familles en difficultés, d'établir des partenariats avec des organismes externes et internes, tout en

contribuant activement à divers groupes de travail et projets visant à améliorer le bien-être des enfants et des familles.

Participation aux groupes de travail

En juin 2021, la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse a mandaté AvenirSocial afin de mener une étude à propos des activités professionnelles de terrain. Cette recherche s'inscrit dans le contexte de la mise en place et de l'évaluation du Concept 360°. Dans ce but, le Canton souhaite avoir connaissance des activités des CEF, afin de pouvoir évaluer le dispositif scolaire dans son ensemble.

La création d'une consultation collaborative avec l'école a vu le jour. Ce concept permet d'apporter un soutien pluridisciplinaire aux enseignants lorsqu'ils recherchent des solutions, ou pour le repérage d'un besoin spécifique de l'élève.

La collaboration externe

Des rencontres ont été établies avec le MATTAS de Renens et la fondation Histoires de parents, établissant des liens étroits afin de maximiser les ressources disponibles pour les familles accompagnées. Ces collaborations ont permis d'enrichir les approches et d'offrir des solutions plus diversifiées et adaptées.

Axel Noverraz,
Chef du Service des activités scolaires
et parascolaires



Bâtiments

Evacuation des eaux

Durabilité



©David Boralev

Mme Danièle Petoud

Municipale

M. Yolan Menoud

Chef du Service des bâtiments,
évacuation des eaux et durabilité
Jusqu'au 31 mars 2023



M. Michel Grandchamp

Chef du Service des bâtiments,
évacuation des eaux et durabilité
Dès le 15 août 2023

Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (SBED) est organisé en 5 secteurs d'activités différents :

- Bâtiments – Constructions et rénovations.
- Bâtiments – Exploitation et entretien.
- Evacuation des eaux.
- Durabilité.
- Administration des salles et infrastructures communales.

Administration du Service

Nombre de collaborateurs au 31 décembre 2023 : 12 personnes, pour un total de 11.2 EPT, à savoir :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjoint évacuation des eaux à 100 %.
- 1 Adjoint constructions et rénovations à 100 %.
- 1 Chef de secteur à 100 %.
- 1 contremaître logistique à 100 %.
- 1 technicienne en bâtiments à 100 %.
- 1 administrateur des salles et infrastructures communales à 100 %.
- 1 délégué au Plan climat et à la durabilité à 90 %.
- 1 délégué à la transition énergétique 80 %.
- 1 assistante au Chef de service à 100 %.
- 1 assistante administrative à 80 %.
- 1 secrétaire à 70 %.

Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs au 31 décembre 2023 : 28 personnes pour un total de 22.7706 EPT et deux apprentis, à savoir :

- 1 contremaître électricien à 100 %.
- 1 électricien à 100 %.
- 10 agents d'exploitation à 100 %
- 1 agent d'exploitation à 80 %.
- 1 agent d'exploitation polyvalent à 100 %.
- 2 intendants (100 % et 30 %).

- 11 aides de nettoyage (7.1706 EPT).
- 2 apprentis agents d'exploitation.

Exploitation des bâtiments privés

- 1 concierge bâtiments locatifs à 50 % (EPT 0.5).

Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- | | |
|-------|---|
| 58 | rapports à la Municipalité. |
| 164 | contrats d'entreprise/prestations et commandes. |
| 1'416 | factures. |
| 4 | préavis. |
| 483 | demandede subventions. |

Patrimoine administratif et financier

3 bâtiments administratifs

- Mon Repos – Ch. de la Colline 5.
- Hôtel de Ville – Pl. du Motty 4.
- Centre technique communal – Ch. des Esserts 5.

7 bâtiments publics

- Grande salle – Pl. du Motty 4.
- Auberge communale – Pl. du Motty 4.
- Centre socioculturel – Rte du Bois 27.
- Temple – Pl. du Motty 4.
- Bâtiment de la place des sports du Croset – Ch. du Croset 4.
- Galerie du Pressoir – Rue de Bassenges 21a.
- Four de Renges – Rte du Mollard.

Divers bâtiments d'utilité publique

- Edicules de la rte du Bois et du cimetière.
- Couverts à fontaines de Renges et de Bassenges.

18 bâtiments scolaires

Site scolaire du Pontet – Rte du Bois 6 :

- Mars – Collège secondaire.
- Vénus – Collège secondaire.
- Mercure – Bâtiment administratif.
- Saturne – Collège secondaire.
- Jupiter – Collège secondaire.
- Neptune – Collège primaire (2 appartements en location).
- Pluton – Piscine et salle de gymnastique.

- Saturne – Salle de gymnastique (1 appartement en location).

Site scolaire de la Coquerellaz – Ch. de la Plantaz 1a, b, c et d :

- Coquerellaz SEMPA – Collège primaire.
- Coquerellaz – Collège primaire (1 appartement de fonction).
- Coquerellaz – Salle de gymnastique.
- APEMS Coquerellaz – Accueil parascolaire.

Site scolaire du Croset – Ch. du Parc 1, 1b et 1c :

- Collège primaire du Croset (1 appartement en location).
- Salle de gymnastique du Croset.
- Collège primaire Croset-Parc.
- Salle de gymnastique double Croset-Parc.

Site scolaire d'Epenex :

- Collège primaire d'Epenex.
- Salle de gymnastique d'Epenex.

6 bâtiments locatifs

- Rte du Bois 2-4.
- Ch. de Veilloud 5-7.
- Rue du Villars 11.
- Rue du Villars 13.
- Ch. de la Colline 3.
- Rue de Renges 10.

Patrimoine immobilier	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Valeur du patrimoine selon l'ECA (Fr.)	148 058 007	171 866 957	171 866 957	178 026 147	191 435 505	204 445 313
- immeubles gérés par le Service (patrimoine administratif)				3)	4)	5)
126 193 621	151 795 171	151 795 171	155 018 791	167 492 060	178 677 074	
- immeubles en gérance (patrimoine financier)	21 864 386	20 071 788	20 071 788	23 007 356	23 943 445	25 768 239

1) Augmentation due à la construction du collège Croset-Parc

2) Diminution due à la démolition de l'Auberge en cours de reconstruction

3) Augmentation due à la rénovation de la piscine et à la comptabilisation de la valeur de la Grande salle dans le patrimoine

4) Passage de la valeur assurée ECA de l'indice 125 à 135

5) Augmentation due à la construction du bâtiment de la place des sports et du passage de la valeur assurée ECA de l'indice 135 à 140

Gérance des immeubles du patrimoine financier	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de baux gérés	145	144	144	140	140	140
- dont logements	64	64	64	63	63	63
- dont garages et places de parc extérieures/intérieures	77	76	76	73	73	73
- dont petits locaux et locaux commerciaux	4	4	4	4	4	4

6) Diminution due à la suppression d'une place de parc extérieure pour l'agrandissement de la place à containers

Entretien des bâtiments du patrimoine administratif

Année	Valeur ECA (Fr.)	Entretien (Fr.)	Valeur ECA (%)
2018	126 193 621	770 378 36	0.61
2019	151 795 171	893 130 83	0.59
2020	151 795 171	850 033 00	0.56
2021	155 018 791	1 004 821 90	0.65
2022	167 492 060	750 310 15	0.45
2023	178 677 074	1 064 126 82	0.60

Appartements en gérance

62 appartements, dont un de fonction, répartis dans les bâtiments des patrimoines financier et administratif :

- Rte du Bois 2-4 – 26 appartements.
- Ch. de Veilloud 5-7 – 24 appartements et un local de rencontre.
- Rue du Villars 11 – 3 appartements et 3 locaux administratifs communaux.
- Ch. de la Colline 3 – 1 appartement.
- Rue de Renges 10 – 2 appartements.
- Rue du Villars 13 – 1 appartement.
- Collège de la Coquerellaz – 1 appartement de fonction.
- Collège du Croset – 1 appartement.
- Collège Neptune – 2 appartements.
- Collège Saturne – 1 appartement.

TACHES DU SERVICE

Bâtiments – Constructions et rénovations

- Planification générale des futurs projets immobiliers identifiés par le Service en fonction des besoins exprimés par les différents services communaux, ainsi que par l'âge du parc immobilier.
- Prise en compte de l'évolution démographique, en lien avec les études du Service de l'urbanisme, pour une vision à long terme des futurs besoins communaux.
- Lancement et pilotage des diverses procédures « marché public » en lien avec le développement des projets (concours d'architecture, appels d'offres, mandats d'études, etc.).
- Gestion administrative liée au suivi des projets.
- Rédaction des rapports à la Municipalité et des préavis pour l'obtention de crédits d'études préliminaires, de crédits d'études et de crédits de réalisation.
- Développement et suivi des phases d'études préliminaires, d'avant-projets et de projets, en collaboration avec les mandataires sélectionnés et, dans certains cas, avec l'aide d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).
- Organisation et conduite du comité de pilotage (COPIL) des projets.

- Vérification du bon déroulement des procédures d'appel d'offres concernant des travaux effectués par les mandataires.
- Validation des choix de matériaux et des propositions techniques.
- Suivi et présence régulière lors de la phase de réalisation.
- Mise en service des nouvelles constructions et gestion des travaux de garantie.

Bâtiments – Exploitation et entretien

- Elaboration du budget annuel d'entretien et de transformation des bâtiments existants, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.
- Rédaction des rapports d'adjudication pour validation par la Municipalité.
- Gestion administrative liée aux commandes, contrats, factures.
- Maintenance et entretien des installations techniques des bâtiments communaux.
- Elaboration des projets de transformations intérieures et propositions de réaménagement des locaux au moyen d'esquisses et/ou de plans.
- Elaboration des appels d'offres liés aux travaux.
- Exécution, par les agents d'exploitation, de divers travaux d'entretien ou de transformation (menuiserie, maçonnerie, serrurerie, plâtrerie-peinture, revêtements de sols, installations électriques, chauffage et sanitaire).
- Planification des travaux durant l'année selon les ressources disponibles et en fonction de l'occupation des locaux.
- Direction générale des travaux et suivi financier.
- Maintien à jour des dossiers de révision et des plans des bâtiments.
- Suivi énergétique et optimisation des installations techniques existantes.
- Contrôle et entretien des installations électriques des bâtiments communaux et exécution des travaux de mise en conformité.

- Contrôle, pour les privés, des mises en conformité des installations de chauffage, en collaboration avec le ramoneur officiel.
- Contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citerne chez les privés.
- Planification et suivi des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, selon les exigences du Service et les mesures d'hygiène à respecter.
- Commande, réception, livraison et gestion des stocks du matériel d'entretien, des produits de nettoyage et des consommables.
- Surveillance des accès aux bâtiments scolaires.
- Relevés hebdomadaires des consommations de chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux.
- Contrôle, régulation et optimisation, au quotidien, des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) en vue d'une économie d'énergie.
- Gestion de l'accès et de l'entretien de l'abri STPA.
- Annonce des sinistres et des incivilités.
- Installation et maintenance des cylindres électroniques des bâtiments communaux.
- Transports et déménagements pour les différents services communaux.
- Stockage, livraison et montage du matériel (tentes, toile du Motty, tables, bancs) destiné aux manifestations organisées par la Ville ou par les sociétés locales.
- Mise en place et contrôle des installations électriques provisoires liées aux manifestations communales.
- Gestion des décorations électriques de Noël sur le territoire communal, en collaboration avec le Service des travaux publics et de l'environnement.

Évacuation des eaux

- Gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) et maintien à jour du fichier de facturation des taxes annuelles

d'évacuation des eaux et d'utilisation des collecteurs.

- Garantie du respect et de l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.
- Renseignements aux architectes, aux entreprises de génie civil et aux particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Transmission des directives techniques communales.
- Transmission du cadastre des collecteurs du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou des dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouille.
- Contrôle des dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer que le règlement communal régissant l'évacuation des eaux est respecté.
- Facturation des taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participation aux séances de chantier et relevés des nouveaux ouvrages. Contrôle du respect de la mise en application des directives, lois et règlements. Validation de la conformité du système séparatif.
- Contrôle de la conformité du réseau séparatif des biens-fonds privés (campagnes de rattrapage pour les anciennes constructions).
- Planification des campagnes de curage et visionnage caméra des collecteurs afin d'en déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Mise à jour de la base informatique du PGEE avec les relevés d'ouvrages, des interventions de curage et des passages caméra.
- Planification de futurs projets, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.

Durabilité

- Elaboration, pilotage et coordination des politiques climatiques et énergétiques au niveau communal.

- Mise en œuvre de projets d'énergie et de durabilité au niveau communal et intercommunal.
- Mise en œuvre du Plan climat communal et coordination du programme d'action, incluant le suivi des mesures et indicateurs.
- Développement de politiques pour la rénovation énergétique et l'adoption d'énergies renouvelables.
- Sensibilisation et information à la population quant aux enjeux énergétiques et de durabilité.
- Mise en place de mesures pour accompagner la population dans la transition.
- Suivi énergétique et planification des rénovations des bâtiments communaux.
- Suivi et coordination des projets de réseaux thermiques.
- Gestion du label « Cité de l'énergie » et suivi des mesures.
- Collaboration avec les Hautes Ecoles pour la conduite de projets de recherche pour la transition écologique.
- Gestion du Fonds communal d'encouragement pour le développement durable et analyse des demandes de subvention.

Administration des salles et infrastructures communales

- Gestion et planification de l'occupation des salles de gymnastique (EPH), de musique, de conférences, de la Grande salle du Motty et de la salle des combles de l'Auberge communale.
- Coordination des besoins en matériel et des ressources en personnel pour les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Gestion des accès sécurisés pour l'ensemble des bâtiments communaux.
- Organisation des rondes de surveillance des bâtiments scolaires durant les vacances.
- Analyse des rapports de surveillance.

SECTION « BATIMENTS – CONSTRUCTIONS ET RENOVATIONS »

Ce chapitre évoque les projets de construction ou de rénovation des bâtiments communaux à la charge de cette section. Ces projets d'investissement visent à répondre aux différents besoins exprimés par l'évolution démographique de la Ville, mais également par les utilisateurs d'infrastructures existantes. Ces projets découlent également d'une volonté politique de maintien et d'entretien du parc immobilier communal existant, qu'il soit administratif ou financier.

Reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset

L'ouvrage a été réceptionné au terme des travaux, soit le 20 janvier 2023. Les utilisateurs ont bénéficié des locaux à partir du mois de février 2023.

Lors de la réception du bâtiment, le SBED a établi une liste de retouches et d'éléments à corriger qui ont été, pour la plupart, réglés avant l'été. Certains éléments, en lien notamment avec les installations techniques, ont nécessité une période d'optimisation plus importante qui a couru jusqu'à la fin de l'année. En parallèle le SBED a établi les contrats d'entretien et de maintenance nécessaires au bon fonctionnement de l'ouvrage.



©David Boralev

De manière générale, le SBED a assuré les tâches suivantes :

- Réception de l'ouvrage et contrôle de la qualité des travaux rendus au regard des normes en vigueur et du cadre contractuel.
- Mise en service du bâtiment et suivi des travaux de retouche.

- Participation aux séances de bouclage en prévision de l'établissement de la facture finale.

Rénovation, surélévation et assainissement énergétique du collège Mars – Site du Pontet

Durant le premier trimestre 2023, le SBED, accompagné des mandataires techniques et de l'architecte, a procédé à l'analyse des offres reçues fin 2022. En parallèle, le projet de rénovation, surélévation et assainissement du bâtiment Mars a été soumis à l'enquête publique du 4 février au 5 mars 2023.

Le SBED a ensuite établi le dossier d'appel d'offres portant sur la réalisation, la location et le repli d'une école provisoire en entreprise totale, destinée à accueillir les élèves durant les travaux du bâtiment Mars. Dès réception des offres, le Service les a analysées et a soumis une proposition d'adjudication à la Municipalité. Dans le même temps, le projet de réalisation d'une école provisoire a été soumis à l'enquête publique du 15 juillet au 13 août 2023.

Enfin, le SBED a rédigé le préavis de demande de crédit de construction. Ce dernier est le fruit des études menées par l'ensemble des mandataires conduit par le SBED et s'appuie notamment sur les offres reçues. Le préavis a été accepté par le Conseil communal le 9 novembre 2023. Les prestations de préparation à l'exécution ont débuté dès le mois de décembre 2023.



©Brönnimann & Gottreux Architectes SA

SECTION « BATIMENTS – EXPLOITATION ET ENTRETIEN »

Dans le cadre du budget annuel, le SBED a effectué la direction de projets et l'exécution des travaux suivants :

Mon Repos

- Divers travaux d'entretien courant.

Hôtel de Ville du Motty

- Divers travaux d'entretien courant.

Centre technique communal (CTC)

- Divers travaux d'entretien courant.
- Pose d'un système audio-vidéo mobile dans la salle de conférence n° 2.
- Pose de panneaux acoustiques au Service des travaux publics et de l'environnement.
- Remplacement de la conduite d'eau principale.
- Rénovation de l'étanchéité de la toiture de la Voirie.

Grande salle du Motty

- Pose d'un luminaire sous le couvert.



Luminaire sous le couvert

Galerie du Pressoir

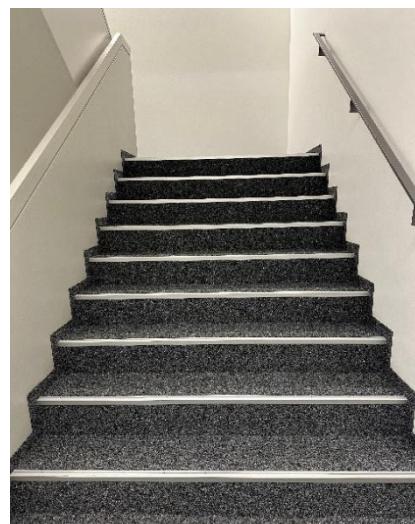
- Pose d'un système anti-pigeon.

Oiseau de l'Ouest – Centre de vie enfantine (CVE) Les Petits Loups

- Divers travaux d'entretien courant.

Centre socioculturel (CSCE)

- Entretien des divers jeux extérieurs des terrasses des garderies Domino.
- Réfection des parties communes (marches d'escalier et palier).
- Réfection de la résine du hall d'entrée et du local à poussettes.
- Réfection urgente d'une partie de la résine des locaux du 4^e étage.
- Pose d'un beamer et d'un écran de projection au Centre de jeunes.
- Remplacement du lave-vaisselle par un modèle professionnel au Centre de jeunes.



Réfection des marches d'escalier

Collège du Croset

- Divers travaux d'entretien courant.
- Entretien des plantes.
- Entretien des bacs en façades.
- Remplacement des plaquettes de signalisation des classes et des vitrines.
- Pose d'un support pour affichage dans les couloirs.



Support pour affichage dans les couloirs

Collège Croset-Parc

- Divers travaux d'entretien courant.

Collège de la Coquerellaz et APEMS

- Divers travaux d'entretien courant.

Complexe scolaire du Pontet

Mars :

- Divers travaux d'entretien courant.

Venus :

- Remplacement des sources lumineuses par un modèle LED dans les salles de classe.
- Remplacement de la porte d'accès aux fournitures scolaires.
- Création d'un bureau pour le Service des affaires scolaires et parascolaires (SASP) au 1^{er} étage.

Neptune :

- Divers travaux d'entretien courant.

Saturne :

- Renouvellement des robinets des sanitaires.
- Remplacement des sources lumineuses par un modèle LED dans les salles de classe.

Mercure :

- Renouvellement des robinets des sanitaires.
- Transformation de l'espace cafétéria.
- Modification du meuble d'accueil de la bibliothèque.
- Remplacement complet du système de sonorisation de l'Espace Nicollier.



Transformation de l'espace cafétéria.

Pluton :

- Rénovation de l'armoire de sonorisation de la salle de gym.
- Pose d'une ligne de vie en toiture.
- Remplacement de la porte de sortie de secours du local du billard.

Jupiter :

- Remplacement des robinets dans les WC et les salles de classe.
- Remplacement des luminaires dans les salles spécialisées et changement des sources lumineuses par un modèle LED dans les salles de classe.
- Ponçage et imprégnation du parquet de la salle de travaux manuels.
- Mise en œuvre d'un système de ventilation et de filtration des particules fines dans la salle de travaux manuels.



Système de ventilation des particules fines – Salle de travaux manuels.

Bâtiments locatifs

Route du Bois 2-4 :

- Divers travaux d'entretien courant.

Ch. de Veilloud 5-7 :

- Divers travaux d'entretien courant.

SECTION « DURABILITE »

Plan climat communal



Validation du rapport-préavis

Le rapport final du Plan climat a été validé par la Municipalité en fin d'année 2022, en prévision d'une validation de la part du

Conseil communal lors de la première séance de l'année, en février 2023. Suite à ces deux validations, un dépliant à destination de la population, résumant l'état actuel ainsi que les objectifs, a été réalisé.

Engagement du Délégué à la transition énergétique

Le délégué à la transition énergétique a débuté son activité le 1^{er} août 2023, avec pour tâches principales d'enclencher la transition énergétique du territoire communal en matière de sobriété et d'efficacité énergétique, ainsi que de sensibiliser la population, les entreprises et les services communaux sur les notions de sobriété et de transition énergétique.

Réponses aux propositions citoyennes

Lors de la création du Plan climat, une démarche participative a permis à la population de proposer de nouvelles actions. Les Services les ont analysées. 80 propositions ont pu être intégrées.

Un document a également été rédigé, puis envoyé aux personnes ayant participé. Il se trouve également sur le site internet communal, sur la page du Plan climat.

Premières actions

2023 a été marquée par le développement des outils permettant de suivre ou de communiquer sur l'état d'avancement de la mise en œuvre. Toutefois, plusieurs actions ont déjà été implémentées, poursuivies ou renforcées. Il est néanmoins possible de citer : l'organisation d'évènements sur les questions climatiques et de durabilité (action 1.1.1) ; l'établissement d'un inventaire des arbres à l'échelle du territoire communal (action 2.1.1) ; l'organisation de campagnes autour de la marche et du vélo (action 3.2.1) ; la promotion de la restauration durable auprès des établissements publics (action 5.1.4) ; l'encouragement de la création de coopératives de production d'énergie locale et durable (action 6.1.6).

Plan de communication

Elément central du Plan climat (action 1.1.4), une page dédiée a été créée dans le Journal communal ; depuis avril 2023, un article par parution est publié.

Outil de suivi de mise en œuvre

Un fichier listant l'ensemble des actions a été développé pour permettre de suivre la mise en œuvre des actions par service et par année. Il inclut également une frise chronologique afin de rendre visible la mise en œuvre.

Fonds communal d'encouragement pour le développement durable



Le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable connaît un succès grandissant depuis plusieurs années, notamment pour l'achat d'appareils électroménagers, d'abonnements de transports publics, ainsi que de vélos et voitures électriques.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton et de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

Subventions

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par la Directive du fonds communal d'encouragement pour le développement durable, comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

- Analyse énergétique des bâtiments.
- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.
- Eléments naturels et paysagers.
- Appareils ménagers.
- Transports publics (abonnements ½ tarif, Mobilis et AG).

Le fonds d'encouragement ne suffisant plus à couvrir les nombreuses demandes, le Conseil communal a amendé le budget

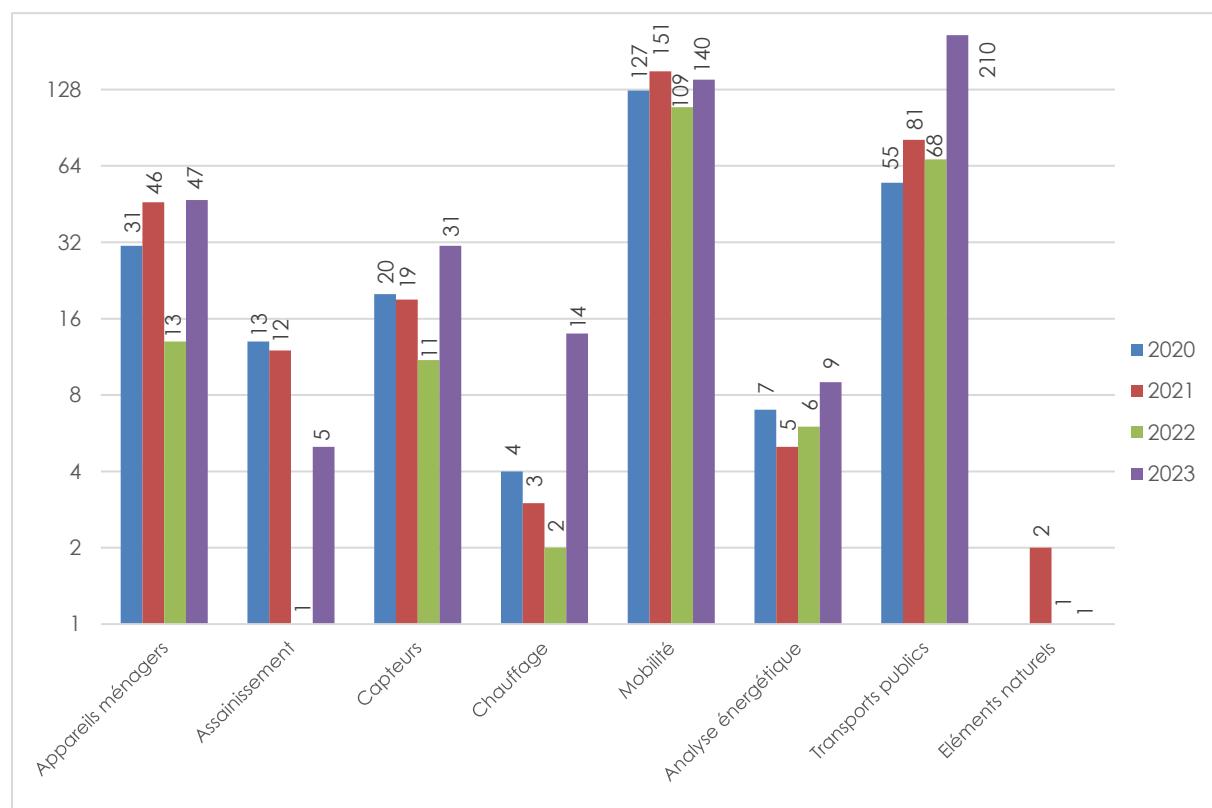
2023 afin de créer un nouveau compte doté d'un montant de Fr. 200'000.- permettant de couvrir les subventions en lien avec les assainissements des bâtiments des privés correspondant au Programme bâtiments de l'Etat de Vaud. 30 demandes ont pu être couvertes par le budget communal.

Subventions octroyées en 2023



La Commission du fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

- Appareils ménagers : 47
- Assainissements énergétiques : 5
- Capteurs photovoltaïques : 29
- Capteurs solaires thermiques : 2
- Chauffage : 14
- Mobilité : 140
- Analyse énergétique : 9
- Transports publics : 210
- Eléments naturels et paysagers : 1
- Formation : 0.



EPFL – SwissTech Convention Center – Unil

EPFL : Cours de transition écologique

Trois projets d'étudiantes et étudiants, dans le cadre d'un cours de niveau Master, ont été suivis. Ces projets ont porté sur la création d'une Maison de la durabilité (action 1.2.5), de la refonte du Fonds d'encouragement pour le développement durable (action 4.1.3), et d'une cartographie thermique des bâtiments (action 4.1.2).

Le premier projet s'est finalement intéressé au Pavillon Low Tech, en cours de construction sur le site du Pontet ; il a montré l'intérêt que revêtait ce lieu dans une démarche d'apprentissage de la durabilité.

Le second a interrogé la population quant à sa connaissance et utilisation du Fonds. Elle a révélé certains atouts et d'autres manquements et a fourni de la matière à la réflexion actuelle sur la refonte du Fonds.

Le dernier, quant à lui, a tenté de développer un outil prédictif de la consommation d'énergie d'un bâtiment en la corrélant à d'autres données. Il est prévu d'approfondir ces résultats.

SwissTech Convention Center

La collaboration initiée fin 2022 avec la déléguée durabilité du SwissTech Convention Center (STCC) a déjà permis d'engager le STCC sur des actions d'extinction des lumières et d'enrichir la réflexion sur la création d'une Charte communale pour des manifestations durables (action 1.4.9), en prenant appui sur ce qui existe au STCC.

Unil : Centre de compétences en durabilité

Des synergies sont en train d'être créées entre le Centre de compétences en durabilité (CCD) de l'Unil et la Section durabilité.

En 2023, cela s'est principalement traduit par plusieurs réunions pour le suivi, en tant qu'externe, de l'Assemblée de la transition. En miroir, le CCD s'est intéressé au développement du Plan climat d'Ecublens ; son regard critique a permis d'affiner sa qualité.

Unil : « VolteFace étudiant es »

VolteFace est une plateforme de recherche-action ancrée dans la durabilité forte, promouvant le partenariat entre des

actrices et acteurs du territoire (publics et privés), ainsi que le monde académique.

Deux projets de mémoire de Master préparés par la Section durabilité et salués par le CCD ont été pris par une étudiante et un étudiant, qui auront un à deux semestres pour réaliser leurs études.

Unipoly – Association écologiste EPFL-UNIL

De manière similaire, Unipoly et Ecublens souhaitent perméabiliser le territoire entre la partie dédiée aux Hautes Ecoles et le reste d'Ecublens, notamment en ce qui concerne les évènements. A cette fin, et conjointement avec le Service de la culture de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises de la Commune d'Ecublens, la Section durabilité a relayé des informations quant à des évènements en lien avec la durabilité et qui pouvaient intéresser la population d'Ecublens. Inversement, Unipoly a communiqué sur certains évènements que la Section durabilité a montés et qui pouvaient intéresser la population étudiante.

Marche bleue



Du 1^{er} au 22 avril 2023, des milliers de personnes ont marché de Genève à Berne pour sensibiliser aux enjeux climatiques et pour appeler à respecter l'Accord de Paris sur le climat. Ce mouvement citoyen est passé à Ecublens le 6 avril. Sur invitation de la Section durabilité, l'EPFL, le SwissTech et l'Unil ont conjointement organisé la réception de la Marche bleue à l'Amphipôle de l'Unil. La Ludothèque d'Ecublens a organisé plusieurs jeux lors de cet évènement.

Collaboration avec l'association Action Climat Ecublens

Festival de la transition

Fort du succès de la collaboration entre la Section durabilité et l'association Action Climat Ecublens sur l'évènement « Festival de la transition » de 2022, une nouvelle édition a été proposée à la population en juin 2023. Celle-ci avait pour thème la transition énergétique.

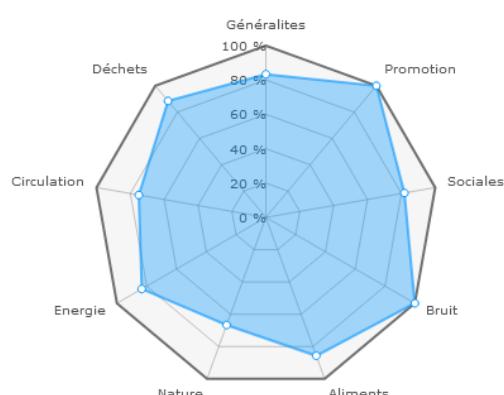


Le Plan climat a pu être présenté, tandis que la roulotte de la démarche participative de la « Plaine Evolue » questionnait la population quant à l'avenir du quartier.

L'évènement a été évalué grâce à l'outil d'analyse de la durabilité « Manifestation verte » ; il a obtenu une note de 85 %.

Evaluation « Manifestation verte » (état au 26.5.2023)

eco-points: 85%



Présentation publique du Plan climat

La Section durabilité et Action Climat ont organisé une présentation publique du Plan climat d'Ecublens et de la Stratégie climat et durabilité de l'EPFL, sorties en même temps. Cette soirée, le 31 mars 2023, a accueilli une trentaine de personnes. Après la présentation et la discussion, la soirée s'est poursuivie avec la projection du film Activist qui documente différentes actions à travers l'Europe en faveur de la durabilité.

Culture urbaine

Depuis avril 2023, la population peut faire la demande de cultiver sur le domaine public. La formule des permis de végétaliser implique la possibilité de fleurir les pieds des arbres, d'obtenir des bacs remplis de terre, ou de cultiver en pleine terre. En moins d'un an, 11 bacs pour de la culture de fruits et légumes ont été commandés et déposés à différents endroits de la ville.



Les quatre premiers bacs à Epenex

Canton

Outil d'évaluation de la durabilité

Le travail avait débuté en 2022 et a pris fin à l'été 2023. Il s'agissait principalement de mettre à jour l'outil Boussole 21, qui permet d'analyser 20 critères de durabilité dans les projets. L'implémentation de l'outil et de l'analyse de la durabilité se fait de façon progressive dans les services.

Rencontres Canton-Communes

Dans le cadre de sa stratégie climatique, l'Office cantonal de durabilité et de climat (OCDC) organise des rencontres bisannuelles avec les délégués énergie et durabilité des communes vaudoises. Ecublens a servi de ville hôte lors de la rencontre du

mois de juin, ce qui a permis de valoriser son Plan climat, ainsi que le nouvel aménagement de la place du Motty.

SDOL / PALM

Indicateurs climat-énergie

Dans le cadre de Région-Energie, au sein du SDOL, les délégués énergie et durabilité ont travaillé afin de choisir des indicateurs communs pour mesurer les progrès réalisés dans les thèmes du climat et de l'énergie grâce aux politiques publiques mises en œuvre. Une plateforme en ligne, accessible publiquement, est en cours de finalisation.

Plan de développement des réseaux thermiques au sein du PALM

Sous l'égide de la DGE-DIREN, entre janvier et juin 2023, la Section durabilité a travaillé avec les responsables énergie de plusieurs communes du PALM, ainsi qu'avec des représentants d'entreprises actives dans le secteur de l'énergie. L'objectif était d'informer sur les multiples projets de chauffage à distance (CAD) qui sont à l'étude au sein du périmètre compact du PALM, et d'élaborer ensemble une charte. Celle-ci décrit la façon de travailler ensemble et l'importance de développer des énergies renouvelables locales.

SIE SA

Eco-logement

Courant 2023, sous mandat d'Ecublens, SIE SA a mis en place plusieurs opérations éco-logement qui visent à accompagner les locataires dans la transition énergétique. Ces opérations ont été organisées conjointement avec les Communes de Chavannes-près-Renens et Renens.

L'opération d'octobre 2023 a touché 121 appartements, soit 73 % de ceux visés. Elle permettra d'économiser 6'648 kWh/an d'électricité, 89'266 kWh/an d'eau chaude sanitaire (ECS) et 2'777 m³/an d'eau.

Cycle de conférences pour les énergies renouvelables et locales

Avec les Communes de Crissier, Ecublens et Renens, SIE SA a organisé un cycle de conférences sur le thème des énergies renouvelables : les certificats énergétiques

CECB/CECB+, le solaire photovoltaïque et thermique et les pompes à chaleur.

Ma Commune et moi

« Ma Commune et moi » est un programme développé par Romande Energie SA qui vise à accompagner la population dans la réduction de son empreinte carbone. Pour ce faire, les trois thématiques les plus impactantes dans le bilan d'un ménage (65 % au total) sont analysées : l'habitat, la mobilité et l'alimentation. Les ménages participants bénéficient, pendant près de six mois, de trois rendez-vous avec des coaches. L'objectif est de réduire de 25 à 30 % l'impact global des foyers. Ecublens a collaboré avec St-Sulpice sur ce projet. 21 foyers d'Ecublens ont participé à ce programme.

Projets avec les écoles

Le processus de labellisation « Eco-School » est toujours en cours à l'école du Pontet. La Section durabilité a poursuivi sa collaboration et son soutien dans cette démarche.

Collaboration avec Newatts

Newatts est une coopérative solaire qui s'est créée en 2022 et qui vise à accélérer l'installation de photovoltaïque. Elle investit sur des toits mis à disposition, pose et gère les panneaux solaires.

Suite à un rapprochement avec la Section durabilité, une convention a été signée entre Newatts et la Ville pour la pose de panneaux sur un toit du site scolaire de la Coquerellaz. L'installation mise en service en octobre 2023, devrait produire environ 68 MWh/an, soit la consommation moyenne de ~20 ménages (pour 3'500 kWh/an par ménage).

Pollution lumineuse

Évènement « Earth Hour »

Pour la deuxième fois, Ecublens a participé à l'évènement mondial de sensibilisation organisé par le WWF : *Earth Hour*. Le samedi 25 mars 2023, le Temple du Motty a été éteint, comme des milliers d'autres bâtiments à travers plus de 190 pays dans le monde. Le SwissTech Convention Center, en

partenariat avec la Section durabilité, a éteint son bâtiment.

Cette action étant dorénavant pérennisée, elle sera reconduite chaque année.

Projet Perséides

Dans les nuits du 11-12 et 12-13 août 2023 s'est tenue la 5^e édition du projet Perséides, qui a pour but de sensibiliser à la pollution lumineuse et à la biodiversité nocturne en se réappropriant l'obscurité lors de la nuit des étoiles filantes.

La Ville d'Ecublens s'est associée aux autres communes du District et des alentours pour éteindre l'ensemble de l'éclairage public. Cet évènement a été coordonné avec le Service des travaux publics et de l'environnement, Section éclairage public, et SIE SA.

Vidéothèque partagée

Dans le cadre de sa participation à la plateforme de décarbonation des communes romandes, Ecublens a pris part à un projet novateur de vidéothèque partagée entre plusieurs communes. La plateforme, dont le pilote sera lancé en janvier 2024, vise à offrir aux communes engagées un catalogue de vidéos personnalisables sur les thèmes de l'énergie et de la durabilité. Une fois adaptées aux besoins de la Ville d'Ecublens, ces vidéos à caractère informatif seront valorisées dans la communication pour accompagner des prestations communales ou des événements.

Cité de l'énergie

La Ville d'Ecublens bénéficie, depuis 2015, de la labellisation « Cité de l'énergie », qui récompense son engagement en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, de la protection du climat, des énergies renouvelables et d'une mobilité durable. La collecte des données pour le réaudit 2024 a débuté auprès des Services communaux.

Planification de l'assainissement énergétique des bâtiments communaux

La Ville d'Ecublens a amorcé une planification ambitieuse de l'assainissement énergétique des bâtiments communaux. Sur la base de cette liste, une priorisation des projets de rénovation est en cours.

Cette démarche fait directement écho au Plan climat et à la volonté d'optimiser l'enveloppe des bâtiments et de les approvisionner exclusivement en chaleur et froid renouvelables d'ici à 2030.

Comptabilité énergétique

La comptabilité énergétique permet de connaître les consommations hebdomadaires des différents bâtiments communaux. Ce suivi permet d'identifier rapidement une anomalie et d'observer les tendances annuelles.

Solaire photovoltaïque

La Ville d'Ecublens équipe les toits de ses bâtiments avec des installations photovoltaïques. Ces installations sont soit la propriété de la Commune, soit d'entités extérieures (actuellement Newatts, SIE SA et SiL), à travers un système dit de *contracting*.

Pour les installations propres à la Ville, qui se répartissent entre le bâtiment Pluton au Pontet, l'APEMS du collège de la Coquerellaz, le collège Croset-Parc et le nouveau bâtiment de la place des sports du Croset, une production d'électricité de 102'672 kWh a été enregistrée en 2023.

SECTION « EVACUATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 2 bassins versants qui sont rattachés à deux STEP différentes :

- Bassin Vidy **Lausanne** (STEP de Vidy).
- Bassin Morges **ERM** (STEP de Morges).

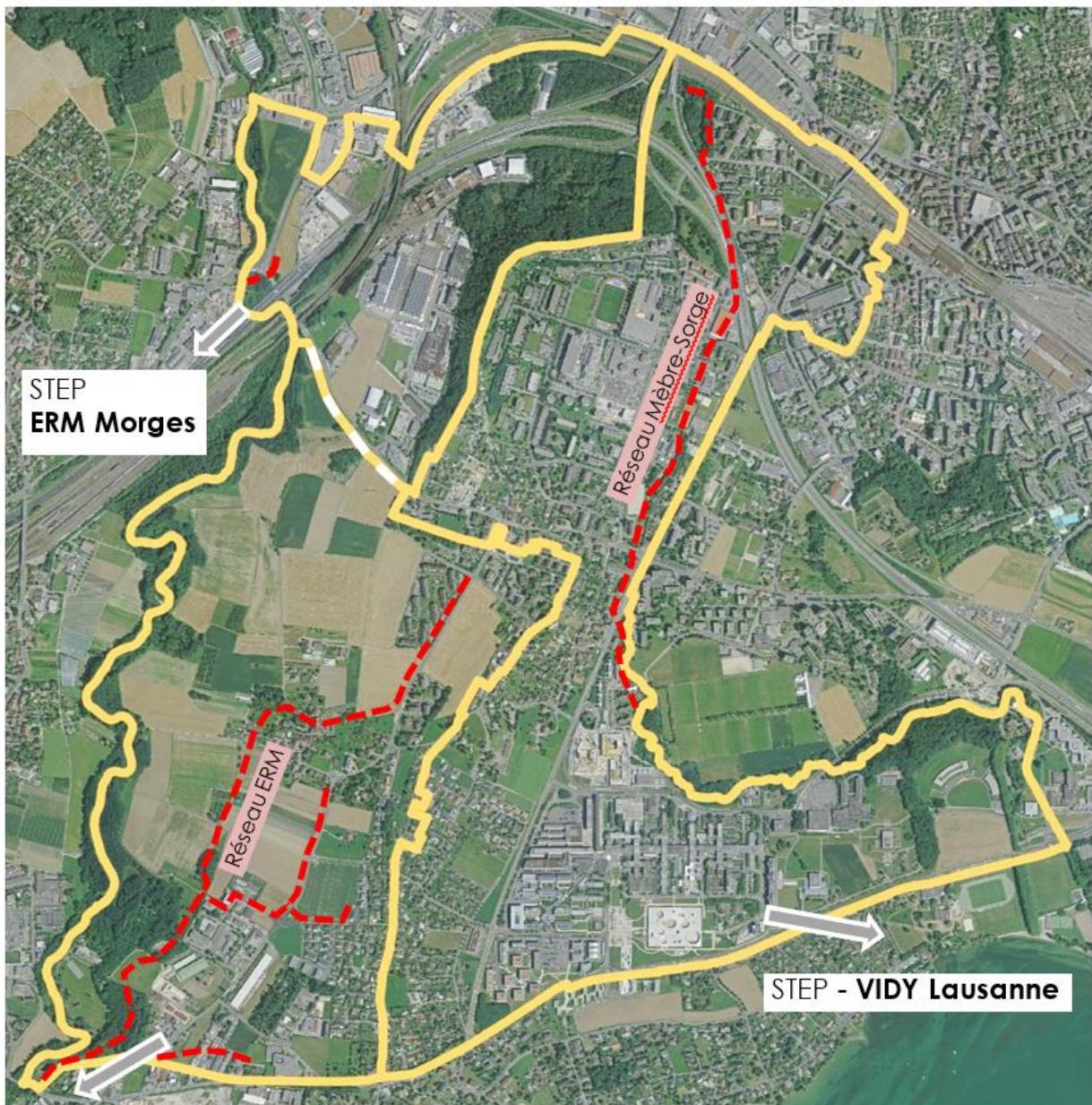
Descriptif des réseaux du PGEE

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux selon la répartition suivante :

Le réseau communal d'Ecublens, 58 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

Le réseau ERM Morges (association intercommunale), 3.8 km de collecteurs d'eaux usées.

Le réseau Mèbre-Sorge (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées.



STEP – ERM Morges

Représentation associations et ententes – Coordination intercommunale – Collaboration interservices

La section évacuation des eaux participe (ou est représentée) aux assemblées et séances suivantes :

- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP).
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM).
- Entente intercommunale Mèbre-Sorge (Mèbre-Sorge).

- Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne (PREE).
- Intercommunales de l'Ouest lausannois afin de planifier les travaux avec les gestionnaires communaux et les services industriels (Services du gaz et des eaux de Lausanne, SIE SA, Swisscom, etc.).
- Interservices (Service des travaux publics et de l'environnement, Service de l'urbanisme et Police de l'Ouest lausannois) afin de coordonner les travaux communaux.

Représentation du Maître de l'ouvrage

La section évacuation des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que Maître de l'ouvrage pour l'étude et la réalisation des projets suivants :

Veilloud

- Gainage d'un collecteur d'eaux usées.

En Verney – Fontannettes

- Etude pour le remplacement de la cunette d'eaux claires affaissée.

En Mapraz

- Etude pour la création de collecteurs EU/EC en commun avec le constructeur du plan de quartier.

Refuge

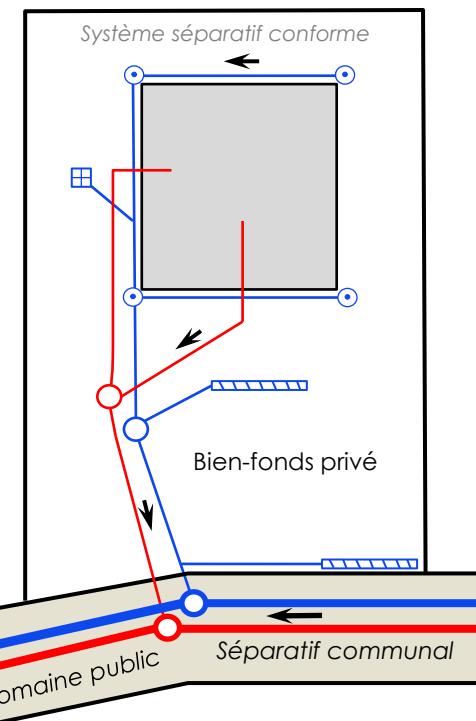
- Modification de l'écoulement des eaux claires.

Entretien et contrôle du réseau communal

- Campagne annuelle de curage et visionnage caméra des collecteurs EU/EC sur 9.3 km.
- Curage intensif (calcaire) suite aux visionnages caméra.
- Campagne annuelle de réfection des couvercles de regards et ouvrages d'évacuation des eaux.
- Analyse des relevés des sondes pour le contrôle des débits d'eau (zone Conforama), en collaboration avec l'ERM.
- Entretien des sacs de route (zone sud).

Contrôle du séparatif des biens-fonds privés

Contrôle du système séparatif des collecteurs privés pour les nouvelles et anciennes constructions.



Collecteurs communaux

- Eaux claires (pluviales)
- Eaux usées (sanitaires)

Collecteurs privés / ouvrages

- | | | | |
|-----|--------------|---|---------|
| —○— | Eaux claires | ○ | Chéneau |
| —●— | Eaux usées | — | Grille |

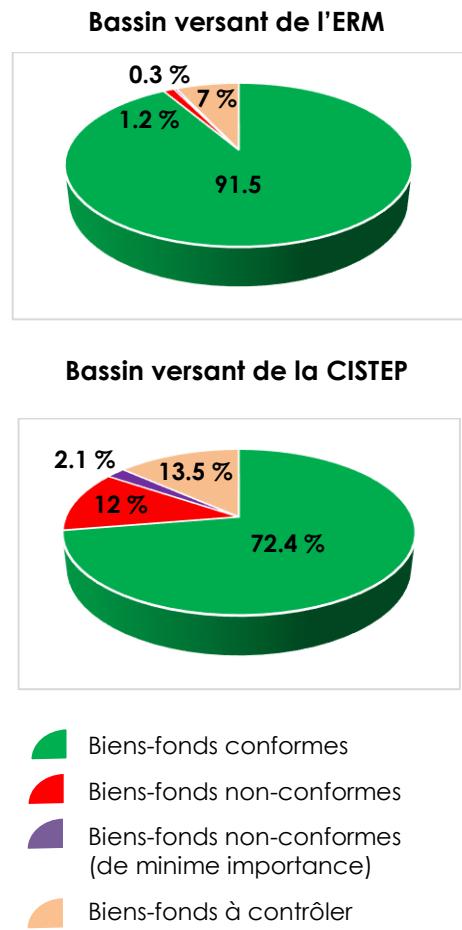
Contrôles réalisés par la section évacuation des eaux :

Nouveaux bâtiments	:	15
Anciens bâtiments	:	9
Mises en conformité	:	4
Sous-total	:	28 contrôles

Décompte des conformités :

Déclarés conformes	:	20
Déclarés non-conformes	:	4
Mises en conformité	:	4

Etat d'avancement du séparatif des biens-fonds privés



Suivi de chantier des nouvelles constructions sur les biens-fonds privés

- Vérification de la conformité des bassins de rétention/régulation réalisés sur les biens-fonds privés.
- Contrôle et suivi de l'exécution des travaux de pose de collecteurs. Validation de la conformité du système séparatif.
- Relevé des ouvrages et mise à jour sur la base informatique communale (PGEE/SIT).

Demandes d'extraits de plans de collecteurs, renseignements techniques

La section évacuation des eaux a traité 188 demandes d'extraits de plans de col-

lecteurs communaux et privés, via l'interface « Viageo » de partage de géo informations.

Les bureaux d'ingénieurs, bureaux d'architectes, entreprises de travaux de génie civil, paysagistes, ainsi que les gestionnaires de réseaux sont les principaux demandeurs.

Dossiers de mise à l'enquête-constructions

Le Service de l'urbanisme a transmis 44 dossiers de mise à l'enquête concernant des transformations ou nouvelles constructions.

La conformité des projets et le respect des lois et des directives en lien avec l'évacuation des eaux sont examinés et font l'objet d'un rapport. Les différentes taxes d'introduction sont calculées et les documents y relatifs joints au permis de construire.

Suivi et mise à jour du PGEE informatique

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Saisie des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.
- Poursuite du mandat attribué à un bureau d'ingénieurs hydrauliciens pour la mise à jour complète du PGEE (PGEE version 2). Les calculs de simulation des réseaux ont été finalisés durant l'année 2023.

SECTION « ADMINISTRATION DES SALLES ET MANIFESTATIONS »

La section est chargée de la gestion des locations de salles (conférences, gymnastique, piscine, musique, Grande salle, salle des combles de l'Auberge communale et réfectoires), de la coordination interservices lors de manifestations, de la planification de la surveillance des accès aux bâtiments communaux, de la gestion des accès électroniques, ainsi que de la sécurité des bâtiments communaux.

Locations des salles communales

La centralisation des opérations de location des salles (conférences, gymnastique, piscine) a permis d'optimiser la répartition des

salles mises à disposition des sociétés locales et associations, sans réduire les heures utiles d'entraînement. Les actions suivantes ont été entreprises :

- Contacts sporadiques avec les comités des sociétés locales.
- Planification plus détaillée et optimisation de l'occupation.
- Planification des réservations de salles par le biais du programme Citiloc.
- Centralisation de la gestion et de la distribution des clés.
- Un brevet est obligatoire pour chaque moniteur utilisant la piscine. Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité les vérifie et écrit aux sociétés afin d'obtenir les brevets à jour.

Gestion des salles

Au vu du nombre grandissant de locations de la Grande salle du Motty depuis sa réouverture en juin 2021, la procédure de location a été améliorée. Un rendez-vous obligatoire est fixé sur place entre le locataire et l'intendant, afin de l'informer du fonctionnement de la régie de scène, du nettoyage, de la gestion des déchets et des accès.

La Police du commerce de la PolOuest a renforcé sa procédure de validation pour les manifestations. Cela génère plus de demandes spécifiques de sa part.

Réservation des salles

Salles	2022	2023
Multifonctionnelle CSCE	251	224
Federer	175	148
Grande salle	132	123
Salle des combles	93	111
Salle des sociétés	27	61

Progression des locations dans le secteur privé pour la Grande salle du Motty :

2019 = 9 / 2022 = 46 / 2023 = 48

Cette dernière a été fermée de janvier 2020 à août 2021 lors de sa rénovation.

Gestion des manifestations

En 2023, 99 manifestations ont nécessité l'intervention de la section pour un total de 1'761 heures de travail, dont :

Manifestations communales (quelques exemples)

- Soirée des Mérites de la Municipalité.
- Mise de bois de feu.
- Fête interculturelle.
- Ecublens Plage.
- La plus grande leçon de gym.
- Fête nationale.
- Garden-party des nouveaux bourgeois d'Ecublens.
- Festival de la transition.
- Dégustation des vins de la Ville.
- Patinoire.
- 50 ans de la Bibliothèque communale.
- 40 ans des Mouflets.

Manifestations des sociétés locales et associations (quelques exemples)

- Cirkamania.
- Destiny.
- Open air cinéma.
- Chapishow.
- Pétanque de la Société de jeunesse.
- Fête de la musique.
- Finale de la coupe vaudoise de football.
- Graine de foot.

Ainsi que diverses manifestations privées pour lesquelles la section a apporté son soutien pour le prêt de matériel.

De par la diversité des manifestations (communales, sociétés, associations, privées), le degré d'implication peut varier avec toutefois les actions suivantes :

- Réception du formulaire de « Demande de prestations » concernant le matériel et les prestations.
- Contrôle de la demande et vérification de la disponibilité du matériel.
- Coordination entre les différents services communaux (STPE, SBED et éventuellement prestataires externes).

- Contrôle de l'application des exigences en matière de sécurité « protection incendie » émises par l'ECA.
- Réception du matériel et contrôle de son état.
- Etablissement d'un état des lieux (état du local ou de la place).

Gestion électronique des accès

- Programmation des clés en fonction des réservations.
- Gestion générale du système de gestion et contrôle des accès, des profils du système *Online*, du contrôle d'accès permettant l'ouverture des portes selon les activités culturelles et sportives au CSCE et salles de gymnastique, en dehors des horaires officiels.
- Suivi de la constante évolution du système d'accès sécurisé des bâtiments communaux.

Afin d'augmenter son niveau de sécurité, une mise à jour du système d'accès « Exos » pour les bâtiments communaux a été effectuée durant l'automne. D'autre part, une nouvelle interface sur le web permet de disposer de modules permettant d'y accéder en tout temps et en tout lieu.

Cette technologie, en perpétuelle évolution, permet la gestion du système de certains modules à distance, ce qui apporte une grande souplesse à l'utilisation.

Les bâtiments communaux sont équipés de :

- 86 accès système électronique *Online* (accès principaux des bâtiments et salles de conférence du CSCE).
- 133 accès système *Offline* (à l'intérieur des bâtiments).
- 11 bornes de mise à jour des droits d'accès (à l'intérieur des bâtiments et une à l'extérieur).

Surveillance/sécurité des bâtiments communaux et scolaires

Les mesures de sécurité s'étendent, selon les périodes, à la place François Silvant en plus du CSCE et des bâtiments scolaires.

Les tâches du Service sont les suivantes :

- Planification annuelle et ponctuelle des interventions avec la société de surveillance, en relation avec les événements des structures du CSCE.
- Organisation des rondes de surveillance des bâtiments scolaires durant les vacances.
- Analyse des rapports de surveillance.

*Michel Grandchamp,
Chef du Service des bâtiments,
évacuation des eaux et durabilité*



Culture

Jeunesse

Sports

Intégration

Eglises



Mme Sylvie Pittet Blanchette
Municipale

Mme Liliane Genolet
Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse,
des sports, de l'intégration et des églises



Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, auquel sont rattachés le Secteur jeunesse (Centre de jeunes et travailleur social de proximité), la Bibliothèque communale, la Ludothèque et la Déléguée à l'intégration était composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2023, pour un total de 14.78 EPT :

Administration :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 1 adjointe à 100 % (du 01.10.2023 au 31.12.2023).
- 1 assistante à 60 %.
- 2 collaboratrices administratives (une à 20 % et une à 50 % dès le 05.12.2023).
- 1 chargée de projet à 40 % (démarche participative).

Secteur jeunesse :

- 1 Délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes à 100 % (vacant depuis le 01.07.2023).
- 1 collaboratrice administrative à 20 %.
- 1 éducatrice-animateuse à 70 %.
- 1 éducateur-animateur à 70 % (vacant depuis le 01.09.2023).
- 2 animatrices socioculturelles à 75 % et 100 % (75 % en CDI et 25 % en CDD).
- 1 travailleur social de proximité à 80 %.

Bibliothèque :

- 1 bibliothécaire responsable à 90 %.
- 3 bibliothécaires (à 80 %, 70 % et 60 %).
- 1 aide bibliothécaire à 10 %.

Ludothèque :

- 2 ludothécaires à 65 %.

Intégration :

- 1 déléguée à l'intégration à 40 %.

Paroisse réformée :

- 2 organistes à 50 % selon normes EERV.
- 1 sacristain à 15 %.
- 1 concierge à 23 %.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Finances

- Préparation du budget et suivi des comptes.
- Contacts et collaboration avec les Autorités communales et cantonales, rédaction des demandes de subSIDes.
- Attribution des subventions aux différentes sociétés culturelles et sportives.
- Décisions quant aux subSIDes et dons versés aux privés, ainsi qu'aux sportifs d'élite.
- Gestion financière de la patinoire éphémère, ainsi que des manifestations organisées sur son site.
- Gestion financière d'Ecublens Plage, ainsi que des manifestations organisées sur son site.
- Gestion financière de projets participatifs.
- Gestion financière du Conseil des jeunes.

Administration

- Rédaction des rapports et propositions à la Municipalité, des préavis, ainsi que des projets de réponses au Conseil communal.
- Collaboration avec le comité de l'Union des sociétés locales (USL) pour tout ce qui a trait aux sociétés et associations d'Ecublens membres de l'USL.
- Elaboration du calendrier des manifestations.
- Gestion des relations entre la Commune et les sociétés et associations, ainsi que traitement de leurs demandes spécifiques.
- Participation aux assemblées des sociétés et associations.
- Collaboration étroite avec le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité pour la gestion des demandes de soutien (matériel et infrastructures) et pour la coordination des manifestations.
- Présence aux séances de comité d'Ecublens Animation.

- Gestion et supervision du projet Ecublens Plage.
- Supervision du Secteur jeunesse, de la Bibliothèque et de la Ludothèque, en collaboration avec les responsables d'entité.
- Soutien aux Délégués jeunesse et intégration en matière de gestion administrative.
- Collaboration avec la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIE-SEE), gestion des affaires courantes, développement de projets et soutien administratif.
- Contacts et collaboration avec l'EVAM, l'Association des bénévoles auprès des requérants d'asile d'Ecublens (ABRAE) et le Bureau cantonal pour l'intégration.
- Gestion administrative du personnel de la patinoire éphémère.
- Gestion administrative du personnel auxiliaire lors des manifestations que le Service organise.
- Participation aux activités des différentes églises.
- Gestion du journal communal « Ecublens Infos », en collaboration avec le comité de rédaction.
- Gestion des panneaux lumineux.
- Gestion de l'affichage F4.
- Gestion des bénévoles, en collaboration avec les responsables d'entité.
- Présence et représentation du Service aux vernissages, ainsi qu'à un grand nombre de manifestations sportives et culturelles dans la Commune.
- Participation à la Cellule de communication de la Ville (voir chapitre « Cellule de communication », page 23).

Opérationnel

- Organisation de diverses fêtes et manifestations culturelles et sportives (1^{er} août, concerts de cuivres et de jazz, chasse aux œufs, patinoire, etc.).
- Organisation de réceptions municipales (soirée de remise des mérites, apéritif offert à la population et réception des jeunes citoyens en collaboration avec le Conseil des jeunes).

- Prospection, promotion, encouragement et développement d'activités culturelles et sportives dans la Commune.
- Gestion et mise à disposition des abonnements et des billets d'institutions culturelles (Grange de Dorigny, Théâtre Kléber-Méleau, Théâtre de Beausobre et des Docks).
- Gestion et mise à disposition des abonnements du Lausanne Hockey Club et du Lausanne-Sport.
- Distribution des cartes « Cultissime » (passports culturels pour plusieurs institutions lausannoises) aux jeunes atteignant leur majorité.
- Conduite et participation à divers projets interservices.
- Conduite et gestion de projets intercommunaux.
- Participation aux rencontres des Délégués du sport.

ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

Apéritif à la population



C'est sous un soleil radieux mais une température fraîche que la collation à la population offerte par la Municipalité s'est déroulée le samedi 7 janvier sur la place François Silvant. Les nombreuses personnes présentes ont pu savourer une soupe aux légumes, ainsi que du vin chaud et du thé de Noël. Des salées au fromage et aux épinards ont complété ce menu et ont permis de réchauffer l'ambiance très conviviale.

Mérites de la Municipalité et de l'USL



Le lundi 30 janvier, les Mérites de la Municipalité ont été remis à :

- Mme Josiane Fleury, pour ses nombreuses années passées au sein du comité du Refuge d'Ecublens, dont de nombreuses comme Présidente.
- Mme Renate Genton, pour ses nombreuses années passées au sein du comité du Refuge d'Ecublens, dont de nombreuses comme Secrétaire.
- Laura, pour tout le travail accompli en tant que photographe et, notamment, pour avoir dernièrement signé l'affiche du dernier film de Gad Elmaleh.
- M. Kevin Diserens, pour avoir obtenu la médaille d'or en slalom avec 2 bouées à 55 km/h, corde à 10.75 m, dans la catégorie 35 ans et plus, lors des championnats d'Europe de ski nautique en Grèce.

La soirée a été agrémentée par les représentations organisées par l'Atelier de musiques actuelles de l'Ecole de musique d'Ecublens (EmusE).

Cette cérémonie est organisée en collaboration avec l'Union des sociétés locales.

Chasse aux œufs

Pour la deuxième chasse aux œufs, organisée le 5 avril, ce sont plus d'une cinquantaine de familles et près de 130 personnes qui ont pris part à l'événement. En tout, 450 œufs préparés et décorés par la Ferme des Huttins ont été cachés dans le parc de Mon Repos. Chaque participant s'est vu offrir un lapin en chocolat à l'issue de l'événement.



Fête des voisins

La cinquième édition de la Fête des voisins s'est déroulée le vendredi 2 juin, avec la participation d'une vingtaine de quartiers.

L'évènement est organisé par les habitants eux-mêmes, mais est soutenu par le Service. Ce sont donc une quinzaine de kits contenant des affiches, des ballons, des sacs poubelles, des sacs compostables, du jus de pomme, du vin de la Ville et des bâtonnets vaudois qui ont été remis aux organisateurs.

Le Théâtre Kléber-Méleau

C'est sous un ciel dégagé et une température agréable, que, le 15 juin, la Ville a reçu le spectacle « El Gringo » du Théâtre Kléber Méleau sur la place François Silvant.

Cette fable satyrique et burlesque a rencontré un vif succès et a captivé très rapidement petits et grands.



La Route Lyrique

Le soir du 28 juin, la Route Lyrique a fait escale à la place François Silvant et a emmené le public de la Ville d'Ecublens sur l'île surprenante de Tulipatan, une Opérette parodique et audacieuse. Le talent des comédiens, des danseurs, des chanteurs lyriques et des musiciens de l'Opéra de Lausanne a ravi les spectateurs.



Fête du 1^{er} août



Lors du 1^{er} août, un public nombreux est venu célébrer la Suisse à la place de fête du Pontet. Parmi les diverses animations, il y a eu un défilé de lampions que les enfants avaient fabriqués durant un atelier qui s'est déroulé l'après-midi-même, différents discours, un spectacle de lumières LED et le traditionnel feu patriotique.

Les divers stands de nourriture présents pour l'occasion, ainsi que les autres installations, ont pu compter sur les nombreux bénévoles issus des sociétés locales et sur la collaboration des exploitants d'Ecublens Plage qui ont permis à cette fête de se dérouler à la satisfaction de tous.

Groupe de coordination des Municipaux de la culture de l'Ouest lausannois

Ce groupe s'est réuni à 6 reprises pour discuter, entre autres, d'un agenda culturel commun, de la pérennisation de l'association Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois, mais surtout pour coordonner, en collaboration avec le SDOL et les urbanistes communaux, le Festival HyperOuest. L'association « Futur Ouest », créée à cette occasion, avait pour mission d'accompagner les mutations territoriales des Communes de l'Ouest lausannois en mobilisant les outils de l'urbanisme, de la culture et de l'événementiel pour renforcer la cohésion sociale et la compréhension des dynamiques urbaines. Mise sur pied pour fêter les 15 ans du District, du 27 avril au 7 mai 2023, cette manifestation a déployé 41 projets dans 26 lieux pour 16 concerts et 23 spectacles attirant quelque 18'000 spectateurs. Le point d'orgue à Ecublens s'est déroulé le 6 mai avec un spectacle créé dans l'enceinte de l'entreprise Thévenaz-Leduc SA qui a mis en scène artistes et ouvriers dans un décor de ferraille.

ACTIVITES SPORTIVES

La plus grande leçon de gym

C'est une quinzaine de personnes qui sont venues participer à la quatrième édition de « La plus grande leçon de gym », le dimanche 13 mai sur la place de fête du Pontet, sous l'égide de « La Suisse Bouge » et dans le cadre du « Duel intercommunal ».

Le but de ce Duel étant de comptabiliser le plus de minutes de mouvement pour sa Commune, les habitants d'Ecublens ont pu dénombrer des minutes de mouvement individuellement via l'application mise sur pied à cet effet durant tout le mois de mai.

Ecublens Plage

La troisième édition d'Ecublens Plage a pris ses quartiers sur la place de fête du Pontet dès la mi-mai jusqu'à la fin du mois de septembre.



Tout comme l'année passée, la population adulte a eu l'occasion de jouer à la pétanque, au ping-pong, de pratiquer la slackline et de profiter de la buvette « Chez Sorge », au bord de la rivière éponyme.

Les plus petits ont, quant à eux, pu profiter d'une piste de skimboard, de foot-billard, de croquet et d'un château gonflable.

La Fête de la musique a également été célébrée le 21 juin par l'Ecole de musique d'Ecublens (EmusE) pour qui une scène avait été montée à cette occasion.

Cette troisième édition a remporté un véritable succès. Elle a consolidé et renforcé l'idée que la population apprécie ces nouvelles activités sportives et récréatives.

Urban plogging

Le dimanche 3 septembre, c'est une quinzaine de personnes qui sont venues participer à la cinquième édition de l'*Urban plogging* à Ecublens, projet mis sur pied par l'association Urban training. Munis de gants et d'un sac poubelle, les participants ont pu faire leurs exercices tout en ramassant les déchets trouvés sur leur chemin.



Patinoire

La saison 2022/2023 s'est achevée sur un bilan très positif. La patinoire a pu profiter principalement aux plus jeunes durant les deux

mois d'ouverture et la buvette a connu un joli succès.

Cette animation reste particulièrement appréciée par la population. En effet, ce sont tout de même plus de 3'000 personnes qui ont profité de cette infrastructure.



Ecublens bouge

Ecublens bouge est un projet réalisé en partenariat avec l'association Urban training. Il réunit diverses activités sportives gratuites destinées à toute la population. Du mois de mai au mois de septembre ont été organisés des cours de :

- **Urban training**, tous les lundis soirs, lesquels ont offert à la population l'occasion de faire du fitness en plein air et en groupe, sous la direction de coaches sportifs. Chaque semaine, ce cours a été suivi par une quinzaine de participants.
- **Zumba**, tous les mercredis soirs, lesquels ont réuni en moyenne une quinzaine de personnes.
- **Yoga/Qi-Qong**, tous les lundis soirs dans le parc de Mon Repos, lesquels ont réuni une vingtaine de personnes.
- **Méditation**, tous les jeudis soirs dans le parc de Mon Repos, lesquels ont réuni une dizaine de personnes.
- **Marche active**, tous les derniers dimanches du mois, lesquels n'ont réuni que très peu de participants. Ce cours ne sera pas reconduit en 2024.

En plus de ces activités, il a été proposé d'autres disciplines telles que le « Cuisse-abdos-fessiers » (CAF) et le pilates, dans d'autres lieux de la Commune et également le dimanche.

Station BoxUp

La station située à la place des sports du Croset et qui contient du matériel de badminton, de football, de fitness, de basket ou encore des quilles de mökli, continue d'être un véritable succès. Elle a ainsi enregistré au total 800 utilisations, soit un peu moins que l'année dernière (1'052 utilisations en 2022).



OpenSunday

Pour la sixième édition, la Ville, en collaboration avec la Fondation IdéeSport, a mis en place des « OpenSunday ». Il s'agit d'un programme visant à faire bouger les enfants les dimanches après-midi d'hiver.

L'association pour personnes avec handicap « Procap Suisse » a également collaboré à ce projet, afin de promouvoir l'inclusion de tous les enfants.

Ces activités ont lieu le dimanche de 13 h 30 à 16 h 30 d'octobre à mars à la salle de gymnastique du collège Croset-Parc.

L'objectif est d'offrir aux filles et aux garçons de la 3P à la 8P (6 à 12 ans) un endroit pour se défouler et s'amuser entre amis le dimanche après-midi pendant les mois d'hiver, le tout gratuitement. L'encadrement du projet est assuré par deux adultes qualifiés et une équipe de jeunes coaches habitant la région, tous formés par la Fondation IdéeSport.

Diverses activités sportives et jeux ont été organisés. En plus du mouvement, l'objectif est aussi d'aborder la question de l'alimentation. De ce fait, un goûter composé de pommes, de pain et d'eau est offert en milieu d'après-midi.

L'OpenSunday Ecublens est également une plateforme à disposition des sociétés sportives locales qui souhaitent faire découvrir leurs activités aux enfants.

En 2023, ce sont, en moyenne, 27 enfants (55 % filles et 45 % garçons) qui ont participé à cette activité chaque semaine.

SUBVENTIONS A DES INSTITUTIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET EN LIEN AVEC LA JEUNESSE, L'INTEGRATION ET LES EGLISES

Les institutions suivantes ont bénéficié d'une subvention annuelle ou d'un don :

Culture

Subventions à des institutions culturelles :

- Association Encre et Plomb.
- Association vaudoise des Samaritains.
- Ecole de musique d'Ecublens (EmusE).
- Fondation pour l'enseignement de la musique.
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise.
- Galerie du Pressoir.
- Globlivres – Livres sans frontières.
- Les Docks.
- Musée Bolo.
- Pro Patria.
- Théâtre de Beausobre.
- Théâtre Kléber-Méléau.
- Théâtre La Grange de Dorigny.
- Université populaire de Lausanne.
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois.

Afin de répondre à un vœu de la Commission de gestion d'offrir des places pour des évènements culturels aux membres du personnel communal, des billets sont achetés aux Docks à Lausanne ainsi qu'au théâtre de Beausobre à Morges.

Le montant total des subventions octroyées à ces institutions culturelles s'est élevé à près de Fr. 370'000.-

Subventions aux sociétés culturelles membres de l'Union des sociétés locales :

- Abbaye des Patriotes.
- Amis du Four de Renges.

- Destiny.
- Echo des Campagnes.
- Jeunesse d'Ecublens.
- Lumen Canor.

Le montant total des subventions octroyées à ces sociétés s'est élevé à près de Fr. 7'500.-. A relever que Fr. 2'000.- sont versés à la faîtière, soit l'Union des sociétés locales.

Dons uniques à des associations culturelles :

Le montant total des dons uniques octroyés à des associations culturelles s'est élevé à près de Fr. 9'000.-.

Jeunesse

Subventions à des institutions et dons uniques en lien avec la jeunesse :

- Adosjob.
- Association Reiso (sous forme d'abonnement).
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois.
- Pro Juventute.

Le montant total des subventions octroyées à des institutions et des dons en lien avec la jeunesse s'est élevé à près de Fr. 2'000.-.

Sport

Subventions à des institutions sportives :

- Centre sportif de Malley (CSM).
- Lausanne Hockey Club (sous forme de 2 abonnements mis à disposition des Conseillers municipaux, voire des Chefs de service)
- Lausanne-Sport (sous forme de 2 abonnements).
- Urban Training.

Afin de répondre à un vœu de la Commission de gestion d'offrir des places pour des évènements sportifs aux employés de la Ville, des billets pour le Lausanne Hockey Club sont également proposés à l'ensemble du personnel communal.

Le montant total des subventions octroyées à ces institutions sportives s'est élevé à près de Fr. 310'000.-.

Subventions aux sociétés sportives membres de l'Union des sociétés locales :

- Association Bad pour tous.
- Association Billards Ouest lausannois Ecublens.
- Ecublens Falcons 3x3.
- FC Ecublens.
- FSG Actigym Ecublens.
- FSG Gym Hommes.
- Gymnastique des aînés.
- La Boule d'argent.
- Pétanque Le Motty.
- Rushteam Ecublens.
- Tennis-Club Ecublens.
- Tir sportif Chavannes-Ecublens.
- Taekwondo Ecublens.
- Twirling club.
- VBC Ecublens.

Le montant total des subventions octroyées à ces sociétés s'est élevé à plus de Fr. 33'500.-.

Dons uniques à des associations sportives :

Le montant total des dons uniques octroyés à des associations sportives s'est élevé à près de Fr. 9'500.-.

Aide au sport d'élite

En 2023, ce soutien a concerné six sportifs individuels et un club sportif pour un montant total de Fr. 7'000.-.

Eglises

- Conseil régional de la Chamberonne.
- Paroisse Chavannes-Epenex.
- Paroisse catholique romaine.
- Paroisse Ecublens-St-Sulpice.
- Paroisse lausannoise de langue allemande.
- Communauté israélite.

Le montant total des subventions octroyées aux églises s'est élevé à plus de Fr. 95'500.-.

INTEGRATION

Vie et collaboration du secteur intégration

Tous les projets développés sur le territoire communal s'inscrivent dans la ligne de la politique cantonale d'intégration et de prévention contre le racisme et reçoivent par conséquent un apport thématique et, pour certains, financier de la part du Canton de Vaud. Le projet pour la Semaine de lutte contre le racisme a, par ailleurs, reçu un soutien financier du Secrétariat d'Etat aux migrations de la Confédération.

La Conseillère municipale, la Cheffe de service et la Déléguée à l'intégration se tiennent au courant de l'évolution du domaine de l'intégration dans la région et participent à des rencontres et formations comme, par exemple, en 2023 :

- La conférence de la plateforme d'échanges pour les services spécialisés dans l'intégration en Suisse qui a eu lieu à Soleure le 5 septembre et a traité du sujet : « Précarité et migration – Absence de participation et exclusion ».
- Les Assises de l'intégration, organisées par la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI), qui ont eu lieu le 30 septembre à Vevey. Elles furent consacrées aux problématiques et aux enjeux du vieillissement des personnes issues de la migration.
- Présentation du Programme d'intégration cantonal PIC III, le 9 novembre au Palais de Rumine à Lausanne.

La Ville d'Ecublens a aussi accueilli la première rencontre entre les délégués à l'intégration et les Conseillers municipaux responsables de l'intégration des régions de l'Ouest lausannois et de la Côte. La rencontre a eu lieu le jeudi 4 mai.

Cours de français « Français en Jeu »

La Ville participe au financement des cours de français hebdomadaires dispensés gratuitement par l'association « Français en Jeu » dans toute la région de l'Ouest lausannois, en fonction du nombre de citoyens inscrits.

Les mercredis de 18 h 30 à 20 h 30, la Ville accueille un cours de niveau A2 dans les locaux du Centre socioculturel.

Cours « Apprendre l'école »

Tous les parents des élèves qui souhaitent améliorer leur niveau de français et comprendre le fonctionnement de l'école ont la possibilité de participer au cours de français « Apprendre l'école ». Il a lieu toute l'année, les jeudis à 9 h, au Centre socioculturel. Ces cours sont gratuits mais un prix de Fr. 40.- est demandé pour l'inscription.

Douze personnes ont participé à ces cours durant l'année 2023. A relever que les enseignants de français intensif des écoles ont aussi participé à un cours de « apprendre l'école ». Un accent particulier a été mis sur les activités extra scolaires et de nombreux parents ont inscrit leurs enfants à des activités culturelles ou sportives en 2023.

Cours de français « Piccolo voice » et « Parents voice »

Les cours de français gratuits « Piccolo voice », destinés aux enfants inscrits en première année à l'école d'Ecublens, ont lieu chaque année de mars à juin, durant 12 sessions. Le but du cours est de donner aux enfants les outils linguistiques et sociaux pour commencer leur scolarité dans les meilleures conditions possibles. Une collaboration avec l'association « Français en Jeu » permet également d'offrir un cours de français aux parents des enfants inscrits, le cours « Parents voice ». Ce cours sert aussi de porte d'entrée pour orienter les parents vers les cours de langue qui existent dans la région.

La session 2023 a affiché complet avec 31 enfants et 14 parents inscrits. Une animatrice, assistée par une maman bénévole, s'est occupée de la garde des enfants trop petits pour participer au cours. Ce service a permis à quatre mamans, qui n'avaient pas de solution de garde, de participer au cours « Parents voice ».

La nouvelle Doyenne des premières et deuxièmes primaires a rencontré l'équipe, ainsi que l'enseignante de français intensif des classes de première et deuxième Harmos. Elle a transmis aux participants des informations sur leur rôle et les objectifs à atteindre pour les enfants durant la première année scolaire.

Café contact – Espace femmes

Depuis avril 2022, la Déléguée à l'intégration et une équipe de quatre bénévoles ouvrent un café contact les mercredis matin au Centre socioculturel. Cet espace d'accueil, destiné en priorité aux femmes, permet aux bénéficiaires de se rencontrer, d'échanger en français et de partager les questions les plus diverses qui les occupent. Un matériel informatique permet aussi aux bénévoles d'accompagner les participantes dans des tâches administratives (courriers, réalisation de CV, inscription à différents cours, etc.).

Les participantes peuvent proposer des activités qu'elles souhaitent développer elles-mêmes durant les cafés contacts. Pendant l'année 2023, un atelier sur la gestion du temps, une création de découpage chinois, une présentation sur le développement cognitif de l'enfant ainsi que des ateliers de décoration de pâtisserie et de cuisine traditionnelle iranienne et algérienne ont été réalisés par les participantes.



Des thèmes peuvent aussi être proposés et des intervenants sont invités pour les développer. En 2023, les sujets suivants ont été traités :

- Prévention de l'endettement.
- Explication sur le système d'assurances maladie en Suisse.
- Présentation sur le développement du territoire bâti en Suisse.
- Création d'albums photos.
- Témoignage d'un parcours migratoire depuis le Kosovo.

Des associations sont aussi venues présenter leurs activités : l'association « Découvrir » pour la réinsertion des femmes formées ainsi que « Histoires de parents », qui proposent

un accompagnement psychologique à domicile pour les parents. Le pasteur et la diacre de la paroisse d'Ecublens/Saint Sulpice sont aussi venus parler de leurs activités.

Les bénévoles accompagnent les participantes dans la mesure de leurs connaissances et capacités et orientent les participantes qui nécessitent un accompagnement professionnel vers des organisations spécialisées (médecin, Centre social régional, Service des habitants, Centre social protestant).



Activité dans le cadre de la « Semaine d'actions contre le racisme »

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale du 21 mars, le Canton et les communes vaudoises ont organisé plusieurs activités au cours du mois de mars et, plus particulièrement, une « semaine d'actions contre le racisme ».



En 2023, la Ville s'est associée à la compagnie du Caméléon et à l'EPFL pour réaliser des performances de théâtre invisible sur le thème de la discrimination.

Pendant une journée, trois acteurs se sont immiscés « incognito » dans les espaces de pause de l'EPFL et devant les centres commerciaux d'Ecublens pour jouer des scènes de racisme ordinaire. Les scènes étaient fictives mais inspirées d'une publication des centres romands spécialisés dans l'accompagnement et le soutien aux personnes victimes de racisme.

Le but de l'activité était de s'approcher, d'une part, de la population pas encore sensibilisée aux questions de discrimination et, d'autre part, de les inviter à partager leur ressenti après les scènes et à échanger sur leurs expériences personnelles.

Plus de 150 prospectus sur le dispositif vaudois de consultations pour les personnes témoins ou victimes d'actes à caractère raciste ou discriminatoire ont été distribués à cette occasion et une vidéo a été réalisée pour pouvoir communiquer sur le projet. Elle peut être visionnée sur le site de la Commune : www.ecublens.ch/sacr.

Animations 1001 Histoires

L'animation « 1001 Histoires », mise en place avec l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM), propose des matinées de contes et histoires dans plus de 10 langues parlées par les communautés principales des communes du Canton pour favoriser l'éveil à la langue première et l'imaginaire des enfants en âge préscolaire.

Le but est de développer un vocabulaire dans la première langue et ainsi de préparer de bonnes bases pour l'apprentissage du français. Les animations permettent aussi d'échanger et de créer des liens entre les membres d'une communauté. Les activités se passent dans des lieux à fort passage et invitent à se familiariser avec les institutions culturelles et sociales comme la Bibliothèque ou le Centre socioculturel.

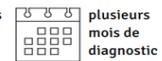
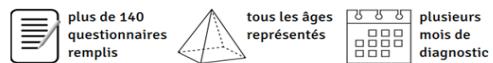


3 ateliers « 1001 Histoires » ont été mis sur pied durant toute l'année. Ce sont 263 parents et enfants qui ont assisté aux 30 animations en mandarin, lingala et albanais.

Démarche participative dans le quartier d'Epenex « Epenex Evolue »

RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

QUARTIER D'EPENEX



ECLAIRAGE PUBLIC

14%

Pour un meilleur éclairage dans certains espaces. Pour plus de confort et de sécurité.



ESPACE POUR LES CHIENS

22%

Pour un espace convivial, cloisonné, qui permet aux chiens d'être détachés et qui réduit les problèmes d'hygiène dans le parc.



ESPACE JEUX

52%

Pour des jeux accessibles à toute la famille, grands et petits.



MOBILIER URBAIN



Pour plus de bancs et de tables permettant de se réunir. Pour un petit kiosque.

POINT D'EAU



Pour plus de points d'eau dans le quartier. Pour l'installation de WC publics.

ESPACES VERTS



Pour développer les espaces verts. Pour plus d'ombre et d'arbres fruitiers. Pour une haie qui sépare le parking du parc.

La démarche participative dans le quartier d'Epenex, qui avait débuté à la fin de l'année 2020, s'est terminée en 2023. Les habitants ont continué à se rencontrer dans l'appartement du collège qui a été mis à leur disposition. Un loto a été organisé, un groupe de musique s'est réuni, des cours de thaï-chi et de méditation ont été réalisés.

La Fête des voisins a été gérée par les habitants dans le parc et les 5 bacs de légumes offerts par la Ville ont été cultivés assidument. Les pommiers ont donné des fruits pour la première fois en 2023.



Pour toute information sur le projet « Epenex Evolue » la page internet reste d'actualité : www.ecublens.ch/Epenex.

Démarche participative dans la Plaine du Croset « la Plaine Evolue »



Une deuxième démarche participative a débuté dans la Plaine du Croset. La phase de diagnostic a commencé au mois de mars avec le lancement d'un questionnaire en ligne et sur le terrain, développé par la Haute école d'ingénierie et de gestion HEIG-VD.

Une équipe constituée du personnel de la Commune et d'étudiants de la HEIG-VD ont sillonné le secteur avec une roulotte et des tablettes connectées pour proposer aux gens de donner leur avis. Des ateliers ont été organisés et plusieurs acteurs spécifiques de la Plaine du Croset ont été rencontrés, ainsi que le groupe de coordination du projet qui comprend quatre services de la Commune, ainsi que la Police de l'Ouest lausannois.

La démarche, axée sur la perception et le ressenti des habitants, travailleurs et visiteurs de la Plaine, visait à saisir l'atmosphère et les impressions du quotidien. Différents sujets ont été abordés, tels que la mobilité, les événements culturels, les espaces publics, la vie sociale, la végétalisation, les loisirs et bien d'autres.

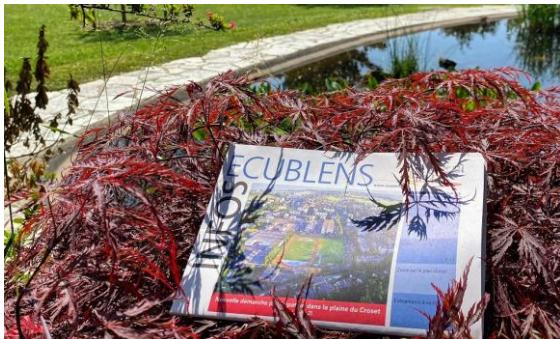
La phase de diagnostic a pris fin en novembre. Plus de 600 personnes ont contribué aux résultats en s'approchant de la roulotte itinérante, en répondant à l'enquête en ligne, en participant aux ateliers, en rencontrant des étudiants ou tout simplement en écrivant un e-mail.



Pour toute information sur le projet, vous pouvez consulter : www.ecublens.ch/la-plaine.

SUPPORTS D'INFORMATIONS COMMUNAUX

Journal communal « Ecublens Infos »



Depuis 2014, le journal paraît tous les deux mois, soit 6 fois par année. Il est tiré à plus de 7'000 exemplaires et distribué gratuitement :

- Dans toutes les boîtes à lettres des habitants de la Commune.
- Aux guichets de l'administration communale (présentoirs) et dans les structures du CSCE.
- Dans les caissettes qui se trouvent dans le hall d'entrée du CSCE et dans l'entrée principale du Centre commercial.
- Aux nouveaux habitants, via les porte-documents de bienvenue.
- Aux cabinets médicaux, aux restaurants et d'autres institutions, sur demande.

- Au personnel communal retraité et à d'autres particuliers, sur demande.

Affichage culturel

Le système mis en place offre la possibilité aux sociétés locales et aux services communaux de faire connaître à la population les dates de leurs manifestations et diverses informations importantes. Ils peuvent demander la pose de leurs affiches (format F4) sur un des 3 réseaux, lesquels totalisent 17 panneaux mis à leur disposition, selon les disponibilités.

Une trentaine de manifestations ont été annoncées sous cette forme en 2023.



Panneaux lumineux

Ce sont un peu plus de 200 annonces de manifestations ou informations générales qui ont été diffusées en 2023 sur les cinq panneaux communaux.



Secteur jeunesse d'Ecublens



MISSIONS DU SECTEUR JEUNESSE

Mission générale

- Offrir à la jeunesse divers lieux de rencontre et de loisirs, les accompagner et les soutenir dans leur transition vers l'âge adulte tout en favorisant le vivre ensemble.
- Promouvoir la politique de la jeunesse.
- Coordonner l'ensemble des actions destinées à la jeunesse.
- Développer des actions pour et avec les jeunes.
- Collaborer avec les diverses institutions et partenaires du réseau sur le plan local, régional et cantonal.
- Encourager la participation citoyenne des jeunes et le dialogue intergénérationnel.
- Apporter un soutien éducatif dans les situations qui le demandent.
- Collaborer avec les services communaux et cantonaux dans les projets.

FONCTIONNEMENT DU SECTEUR JEUNESSE

Heures d'ouverture du Centre de jeunes

Mardi	12 h 30 – 13 h 30 15 h 30 – 19 h 00
Mercredi	15 h 30 – 19 h 00
Jeudi	12 h 30 – 13 h 30 15 h 30 – 19 h 00
Vendredi	12 h 30 – 13 h 30 15 h 30 – 21 h 00
Samedi	15 h 30 – 21 h 00

En fonction du changement du personnel et des maladies (voir ci-dessous), l'ouverture du Centre de jeunes a parfois dû être

réduite à trois jours d'exploitation par semaine, à savoir les mercredis, vendredis et samedis, soit les jours les plus fréquentés.

Personnel

L'équipe du Secteur jeunesse est composée d'un Délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes, d'une collaboratrice administrative, de deux animatrices socioculturelles, d'une éducatrice-animateuse, d'un éducateur-animateur et d'un travailleur social de proximité, ce qui représente 4,9 EPT. Ceux-ci ont été secondés durant l'année par deux civilistes à 100 % (de janvier à mi-juillet et de septembre à décembre).

L'année 2023 a été marquée par le départ, au 30 juin, du Délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes. Ce changement était l'occasion pour le Service et les travailleurs sociaux de réfléchir et repenser en commun le fonctionnement du Secteur jeunesse. Il a ainsi été décidé de séparer la responsabilité du Centre de jeunes de la « Délégation jeunesse ». Une analyse est également venue appuyer ces réflexions, entraînant ainsi un remodèlement des postes. A terme, l'équipe du Secteur jeunesse se composera d'un Délégué jeunesse à 80 %, de 2 animateurs co-référents à 80-85 %, de 2 animateurs socioculturels à 70 et 75 % et d'une collaboratrice administrative à 20 %.

Des intervenants extérieurs ont, par ailleurs, été engagés ponctuellement sur des projets artistiques et culturels (rap, dj, etc.).

DELEGATION JEUNESSE – RESPONSABILITE DU CENTRE DE JEUNES

Avec l'absence maladie, puis le départ du Délégué jeunesse, le travail et les projets de ce dernier, notamment d'accompagnement du Conseil des jeunes, ont été repris, dans la mesure du possible, par le travailleur social de proximité (voir chapitre y relatif). Quant à la responsabilité du Centre de jeunes, elle a été assumée par la Cheffe de service avec l'appui d'une des animatrices socioculturelles, laquelle a vu son taux d'activités augmenter de 75 % à 100 % durant cette année.

ANIMATION SOCIOCULTURELLE

L'équipe du Centre de jeunes a pu élaborer de nombreux projets. La mise en place d'une programmation d'activités annuelles sur la base de thématiques quadrimestrielles a permis de développer des activités qui accompagnent au mieux les jeunes dans leur chemin vers l'âge adulte.

Les quadrimestres avaient des thématiques très actuelles et qui concernent directement les jeunes :

- Comment trouver sa voie professionnelle ?
- Ecublens d'aujourd'hui et de demain...
- C'est quoi être adolescent en 2023 ?

Ces thématiques ont contribué à la création des diverses activités durant l'année, telles que :

- Des projections de films.
- Des débats.
- Des activités créatrices.
- Des groupes de discussion.

Elles ont également permis de développer des collaborations, avec différents intervenants. Par exemple avec le Délégué au plan climat et à la durabilité de la Ville ou encore avec une psychologue conseillère en orientation.

Ce nouveau fonctionnement a également laissé une grande place aux activités régulières mises en place au Centre et qui n'ont pas systématiquement un lien avec les thématiques, par exemple :

- Des après-midi jeux de société.
- Divers tournois de baby-foot, ping-pong, jeux vidéo, etc.
- De nombreux ateliers de cuisine.

Par ailleurs, l'équipe d'animation est également présente pour les jeunes. Elle leur fournit un lieu d'écoute, d'aide, de soutien, de conseils et d'orientation par rapport aux di-

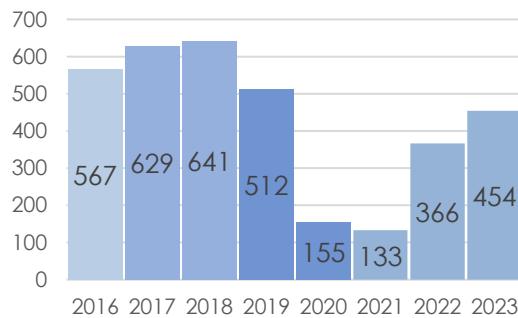
verses situations que les jeunes peuvent rencontrer durant leur parcours scolaire, professionnel et privé.

ACCUEIL LIBRE

Statistiques de fréquentation

La fréquentation du Centre s'est élevée à 454 jeunes contre 366 jeunes en 2022. La reprise continue et les chiffres atteignent bientôt ceux de l'année 2019.

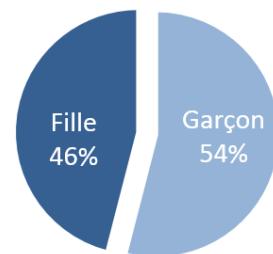
Evolution annuelle



Ce sont en moyenne 24 jeunes par jour qui ont fréquenté le Centre avec une affluence souvent plus marquée les vendredis et samedis.

La représentation filles (46 %) – garçons (54 %) s'équilibre, avec toutefois une légère majorité de garçons.

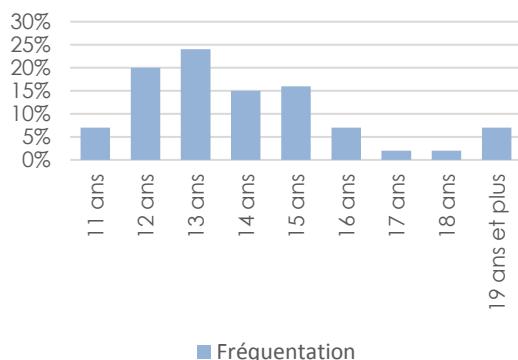
Répartition par genre



Les tranches des 12-14 ans ont augmenté de plus du double.

Celles des 14 ans et des 17-18 ans ont par contre diminué de plus de la moitié.

Répartition par âge



TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITE

Le travailleur social de proximité (TSP) a continué son travail de terrain auprès des jeunes sur l'espace public et s'est investi dans la mise en place de la nouvelle démarche participative « La Plaine Evolue », portée par la Déléguée à l'intégration (voir chapitre « Intégration »). Il a également géré l'organisation du service à la population « Coup d'pouce », coordonné l'engagement de nouveaux jeunes livreurs pour le projet de livraisons « Ecubike », assuré l'ouverture des salles de sport pour les jeunes et accompagné le Conseil des jeunes d'Eculbœuf, en l'absence du Délégué jeunesse.

Suivis individuels des jeunes

Cette année, le TSP a effectué moins de suivis individuels que les années précédentes. En l'absence du Délégué jeunesse, il a dû assurer une présence plus régulière auprès de l'équipe d'animation, comblant parfois le manque de ressources au deuxième semestre.

Le TSP s'est également efforcé de recréer le lien avec la nouvelle génération de jeunes adolescents présents sur l'espace public.

Il a ainsi accompagné une dizaine de jeunes en collaborant activement avec ses collègues. La tranche d'âge représentée va de 12 à 21 ans. Les différents jeunes suivis ont ainsi pu bénéficier d'un soutien lié, entre autres, à l'orientation et à l'insertion professionnelle et sociale. Le TSP les a également orientés vers les structures de soutien disponibles dans des situations difficiles liées à des problèmes financiers, scolaires, familiaux et à des difficultés administratives et judiciaires.

Le TSP et ses collègues ont également accentué leur collaboration avec l'éducateur en milieu scolaire et le conseiller école-famille afin de pouvoir coordonner leurs efforts dans le soutien aux jeunes élèves en difficultés et dans la recherche de solutions à des problématiques scolaires. Cette collaboration permet un meilleur suivi dans les situations délicates qui prennent naissance dans le cadre scolaire et qui se poursuivent souvent après la scolarité obligatoire.

Les suivis individuels ont montré que de nombreux jeunes souffraient d'une certaine fragilité psychologique et qu'il est difficile pour eux de trouver un soutien thérapeutique adéquat et accessible rapidement. Le TSP a également observé que les jeunes adultes éprouvent de grandes difficultés à gérer leurs nouvelles responsabilités financières et administratives et qu'il est difficile pour eux d'atteindre l'autonomie dont ils souhaitent bénéficier.

Projets participatifs « Epenex Evolue » et « La Plaine Evolue »

En début d'année, le TSP a encore finalisé quelques projets dans le cadre de la démarche participative initiée dans le quartier d'Epenex. Un projet de structures de street workout en collaboration avec les jeunes du quartier et le Service des travaux publics et de l'environnement a été élaboré.



Pour répondre au souhait des jeunes d'embellir l'espace qu'ils fréquentent assidûment aux abords du collège, le TSP a organisé la création d'une fresque sur le mur de la salle de gymnastique attenante. Après avoir finalisé le croquis tel qu'ils l'imaginaient, de nombreux jeunes ont ainsi pu

participer activement à sa création et apprendre à manier une bombe de peinture sous la supervision d'un artiste confirmé.

Dès le printemps, le TSP s'est investi dans la mise en œuvre stratégique de la nouvelle démarche participative dédiée aux quartiers de la Plaine du Croset, en collaboration avec les membres du groupe de coordination.

Participant aux focus-groups organisés dans le cadre de la démarche, il a assuré une présence régulière sur l'espace public pour faire remplir des questionnaires aux habitants et utilisateurs de la plaine, dans ce qui a constitué la phase de diagnostic de la démarche.

Espace public – Actions et préventions

Arpentant régulièrement les espaces publics pour aller à la rencontre des jeunes, le TSP aborde avec eux les problématiques liées au « littering » et autres nuisances, à la relation avec le voisinage, aux comportements à risques, notamment l'utilisation de puffs, ou encore aux actions des forces de police.

Par sa présence, le TSP a pu nouer des liens forts avec les jeunes et les habitants. Il s'est efforcé de les soutenir dans leurs démarches socio-professionnelles et d'être à l'écoute de leurs souhaits et revendications.

Comme le TSP l'observe depuis plusieurs années déjà, les jeunes se sentent souvent peu considérés et peu entendus. Ils ont encore beaucoup de difficultés à se projeter vers l'avenir et leur confiance envers les institutions semble se dégrader de plus en plus.

Enfin, le TSP a continué sa coopération régulière avec la Police de proximité pour essayer d'anticiper les incivilités, par exemple durant la période de la fête d'Halloween, et mettre en place des conciliations extra-judiciaires dans les cas de dommages à la propriété.

Service « Coup d'pouce »

Le nombre de jeunes inscrits à la plateforme ne cesse d'augmenter et a atteint 21. Ceci traduit clairement le fort besoin qu'ont les jeunes de 14 à 17 ans de trouver des petites

sources de revenus leur permettant de jouir d'une certaine autonomie financière.

Ces missions leur font également prendre conscience de leurs qualités, de leur potentiel, et développent leur autonomie tout en favorisant la création de liens intergénérationnels.

Toutefois, le service n'a été sollicité que 3 fois cette année et le TSP réfléchit déjà à des stratégies permettant de développer ce service et augmenter considérablement le nombre de missions qu'il peut proposer aux jeunes dans l'année à venir.

Jeu de société Ciao.ch

Le jeu de société Ciao.ch, créé en 2022 et ayant pour but de faire connaître les ressources proposées par le site Ciao.ch, a encore reçu un accueil très positif, autant auprès des jeunes que des travailleurs sociaux et a déjà été utilisé à de nombreuses reprises avec des jeunes d'Ecublens. Les discussions qu'il génère sont extrêmement constructives et son apport éducatif est indéniable.

Projet « Zéro seuil d'accès » de l'Ouest lausannois

Le TSP a siégé à 5 reprises à la commission « zéro seuil d'accès » et a collaboré étroitement avec ses membres à la résolution de situations difficiles vécues par des jeunes de l'Ouest lausannois (0 pour Ecublens).

Pour rappel, cette commission a pour but de trouver des solutions pour les quelque 10 % de jeunes qui « disparaissent des radars », qui ne trouvent pas de solution d'insertion professionnelle, ou alors qui ne font pas appel aux structures et à l'appui dont ils pourraient bénéficier (voir rapport Plate-forme jeunesse à la page 172).

ACTIVITES ET PROJETS 2023

L'année 2023 a été rythmée par trois grandes thématiques qui ont dicté de nombreuses activités durant l'accueil libre ou encore en dehors du Centre de jeunes.

Musique et chants

- Des soirées karaoké.
- Divers Blind test sur l'accueil libre.

- Des sessions rap avec une alternance de deux semaines.
- Plusieurs ateliers de mixage.

Cuisine

Comme chaque année, l'équipe a réalisé des repas avec l'aide des jeunes chaque vendredi et samedi. Ces repas sont toujours des moments conviviaux, que cela soit lors des préparatifs ou à table tous ensemble.

L'équipe d'animation a également réalisé un maximum de goûters « maison » avec ou sans l'aide des jeunes, comme des biscuits, des gâteaux, des glaces, etc. Chaque premier mercredi du mois, un atelier « fait maison » est mis en place. L'occasion pour les jeunes de réaliser une recette de A à Z et de pouvoir la déguster sur place ou l'emporter chez soi.

Une première édition de « Top Chef » a vu le jour au Centre de jeunes en 2023. Le principe est un concours de cuisine par groupe. Les jeunes doivent choisir le menu, aller faire les courses en respectant le budget et réaliser le repas. Par la suite, les animateurs et les autres jeunes donnent des notes au groupe par rapport à des critères prédéfinis.

Prévention – Citoyenneté

- La soirée des jeunes citoyens en collaboration avec le Conseil des jeunes.
- Participation à la journée « Coup de bâton ».
- Participation à la Fête interculturelle.
- Atelier avec une psychologue conseillère en orientation, lequel a permis de nombreux échanges de questions sur la transition école et travail ou études.
- Ateliers « Vert l'avenir » en collaboration avec le Délégué au plan climat et à la durabilité de la Ville, lesquels ont permis aux jeunes de réaliser des cosmétiques maison, de faire des recettes durables et de l'*Upcycling* d'habits. Les jeunes ont pu prendre conscience qu'il est possible de créer de manière durable et écologique.
- Une soirée débat qui a eu lieu chaque mois en lien avec la thématique, l'actualité ou encore avec des sujets demandés par les jeunes.

- Une journée « Tour du monde ». Les jeunes ont pu découvrir le pays de l'Inde avec de nombreuses activités, une démonstration de danse et un très bon repas typique.



Expressions artistiques et créatives, bricolage

- Des ateliers de peinture.
- Un atelier de linogravure.
- Plusieurs ateliers couture afin de réaliser des créations pour les jeunes ou pour le Centre.
- Les ateliers « Méli-Mélo », qui regroupent plusieurs activités créatives, comme la création de bougies, du slime, des décorations de pots de fleurs, des créations en argile, etc.

Sports

Mercredis sportifs à la Coquerellaz

Outil indispensable pour promouvoir la pratique du sport, sensibiliser les jeunes aux enjeux de la santé et créer un lien fort avec eux, l'ouverture hebdomadaire de la salle de gymnastique de la Coquerellaz les mercredis après-midi a continué à attirer les jeunes.

En moyenne, une douzaine de jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont venus régulièrement s'adonner à des pratiques sportives diverses et évacuer leur stress sous la surveillance du TSP. Cette année, le TSP a décidé de mettre en place des initiations à la boxe et au MMA afin de répondre à la volonté croissante des jeunes de pratiquer ces sports de combat qu'ils peuvent ainsi découvrir dans un univers sécurisant.

Le TSP a également noué des liens avec les créateurs de l'équipe de basket Ecubliens

Falcons 3x3 et proposé aux jeunes une sortie à Vidy pour admirer les stars du FIBA World Tour 3x3.

Jeux, loisirs et divertissements

- La soirée Bubble Foot – fondue sur la patinoire.
- Des soirées loto.
- Une soirée cinéma organisée chaque premier vendredi du mois par rapport à la thématique ou des envies des jeunes.
- Divers tournois de jeux vidéos, de baby-foot ou encore de mini olympiades.
- De nombreuses sorties, par exemple : au tobogganage de Leysin, un Escape Game, un après-midi accrobranche à Aigle, une soirée au bowling « Miami » suivie d'une pizza, et plein d'autres.



- Une soirée « Boum de fin d'année » avant les grandes vacances d'été.

Autres

- Participation à la « Culture urbaine » avec 3 bacs de jardin à disposition autour de la terrasse du Centre.
- Réalisation d'un groupe de parole avec les jeunes pour partager sur plusieurs sujets problématiques ou qui leur tiennent à cœur.
- Visite et découverte du Four de Renges.



Groupe coordination J-Ouest

Dans le cadre du groupe coordination jeunesse de l'Ouest lausannois, le TSP a organisé, en collaboration avec ses collègues des communes voisines, le tournoi annuel de futsal qui a attiré de nombreux jeunes au collège de La Planta à Chavannes-près-Renens, durant les relâches de février.

Il a également participé au tournoi de e-sport proposé par la Maison de quartier de la Bourdonnette, dans le cadre d'une collaboration étendue du groupe de coordination avec le centre géré par la FASL. Il y a emmené une équipe de jeunes écublanois qui ont fièrement atteint la deuxième place du tournoi.

Le groupe de coordination a également permis à ses acteurs de se réunir pour aborder différents sujets d'actualité liés aux jeunes comme la prévention effectuée par la PolOuest en milieu scolaire. Ils se sont également penchés sur le développement de la plateforme en mettant en place plusieurs groupes de travail portant sur les outils de communication à l'attention des jeunes, entre autres.

BILAN

Année de réflexions et de transition au niveau opérationnel pour le secteur jeunesse avec une refonte de l'organigramme et le projet de séparer la « délégation jeunesse » de la « responsabilité du Centre de jeunes », que les conclusions de l'analyse du Service sont venues appuyer. Ce sont un poste de Délégué jeunesse à 80 % ainsi que deux postes à 80-85 % d'animateurs co-référents

qui ont été créés, ces derniers assumant la responsabilité du Centre de jeunes.

Quant aux jeunes, l'on peut globalement faire le même constat que l'année dernière, à savoir qu'ils sont dans une attitude attentiste et consumériste. Il est difficile, même pour les professionnels de l'animation socioculturelle, de les motiver à être acteur et à réaliser des projets qui les intéressent. Ceci étant, en termes de fréquentation et malgré un 1^{er} semestre en demi-teinte, l'on constate au global sur l'année une bonne fréquentation de la structure, même si l'on n'atteint pas encore les chiffres d'avant pandémie.

Liliane Genolet, Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises



Bibliothèque communale d'Ecublens



MISSIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

- Espace de culture et de loisirs neutre et ouvert à tous.
- Accès gratuit et sans obligation d'inscription à la consultation de documents et aux animations.
- Gratuité de l'emprunt physique ou numérique.
- Promotion de la culture grâce à des animations pour tous les groupes d'âge (expositions, spectacles, contes, ateliers, conférences, etc.).
- Mise à disposition d'ouvrages variés en genres et en niveaux de difficulté.
- Favorisation du développement personnel.
- Contribution à la formation initiale ou continue.

- Mise à disposition d'un espace d'étude et de lecture adapté.
- Accès à des supports d'information et de loisirs variés : livres, cd, dvd, livres audio, e-books.
- Offre de documents actualisée en permanence.

Statistiques

	2022	2023
Livres en stock	19'944	21'872
Livres prêtés	60'950	65'864
E-books prêtés	1'047	1'030
Achats	2'233	2'971
Lecteurs actifs	2'201	2'137
Nouvelles inscriptions	553	418
Lecteurs inscrits à E-Bibliomedia	421	499

FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture

Lundi	15 h 00 - 19 h 00
Mardi	15 h 00 - 19 h 00
Mercredi	14 h 00 - 19 h 00
Jeudi	15 h 00 - 19 h 00
Vendredi	15 h 00 - 19 h 00
Samedi	09 h 00 - 12 h 00
TOTAL	24 heures par semaine

La Bibliothèque est ouverte 46 semaines par année. Elle ferme ses portes quatre semaines de mi-juillet à mi-août, ainsi que les deux semaines des vacances scolaires d'hiver.

Personnel

L'équipe de la Bibliothèque est composée d'une responsable de bibliothèque et de trois bibliothécaires, ce qui représente 3 EPT. Une auxiliaire à 10 % complète l'équipe et seconde la ou le bibliothécaire travaillant le samedi matin.

Les travaux de protection des documents ont été effectués par les bénévoles durant environ 350 heures.

Elles ont été rejoints par une nouvelle recrue portant à 4 le nombre de bénévoles de la bibliothèque.

ACTIVITES

Activités récurrentes

L'heure du conte

Assurée par des conteurs professionnels, l'heure du conte est offerte une fois par mois aux enfants en âge de scolarité.



556 auditeurs attentifs ont participé aux dix conteries du mercredi, soit une moyenne de 56 paires d'oreilles.

Bébé lit

Au vu du succès grandissant de ce projet visant à sensibiliser les jeunes parents à l'importance du dialogue avec leur (très) jeune enfant, il a été décidé de doubler ces animations à raison de 2 fois par mois.

Les enfants dès la naissance jusqu'à leur entrée à l'école viennent partager un moment autour des histoires avec leur(s) accompagnant(s).



223 tout-petits et 167 adultes ont profité de cette ouverture dédiée, soit une moyenne de 25 personnes par fois.

A noter que certaines crèches de la commune et des environs profitent avec plaisir de cette ouverture spéciale.

Brico-livre

Atelier de bricolage thématique mettant en valeur le fonds, Brico-livre a été proposé pendant les vacances scolaires de février, de Pâques et d'octobre, sur 10 demi-journées : le matin pour les 5 à 8 ans, l'après-midi pour les 9 à 12 ans.

Seule activité sur inscription, elle a été fréquentée par 112 enfants.



Partage de lectures des 55+

La Bibliothèque accueille environ 5 fois par année le « Partage de lectures » organisé par les 55+. Les participants se retrouvent tous les deux mois autour d'un café et de biscuits offerts par la structure pour parler des lectures qu'ils ont récemment découvertes et les proposer aux autres. Une boîte permettant les échanges est à leur disposition à la Bibliothèque qui sert, si besoin, à suggérer des lectures.

Activités ponctuelles

Festival de la transition

Durant le Festival de la transition, la Bibliothèque a exposé des documents en lien avec le thème du développement durable. L'heure du conte a permis aux jeunes oreilles d'être sensibilisées également grâce à Claire-Anne Magnollay et ses « Petits contes durables pour une vie agréable ».

Sacs d'été

Les usagers y ont pris goût et c'est devenu une animation très attendue : les bibliothécaires ont, cette année encore, plongé dans leurs stocks pour proposer des sacs surprise « offerts » en plus des quotas de livres.

Près de 150 sacs ont trouvé preneur et de belles découvertes ont été rapportées par les usagers enthousiastes.

Dans l'idée de proposer une bibliothèque durable, nous avons fait fabriquer des sacs en tissu réutilisable.

Permanences numériques

Depuis 2021, la Bibliothèque, les 55+ et Pro Senectute organisent conjointement des permanences numériques.

Ces deux après-midis sont très appréciés par les seniors, qui repartent avec de nouvelles astuces leur facilitant l'usage du smartphone. 19 personnes ont profité des conseils dispensés par les professionnels et les bénévoles.

Grainothèque

Depuis l'automne 2022, la Bibliothèque met à disposition des usagers une grainothèque.

En avril, une bourse aux graines a été organisée, malheureusement sans succès.

De nombreux sachets de graines ont trouvé preneur mais l'expérience sur une année entière montre très peu de contribution en retour.



BiblioWeekend

Désormais traditionnel week-end de promotion des bibliothèques en Suisse, BiblioWeekend s'est tenu du 24 au 26 mars sur le thème « Mettre les voiles ».

Plusieurs événements ont été organisés à cette occasion :

- Une conférence par la famille Pasche, nomades à vélo depuis 2010.
- Un atelier de confection de montgolfières en livres recyclés.
- Un conte initiatique, poétique et musical par la Cie Contacordes.

Toutes ces animations se sont tenues sous une exposition de superbes montgolfières de l'artiste Rosanna Beladda.



La nuit du conte

Toujours un grand succès pour cet événement suisse très attendu. Afin de satisfaire chacun, la bibliothèque a proposé deux moments distincts :

- Les Contes Joyeux, lesquels ont ravi les tout-petits avec leurs animaux et la grue géante.



- Les contes d'hiver en musique par S. Lo-Pinto et C. Kanda, lesquels ont charmé les plus grands.



Contes

La transmission orale étant la base de la transmission écrite, la Bibliothèque a, en outre, proposé au printemps un conte destiné aux tout-petits : 3 x 3, ou l'histoire de Boucle d'Or revisitée et accompagnée d'une harpe, par la Cie Contacordes. La Bibliothèque a affiché complet à cette occasion.

Cabane à livres à Ecublens Plage

Une cabane de plage, des romans, des bandes dessinées, des mangas, des magazines... La Bibliothèque a offert quelques distractions pour accompagner les pauses des utilisateurs d'Ecublens Plage. Beaucoup de retours positifs et très peu de disparitions de documents : une jolie façon de sortir la Bibliothèque des murs.



Journée de la lecture à voix haute

Chaque printemps, a lieu la Journée de la lecture à voix haute, afin d'éveiller les enfants à la beauté de leur langue.

Deux intervenantes, enseignantes à la retraite, se sont mises à disposition des enfants souhaitant écouter une histoire.

Des rires et des mercis ont émaillés ce joli après-midi.



Passeport vacances

Refonte de cette activité pour le Passeport Vacances en 2023. L'équipe de la Bibliothèque a proposé un Escape Game sur le thème de la recherche documentaire. Deux matinées ludiques et joyeuses pour en apprendre plus sur le circuit du livre et le métier de bibliothécaire.

Les deux sessions, pouvant accueillir 12 enfants, ont affiché complet.



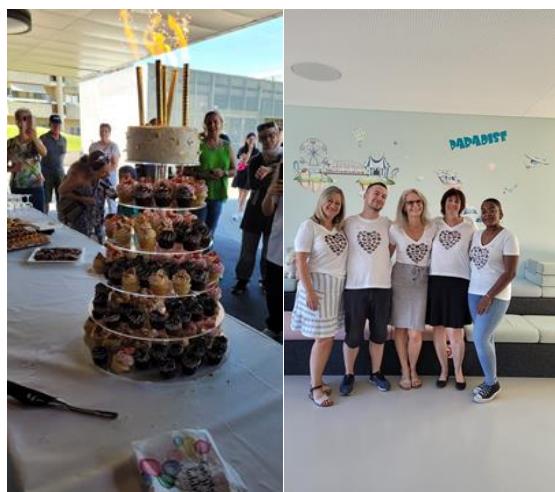
Anniversaire de la Bibliothèque

Événement phare de l'année 2023, les 50 ans de la Bibliothèque communale.

C'est en effet en 1973 que naissait le Biblio-Stop Jeunesse, sous l'impulsion du groupe Jeunes femmes d'Ecublens.

L'occasion de remercier toutes celles et ceux grâce à qui l'aventure a été possible en les invitant à une journée de fête sous un soleil radieux.

Deux balades contées entre les Esserts et le CSCE, une partie officielle suivie d'un apéritif, une rétrospective en images, un diaporama, un spectacle de magie, un goûter délicieux... Cette journée restera gravée dans nos cœurs pour longtemps.



Autre

L'année 2023 a débuté avec une interrogation ô combien actuelle : « C'est quoi le bonheur ? ». L'exposition créée par l'aumônerie de l'Unil-EPFL a permis d'y réfléchir durant tout le mois de janvier.

De plus en plus de crèches, écoles privées, accueils parascolaires et autres institutions manifestent leur intérêt pour la Bibliothèque

et souhaitent venir y passer des moments, emprunter des livres ou participer aux animations. Si cela est bien sûr très réjouissant, cela pose parfois problème en terme de nombre de personnes (heure du conte, Bébé-lit) ou en force de travail (accueil des personnes en situation de handicap, groupes de crèches, classes). L'équipe de la Bibliothèque fait de son mieux pour les accueillir mais se voit parfois obligée de refuser les demandes.

Les panneaux thématiques, quant à eux, mettent en avant le fonds sur différents thèmes tout au long de l'année : Japon, écrans, lecture feel-good, remise en forme, etc. Les lecteurs curieux ou en panne d'idées se laissent tenter avec plaisir par ces documents et... en redemandent parfois.

Pour bien finir l'année, le concours de Noël a connu un immense succès : plus de 170 usagers ont tenté de deviner combien de livres componaient notre sapin de Noël !

Personne n'a trouvé le chiffre exact mais les dix plus proches ont gagné... un livre bien sûr et tous les participants ont été remerciés par une petite douceur.



Les bibliothécaires ont également été chargées de la gestion de la cabine à livres qui se trouve au Pontet.

BILAN

L'année 2023 a mis en évidence tous les adjectifs terminés par –ante : vivante, motivante, tourbillonnante, stimulante et... fatigante !

Nous portons une attention soutenue à l'accueil des usagers, à la qualité des animations et, bien sûr, au choix des documents proposés. Nos lecteurs soulignent particulièrement notre réactivité et les retours des usagers sont très positifs sur toutes les activités proposées. Notre Bibliothèque rayonne bien au-delà des frontières communales et nous en sommes très fiers !

Année après année, les chiffres parlent d'eux-mêmes : la courbe du nombre de prêts continue son ascension et a presque triplé en 10 ans !

Sans surprise, les heures d'ouverture des mercredis et samedis sont les plus prisées ; de nombreuses familles font d'une pierre deux coups en fréquentant la Bibliothèque et la Ludothèque le même jour.

Les places de travail sont régulièrement utilisées ; nous constatons une utilisation croissante de cet espace par des adultes visiblement en télétravail.

Le coin « adolescents » sert à la lecture, aux devoirs et, surtout, de point rencontre entre différents groupes de jeunes.

De nouvelles inscriptions se font chaque semaine ; le bouche-à-oreille et les panneaux lumineux semblent être les moyens de publicité les plus efficaces.

Les préférences des lecteurs n'ont pas beaucoup changé ces dernières années. Le tiercé gagnant reste le même : la bande dessinée et le manga, suivis de la littérature pour enfants, puis de la fiction pour adultes.

Au rayon de la fiction, il est amusant de constater qu'alors que les enfants aiment les romans d'humour, les adolescents se plongent plus volontiers dans la fantasy et le fantastique. Nos lecteurs adultes, eux, sont friands de feel-good, de polar, de romans historiques et de textes autobiographiques.

Notre offre en DVD rencontre toujours son public : plus de 2'000 prêts pour 1'500 documents disponibles.

L'emprunt d'e-books maintient son rythme. L'ajout sur la plateforme de livres audio rencontre de plus en plus de succès. Nous sommes malheureusement toujours gênés par de nombreuses restrictions suivant le type de liseuse, sans qu'une solution ne se profile pour le moment.

Le bilan 2023 est donc sans surprise très positif. L'utilité d'une bibliothèque est claire et nous sommes fiers d'être la seule structure communale accessible aux 0 à 107 ans.

Comme chaque année, les nombreux retours positifs à propos de la qualité de notre fonds, de la convivialité des lieux et du personnel sont une vraie source de motivation. De quoi partir du bon pied pour 2024.

Citons pour finir Umberto Eco :

« La fonction essentielle d'une bibliothèque est de favoriser la découverte de livres dont le lecteur ne soupçonne pas l'existence et qui s'avèrent d'une importance capitale pour lui ».

Isabelle Emery
Responsable de la Bibliothèque



Ludothèque communale d'Ecublens



MISSIONS DE LA LUDOTHEQUE

- Faire découvrir à la population l'univers du jeu.
- Prêter gratuitement des jeux, jouets, déguisements et puzzles, pour enfants et adultes.
- Assister et conseiller les usagers dans leurs choix.
- Proposer un espace de jeux, pour petits et grands, ouvert à tous.
- Gérer et renouveler le stock de jeux.
- Concevoir et animer des activités ludiques.
- Accueillir des classes et d'autres groupes

pour faire découvrir la diversité des jeux.

- Planifier et coordonner les activités de l'équipe de bénévoles.
- Participer aux assemblées des Fédérations vaudoise et suisse des ludothèques.

Statistiques

	2021	2022	2023
Nombre de jeux	2'545	2'671	2'468
Nouveautés	132	167	212
Nombre de prêts	3'384	4'767	7'751
Familles inscrites	127	177	484
Nouvelles inscriptions	61	131	244

A nouveau, une forte augmentation du nombre d'inscrits et de prêts est constatée, laquelle peut être expliquée cette fois par la gratuité du service en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023.

De nombreuses familles qui n'étaient plus revenues depuis la période COVID sont aussi de retour.

FONCTIONNEMENT DE LA LUDOTHEQUE

Heures d'ouverture

Lundi	15 h 00 - 19 h 00
Mardi	15 h 00 - 19 h 00
Mercredi	14 h 00 - 19 h 00
Jeudi	15 h 00 - 19 h 00
Vendredi	15 h 00 - 19 h 00
Samedi	09 h 00 - 12 h 00

La Ludothèque aurait dû être, en principe, ouverte toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires, à l'exception des deux semaines pendant la période des fêtes de fin d'année et d'un mois pendant les vacances scolaires d'été, à l'instar de ce qui est prévu à la Bibliothèque. Cependant, avec l'augmentation importante de la charge de travail, la structure a dû fermer durant les vacances scolaires d'avril et d'octobre pour réaménager les espaces et rattraper le retard pris sur le traitement des jeux.



Communalisation

Au 1^{er} janvier 2023, la gestion de la Ludothèque a été entièrement reprise par la Commune. Les ludothécaires, sous la supervision de la Cheffe de service, ont donc élargi le spectre de leurs tâches pour reprendre la gestion de l'ensemble des animations, toute la communication, le suivi de l'équipe de bénévoles, ainsi que la gestion du budget.

Du point de vue du public, c'est surtout la gratuité qui a fait un grand changement. De nombreuses familles ont désormais accès au service de prêt, et cela s'est bien vu sur le nombre de nouvelles inscriptions, tout au long de l'année.

Personnel

L'équipe de la Ludothèque est composée de 2 ludothécaires, employés à 65 % chacun.

Ils sont aidés au quotidien par quelques personnes, issues d'une équipe de 20 bénévoles, qui ont contribué pour plus de 1'470 heures de contrôle, préparation de jeux ou animation.

La Ludothèque a pu compter occasionnellement sur trois ludothécaires auxiliaires pour remplacer les deux titulaires durant leurs vacances ou absences professionnelles.

Passerelle culturelle

En août, la Ludothèque s'est associée au programme Passerelle culturelle de l'Institution de Lavigny et à la Ludothèque de Chailly pour permettre à un jeune en situation de handicap qui vient de finir l'école

obligatoire de démarrer une formation sur 3 ans.

Celui-ci découvre progressivement toutes les tâches attribuées aux ludothécaires et apprend à gérer les jeux, ainsi qu'à interagir avec les usagers.

Projet Lift

Cette année encore, la Ludothèque a participé au Projet Lift qui a pour objectif la sensibilisation des élèves de l'école (dès la 9^e année scolaire HarmoS) au monde du travail.

Une jeune fille est venue travailler les mercredis après-midi du printemps, contribuant au travail réalisé durant les ouvertures : contrôle des jeux, prêt aux usagers et occasionnellement réparation ou numérotation de pièces.

ANIMATIONS

Soirées et journées jeux

Sur la lancée de l'année précédente, la Ludothèque a, en 2023, accueilli 10 soirées jeux « pour les grands », pour un total d'environ 180 joueurs.



Elle a aussi organisé 5 samedis ludiques (dès 15 h), en investissant la salle multifonctionnelle du Centre socioculturel, pour un total de plus de 300 participants. Certaines de ces animations proposaient un thème particulier, comme l'inauguration des jeux extérieurs, les jeux de rôles, les jeux de cartes ou les jeux classiques.



Partenariat avec les écoles d'Ecublens

Suite à une première rencontre fin 2022, l'équipe de la Ludothèque a pu prendre part, tout au long de l'année, aux séances du groupe de travail « jeux » des écoles d'Ecublens. L'objectif est d'œuvrer ensemble pour permettre à tous les élèves de découvrir le plaisir et les bienfaits des jeux de société.

Dans ce cadre, 12 classes primaires sont venues jouer sur place durant des matinées dédiées, soit près de 200 élèves de 4 à 11 ans. De plus, un atelier à l'intention des enseignants a eu lieu dans le but de leur présenter différents jeux qui peuvent être utilisés dans le contexte des classes.

Accueil de groupes

Tout au long de l'année, la structure accueille des groupes dans ses murs pour faire découvrir la diversité et la richesse des jeux (souvent des jeux de société).

Le programme Piccolo Voice s'est déplacé avec 2 groupes d'enfants pour tester des jeux qui les amenaient à pratiquer le français.

Un groupe d'activités de l'hôpital de jour de Cery a également pu profiter à 6 reprises de l'espace et des jeux de la Ludothèque, certains participants revenant ensuite s'inscrire et participer aux soirées régulières.

Enfin, un groupe d'une dizaine d'enfants est venu une matinée d'août dans le cadre du Passeport Vacances lausannois.

Animations hors murs

La Ludothèque a été invitée à proposer une animation ludique lors d'une étape de la Marche Bleue, à l'UNIL, le 6 avril. Une tren-

taine de personnes, marcheurs ou étudiants, ont pu profiter des jeux géants mis à disposition.

Le 3 juin, à l'occasion de la Journée nationale du jeu, la Ludothèque est sortie de ses murs pour se joindre à la Fête interculturelle et animer 2 tentes. Jeux géants, jeux de société, jeux traditionnels du monde, coin des tout-petits, initiation à Pokémon et Yu-Gi-Oh ou tournoi de Uno ont rythmé l'après-midi, jusqu'à ce que la pluie vienne mettre un terme aux activités.



Puis, le samedi 23 septembre, comme chaque année, un espace de jeux a été proposé dans le cadre de la Fête au Motty. Le beau temps était au rendez-vous et l'averse passagère de l'après-midi n'a pas entamé le moral de la cinquantaine de joueurs qui se sont relayés tout au long de la journée.

ACTIVITES LIEES A L'EXPLOITATION

Renouvellement des jeux

Chaque année, entre 5 et 10 % du stock de jeux est renouvelé, tant pour les petits que pour les grands.

De nouveaux rayons ont été ouverts : du matériel de loisir créatif, des stylos et livres-jeux TipToi, ainsi que des boîtes de Lego Technic.



Représentation aux associations

La Ludothèque a été représentée aux assemblées générales de l'Association vaudoise des ludothèques (le 30 mars à Bretigny) et de la Fédération des ludothèques suisses (le 6 mai à Thônex).

Formations et découverte de jeux

Les ludothécaires participent régulièrement à des sessions de formation ou à des événements ludiques dans le but de découvrir une partie des très nombreuses nouveautés éditées chaque année.

En février, ils sont allés au Festival international des jeux de Cannes. L'occasion de voir en quelques jours quasiment tous les éditeurs francophones, et d'autres encore.

De plus, un des deux a pu participer à un forum de jeux (le 12 juin à Lausanne), puis à une formation sur l'explication des règles de jeux (le 22 septembre à La Tour-de-Peilz), organisés par la Fédération des ludothèques suisses.

BILAN

2023 a été une année charnière avec l'explosion du nombre de familles inscrites, ainsi que du nombre de prêts, bien au-delà de ce qui avait été imaginé.

La quasi-totalité des bénévoles qui œuvraient auparavant pour l'association sont heureusement restés, et ont été rejoints par d'autres, pour continuer à aider lors des ouvertures et des activités. Cela représente 36 heures par semaine d'ouverture, ou l'équivalent d'une personne à 60 % sur l'année.

Mais même avec cette aide essentielle, il a fallu fermer la Ludothèque au public certaines semaines, alors que ce n'était pas prévu.

Les animations régulières ont de plus en plus de succès, le nombre d'habitues augmentant progressivement. Certains participants s'engagent alors pour aider à accueillir les joueurs et à expliquer les règles des jeux, ce qui contribue à la qualité des soirées.

Le jeu sur place durant les ouvertures attire aussi beaucoup de monde. Les familles avec petits enfants apprécient de pouvoir

passer un moment dans l'espace jeu libre, et les moins petits sont contents de profiter des tables pour découvrir des jeux et jouets. Mais dès qu'il y a 6 à 8 personnes, cela devient vite bruyant et il est difficile de circuler. Force est de constater que la structure a atteint les limites de sa capacité.

La surface des places de travail des ludothècaires et des bénévoles, la taille de la cuisine qui sert de local de rangement et stockage des jeux à traiter, ainsi que l'espace jeu libre, sont devenus trop petits.

La communalisation de la Ludothèque, avec l'élargissement des horaires d'ouverture, est donc un plein succès. Elle amène quelques défis qu'il faudra maintenant réussir à gérer !

*Les ludothècaires : Vincent Rocher et
Marie-Jo Froidevaux Mathez*



Sécurité publique

Habitants

Promotion économique



M. Jean Cavalli

Municipal

Mme Teuta Jakaj

Cheffe du Service des habitants

M. Pascal Besson

Secrétaire municipal



Service des habitants

ORGANISATION DU SERVICE



Le Service des habitants, comprenant le bureau des étrangers, était composé, au 31 décembre 2023, de six collaborateurs, pour un total de 5.7 EPT, et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 2 employées de commerce à 70 % et 100 %.
- 2 employés de commerce à 100 %.
- 1 employé de commerce à 100 % (en CDD).
- 1 apprenti employé de commerce.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Service des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du Service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.
- Attribution des badges pour la déchetterie.
- Convocation des habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).

- Transmission des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.
- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclarations de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Information et soutien administratif aux frontaliers (permis G).
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Les différentes activités du Service des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

Etudiants

Comme chaque année, notre Service enregistre une forte affluence au guichet d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et de l'UNIL, ainsi qu'en février et mars.

Nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leur dossier d'inscription et, pour les étrangers, la demande pour l'obtention d'une autorisation de séjour.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer qu'une fois jusqu'à notre Service (au lieu de deux à trois fois) pour leur inscription.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique permet de délivrer l'attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce document et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande au Service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en back office.

Ukraine et permis S



Notre Service a pour rôle, entre autres, d'orienter les personnes sur les procédures à suivre pour obtenir le statut de personnes à protéger (permis S) ou le renouvellement du permis S, la procédure en cas de prise d'emploi et les démarches à effectuer pour suivre des cours de français.

L'inscription, dans le registre des habitants, des personnes à protéger se fait en collaboration avec les assistants sociaux et administratifs de l'EVAM et par les habitants directement à nos guichets.

2023 a été marquée par l'introduction du renouvellement de l'autorisation S par notre intermédiaire. Les personnes doivent se présenter personnellement tant pour la demande que pour la réception du permis S renouvelé.

Au 31 décembre 2023, nous dénombrons 80 personnes ayant le statut de personnes à protéger (permis S).

Guichet virtuel



Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement aux guichets du Service des habitants, nous proposons, au travers du guichet virtuel, les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou du départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

Ces prestations permettent aux citoyens d'obtenir leurs documents dans un délai d'un à deux jours.

eDéménagement

eDéménagementCH

Notre Commune a adhéré à la plateforme eDéménagement depuis le mois d'octobre 2023. Cette nouvelle prestation en ligne permet aux habitants d'annoncer un changement d'adresse, un départ ou une arrivée en ligne sans devoir se déplacer dans les communes, et ce à toute heure et en tout lieu. Le paiement des émoluments est également inclus dans la procédure en ligne.

Depuis son accessibilité, la plateforme a permis à plusieurs habitants de procéder à leurs démarches administratives sans se présenter au guichet :

Départ :	25
Arrivée :	4
Changement d'adresse :	6

A fin 2023, neuf communes vaudoises proposaient l'utilisation de la plateforme fédérale à leurs habitants.

Son utilisation dans le Canton de Vaud va s'accroître avec, notamment, l'arrivée de la Ville de Lausanne et d'autres communes vaudoises en 2024.

Autorisations de stationnement

Le Service des habitants est en charge de la gestion des autorisations de stationnement (macarons) qui permettent le dépassement de la durée de parage (tâche qui était précédemment gérée par la PolIOuest).

Les autorisations sont délivrées pour des zones préalablement définies dans la Commune. Le prix d'une telle autorisation

s'élève à Fr. 30.- par mois. Elle peut être annuelle ou mensuelle. Les procédures sont gérées via le logiciel Parking pay tant pour les habitants que pour notre Service. Néanmoins, les habitants ont également la possibilité de faire la demande au guichet.

Nous dénombrons 11 autorisations délivrées pour l'année 2023 et 53 autorisations de courte durée (de 1 à 10 mois).

Gestion des inhumations



Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le Service des travaux publics et de l'environnement et le Service des habitants.

Le Service des habitants est dès lors en charge de :

- Réception des informations liées au décès (pompes funèbres, famille).
- Edition des avis de décès et avis pour l'affichage.
- Envoi des avis aux partenaires selon certains critères.
- Mandater une entreprise de pompes funèbres dans certains cas.
- Réception des certificats d'inhumation et d'incinération.
- Rôle d'intermédiaire entre l'administration et les pompes funèbres, ainsi que la famille du défunt.
- Coordination entre les différents partenaires pour l'organisation des cérémonies sur le territoire communal.
- Gestion des défunts sans famille connue.
- Recherches en collaboration avec la Justice de Paix et la Police.
- Validation des factures des pompes funèbres pour les participations communales aux frais d'incinération et de transport.

Registre des chiens



Le Service des habitants tient à jour le registre des chiens.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du District pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-).

A noter que les personnes bénéficiant des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en est de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont, quant à elles, exonérées de l'impôt cantonal uniquement.

Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaire.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt des Districts de Lausanne et Ouest lausannois et à la POL.
- Mise à jour du rôle des chiens et envoi annuel du rôle à l'Office d'impôt.
- Annonce spécifique des chiens « dangereux » au Service vétérinaire cantonal.
- Attribution aux propriétaires de chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base de données fédérale des chiens « Amicus ».
- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.

Statistique des chiens:

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
Chiens	478	469
Chiens potentiellement dangereux	6	10
Total	484	479

Registre civique



Cette année, le fichier des électeurs (rôle) a été préparé à cinq reprises et les mutations sont enregistrées quotidiennement.

Le rôle des électeurs est envoyé à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) qui se charge de l'utiliser pour l'envoi du matériel aux habitants.

Lors de chaque votation/élection, le Service établit des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, lors de changement de commune, de la perte du

matériel, de l'arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits civiques (naturalisation).

Nombre de cartes de vote établies : 113 cartes supplémentaires.

Les principales tâches liées à la gestion :

- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Envoi et réception des attestations de radiation du rôle.
- Gestion de la liste des doublons.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Edition de cartes de vote (duplicata ou supplémentaire).
- Collaboration avec le Bureau du Conseil communal (organisation, matériel, etc.).
- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Commande du matériel de vote.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).
- Soutien administratif au Bureau du Conseil communal.

L'année 2023 a été marquée par l'organisation et la gestion des élections fédérales, en collaboration avec le Bureau du Conseil communal, ce qui engendre un travail important.

Les tâches liées aux élections requièrent la coordination et l'aide de tous les services communaux pour l'organisation des journées de dépouillement notamment.

Cette année, la Ville d'Ecublens a acquis la machine à lecture optique appelée « Suisse vote ». Cette solution intégrale (logiciel et machine) permet la saisie et le dépouillement des bulletins de vote et d'élections au système majoritaire par scanner.

Statistique des électeurs :

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
Suisses	5'566	5'634
Etrangers	2'364	2'406
Total	7'930	8'040

Initiative et référendum

Dans le cadre du registre civique, le Service des habitants se charge de la vérification des listes d'initiatives et référendums, reçues soit directement des habitants ou des comités d'initiative ou référendaires.

Lorsqu'une signature n'est pas validée, le motif doit être apposé sur la liste. Les principaux motifs sont notamment : signatures données plusieurs fois ou personne n'ayant pas le droit de vote (en séjour à Ecublens ou de nationalité étrangère).

A la fin de chaque contrôle, un rapport doit être établi pour le comité d'initiative ou référendaire et envoyé à celui-ci, accompagné des listes de signatures (validées et non prises en compte).

Le contrôle ne peut se faire que manuellement et chaque identité doit être vérifiée.

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
Initiatives :	16	27
Référendums :	5	9
dont		
Signatures reçues	2'047	6'318
Signatures validées	1'683	4'828
Signatures non valables	364	1'490

Cette année, le Service des habitants a reçu trois fois plus de signatures à contrôler. Cette augmentation de 300 % a considérablement augmenté la charge de travail du Service.

Référendum communal

En date du 21 avril 2023, un comité référendaire a déposé une liste de 1'299 signatures pour un référendum communal contre le préavis municipal n° 2023/02 relatif au « Cheminement de mobilité douce Stand-Crêts – Crédit de construction ».

Le Service des habitants s'est chargé de vérifier et d'attester de la qualité d'électeur des signatures transmises par le comité.

Après un contrôle minutieux, les chiffres suivants ont été relevés :

1'144 signatures valables et 155 signatures non valables

Le 12 mai 2023, la Préfecture de l'Ouest lausannois a reçu un recours formulé par le comité référendaire qui a mené à une séance de réexamen et recomptage, le 30 mai suivant, en présence de Mme la Préfète, deux membres du comité référendaire, le Secrétaire municipal et deux collaborateurs du Service des habitants.

A la suite de ce réexamen et du recomptage des votes, le nombre légal de signatures nécessaires (1'197) n'ayant toujours pas été atteint, le comité référendaire a retiré son recours et la demande de référendum n'a pas abouti.

Taxe de séjour



La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants ayant leur domicile principal à l'étranger et du SwissTech Hôtel.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories.

Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 37.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour le SwissTech Hôtel est de Fr. 3.10 par nuitée et par personne.

En plus des catégories mentionnées ci-dessus, des habitants ont annoncé des nuitées dans le cadre de la location de leur logement. Il s'agit de chambres d'hôtes ou de location privée.

Depuis avril 2023 et par l'intermédiaire de l'UCV, la plateforme Airbnb verse également les taxes de séjour. Pour Ecublens, cela représente Fr. 9'198.50.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

20 % pour Lausanne Tourisme

30 % pour Ecublens Animation

50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 89'662.45** (Fr. 136'377.35 en 2022), laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune (voir le lien sur le rapport d'activités d'Ecublens Animation qui se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

Depuis le 1^{er} août 2023, il a été décidé d'interrompre la perception de la taxe de séjour auprès des étudiants (voir le rapport d'activités de la Commission intercommunale de la taxe de séjour qui se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

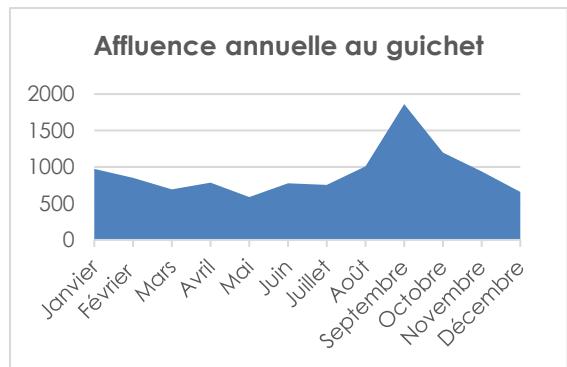
Les principales tâches pour le Service sont :

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation) et des avis de remboursement.
- Décomptes trimestriels et rapports.

Affluence annuelle aux guichets

Cette année encore, l'affluence au guichet a atteint son pic en septembre 2023, avec 1862 entretiens durant le mois.

Nous dénombrons un passage physique de 12'007 personnes pour l'année (10'883 en 2022).



Commune pilote

Notre Commune a été sollicitée, cette année encore, pour la participation à plusieurs projets cantonaux et fédéraux, notamment dans le domaine de l'harmonisation des registres, du développement des prestations en ligne et de l'intégration.

Un de nos objectifs est de proposer à la population plusieurs possibilités d'obtenir une prestation sans devoir à chaque fois fournir des documents d'authentification et sans requérir la présence personnelle.

Le but de ces différents projets est, notamment, de permettre à tous les administrés d'obtenir les prestations selon leur mode de vie et leur disponibilité pour accomplir ces démarches.

Chiffre de la population

Le chiffre cantonal de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Ce chiffre cantonal de la population au 31 décembre 2023 s'élève à 13'334 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2023 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à **13'498** habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique.

Les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

Population au 31 décembre 2023

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
Suisses :	6'946	7'031
dont		
- Bourgeois	1'568	1'641
- Vaudois	2'783	2'784
- Confédérés	2'595	2'606
Etrangers	6'456	6'467
Total	13'402	13'498
soit une variation annuelle de		+ 96

Arrivées

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
Suisses	417	455
Etrangers	1'622	1'552
Total	2'039	2'007

soit une variation annuelle de - 32

Départs

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
Suisses	576	520
Etrangers	1'333	1'414
Total	1'909	1'934

soit une variation annuelle de + 25

Etat civil

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
Naissances	124	135
Mariages	107	102
Séparations	28	34
Reprises vie commune	4	2
Divorces	38	38
Décès	157	112
Naturalisations	107	152
Changements de nom	81	68
Changements de sexe	3	1
Adoptions	-	-
Reconnaissances	75	24
Désaveux	-	-

Autres données statistiques

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	376	388
Frontaliers (permis G)	1'125	1'210
Résidents en secondaire	482	468

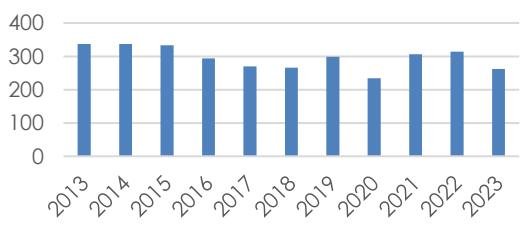
Statistique des religions

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
Protestants	1'620	1'542
Catholiques	3'361	3'204
Autres/inconnue	6'785	7'242
Sans appartenance	1'636	1'510
Total	13'402	13'498

Cartes d'identité

@fedpol

Le nombre de cartes d'identité établies cette année s'élève à **262** (adultes et enfants), soit - 52 par rapport à 2023.

Cartes d'identité établies par le Service

et l'intégration, ainsi que sur la sensibilisation de l'apprentissage du français.

Ces échanges sur le terrain nous ont offert la possibilité de questionner les habitants sur les moyens de nous contacter, la satisfaction de la qualité de nos services et leurs attentes.



Fête interculturelle – 3 juin 2023
sur la place de fête du Pontet

Teuta Jakaj,
Cheffe du Service des habitants

Déclarations de garantie

Visa touristique pour la Suisse



Cette année a été marquée également par un nombre important de déclarations de prise en charge (garanties) délivrées : 54 requêtes (40 en 2022) dont deux refusées.

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille, amis et connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis (séjour touristique).

Fête interculturelle

Le Service des habitants a à cœur de sortir de ses murs et de participer aux manifestations lui permettant de rencontrer la population et de se tenir à disposition pour ses questions.

Pour cette raison notamment, le Service a participé à l'édition 2023 de la Fête interculturelle. Sa participation à un stand d'information a permis de répondre aux questions et d'informer la population des changements liés à la nouvelle Loi sur les étrangers

Population au 31 décembre 2023**Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique**

Rang	Villes	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
1	Lausanne	140'430	140'824	141'616	144'365
2	Yverdon-les-Bains	29'981	29'710	29'897	30'221
3	Montreux	26'180	26'012	26'100	26'837
4	Nyon	21'743	22'124	22'481	22'978
5	Renens	20'863	20'917	21'128	21'466
6	Vevey	19'780	19'721	19'754	20'155
7	Pully	18'688	18'946	19'014	19'298
8	Morges	16'095	16'885	17'535	17'755
9	Gland	13'243	13'306	13'698	13'976
10	Ecublens	13'164	13'214	13'142	13'334
11	La Tour-de-Peilz	12'088	12'222	12'402	12'605
12	Prilly	12'383	12'341	12'323	12'439
13	Blonay - St-Légier	11'737	11'925	12'137	12'340
14	Aigle	10'518	10'828	10'943	11'437
15	Lutry	10'455	10'704	10'718	10'796

Communes du District

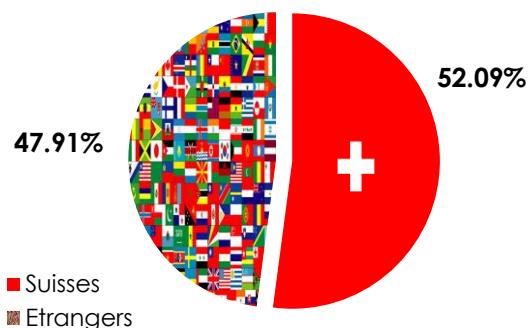
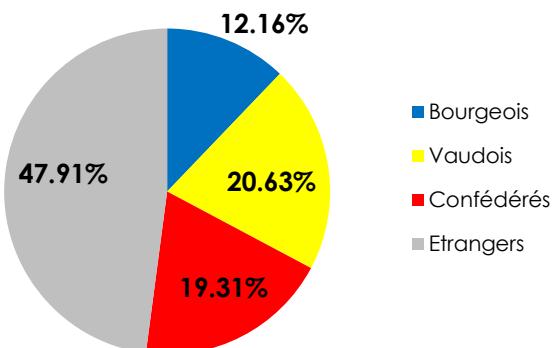
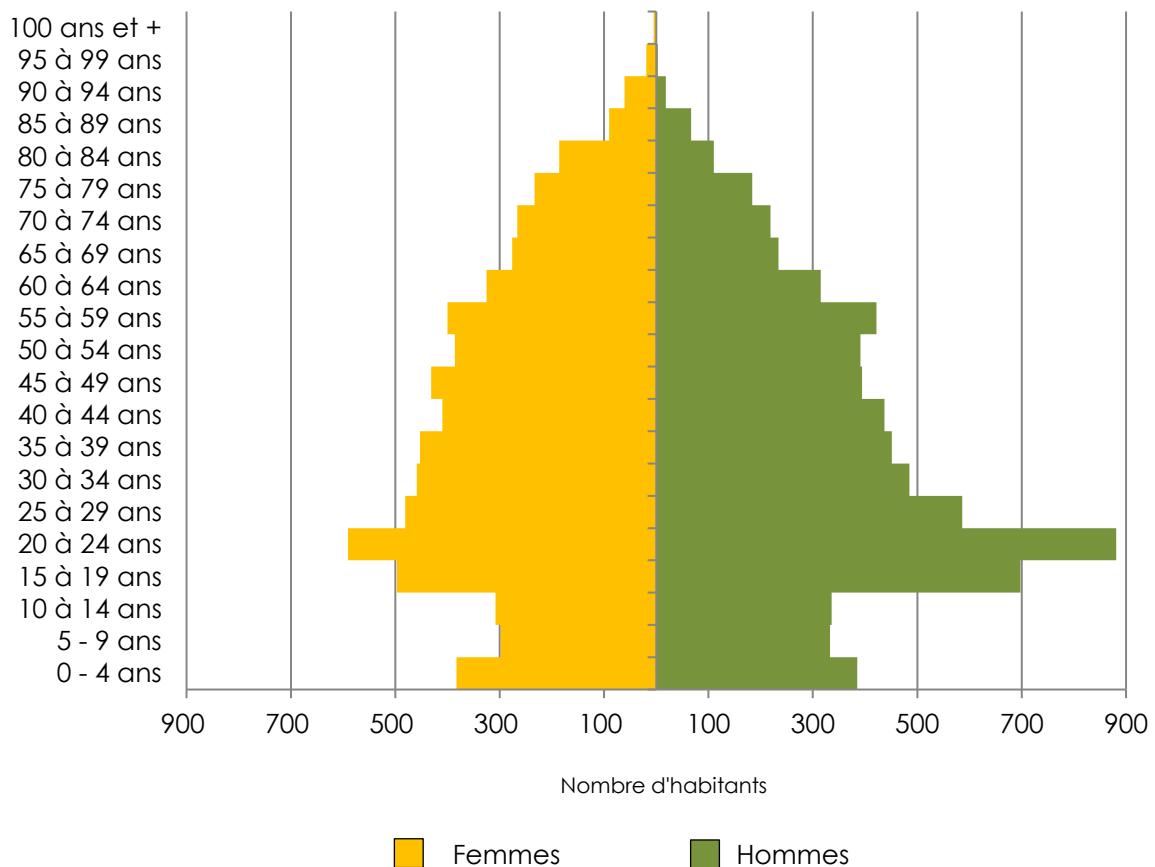
16	Bussigny	9'614	10'253	10'397	10'645
20	Crissier	8'700	8'974	9'165	9'327
19	Chavannes-près-Renens	8'487	8'767	8'734	9'337
34	St-Sulpice	4'909	4'932	5'043	5'138
145	Villars-Ste-Croix	958	958	978	980

Communes limitrophes

67	Echandens	2'743	2'775	2'891	2'910
89	Denges	1'730	1'744	1'777	1'821

Pour plus de détails, vous pouvez consulter :

<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/statistique/statistiques-par-domaine/01-population/etat-et-structure-de-la-population>

Ecublens en quelques chiffres**Répartition de la population
au 31 décembre 2023 (13'498 habitants)****Composition de la population
au 31 décembre 2023****Pyramide des âges****Pyramide des âges au 31.12.2023 - Population totale**

Population, selon la nationalité

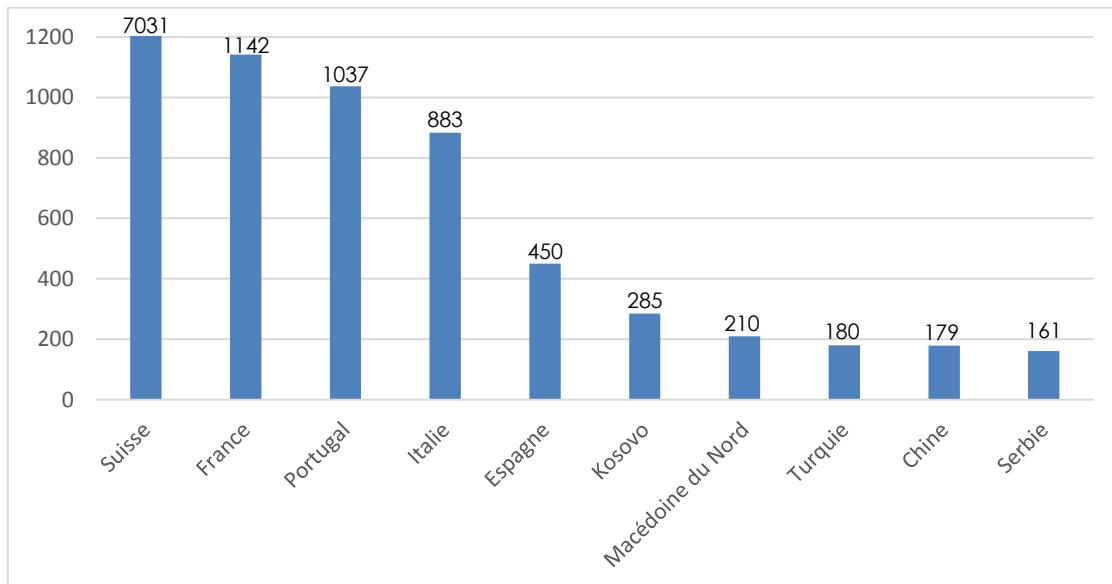
La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer **116** nationalités différentes.

Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.
Suisse	7031	Croatie	18	Guinée	4
France	1142	Cameroun	17	Irak	4
Portugal	1037	Vietnam	17	Israël	4
Italie	883	Burundi	16	Lettonie	4
Espagne	450	Sri Lanka	15	Luxembourg	4
Kosovo	285	Hongrie	14	Maurice	4
Macédoine du Nord	210	Pakistan	14	Estonie	3
Turquie	180	Angola	13	Finlande	3
Chine	179	Taiwan (Taïpei chinois)	13	Géorgie	3
Serbie	161	Autriche	12	Nigeria	3
Maroc	142	Somalie	12	Togo	3
Bulgarie	122	Mexique	11	Venezuela	3
Tunisie	112	Slovénie	11	Azerbaïjan	2
Ukraine	95	Australie	10	Burkina Faso	2
Allemagne	90	Albanie	8	Ghana	2
Brésil	80	Colombie	8	Guatemala	2
Inde	65	Moldavie	8	Guinée-Bissau	2
Belgique	64	Singapour	8	Haïti	2
Russie	63	Slovaquie	8	Kazakhstan	2
Liban	53	Côte d'Ivoire	7	Mongolie	2
Iran	51	Danemark	7	Birmanie	2
Afghanistan	49	Suède	7	Philippines	2
Roumanie	46	Thaïlande	7	Rép. dominicaine	2
Bosnie et Herzégovine	44	Bolivie	6	Sierra Leone	2
Etats-Unis	42	Indonésie	6	Tchad	2
Erythrée	40	Lituanie	6	Bangladesh	1
Pologne	40	Pérou	6	Bénin	1
Royaume-Uni	38	Cap-Vert	5	Cambodge	1
Canada	35	Irlande	5	Costa Rica	1
Chili	32	Japon	5	Guinée équatoriale	1
Syrie	30	Madagascar	5	Honduras	1
Grèce	29	Mauritanie	5	Jordanie	1
Algérie	26	Norvège	5	Kenya	1
Equateur	23	Sénégal	5	Laos	1
Ethiopie	23	Soudan	5	Ouzbékistan	1
Egypte	22	Tchéquie	5	Paraguay	1
Congo (Kinshasa)	21	Argentine	4	Rwanda	1
Corée (Sud)	20	Cuba	4	Trinité-et-Tobago	1
Pays-Bas	20	Gambie	4		

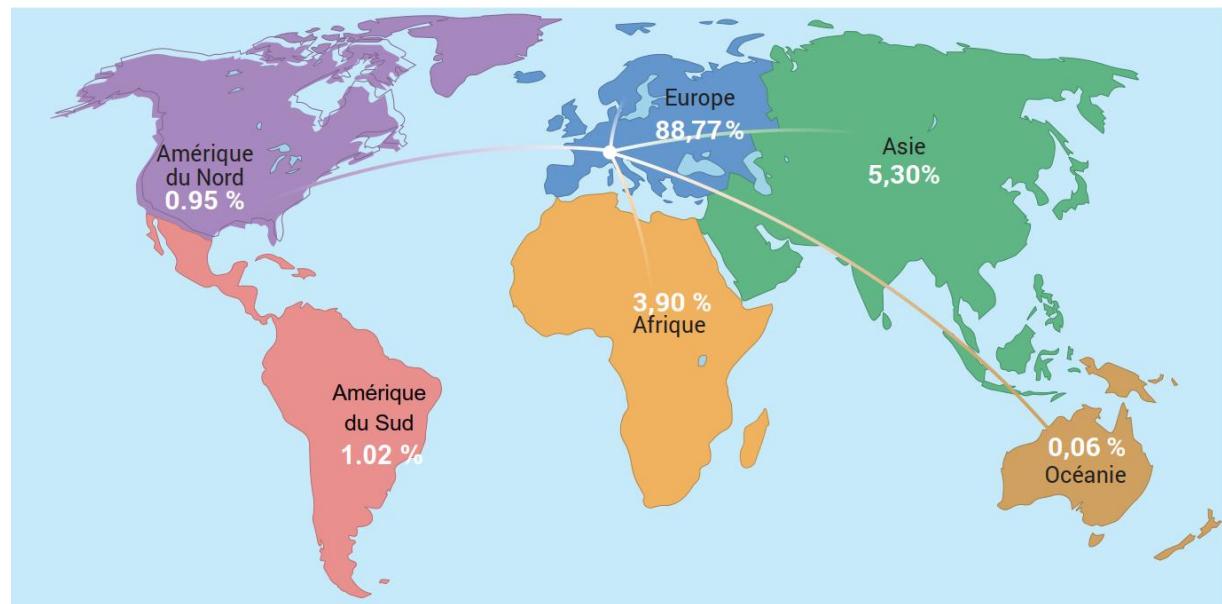


Vous trouverez ci-après un graphique permettant de visualiser les 10 nationalités les plus représentées dans notre Commune et un second représentant les nationalités présentes par continent.

Répartition des 10 nationalités étrangères les plus représentées à Ecublens



Répartition des nationalités selon le continent



Source de l'image : site de l'OFS

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/kataloge-datenbanken/karten.assetdetail.23486274.html>

Population étrangère : répartition par type d'autorisation de séjour

Ces informations permettent notamment de mettre en évidence que 50.40 % des étrangers établis à Ecublens possèdent un permis d'établissement C. Les habitants européens représentent 65.55 % de la population étrangère de notre Commune.

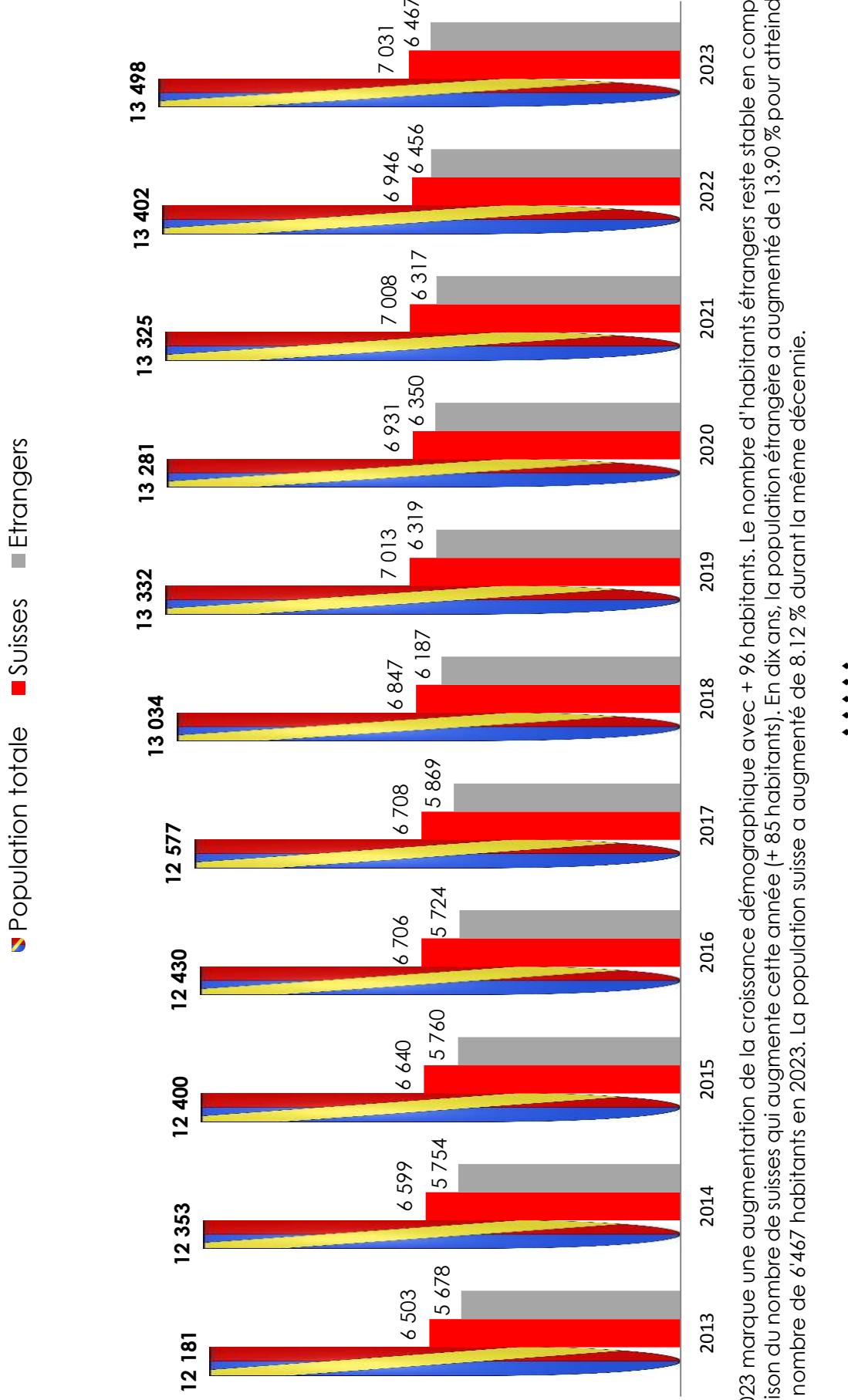
Pour une description complète des différentes autorisations de séjour, vous pouvez consulter le lien ci-après : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt/eu_efta.html

	UE / AELE	Etats-tiers
	UE / AELE	Etats-tiers
		
 C	Autorisation d'établissement (Livret C)	2'452
 B	Autorisation de séjour (Livret B)	1'699
 L	Autorisation de séjour courte durée (Livret L)	48
 Ci	Autorisation de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire international (Livret Ci)	1
 F	Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement (Livret F)	-
 N	Autorisation de séjour pour requérants d'asile (Livret N)	-
 S	Autorisation de séjour pour personnes à protéger (Livret S)	80

Fonctionnaires internationaux : 7 personnes.

En attente d'autorisation : 75 personnes.

Evolution de la population d'Ecublens de 2013 à 2023



2023 marque une augmentation de la croissance démographique avec + 96 habitants. Le nombre d'habitants étrangers reste stable en compensation du nombre de suisses qui augmente cette année (+ 85 habitants). En dix ans, la population étrangère a augmenté de 13.90 % pour atteindre le nombre de 6'467 habitants en 2023. La population suisse a augmenté de 8.12 % durant la même décennie.



Greffé municipal

PROMOTION ECONOMIQUE

Afin de mettre en avant les atouts de notre Ville, une rencontre fructueuse entre la Municipalité et les dirigeants des entreprises situées sur notre territoire, organisée par le Greffé municipal avec le soutien de Lausanne Région, a eu lieu le jeudi 23 novembre 2023 dans les locaux de l'entreprise sociale et formatrice Afiro. Lors de cette soirée, plusieurs interventions ont permis d'informer les différents acteurs économiques de la Ville des possibilités à leur disposition. Après une présentation des missions ainsi que des activités de l'association Afiro, et une visite du secteur « boulangerie », un apéritif dinatoire concocté et servi par l'entreprise hôte a permis de mettre les entreprises présentes, issues de différents domaines, en relation.



Rencontre entre la Municipalité et les dirigeants des entreprises – 23 novembre 2023

Nous avons également entrepris des recherches, auprès des Communes limitrophes, pour recueillir des informations pertinentes visant à établir un cahier des charges solide qui permettra de définir la promotion économique adéquate pour notre Ville et, si possible, bénéficier d'un

soutien financier cantonal par le biais des aides prévues par la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). En fin d'année, une séance a eu lieu entre des collaborateurs de la Ville et Lausanne Région afin de cibler au mieux nos besoins et répondre aux exigences de la LADE.

Comme chaque année, nous avons également participé à la promotion du concours « Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) ». Cette initiative, mise en place par Lausanne Région, vise à mettre en lumière les projets et les entreprises ainsi que de contribuer à la création et au maintien d'emplois dans la région lausannoise.

Dans le cadre du projet « Ecotope », un rôle de facilitateur et de mise en relation des différents partenaires (Etat de Vaud, EPFL, propriétaires, EPFL Innovation Park, etc.) a été assuré au cours de l'année, notamment par M. Jean Cavalli, en collaboration avec les autres services impliqués, en particulier celui de l'urbanisme.

Nous avons aussi engagé des discussions avec des maraîchers locaux pour mettre en place un marché à Ecublens. Nous les avons reçus plusieurs fois et encouragés à participer à cette initiative, créant ainsi une belle opportunité de promouvoir la production locale et les circuits courts. Cependant, les marchands n'ont, à ce jour, pas poursuivi les démarches dans ce sens.

Pascal Besson,
Secrétaire municipal

♦ ♦ ♦ ♦

Police Ouest lausannois



Le rapport complet de la PolOuest peut être consulté sur le lien suivant :

<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>

♦ ♦ ♦ ♦

Urbanisme Mobilité Constructions Cadastre



M. Jean-Louis Radice
Municipal

M. Cyril Besson
Chef du Service de l'urbanisme



Service de l'urbanisme

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de l'urbanisme est organisé en deux secteurs d'activités distincts :

- Les constructions et le cadastre.
- L'urbanisme et la mobilité.

Le Service était composé, au 31 décembre 2023, de huit collaborateurs, pour un total de 7 EPT et d'une apprentie, à savoir :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjointe, urbaniste – Cheffe de projet à 80 %.
- 1 assistante du Chef de service et chargée de projet de construction à 80 %.
- 1 responsable du secteur constructions et cadastre à 100 %.
- 1 urbaniste – Cheffe de projet à 80 %.
- 1 urbaniste – Chef de projet à 80 %.
- 1 stagiaire urbaniste (jusqu'au 30 novembre).
- 1 urbaniste – Cheffe de projet à 80 % (dès le 1^{er} décembre, en CDD).
- 1 secrétaire à 100 % (dès le 21 août).
- 1 apprentie employée de commerce.

TACHES DU SERVICE

Constructions et cadastre

L'activité de la police des constructions est principalement étendue à toutes les tâches liées aux autorisations en matière de constructions et classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés, à savoir :

Demandes préalables : remises pour consultation auprès du Service, renseignements permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

Autorisations municipales ou cantonales dispensées d'enquête publique : travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'article 111 LATC.

Demandes de permis de construire avec enquête publique : dossiers soumis à la consultation du Canton, avec procédure d'enquête publique.

Le Service soumet toutes les demandes de permis de construire à l'appréciation de la Commission d'architecture et d'urbanisme (CAU). Cette dernière est composée d'un architecte indépendant qui la préside, du Conseiller municipal en charge de l'urbanisme, du Chef de service, responsable de l'urbanisme, du responsable de la police des constructions et du cadastre, et de l'assistante du Chef de service.

Il faut également mentionner les demandes traitées directement par le Service et ne nécessitant pas une autorisation de construire, mais demandant un contrôle de la part du Service. Il s'agit principalement des objets mentionnés à l'article 68a RLATC.

De plus, les activités ci-après sont également gérées au sein de ce même secteur :

- La gestion de l'interface entre la Commune et les services du Canton.
- La délivrance des autorisations en matière de permis de construire et la gestion administrative des dossiers entre les différents intervenants (Municipalité, Canton, mandataires ou propriétaires).
- Le suivi des dossiers dans la phase de réalisation des chantiers, la visite de fin des travaux avec la Commission d'architecture et d'urbanisme (CAU), le contrôle de la conformité de l'exécution par rapport aux permis de construire, la vérification des valeurs énergétiques de l'enveloppe des bâtiments et, pour terminer, la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, ainsi que la préparation des factures pour les émoluments liés aux dossiers traités. Ces émoluments sont calculés sur la base du coût de la construction, des frais de parution, des droits d'introduction aux égouts et autres frais liés aux contrôles de sécurité.
- Le suivi des constructions par une mise à jour trimestrielle sur la plateforme informatique de l'Etat de Vaud permettant d'apporter des renseignements sur l'état des dossiers de constructions (en examen, permis délivré, travaux en cours, prévision de la durée des travaux, permis d'habiter ou d'utiliser délivré).

- La gestion des autorisations pour procédés de réclame définitifs ou temporaires, pour tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés, lumineux ou sonores destinés à attirer l'attention du public.
- La mise à jour entre les interfaces des programmes de l'harmonisation des registres des immeubles, logements, adresses, numéros EGID, EWID, etc. et le programme du Service des habitants.
- Le contrôle de conformité des établissements publics lors de demandes liées à une nouvelle licence ou à une modification de licence.
- Le contrôle de la conformité des locaux occupés par les garages, dans le cadre des demandes pour les plaques d'immatriculation auprès du Service des automobiles et de la navigation.
- L'attribution des noms de rues et numéros d'immeubles.
- La gestion du cadastre sur le système d'information du territoire (SIT), y compris toutes les données territoriales traitées par le Service (bâtiment, adresses, rues, affectation, limites des constructions, etc.).
- Participation à la mise en œuvre et à la mise à jour du SIT.

Urbanisme et mobilité

Le Service de l'urbanisme est également responsable de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine bâti, de l'environnement urbain et du cadre naturel de la Ville.

- Pilotage et suivi des dossiers de planification (plan et schéma directeur, plans d'affectation, etc.).
- Représentation de la Commune dans les groupes techniques Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) pour la gestion de projets intercommunaux.
- Contrôle et suivi des stratégies et des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
- Implication dans la résolution des problèmes de transport et de circulation piétonne et cyclable.
- Contrôle des projets selon les normes VSS en matière de stationnement.
- Etude et coordination de projets d'urbanisme et/ou de mobilité.

- Analyse du développement territorial de la Commune.
- Organisation et coordination d'événements de promotion de la mobilité (Semaine de la mobilité, Bike to Work, etc.).
- Suivi des dossiers régionaux environnementaux ayant une incidence territoriale (dangers naturels, études environnementales, etc.).
- Participation aux projets d'influence territoriale (paysage, bruit, énergie, etc.).
- Support technique pour la population et les professionnels.
- Collaboration et conseils en urbanisme et mobilité sur des projets externes au Service.

GESTION ADMINISTRATIVE

Le Service a traité durant cette année :

- 270 rapports à la Municipalité.
- 2 préavis.
- 249 factures.



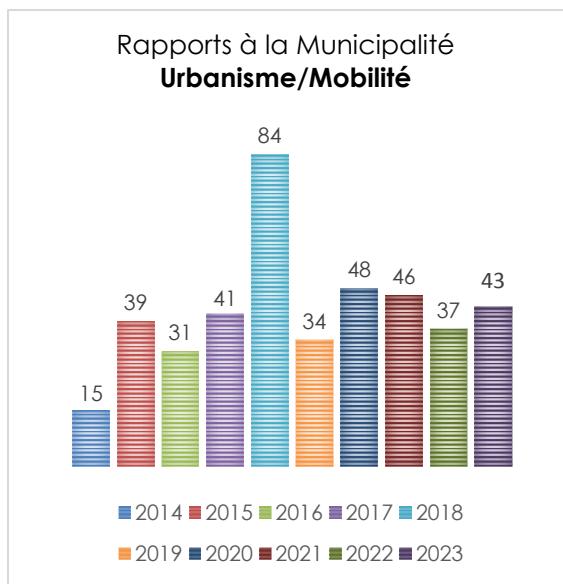


Photo de synthèse projet Ecotope

Ecotope : construction d'un hôtel d'entreprises (bureaux et laboratoires) comprenant un restaurant, un parking souterrain de 95 places voitures et 296 places vélos. En bref, ce sont 20'000 m² de surface d'activité et jusqu'à 1'500 places de travail.

Epenex-Sud : construction d'un bâtiment administratif et industriel dans le périmètre du PA Epenex Sud. Il s'agit de la deuxième phase de construction du PA après le bâtiment Unimed.



Image de synthèse bâtiment A

SECTION CONSTRUCTIONS ET CADASTRE

Plus d'une année après l'entrée en vigueur de la dématérialisation des demandes de permis de construire entre les Communes et le Canton, il est constaté une nette simplification dans le traitement des dossiers de la part du Canton. Du côté de la Commune, il est par contre remarqué une augmentation du temps de traitement pour la transmission du dossier à la CAMAC, notamment due au contrôle des documents émanant des mandataires et du dépôt des fichiers sur la plateforme.

Du côté du nombre de demandes d'autorisations de construire, ce dernier est très variable et dépend exclusivement d'initiatives privées, sans pouvoir les prévoir. Il est toutefois constaté, sur ces trois dernières années, une hausse des demandes pour la densification douce, par l'utilisation du solde des droits à bâtir en zone de villas.

Enquêtes publiques

Le nombre de dossiers soumis à l'enquête publique (44) a légèrement augmenté, restant tout de même dans la moyenne de ces dernières années.

Quelques enquêtes publiques de 2023 :

Chaufferie à bois site Jowa : construction d'une chaufferie sur le site Jowa pour la production d'énergie thermique à haute température sous forme d'huile thermique via une chaudière à bois, pour la production d'électricité via une turbine et pour la production de l'énergie thermique à basse température pour le réseau de chauffage à distance.

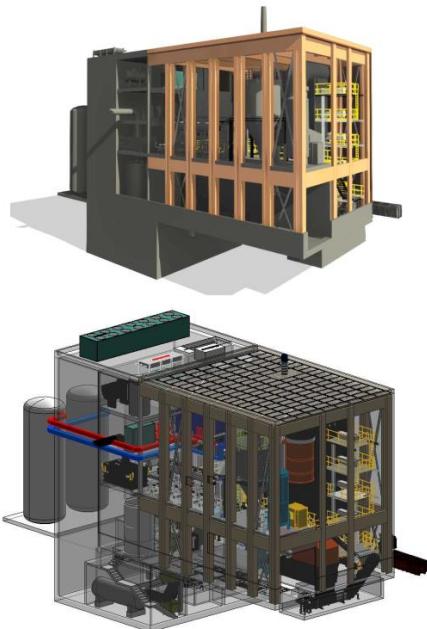


Image de synthèse

Du côté des dossiers soumis à autorisation cantonale dispensés de l'enquête conformément à l'article 111 LATC, la tendance de ces deux dernières années se maintient avec 16 projets. Il est encourageant de relever que 11 de ces dossiers concernent l'installation de PAC, dont 6 pour de nouvelles installations et 7 pour le remplacement du système de chauffage existant (gaz ou électrique).

Cette année encore, le nombre d'oppositions et remarques lors d'enquête publique a augmenté considérablement. Sur les 45 dossiers déposés à l'enquête publique, 25 ont fait l'objet d'oppositions ou d'observations de la part de tiers, avec un total de 226 oppositions/observations enregistrées.

Une attention particulière est alors portée au suivi, notamment pour éviter les recours. Le traitement des oppositions est conduit par le Service et, pour les projets nécessitant des compétences juridiques spécifiques, il est fait appel à l'avocat-conseil de la Commune. Nonobstant, le Service travaille en étroite collaboration avec son avocat-conseil lors de ces démarches, et participe activement aux séances de concertation et aux audiences.

Les décisions de la Municipalité, quant à la levée des oppositions, ont fait l'objet de deux recours auprès du Tribunal cantonal :

- Démolition de bâtiments existants pour la construction de deux maisons jumelles

et trois villas contiguës : 4 oppositions, audience CDAP en mai et arrêt de la CDAP en juillet rejetant le recours.

- Démolition de la villa existante et ses annexes pour la construction d'un immeuble de 5 logements : 3 oppositions, en attente d'une audience.

Permis de construire

Parmi les **55 permis de construire** délivrés cette année, on compte :

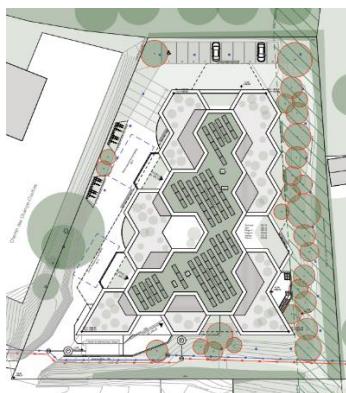
- 4 objets pour l'EPFL/UNIL.
- 2 aménagements/installations extérieurs.
- 11 nouvelles constructions.
- 6 transformations/agrandissements intérieurs.
- 1 assainissement.
- 1 changement d'affectation de locaux.
- 11 installations pour chauffage.
- 7 compléments d'enquête.
- 3 constructions temporaires.
- 8 modifications ou nouvelles antennes de téléphonie mobile.
- 1 aménagement routier.

Quelques dossiers :

- Projet de construction d'un bâtiment d'activités et de recherche, avec parking souterrain, parcelle 402.



Image de synthèse – Parcelle 402
Chemin des Champs-Courbes 27



Extrait plan des aménagements extérieurs

- Projet de rénovation de l'enveloppe du bâtiment avec surélévation pour la création de deux appartements, ainsi que la construction d'un nouvel immeuble avec parking souterrain, route du Bois 8.



Image de synthèse

- Projet pour la construction de 9 bâtiments d'habitation avec parking souterrain, Aux Clos.



Extrait plan des aménagements extérieurs

Chantiers en cours :



En Mapraz – Construction de 5 immeubles de logements et d'activités secondaires et tertiaires avec un parc paysager, parking souterrain et station transformatrice



Pontet-Sorge – Construction de 3 immeubles d'habitation et de commerces avec un parking souterrain



Bassenges – Construction d'un bâtiment d'habitation avec une crèche et des salles paroissiales au rez-de chaussée

Autorisations municipales dispensées d'enquête publique

47 demandes ont été traitées par le biais d'une autorisation municipale dispensée d'enquête publique. Le nombre de dossiers pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques ne diminue pas et se monte à 36, pour une surface totale de 14'929.93 m² de panneaux solaires posés en

plus sur le territoire communal. L'EPFL a notamment équipé 11 de ses bâtiments d'environ 8'000 m² de panneaux solaires.

Ce chiffre ne tient pas compte des surfaces installées lors de nouvelles constructions ; il reflète uniquement les panneaux ajoutés aux bâtiments existants.

Les autres autorisations concernent l'installation de diverses dépendances (cabanes de jardin, couverts, etc.), l'aménagement de places de parc, ou encore la rénovation ponctuelle d'appartements et le fractionnement parcellaire.

Permis d'habiter et d'utiliser

20 permis d'habiter et/ou d'utiliser ont été octroyés, dont :

- 5 pour de nouvelles constructions ou transformations résidentielles (permis d'habiter), dont :

Pré-Fleuri 4, habitation de 4 logements.



Pré-Fleuri 4

Ormet 39, 4 maisons jumelles avec parking souterrain, pour 8 logements.



Ormet 39

- 14 pour des nouvelles constructions ou transformations de bâtiments d'activités (permis d'utiliser), dont :

Croset 9, réfection complète de l'enveloppe du bâtiment, mise en conformité des escaliers de secours, des canalisations et des collecteurs extérieurs.



Croset 9

Bâtiment de la place des sports du Croset, comprenant vestiaires et buvette.



Croset 4

Démolition et reconstruction de l'Auberge communale et assainissement énergétique de l'enveloppe de la Grande salle du Motty.



Auberge communale

©Thomas Jantscher

Autres activités

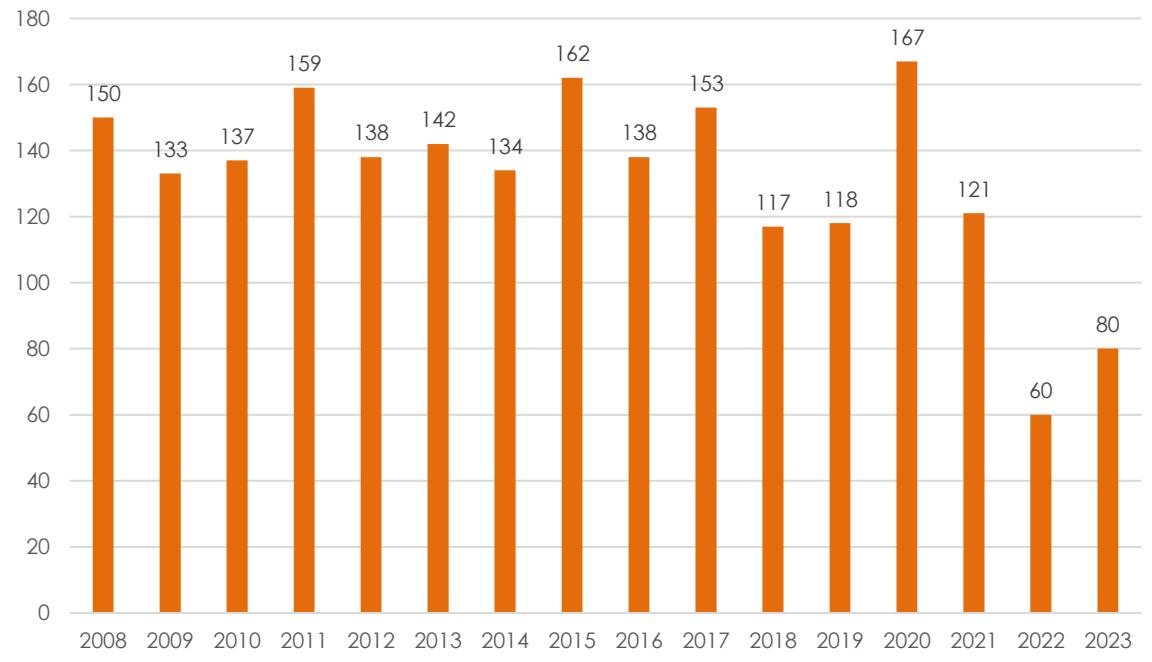
Que ce soit en collaboration avec d'autres instances, en mandatant le bureau « Sécurité intervention » de l'EPFL ou en les gérant à l'interne, les activités ci-après dépendent également du Service :

- 12 demandes préalables.
- 3 déclarations de conformité – Plaques de garages.
- 8 procédés de réclame.
- 32 préavis lors des procédures pour la délivrance des licences pour les établissements publics (Police du commerce).

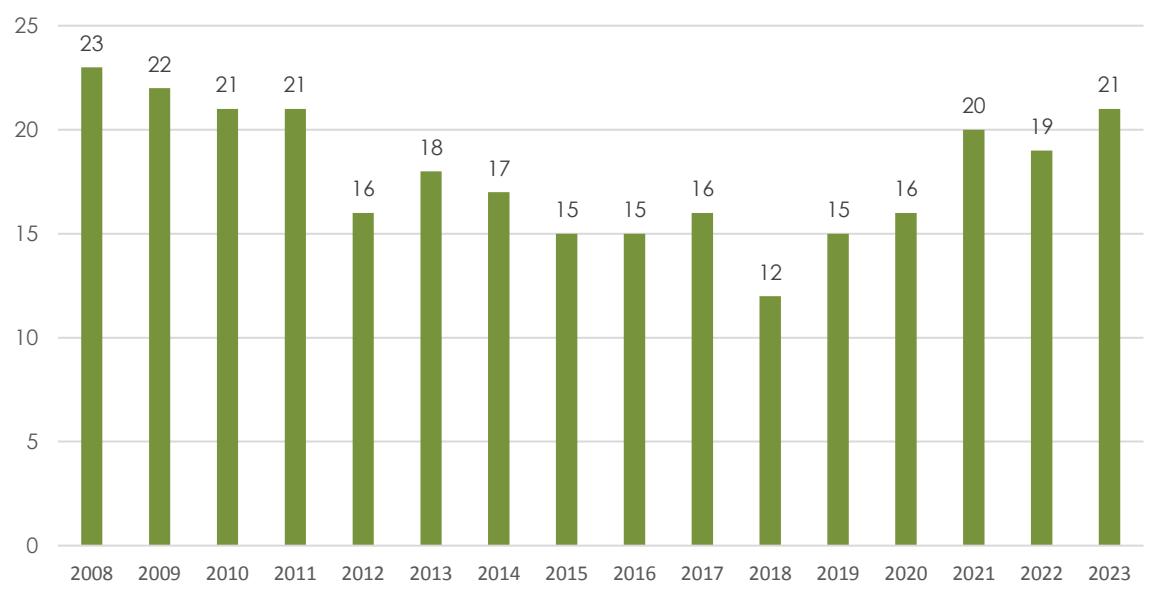
En parallèle, le Service a traité un nombre important de demandes diverses qui ne nécessitent pas de procédure formelle ou qui n'aboutissent pas.

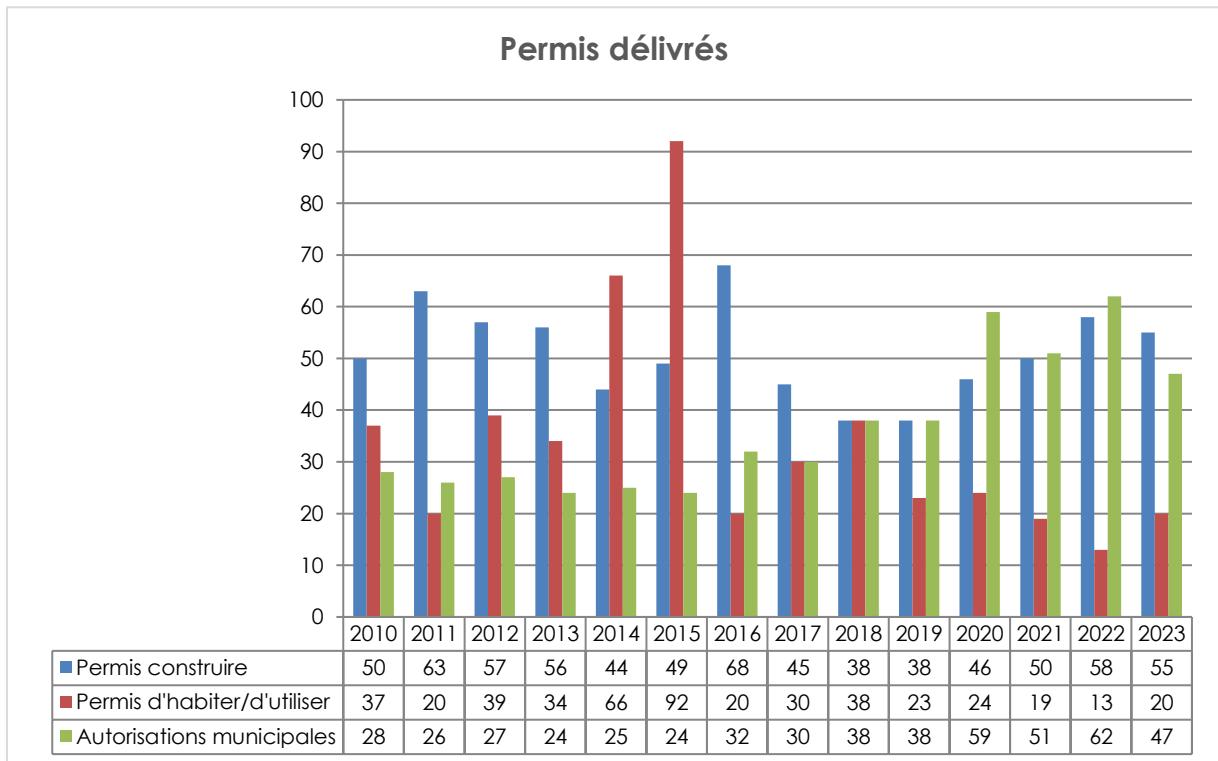
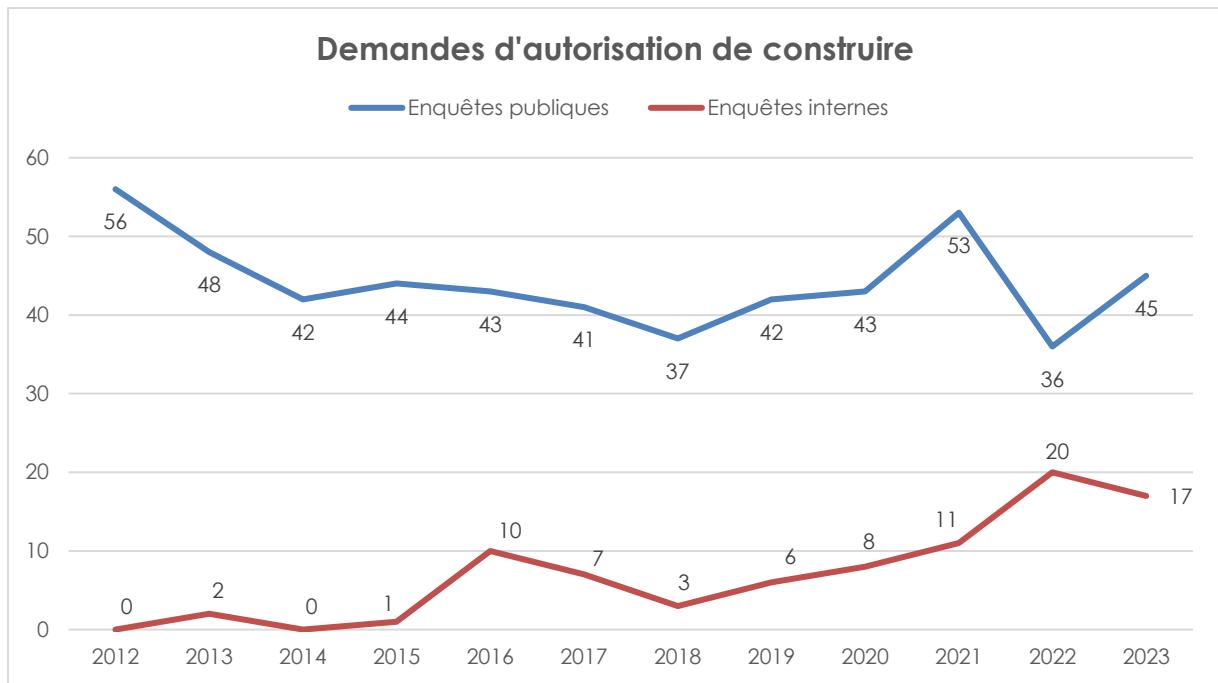
Il a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements relatives aux constructions, à la réglementation, aux procédures en vigueur sur le territoire communal ou encore aux problèmes de salubrité, de nuisances diverses, voire de problèmes de voisinage. Ces demandes, qui ne sont pas comptabilisées, engendrent une charge de travail importante d'analyse, de recherche documentaire ou d'archives.

Commission d'architecture et d'urbanisme
Dossiers examinés



Commission d'architecture et d'urbanisme
Séances





SECTION URBANISME

Ce chapitre se rapporte aux prestations effectuées sur l'année par le Service en plus des tâches courantes et administratives.

Plan d'affectation communal (PACoM)

- Séances techniques avec les mandataires et la Commission d'architecture et d'urbanisme.
- Elaboration des documents du PACoM (plan, règlement, plan paysage).
- Ateliers et séances avec la Municipalité, la Commission municipale d'urbanisme ainsi qu'avec les associations.
- Séance de coordination avec différents services du Canton.
- Etude complémentaire concernant les périmètres exposés aux dangers naturels et élaboration d'un rapport d'évaluations de risques (ERPP) selon les exigences cantonales.
- Etude complémentaire concernant les hameaux historiques de la Ville (Motty, Bassenges et Villars).
- Elaboration de directives municipales, annexes au règlement (places de rencontre et de jeux, stationnement vélos, indices de verdure).
- Echanges avec d'autres communes relevant leur PACoM.



Plan d'affectation (PA) Vallaire

- Pilotage d'un mandat interdisciplinaire pour l'élaboration du PA.
- Coordination avec les services cantonaux, Lausanne Région et le bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL).
- Organisation de plusieurs séances avec chaque propriétaire du site Vallaire afin d'élaborer des conventions relatives aux travaux d'équipements.
- Retour de l'examen préalable, adaptation du projet, mise à jour des différents documents (plan, règlement, etc.).

- Organisation d'une séance d'information publique et réalisation de documents de communication.
- Soumission du dossier à l'enquête publique du 11 novembre au 10 décembre 2023, en coordination avec le projet Ecotope de la Fondation EPFL Innovation Park.
- Début du traitement des oppositions.



Extrait du périmètre du PA

Plan d'affectation (PA) En Mapraz

- Accompagnement du projet de construction.

Plan d'affectation (PA) Pontet-Sorge

- Accompagnement du projet de construction.
- Suivi de l'étude préliminaire de renaturation de la Sorge.

Plan d'affectation (PA) En Crochy

- Séances de coordination avec les propriétaires.
- Suivi de l'étude avec le bureau mandataire.
- Elaboration et correction des documents du PA (plan, règlement, rapport 47 OAT).

Plan d'affectation (PA) Epenex Sud

- Accompagnement de la première phase du projet de construction.



Image de synthèse bâtiment A

Développement du secteur du Pontet

- Etude préliminaire, atelier avec la Municipalité et les Services concernés, élaboration du diagnostic, récolte des besoins, contacts avec les associations, élaboration du projet de programme et coordination avec le Canton.

Image directrice de la Plaine du Croset

- Elaboration du cahier des charges, contacts avec les propriétaires principaux, choix d'un mandataire.

Démarche participative « Epenex Evolue »

- Accompagnement de la phase finale de la démarche avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises.
- Réalisation d'un collecteur d'eau – boîte de rangement pour les besoins des plantations collectives dans le parc.



Structure réalisée

Démarche participative « La Plaine Evolue »

- Accompagnement de la phase de diagnostic de la démarche avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises.
- Accompagnement du mandat, aide à la réalisation du cahier des charges, organisation d'ateliers participatifs, travail de terrain, etc.



Atelier de travail avec la population et des membres d'associations

Pavillon communautaire Low Tech

- Gestion du projet, en collaboration avec l'EPFL, pour la planification des travaux et l'organisation d'événements publics (projection de films, atelier Low Tech, chantier participatif, visite du pavillon, etc.).
- Coordination technique avec divers services communaux.
- Pilotage d'un groupe de travail incluant des représentants de divers services communaux, ainsi que du Conseil des jeunes.
- Accompagnement du projet de construction.
- Etablissement d'un accord d'exploitation durant la phase de chantier participatif.
- Coordination avec l'EPFL dans l'établissement d'un accord d'exploitation pour une éventuelle phase d'utilisation du pavillon avant sa déconstruction.



Chantier participatif – pose des tuiles peintes avec l'APEMS

Aménagements temporaires

- Début de la réalisation d'un concept de micro espace public temporaire sur la parcelle communale n° 973 (chemin de la Dent d'Oche), en collaboration avec divers services communaux (peinture de l'édicule électrique, plantations, installation d'un nichoir et d'un hôtel à insectes).
- Réalisation d'un concept d'aménagements temporaires mobiles dans le but de tester différents usages et renforcer le « vivre ensemble » dans l'espace public.



Croquis modules aménagement temporaire mobile

Etudes intercommunales

Plusieurs études sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. Le Service a notamment participé à différentes séances de travail liées aux études suivantes :

- Plan Canopée.
- Inventaire des jardins historiques de l'Ouest lausannois.
- Parcs habités : guide des bonnes pratiques.
- Renaturation des cours d'eau.
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) : démarrage du projet

d'agglomération de 5^e génération, ateliers intercommunaux, collecte des mesures.

SECTION MOBILITÉ

Promotion de la mobilité active

- Organisation de la Journée de la mobilité, avec des activités divertissantes pour les enfants, un stand de réparation de vélos et des stands d'information de nos partenaires (SDOL, ATE et Publibike).



Activités des « 1001 roues »

- Bike to Work : l'événement s'est déroulé durant les mois de mai et juin, avec 97'616 participants venant de 3'249 entreprises différentes. Au total, 28'375'802 km ont été parcourus.

Pour Ecublens, 6 équipes réunissant 24 employés ont parcouru 7'093 km.

Transports publics

- Diverses séances techniques intercommunales et un préavis communal pour l'obtention d'un crédit de construction pour des aménagements routiers en vue du passage en bus articulés de la ligne TL 33.
- Contact avec les TL pour l'amélioration de la desserte des zones d'activités, en particulier Larges-Pièces et Vallaire, ainsi que la mise en œuvre d'un service de transport à la demande dynamique (TAD), dans le but d'améliorer la desserte fine du territoire d'Ecublens.
- Coordination avec les TL en vue du prolongement de la ligne TL 1 jusqu'à l'EPFL avec la création d'un nouvel arrêt « Colladon ».
- Coordination avec les MBC pour le nouveau tracé de la ligne 701 sur la route

cantonale (RC1) avec la création de nouveaux arrêts de bus.

Mobilité douce

- Gestion du Cycloparc de Crochy.
- Finalisation de l'étude de la séquence 1 de la « Croisée des chemins », tronçon Stand-Crêts ; demande de crédit de construction au Conseil communal, enquête publique, séance publique, approbation cantonale, demande de cofinancement fédéral et cantonal (mesure PALM).
- Gestion de la plateforme Bikeable (interactions avec les usagers concernant les aménagements manquants ou défaillants et propositions d'améliorations).
- Développement du réseau de vélos en libre-service : une station supplémentaire a été installée à la Brûlée suite à la mise en place de deux stations tests au Motty et à la Brûlée durant l'été.
- Pose d'une pompe à vélo à Vallaire.



Pompe à vélo à Vallaire

- Finalisation du projet d'abri à vélos le long du métro M1 à Bassenges.
- Elaboration d'un projet de stationnement vélos à l'arrêt du métro M1 Epenex.
- Etude des perméabilités dans le quartier d'Epenex : étude des possibilités, séances avec les propriétaires et les TL, élaboration de conventions, séances avec les locataires.
- Etudes de perméabilités et de réaménagements de rue pour intégrer les mobilités douces.
- Elaboration d'un Plan piéton communal qui permettra de développer et d'améliorer les réseaux piétons de la Ville.

- Etude des opportunités de mise en zone 30 km/h des rues.
- Elaboration d'une stratégie et d'un concept pour le développement des abris-vélos pour les bâtiments communaux.

Etudes intercommunales

Plusieurs études de mobilité sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. Le Service a notamment participé à différentes rencontres liées aux études suivantes :

- Etude exploratoire du métro M1.
- Tram T1 entre Renens et Villars-Ste-Croix.
- Aménagement pour le passage en bus articulés de la ligne TL 33.
- Image directrice des transports publics 2040.
- Mesures d'accompagnement à la jonction autoroutière sur les RC 76 et RC 79.
- Etude de faisabilité et vérification foncière des voies vertes de l'Ouest lausannois.
- Projet Région modèle Regiomove (projet de mobilité de l'avenir avec le Campus et la Commune de Chavannes-près-Renens).
- Liaison verticale avec le Pont Bleu en lien avec le futur arrêt du tram T1.
- Compteurs vélos : étude des emplacements (stratégie et concept d'emplacements).

COORDINATION INTERSERVICES

L'activité du Service est également transversale, de par ses relations étroites avec l'ensemble des services de la Commune pour toutes les questions qui relèvent de la planification et de la gestion du territoire.

A ce titre, une consultation du Service et des collaborations sont régulièrement nécessaires pour :

- Analyser la compatibilité des projets de construction en relation avec le domaine public et la circulation.
- Coordonner les planifications d'aménagement du territoire avec les tâches d'autres services.
- Analyser les projets d'autres services en lien avec l'aménagement du territoire.

- Analyser la conformité et l'opportunité des dossiers L3PL.

Projets suivis

Le Service, en plus de ses dossiers et études, a collaboré aux projets suivants, par le biais de diverses séances tout au long de l'année :

- Mobilité et espaces publics : revalorisation de l'espace public de la Plaine du Croset, jonction autoroutière d'Ecoublens, réfections routières, réflexion route et piste mixte Reculan, gestion des mobilités douces lors des chantiers, Plan de mobilité de l'administration.
- Bâtiments : bâtiment de la place des sports du Croset, réflexions sur les équipements publics communaux (voirie, pompiers, locaux administratifs, écoles, etc.).
- Nature et paysage : suivi du label « Ville-Verte », renaturation de la Sorge, stratégie d'arborisation et de végétalisation.
- Energie et durabilité : développement du chauffage à distance du Croset (Ecucad), planification énergétique territoriale (par le PDI et le PALM), label « Cité de l'énergie » et Plan climat.
- Culture : accompagnement dans l'organisation de l'événement « Hyper Ouest ».
- Hautes Ecoles : coordinations en relation avec les projets stratégiques des Hautes Ecoles.

*Cyril Besson, Chef du Service
de l'urbanisme*



Travaux publics

Infrastructures

Espaces publics

Environnement

Systèmes d'information



M. Germain Schaffner

Municipal

M. Marcos Morano

Chef du Service des travaux publics et de
l'environnement

M. Claude Salzmann

Chef du Service des finances et de l'informatique



Service des travaux publics et de l'environnement (STPE)

PREAMBULE

Le Service des travaux publics et de l'environnement (STPE) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

1. La direction générale des travaux publics.
2. Les réaménagements routiers, l'éclairage public et la gestion du trafic.
3. La voirie et les espaces verts (VEV) et la gestion des déchets.
4. Les ouvrages d'arts, l'utilisation du domaine public (DP).
5. L'environnement, incluant les cours d'eau et les forêts, ainsi que la gestion du label « VilleVerte ».
6. Les installations sportives et de loisirs et l'entretien des routes.
7. La gestion du système d'information du territoire communal (SIT).

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service était composé, au 31 décembre 2023, de 29 collaborateurs, pour un total de 26.8 EPT, de 3 apprentis et de 2 auxiliaires, à savoir :

Personnel du bureau technique (7 collaborateurs, 6.0 EPT) :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 2 Adjoints (dont un à 90 %).
- 1 Chef de projet à 100 %.
- 1 assistante à 60 %.
- 2 secrétaires (à 100 % et 50 %).

Personnel de la section voirie et espaces verts (22 collaborateurs pour un total de 20.8 EPT) :

- 1 contremaître à 90 %.
- 1 contremaître adjoint à 100 %.
- 1 Chef d'équipe à 100 %.
- 19 collaborateurs, y compris 1 responsable de dépôt (dont 2 à 60 % et 1 à 70 %).
- 3 apprentis horticulteurs-paysagistes.
- 2 auxiliaires à environ 20 % chacun.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

- Gestion administrative du Service : secrétariat et finances.
- Etudes et réalisation de nouveaux aménagements de l'espace public, d'installations sportives et de loisirs.
- Etudes et réalisation des réfections des infrastructures, des routes, des trottoirs, des ouvrages d'arts et des cheminement de mobilité douce du domaine public.
- Etudes et réalisation des travaux sur les cours d'eau, ouvrages et renaturation.
- Suivi et contrôle des projets et des travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Direction et pilotage du développement du Système d'information du territoire (SIT) communal.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité, en collaboration avec le Service de l'urbanisme.
- Gestion des déchets, de la déchetterie et des taxes déchets.
- Gestion de l'éclairage public. Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères, travaux d'arborisation et de plantation.
- Gestion de l'arborisation sur la Commune.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public, des vignes, du cimetière.
- Coordination des chantiers communaux, en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou les instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Gestion du label « VilleVerte ».

BUREAU TECHNIQUE

I. DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du STPE, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 66 rapports à la Municipalité, a géré 158 adjudications ou commandes, ainsi que 1'180 factures.

Etudes, projets

Le Service a réalisé ou piloté les études suivantes :

- Etude et direction générale des travaux du Pont Rouge sur la Venoge, phases de réalisation et de mise en service.
- Direction de projet pour la requalification de la RC1a, étape 3 (Venoge/Pré-Fleuri), phases de réalisation et de mise en service.
- Analyse et étude du projet de l'OFROU : goulet d'étranglement de Crissier et des jonctions d'Ecublens et de Chavannes-près-Renens.
- Analyse et étude des aménagements routiers, en relation avec les plans de quartier en cours de planification et les bus TL de la ligne 33.
- Revalorisation de l'espace public de la Plaine du Croset : avant-projet et projet définitif.
- Participation aux études des mesures d'accompagnement de la future jonction d'Ecublens.
- Direction de projet et direction générale des travaux du remplacement généralisé de l'ensemble des luminaires de l'éclairage public.
- Direction et pilotage de l'étude préliminaire de capacité hydraulique des voûtements de la Sorge et pilotage des études intercommunales.
- Etude de faisabilité d'une renaturation de la Sorge, tronçon en amont du Pontet.
- Etude de la renaturation de la Chamberonne (membre de l'Entreprise de correction fluviale de la Chamberonne).

- Etude et appel d'offres mandataires pour l'élaboration d'une stratégie d'arborisation et de végétalisation.
- Etude des mesures d'économie d'énergie de l'éclairage public.
- Participation au groupe de réflexion sur les économies d'énergie.
- Direction du projet d'étude de l'inventaire des ouvrages d'arts et du diagnostic de l'état des ouvrages.
- Etude des réfections des cheminements agricoles, phases projet et enquête.
- Direction générale des travaux de réfection des revêtements de surface des terrains de sport C du Croset et de la Coquerellaz.
- Etude de faisabilité d'une extension des toitures de la déchetterie communale et de la pose de panneaux photovoltaïques.
- Suivi des investigations et des travaux environnementaux de l'ancienne parcelle du bâtiment Afiro.
- Avant-projet d'étude d'une réfection des places de jeux de la Coquerellaz et de Veilloud.
- Avant-projet de l'étude de la réfection du terrain de football B du stade du Croset.
- Direction des prestations de la migration des données du SIT.
- Etude de la mise en place d'un géopointail cartographique commun pour l'Ouest lausannois.

Coordination interservices et autres projets

Le Service a également collaboré aux activités suivantes :

- Coordination interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Ville avec les Services de l'eau et du gaz de Lausanne, EcuCad, Police de l'Ouest lausannois (PolOuest), Service intercommunal des énergies (SIE SA) et la section évacuation des eaux du SBED.
- Coordination interne technique : Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (SBED), section évacuation des eaux, Service de l'urbanisme et PolOuest.
- Participation pour les projets routiers et pour la gestion du domaine public à des

séances et des études dans le cadre du SDOL et du PALM.

- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest lausannois.
- Participation et présidence du groupe de travail des communes de l'Ouest lausannois pour la gestion des déchets (dépliant Recyclo).

II. TRAVAUX : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2023, l'éclairage public a fonctionné durant 4'136 heures.

Le parc d'éclairage public de la Commune d'Ecublens compte 1'204 luminaires. 1'037 de ces luminaires, soit 86.1 %, sont installés après compteur, dont 940 luminaires LED. Depuis 2017, tous les nouveaux luminaires (LED) installés sont programmés avec un abaissement de l'éclairage.

En décembre 2023, la puissance installée est de 72.55 kW, soit une diminution de 29.5 % par rapport au mois de janvier 2023, pour une réduction de 1.3 % du nombre de luminaires.

SIE SA a effectué 173 opérations découlant de 97 interventions de dépannage, dont 76 lancées suite aux tournées de nuit :

- 32 dépannages d'alimentation de réseau.
- 52 nettoyages de luminaires.
- 5 réparations d'appareillage et câblage.
- 6 remplacements de fusibles.
- 50 remplacements de lampes.
- 18 renseignements dans la base de données.
- 7 sécurisations d'installations sur candélabres accidentés.
- 3 interventions diverses.

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 87.9 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 5.1 jours ouvrables et le taux de disponibilité de l'éclairage public est de 99.99 % pour l'année 2023.

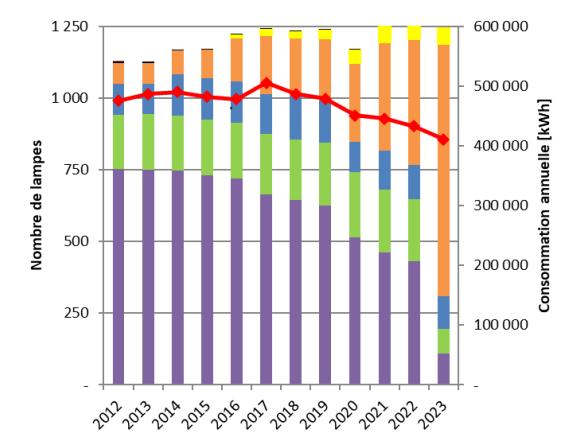
38 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 39 remplacements de lampes.
- 197 contrôles électriques qui ont permis de détecter un départ présentant des défauts ainsi que 4 luminaires avec défaut d'isolement.
- 209 contrôles mécaniques de mâts.

Evolution de la consommation et des technologies :

- Lampes à iodure métallique
- Lampes à vapeur de mercure
- LED Dynamique
- LED
- Lampes fluorescentes
- Lampes aux halogénures métalliques
- Lampes à vapeur de sodium à haute pression
- Autre
- Consommation annuelle [kWh]



TRAVAUX REALISES ET PROJETS PARTICULIERS

Passerelle sur la route de la Pierre (RC76b)

Après le Prix Wakker « Distinction de l'Ouest 2022 », la Ville d'Ecublens a été lauréate, le 28 novembre 2023, du Prix Acier Suisse 2023 pour la passerelle sur la route de la Pierre.



Réfection de l'éclairage public

Dans le cadre de l'amélioration continue de l'éclairage public, le STPE a piloté les travaux de remplacement généralisé des sources lumineuses de l'EP. Ainsi, 85 % des sources ont pu être remplacées durant l'année 2023. Le solde suivra début 2024.

Inventaire des ouvrages d'arts

Le STPE a piloté les études de la remise en état de plusieurs murs de soutènement de la Commune, soit la réfection des murs du chemin du Parc, du cimetière et du parc de la Chataneraie (les travaux de reconstruction commenceront début 2024).



Réfection de chaussée

En 2023, le STPE a réfectionné le giratoire des Glycines, en direction de la gare de Renens, qui présentait des déformations importantes.



Le STPE a également rénové les chemins des Perrettes, du Danube et le sentier de Denges. Le secteur de Renges est désormais entièrement assaini.



Réfection du terrain C du Croset et du terrain de la Coquerellaz

La réfection du revêtement des terrains de sport a été réalisée en été 2023. Après plus de 12 ans d'utilisation intensive, il était temps de remplacer le revêtement.



Passerelle Pont Rouge sur la Venoge



La passerelle Pont Rouge reliant Denges et Ecublens au-dessus de la Venoge a été ouverte fin 2022 et les travaux de finitions ont été terminés début 2023. L'ouvrage a été inauguré le vendredi 2 juin 2023 en présence de la Direction générale de l'environnement (DGE). C'est sous un soleil radieux qu'une grande foule est venue en mobilité douce depuis les deux Communes propriétaires de l'ouvrage.



Parc canin du Mont Souplia

Pour répondre à la demande des propriétaires de chiens habitant Ecublens, un parc canin a été aménagé à la route du Bois, dans le parc du Mont Souplia (parcelle communale n° 91).



Système d'information du territoire (SIT)

Durant l'année 2023, la migration des données de l'ancien système du SIT vers le nouveau système Open source QGIS et Geo-Mapfish a débuté. La fin de la migration est prévue en 2024.

Diverses séances ont eu lieu au sein de l'Ouest lausannois pour la mise en place d'un géoportail commun pour l'Ouest lausannois, avec la solution Open source Geo-Mapfish.

TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS SECTION VOIRIE ET ESPACES VERTS (VEV)

Avec ses 22 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du Service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux.

Entretien des infrastructures

- Prise en charge de l'entretien et du nettoyage du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des décorations lumineuses de Noël sur le domaine public, en collaboration avec les artisans du SBED.
- Gestion et entretien des installations sportives extérieures, des places de jeux et des parcs publics.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien des véhicules et des machines du Service.

- Transports et diverses prestations lors de manifestations publiques.
- Pose d'affiches sur les panneaux communaux.

Domaines

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Cimetière : gestion administrative et entretien, y compris les contrats de fleurissement.
- Entretien des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

Environnement

- Plantation et entretien des arbres du domaine public, dans les parcs, des arbres d'avenues, créations et plantations.
- Mise en œuvre des directives et des concepts « Villeverte ».
- Gestion des serres communales et de l'ensemble des plantations.
- Gestion du ramassage et de l'élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale, des écopoints et de la déchetterie mobile.
- Gestion et entretien des fontaines.
- Travaux de créations paysagères sur les espaces publics ou communaux.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Gestion des serres communales, des décorations florales sur le domaine public et dans les bâtiments administratifs ou lors de manifestations.

Service hivernal

L'hiver 2022/2023 a occasionné un total de 7 sorties des équipes de piquet. Ceci représente 562 heures de service hivernal et l'utilisation de 36 tonnes de sel. La consommation moyenne de sel pour ces 5 derniers hivers est de 25.6 tonnes.

Hivers	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23
Heures	371	79	470	266	562
Tonnes de sel	25.0	3.0	50.0	14.0	36

Divers travaux particuliers

En plus des travaux d'entretien courant, la section VEV a réalisé, en 2023, 37 chantiers :

- **Chemin de la Crausaz**
 - Réparation de la main-courante.
- **Chemin de la Coquerellaz**
 - Pose de 2 bancs.
- **Stade du Croset**
 - Pose d'une poubelle.
 - Réparation des bordures et d'un potelet.
 - Pose d'une clôture sur le muret.
 - Modification de l'entrée du toboggan.
 - Remplacement d'une barrière en bois.
- **Bâtiment de la place des sports du Croset**
 - Installation d'un enclos à containers.
 - Pose d'une petite terrasse.
 - Réalisation de sondages pour des essais d'infiltration des eaux.
- **Avenue d'Epenex**
 - Remise en état du toboggan.
 - Installation d'un WC écologique Kazuba.
- **Mont Souplia**
 - Création d'un parc canin.
- **Route de la Pierre**
 - Réparation des bordures.
 - Remise en état de la main-courante de la passerelle.
- **Chemin de la Brûlée**
 - Réparation d'un regard de visite.
- **Chemin de la Dent d'Oche**
 - Aménagements de la parcelle n° 973.
- **Chemin des Loyes**
 - Réfection du cheminement.
 - Suppression des dalles autour des tombes et semis.
 - Construction d'un nouveau columbarium ; aménagements extérieurs.
- **Route du Bois**
 - Réparation de la rampe du Skate-Parc.
 - Mise à niveau des bacs.
 - Pose d'un dallage au CSCE pour jeu d'échecs et table de ping-pong.

- **Chemin de la Raye**
 - Réparation d'un abri-vélo.
- **Chemin des Vignes**
 - Remplacement du socle d'une barrière.
- **Déchetterie**
 - Réparation de l'enrobé.
- **Chemin de Veilloud**
 - Réparation d'une grille.
 - Réparation des zones en enrobé.
- **Collège du Pontet**
 - Pose de 2 tables de ping-pong.
- **Place du Pontet**
 - Réparation des bordures du saut en longueur.
 - Test des matériaux afin d'améliorer l'écoulement des eaux de surface.
- **Pont Rouge**
 - Pose de tout-venant stabilisé.
- **Sentier des écoliers de Val-Fleuri**
 - Pose de luminaires solaires.
- **Rue de Renges**
 - Réparation du poids public.
- **Mon Repos**
 - Création d'un petit muret.
 - Pose d'une structure métallique en forme d'œil.
 - Réparation d'un mur.
- **Place de jeux de la Coquerellaz**
 - Pose d'un WC écologique Kazuba.

Environnement – Déchets

L'année 2023 a confirmé la stabilisation des tonnages de déchets et un très bon tri de ces derniers par notre population, avec un taux de revalorisation de 65 %.

Levée des déchets

Le tonnage des ordures ménagères en 2023 a légèrement diminué :

- **2023 → 1'311 tonnes soit 97 kg/hab./an.**
- **2022 → 1'332 tonnes soit 99 kg/hab./an.**
- **2021 → 1'364 tonnes.**

Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte représentent les tonnages suivants :

- Compostables : **770 tonnes** (751 tonnes en 2022).
- Papier/carton : **591 tonnes** (596 tonnes en 2022).
- Verre : **363 tonnes** (374 tonnes en 2022).

Prévention et sensibilisation

Coup de balai 2023



Le traditionnel coup de balai printanier a eu lieu le samedi 25 mars 2023 ; près d'une trentaine de personnes ont participé à cet après-midi de nettoyage dans les bois d'Ecublens. Les enfants, les adolescents du Centre de jeunes et les plus grands, tous très motivés, ont permis de récolter près de 810 kilos de déchets, parfois insolites ! Le STPE remercie le collectif ayant œuvré et contribué à la réussite de l'évènement.



Autres actions

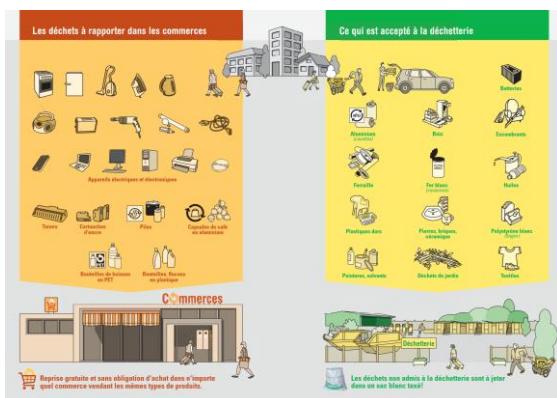
Le calendrier des déchets a été élaboré, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois. Le contenu de base est identique pour les communes de notre District et les thèmes d'informations abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année. Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « RECYCLO ».

Le thème suivant a été abordé dans l'édition 2023 :

Les 4 collectes en porte à porte : en 2023, 3'097 tonnes de déchets ont été collectés par les camions de ramassage.



Les déchets à rapporter dans les commerces et ce qui est accepté à la déchetterie :



Déchetterie communale, écopoints et déchetterie mobile

Notre déchetterie a encore été bien sollicitée cette année avec 25'317 entrées de véhicules enregistrées en 2023 (23'852 en 2022, 24'018 en 2021, 26'307 en 2020) et 1'260 tonnes de déchets récoltés.

Les entrées de véhicules sont en légère diminution et le tonnage traité en très légère augmentation. Une corrélation peut être établie entre la fréquentation et la quantité de déchets acheminés.

Le tonnage traité aux écopoints et à la déchetterie mobile permet à toute une tranche de la population sans moyen logistique pour acheminer les déchets à la déchetterie communale (au chemin de Verney) de bénéficier d'infrastructures de proximité.

Société de gestion des déchets du périphérique Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation par le STPE au sein de Valorsa SA.

Un lien sur le rapport d'activités de Valorsa SA se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».



Forêts

Gestion des forêts communales

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois, incombe au Garde forestier, M. Gregory Gabriel, en collaboration avec M. Christian Maeder, Syndic, et M. Marcos Morano, Chef du Service des travaux publics et de l'environnement.

L'Inspecteur cantonal des forêts, M. Yves Kazemi, veille au respect de l'application de la Loi forestière et du Plan de gestion forestier. Les travaux d'entretien ont été exécutés par le STPE, sous la responsabilité de M. Tabozzi, contremaître adjoint et forestier-bûcheron.

Le rapport d'activités du Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge est disponible en format numérique parmi les rapports intercommunaux du présent rapport de gestion.

Mise de bois de feu

La mise de bois de feu a eu lieu le 25 mars 2023 au Château de la Motte. 60 lots de bois ont été vendus pour un volume total de 65 stères.

Marcos Morano
Chef du Service des travaux publics
et de l'environnement



Bilan déchets - levée porte-à-porte + déchetterie communale, écopoints et déchetterie mobile pour l'année 2023

		Bilan				
		2019	2020	2021	2022	2023
Levée porte-à-porte	Population	<u>13'089</u>	<u>13'281</u>	<u>13'325</u>	<u>13'402</u>	<u>13'498</u>
	Ordures menagères	1'261 t	1'297 t	1'364 t	1'332 t	1'311 t
	Déchets communaux	56 t	55 t	55 t	66 t	61 t
	Papier / Carton	653 t	608 t	600 t	596 t	591 t
	Verre	378 t	416 t	401 t	374 t	363 t
	Compost / Végétaux	835 t	826 t	849 t	751 t	770 t
	Total levée porte-à-porte	3'183 t	3'202 t	3'268 t	3'119 t	3'097 t
Déchetterie, déchetterie mobile & écopoints	Encombrants	164 t	150 t	165 t	123 t	161 t
	Papier / Carton (déchetterie)	95 t	87 t	77 t	64 t	68 t
	Verre (déchetterie)	32 t	34 t	23 t	32 t	21 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	584 t	542 t	557 t	345 t	448 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	94 t	94 t	98 t	94 t	102 t
	Bois	253 t	267 t	266 t	222 t	236 t
	Huiles (litres)	6 t	4 t	6 t	6 t	5 t
	Inertes	91 t	89 t	89 t	91 t	78 t
	Plastiques	54 t	53 t	69 t	52 t	36 t
	Textiles (ajouté en 2021)	67 t	77 t	71 t	72 t	85 t
	Autres	22 t	28 t	19 t	21 t	14 t
	Total déchetterie	1'462 t	1'425 t	1'439 t	1'122 t	1'253 t
	Total bilan	4'645 t	4'627 t	4'707 t	4'241 t	4'350 t
	Base de calcul pour les huiles usées : 1 litres = 0.85 kg					
	Base de calcul pour les déchets inertes : 1 m ³ = 1'300 kg					

		Kg/habitant/an				
		2019	2020	2021	2022	2023
Levée porte-à-porte	Ordures menagères	96 kg	98 kg	102 kg	99 kg	97 kg
	Déchets communaux	4 kg	4 kg	4 kg	5 kg	4 kg
	Papier / Carton	50 kg	46 kg	45 kg	44 kg	44 kg
	Verre	29 kg	31 kg	30 kg	28 kg	27 kg
	Compost / Végétaux	64 kg	62 kg	64 kg	56 kg	57 kg
	Total levée porte-à-porte	243 kg	241 kg	245 kg	233 kg	229 kg
Déchetterie, déchetterie mobile & écopoints	Encombrants	13 kg	11 kg	12 kg	9 kg	12 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	7 kg	7 kg	6 kg	5 kg	5 kg
	Verre (déchetterie)	2 kg	3 kg	2 kg	2 kg	2 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	45 kg	41 kg	42 kg	26 kg	33 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	7 kg	7 kg	7 kg	7 kg	8 kg
	Bois	19 kg	20 kg	20 kg	17 kg	17 kg
	Huiles (lt)	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	7 kg	7 kg	7 kg	7 kg	6 kg
	Plastiques	4 kg	4 kg	5 kg	4 kg	3 kg
	Textiles (ajoutés en 2021)	5 kg	6 kg	5 kg	5 kg	6 kg
	Autres	2 kg	2 kg	1 kg	2 kg	1 kg
	Total déchetterie	112 kg	107 kg	108 kg	84 kg	93 kg

		Taux de recyclage				
		2019	2020	2021	2022	2023
Taux		68%	67%	66%	64%	65%
Incinérables (kg/hab)		113 kg	113 kg	119 kg	113 kg	114 kg
Recyclables (kg/hab)		242 kg	235 kg	234 kg	203 kg	209 kg
TOTAL (kg/hab)		355 kg	348 kg	353 kg	316 kg	322 kg



Informatique et télécommunications

ORGANISATION DU SERVICE

Le secteur informatique, qui est rattaché au Service des finances et de l'informatique, était composé, au 31 décembre 2023, de trois personnes pour un total de 2.4 EPT, soit :

- 1 responsable informatique, Adjoint au Chef de service à 100 %.
- 1 technicienne en informatique à 60 %.
- 1 technicien en informatique à 80 %.

TACHES DU SERVICE

Les tâches non externalisées sont les suivantes (non exhaustif) :

Informatique

- Assurer l'organisation, le suivi et la validation des projets informatiques.
- Exercer l'étude et l'amélioration continue des solutions informatiques (veille technologique) et être force de proposition.
- Mettre en place des projets d'évolution en fonction des besoins analysés et définis.
- Mettre en œuvre toutes les mesures visant à garantir la sécurité, la disponibilité et l'intégrité des informations et des infrastructures.
- Définir la stratégie et les procédures des systèmes d'information ; administration et gestion du « Business Process Management ».
- Planifier les activités du service et veiller au respect des plannings.
- Superviser l'infrastructure des réseaux d'information afin de garantir un fonctionnement optimal et sécurisé.
- Assurer le pilotage de la sous-traitance : garantir le bon respect des cahiers des charges et le suivi des contrats.
- Gérer le budget du secteur informatique : veiller à la maîtrise des budgets relatifs aux évolutions des systèmes d'information.

- Planifier les plans de maintenance du parc informatique : anticiper les renouvellements et la recherche de financements adaptés à l'obsolescence prévisible.
- Assurer l'achat des équipements informatiques et des logiciels nécessaires aux activités, mise en concurrence des prestataires.
- Gérer et suivre le parc informatique, les configurations et les suivis des équipements.
- Assurer la gestion et le suivi des accès individuels et sélectifs aux logiciels et aux données.
- Apporter un support technique ainsi qu'une assistance aux utilisateurs (premier et deuxième niveau) et être force de proposition en regard des besoins recensés.
- Mettre à disposition des formations aux utilisateurs, notamment à l'utilisation du système d'exploitation et à la sécurité.
- Réaliser la documentation, les rapports et les suivis de l'exploitation.
- Gérer le parc des équipements d'impression/scanner et de télécommunications.

Hébergement

De longue date, les programmes et les données sont hébergés au datacenter « Brain Serve » à Crissier qui présente les plus hauts niveaux de sécurité actuels (norme Tiers IV).

La liaison avec les différents sites communaux est toujours assurée par deux fibres optiques réservées à l'usage exclusif de la Commune.

Les équipements propriété de la Commune sont gérés en collaboration avec la société « Bechtle Suisse SA » basée à Morges. Certifiée ISO/IEC 27001 (sécurité des systèmes d'information), ISO 9001 (système de management de la qualité) et ISO 14001 (système de management environnemental), « Bechtle Suisse SA » est familiarisée avec les spécificités propres aux entités publiques et parapubliques puisqu'elle réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires dans ces secteurs.

L'année 2023 a été consacrée, en partie, à la réinstallation des machines virtuelles (VM)

afin de les mettre au niveau des dernières versions disponibles et de regrouper les applicatifs de manière plus logique.

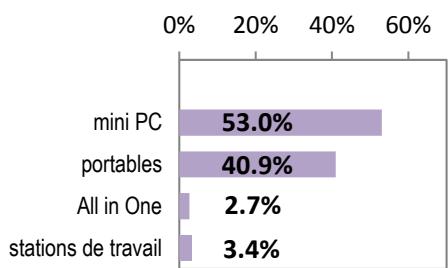
Parc informatique

Les PC traditionnels et les clients légers ont tous été remplacés par des mini PC. Avec le recul, il apparaît que ces machines sont très fiables. Il est ainsi possible de les conserver au-delà de cinq ans. Les renouvellements n'interviennent qu'en cas de défaillance, lorsque les mises à jour ne sont plus fournies par les constructeurs ou qu'il n'est plus possible de mettre à jour le système d'exploitation. Ainsi la sécurité est garantie tout en optimisant les aspects écologiques et économiques.

L'évolution des pratiques professionnelles conduit à plus de mobilité et la nouvelle tendance est au remplacement des postes fixes, à leur fin de vie, par des ordinateurs portables.

Cent quarante-neuf postes de travail sont connectés au réseau informatique communal au 31 décembre 2023 ; ils se répartissent comme suit :

- 79 mini PC
- 61 portables
- 4 All in One (pc intégré à l'écran)
- 5 stations de travail



Trente-et-une machines ne sont pas attribuées à un collaborateur en particulier. Il s'agit de :

- 3 - consultation Bibliothèque
- 1 - guichet Service des finances et de l'informatique
- 4 - guichet Service des habitants
- 8 - postes de scannage pour la GED
- 1 - salle de conférences Motty
- 2 - salles de conférences CTC
- 1 - bureau Voirie et espaces verts (VEV)
- 5 - réfectoires scolaires

- 2 - portables de secours
- 4 - Centre de jeunes (All in One)

Inventaire des logiciels

Les logiciels sont installés sur les serveurs et accessibles selon les droits attribués aux utilisateurs. Certaines applications spécifiques sont installées directement sur les postes de travail, elles sont indiquées en italique.

Logiciels métiers

- Citizen / T2i
 - contrôle des habitants
 - registre civique
 - gestion des chiens
 - gestion pièces d'identité
 - approvisionnement économique
 - comptabilité générale
 - créanciers
 - facturation
 - débiteurs
 - cadastre administratif
 - citiloc, location objets
 - citiweb, accès distants
 - registre des entreprises
 - Admin4you : guichet virtuel
- Abacus / Ofisa Informatique
 - gestion des salaires
- Geoconcept / Nomadia
 - Système d'information du territoire SIT
 - Edilis Pack, gestion communale selon spécificités suisses
 - Import/export DFX DWG, échange de fichiers avec Autocad
 - Smartlabel Editor, organisation intelligente des informations affichées
 - Geoweb, publication sur intranet
- Autocad LT / Autodesk
 - dessin technique
- ArchiCAD / Abvent
 - dessin technique
- Honeywell EBI / Honeywell SA
 - gestion et supervision des installations techniques
- TachoPlus / Mobatime SA
 - tachygraphes camions
- ICA-AtoM / Docuteam Sàrl
 - inventaire des archives
<https://vaud.archivescommunales.ch>
- ArchiClass / Objectis
 - gestion du plan de classement

- BiblioMaker / Micro Consulting SA
 - gestion du fonds de la Bibliothèque
 - consultation en ligne du catalogue
 - e-bibliomedia, plateforme de mise à disposition de livres numériques en prêt
- Presento / Zeit AG
 - gestion des temps de présence du personnel
- FlexPerso / Philippe Doudin SA repris en 2023 par Arca 24 (HR Tech Factory)
 - gestion des candidatures
- PersProfile Manager / S-Quell SA
 - évaluation de compétences lors de recrutements
- @remote NX / Ricoh Suisse SA
 - gestion des copieurs
- SIX Payment Services SA / Saferpay
 - encaissements par internet
- Exos 9300 / Kaba SA Total Access CH
 - contrôle d'accès électronique
- ELO Professional / ELO Digital Office
 - gestion électronique des documents
- eSéances / Artionet
 - gestion des séances de Municipalité
- Mon Portail / CeRFI SA
 - gestion des réfectoires scolaires et des devoirs accompagnés
- Messerli / Jobin SA
 - gestion d'ouvrages
- Nexthink
 - outil de monitoring du parc informatique
- OptimisoNext / Optimiso Group SA
 - Business Process Management
- Twilio INC. / Twilio
 - authentification wifi Ecublens-public
- Solmani / Inno-display
 - gestion des panneaux lumineux d'information
- Digital parking / ParkingPay
 - gestion des macarons et autorisations de stationnement
- Lansweeper
 - gestion des actifs informatiques et des tickets du service de support

Logiciels de bureautique

- MS Windows 10 ou MS Windows 11
- MS Office 2016 et MS Office 2019
- MS Office 365 et MS Teams 365
- PDF-Xchange Editor
- Adobe Cloud collection
- Photoshop Elements
- MS Project
- MS Visio
- Druide Antidote
- Affinity Photo / Designer / Publisher
- Teamviewer, gestion des bureaux à distance
- Zoom, visioconférence

Plateforme internet

- Ecospeed / Climate Software Solution
 - comptabilité énergétique des bâtiments

Guichet virtuel

- Réservation/vente des cartes CFF et CGN
- Préréservation du refuge et du local du four de la Galerie du pressoir
- Service des habitants (CH)
 - changement d'adresse
 - chiens (inscription, départ, etc.)
 - commande d'attestations
 - départ de la Commune
 - recherche d'identité
- Service des habitants, inscription des étudiants selon leur provenance (Suisse ou étranger) et leur type de résidence (principale ou secondaire).

Internet

Les accès à internet, fournis par « Sunrise GmbH » ont été améliorés. Les trois connexions sont maintenant en fibre optique. La nouvelle architecture se compose de deux lignes principales dont les performances sont de 5000/5000 Mb/s symétriques garantis et d'une ligne redondante qui a été augmentée à 1000/1000 Mb/s.

Le dédoublement des lignes principales permet d'assurer une meilleure disponibilité en séparant les entrées sur deux sites diffé-

rents et d'améliorer la performance en répartissant automatiquement la charge via le nouveau pare-feu (*load balancing*).

Avec cette solution, la ligne qui était dédiée uniquement au wifi a pu être supprimée.

Des tests de basculement sont effectués périodiquement dans le cadre des mesures de contrôle interne.

PROJETS

Projets réalisés

- Le projet le plus emblématique est sans conteste l'obtention du label Cyber Safe le 11 mai 2023. Débutée en octobre 2021, la démarche visait à mettre en place une gestion responsable de la cybersécurité. Le label témoigne d'une approche proactive des risques informatiques et atteste de la mise en œuvre des mesures concrètes et adaptées. Il est malgré tout important de rappeler que le risque zéro n'existe pas et que la sécurité informatique doit être continuellement adaptée pour faire face aux moyens toujours plus sophistiqués utilisés par les hackers.
- Activation du protocole d'authentification du courrier électronique (DMARC).
- Renouvellement des pare-feux, reconfiguration complète et mise en place d'une politique de limitation des accès au strict minimum « Zero Trust ».
- Implémentation d'une solution de sécurisation des accès par des prestataires externes de type « Bastion ».
- Elargissement de la collaboration avec la société « Kudelski Security », qui gère déjà le Centre opérationnel de sécurité (SOC), par l'ajout de scans périodiques de vulnérabilité.
- Implémentation d'un nouveau serveur de reprise d'activité PRA au sein de l'infrastructure locale.
- Réalisation d'un test d'intrusion en simulant une attaque depuis l'extérieur sur les infrastructures communales et sur celles appartenant aux prestataires externes (pentest black box).

- Réalisation d'une analyse des données disponibles en sources ouvertes « Open Source Intelligence » (OSINT).
- Migration du logiciel de gestion des séances de Municipalité d'un prestataire à un autre, avec reprise intégrale des données.
- Migrations majeures du logiciel de gestion électronique des documents (GED).
- Mise en place de plans de continuité de l'activité (PCA) en cas d'indisponibilité des systèmes pour le Service des habitants et pour celui des finances et de l'informatique.
- Formation des utilisateurs aux cyber-risques en présentiel et campagne annuelle d'hameçonnage.
- Réalisation d'un test d'intrusion interne (pentest greybox).
- Acquisition d'un coffre-fort anti-feu pour la conservation sécurisée des bandes de sauvegarde.
- Accompagnement technique dans le cadre du projet de migration du logiciel de gestion du territoire (SIT) vers une solution Open Source. Ce projet est piloté par le Service des travaux publics et de l'environnement (STPE).

Projets en cours

- Réalisation de toutes les actions nécessaires à la continuité de la certification au label Cyber Safe.
- Renouvellement du parc de multicoieurs.
- Déploiement du logiciel de ticketing Lansweeper.
- Harmonisation des signatures Outlook avec le logiciel « CodeTwo ».
- Déploiements de nouvelles sessions/systèmes distants « Terminal server ».
- Intégration d'un contrôle d'accès réseau NAC « Network Access Control » pour la sécurisation des connexions.
- Réalisation d'un audit des équipements critiques sur la base du référentiel de bonnes pratiques par domaine d'activité « MitreAttack ».

Service des finances et de l'informatique



Conclusions du rapport de gestion de la Municipalité

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2023 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

(L.S.)

C. Maeder

P. Besson

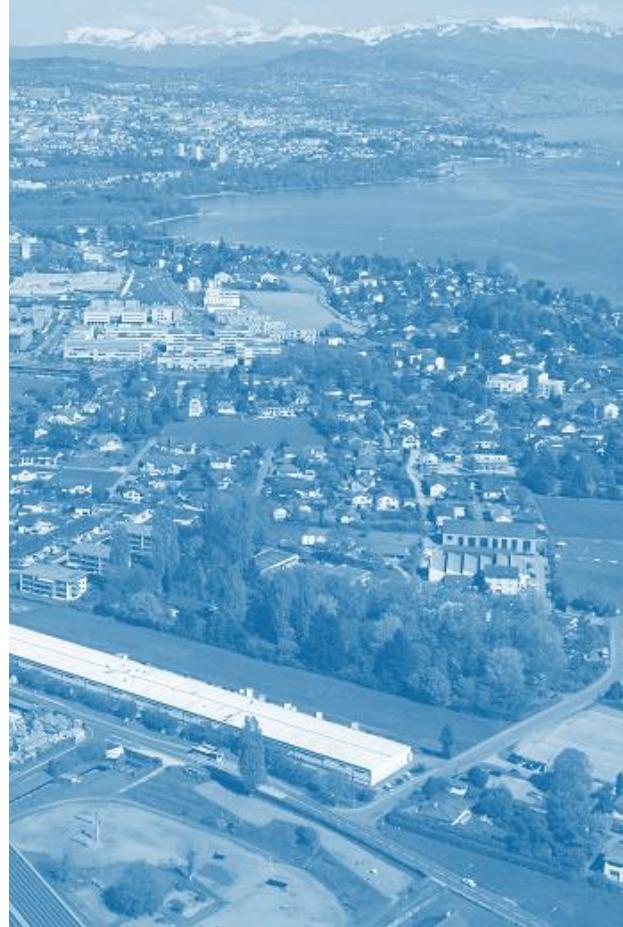
Organismes intercommunaux et relations extérieures

Depuis 2019, le contenu du rapport de gestion se limite à la gestion de la Municipalité de l'exercice précédent (partie communale), ainsi qu'à quelques rapports externes uniquement (ententes et commissions municipales). Ceci s'inscrit dans le cadre des mesures prises en faveur du développement durable (aspects écologique et économique), le contenu du rapport de gestion « papier » étant ainsi réduit de 24.53 % par rapport à celui de 2018.

Toutefois, des liens vous permettant d'accéder à tous les autres rapports des entités intercommunales sous format numérique sont mentionnés dans les chapitres ad hoc.

Les textes qui suivent ont été extraits des rapports que nous ont adressés les associations, fondations et institutions diverses auxquelles la Commune est rattachée en tant que membre, dont elle fait partie ou qu'elle subsidie.

Ils sont reproduits tels quels dans le présent rapport à titre d'information, le Conseil communal n'ayant pas à se prononcer sur ceux-ci.



Bureau intermunicipal – BI (Syndics de l'Ouest lausannois)

Délégation municipale d'Ecublens au Bureau intermunicipal :

M. Christian Maeder, Syndic.

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni six fois en 2023 :

10^e séance du BI – Législature 2021-2026 / 9 février 2023 à St-Sulpice

Le BI reçoit M. Christophe Milardi, Directeur de l'ARASOL.

Sujets à l'ordre du jour :

- Désignation du futur Président du GRO-PIL SDOL.
- Avenir des schémas directeurs – Suite des réflexions.
- Article de M. Stéphane Rezso sur la mobilité et réaction de Chavannes-près-Renens.
- Implantation d'une structure intercommunale à Crissier – Suite.
- M1 – Suite.

11^e séance du BI – Législature 2021-2026 / 27 avril 2023 à St-Sulpice

Le BI reçoit Lausanne Région.

Sujets à l'ordre du jour :

- Validation du rapport de gestion 2022 du BI.
- Comptes 2022 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Avenir des schémas directeurs.
- Implantation d'une structure intercommunale à Crissier.
- Retour de la rencontre de la veille avec le Canton sur les gens du voyage.
- Répartition des frais pour l'équipement de la place d'accueil des Jenisch à Bussigny.
- Bretelle de Chavannes-près-Renens : réponse de la SICOL.
- Projet de communication commune OL, compte rendu de la rencontre avec M. Simeon Wehrli, HES.

- Etat de la situation des communes concernant le projet VIDIS.

12^e séance du BI – Législature 2021-2026 / 25 mai 2023 à St-Sulpice

Le BI reçoit Mme Anne Marion-Freiss, Préfète du District de l'Ouest lausannois, et M. Benoît Bieler, Directeur du SDOL.

Sujets à l'ordre du jour :

- Remplacement de Mme Claudine Wyssa dans diverses instances intercommunales.
- Retour sur Hyper Ouest.
- Démarches des Municipalités de l'Ouest concernant VIDIS.
- Mutualisation du système de sécurité au travail MSST ? – Demande de Chavannes-près-Renens.
- Avenir des schémas directeurs.
- Implantation d'une structure intercommunale à Crissier.
- Projet de gestion intercommunale des collecteurs.

13^e séance du BI – Législature 2021-2026 / 21 juin 2023 à St-Sulpice

Sujets à l'ordre du jour :

- Les communes de l'Ouest et VIDIS.
- Projet de gestion intercommunale des collecteurs.
- Accueil des gens du voyage.
- Crise du logement décrite par Mme Marion-Freiss.
- Présentation du nouveau Commandant de la POL.

14^e séance du BI – Législature 2021-2026 / 20 septembre 2023 à Villars-Ste-Croix

Le BI reçoit Lausanne Région, M. Daniel Cherix, professeur honoraire de l'UNIL, et M. Stefan Bérard, Commandant de la POL.

Sujets à l'ordre du jour :

- Adoption du budget 2024 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Les gens du voyage (dont la présence paraît destinée à se renforcer) – Point proposé par St-Sulpice.

- La crise du logement : bonnes pratiques possibles au niveau communal pour limiter le nombre de personnes incapables de payer leur loyer ? – Point proposé par St-Sulpice.
- La nouvelle Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP). Comment répondre à ses exigences énergivores ? – Point proposé par St-Sulpice.
- L'avenir d'Hyper Ouest : série de spectacles qui a célébré, il y a quelques mois, le 15^e anniversaire du District – Point proposé par St-Sulpice.
- Plusieurs communes se sont vues récemment imposer l'accueil de migrants. Il s'agirait de Renens, de Bussigny et de Chavannes-près-Renens – Point proposé par St-Sulpice.

**15^e séance du BI – Législature 2021-2026 /
20 décembre 2023 à Villars-Ste-Croix**

Sujets à l'ordre du jour :

- Prix Wakker : retour de Crissier ? – Point proposé par Villars-Ste-Croix.
- Evolution de la taxe de séjour – Point proposé par Ecublens.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2023.
- Hyper Ouest, impôt sur le divertissement, courrier du 28 novembre 2023 de la Commune de Renens – Point proposé par Villars-Ste-Croix.
- Etudes zones 30 sur les axes principaux de l'Ouest lausannois, courrier du 29 novembre 2023 du SDOL – Point proposé par Villars-Ste-Croix.
- Informations sur la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) – Point proposé par Villars-Ste-Croix.
- Clé de répartition au sein du District de l'Ouest lausannois – Point proposé par Villars-Ste-Croix.
- Rapport d'information aux communes concernant la création et le financement d'un poste de travail à 20 % pour l'organisation et le suivi administratif de la Conférence des Municipaux du social de l'Ouest lausannois – Point proposé par Renens.

Lausanne Région



**Association des communes
de la région lausannoise**

Délégation municipale d'Ecublens :

- Municipalité *in corpore* (assemblée générale).
- Mme Danièle Petoud (membre de la Commission « Prévention et dépendances »).
- Mme Sylvie Pittet Blanchette (Présidente de la Commission « Formation et emploi des jeunes » et membre de la Commission « Activités sportives »).
- M. Jean Cavalli (membre de la Commission « Promotion économique »)
- M. Jean-Louis Radice (membre de la Commission « Transports »).

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.lausanneregion.ch/organisation/statuts-et-rapports-dactivites/>



**Inspection intercommunale
des chantiers (IIC)**



Consultez le rapport complet sur :

<https://www.chavannes.ch/officiel/administration-communale/inspection-intercommunale-des-chantiers>



Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation municipale d'Ecublens :
M. Christian Maeder, Syndic, délégué municipal au comité (Vice-Président du comité) et M. Jean-Louis Radice, délégué municipal au Groupement du triage forestier.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>

◆ ◆ ◆ ◆

Service intercommunal des énergies SIE SA



Délégation municipale d'Ecublens :
M. Christian Maeder (Vice-Président du Conseil d'administration) et Mme Danièle Petoud (membre du Conseil d'administration).

<https://www.sie.ch/a-propos/espace-presse/publications/>

◆ ◆ ◆ ◆

Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Pascale Manzini (Comité de direction), M. Jean Cavalli (Président du Conseil de fondation) et M. Christian Maeder (membre du Conseil de fondation).

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>

◆ ◆ ◆ ◆

Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL



Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité de direction).

Délégués du Conseil communal d'Ecublens à la Commission intercommunale de l'ARASOL :

- Mmes Amelia Amiguet-Vercher, Daniela Miéville et Belyse Nahimana.

Consultez le rapport complet sur :
<https://arasol.ch/rapports-et-statuts>

◆ ◆ ◆ ◆

Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation municipale d'Ecublens au Comité de direction :
Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport complet sur :
<https://www.cms-vaud.ch/apremadol/rapports-annuels-4/>

♦ ♦ ♦ ♦

Conférence des Municipaux et des responsables des affaires sociales

Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>

♦ ♦ ♦ ♦

Conseil d'établissement

Délégation municipale d'Ecublens Conseil d'établissement
Mme Pascale Manzini, Présidente.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>

♦ ♦ ♦ ♦

Direction des écoles

Informations sur les écoles d'Ecublens :
<https://www.ecoles-ecublens.ch/>

♦ ♦ ♦ ♦

Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation municipale d'Ecublens au comité :
Mme Pascale Manzini, Présidente.



Entente Intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice

Le comité

Le comité se compose comme suit :

Présidente :

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

Membres :

- Mme Caroline Albiker Pochon, Conseillère municipale à Crissier.
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à St-Sulpice.

Il est secondé par quatre membres du personnel de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire :

- M. Axel Noverraz, Chef du Service des activités scolaires et parascolaires.

Caissier :

- M. Claude Salzmann, Chef du Service des finances et de l'informatique.

Gestion du personnel :

- Mme Françoise Matti, Cheffe du service des ressources humaines.

Bâtiments :

- M. Yolan Menoud, Chef du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (jusqu'au 31 mars 2023).
- M. Michel Grandchamp, Chef du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (dès le 15 août 2023).

Par le Directeur des écoles d'Ecublens :

- M. Frédéric Dufour, Directeur.

Et par le responsable du chalet :

M. François Jeandet à Morgins.

Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- 1 responsable du chalet et animateur à 100 %.
- 1 cuisinier responsable à 90 %.
- 1 employée de cuisine à 90 %.
- 1 responsable de l'entretien à 50 %.
- 1 auxiliaire de nettoyages à l'heure.
- 2 civilistes à 100 % (dès le 28 août 2023).

Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 41 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	12 semaines
Colonne de vacances (février)	1 semaine
Ecole à la montagne	24 semaines
Colonies de vacances (été)	3 semaines
Colonne de vacances (octobre)	1 semaine

Camps scolaires

Les camps scolaires sont organisés tout au long de l'année scolaire. Ce sont deux classes qui montent chaque semaine, accompagnées de leurs enseignants qui en ont l'entièbre responsabilité. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est l'animateur du chalet des Alouettes qui organise la journée de camp, toujours en accord avec les enseignants. La présence de deux civilistes améliore le taux d'encadrement et leurs diverses compétences sont très appréciées par les enseignants et l'équipe du chalet.

Un groupe de travail réunissant des doyens et enseignants des 3 établissements scolaires, ainsi que M. Jeandet, a été créé et s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année 2023. La coordination et les lignes directrices entre les établissements et l'équipe du chalet des Alouettes ont pu être retravaillées et optimisées.

Colonies

Toutes les colonies de vacances ont pu avoir lieu avec une fréquentation de 124 enfants pour l'année complète. Une fréquentation en hausse avec 23 enfants supplémentaires par rapport à 2022 (101 enfants).

Cet accueil pendant les vacances scolaires est une belle opportunité pour les enfants de passer une semaine au vert, loin des écrans et du canapé. Le fait de passer quelques jours et nuits hors de chez soi permet de développer leurs compétences sociales et leur indépendance, en plus de découvrir de nombreuses activités sportives et ludiques. Ce dispositif vient compléter l'accueil en APEMS offert par la ville d'Ecublens pendant les vacances scolaires.

Locations

Le chalet est loué pendant les week-ends. Il a été occupé à 15 reprises en 2023.

Après plusieurs années d'annulation en raison de la situation sanitaire, le traditionnel week-end de ski des enseignants et le week-end proposé par l'Association du personnel d'Ecublens ont pu avoir lieu durant le mois de janvier.

Les citoyens des communes membres de l'Entente intercommunale sont prioritaires pour la location le week-end, sous réserve de disponibilité. Les tarifs sont indiqués sur le site internet <https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/chalet-les-alouettes>.

Travaux

L'installation d'une dizaine de nouvelles portes EI 30 s'est déroulée comme prévu, dans le but de répondre aux normes incendies actuelles. Les douches des enfants ont été repeintes. Le carrelage abîmé de la cuisine a été remis à neuf.

Repas au chalet

A la suite du bilan annuel de « Fourchette Verte » et de « Cuisinons notre région », qui sont les deux labels nourriture dont le chalet des Alouettes est partenaire, l'équipe et le Comité ont été félicités pour leur engagement et, notamment, pour l'amélioration des provenances des produits.

Inclusion

L'équipe du chalet des Alouettes a pu recevoir une enfant pour toute la semaine malgré son handicap.

Avec sa classe, elle a logé dans le chalet des Dents du Midi (vieux chalet), ce qui lui a permis d'utiliser les sanitaires (WC, douche) d'un des studios sur le même palier. Cela lui a grandement facilité la tâche.

Pour ses déplacements, le responsable du chalet a pu se procurer une joëlette afin d'aller au village et, comme il y avait beaucoup de neige, il a également trouvé un traîneau de musher (voir photo).

Elle a ainsi pu participer à toutes les activités (luge, promenade en forêt) avec le reste du groupe.



Site internet

Le site internet en ligne www.alouettes-morgins.ch est très utilisé pour les demandes de locations du week-end et pour des renseignements sur les modalités de location.

Un film mis en lien sur le site internet permet aux parents de se faire une idée des activités qui se déroulent au chalet (voir QR-code ci-dessous).



Remerciements

L'Entente intercommunale a la chance de bénéficier d'une équipe dynamique et engagée qui travaille à l'année au chalet de manière autonome pour le bien des enfants, des enseignants et de toutes les personnes qui séjournent à Morgins dans ce magnifique écrin naturel de nos montagnes suisses.

Le comité la remercie pour son travail tout au long de l'année et ajoute ses remerciements au personnel administratif d'Ecublens qui œuvre pour le bon fonctionnement de l'Entente intercommunale et la préservation de ce précieux patrimoine immobilier des trois communes membres.

M. Axel Noverraz,
Chef du Service des activités scolaires et
parascolaires et Secrétaire de l'Entente

♦ ♦ ♦ ♦

Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini, déléguée au Comité de direction et Présidente, et Mme Sylvie Pittet Blanchette, déléguée municipale.

Délégués du Conseil communal :

- Mmes Valérie Bernier, Christine Bolatdemirci, Deborah Demontis, Jade Hänni et M. Didier Realini

Consultez le rapport complet sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>

♦ ♦ ♦ ♦

Association des 55+ d'Ecublens



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>

◆ ◆ ◆ ◆

Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Danièle Petoud (Vice-Présidente de la Commission plénière + Bureau) et M. Germain Schaffner (Commission plénière).

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des Municipalités. Depuis le 1^{er} juillet 2021, cette Commission est composée des délégués suivants :

- Chavannes-près-Renens : MM. Björn Bettex et Jean Ceppi.
- Crissier : Mme Nathalie Jaton, Présidente, M. Damien Canart jusqu'au 31 juillet 2023, puis M. Maxime Stern depuis le 1^{er} août 2023.
- Ecublens : Mme Danièle Petoud, Vice-présidente, et M. Germain Schaffner.
- Renens : Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquignaz.
- St-Sulpice : Mme Corinne Willi.

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la Commune de Crissier, respectivement par Mme Marie Christine Berlie, Secrétaire municipale, et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge s'est réunie à deux reprises en 2023, à savoir :

le 16 mars, séance lors de laquelle elle a :
• adopté les comptes pour l'année 2022.

Le 29 août 2023, séance lors de laquelle elle a :
• approuvé le budget 2024.

Cette séance a été précédée d'une visite le long de la Sorge au départ d'Ecublens, en direction de Chavannes-près-Renens. Les personnes présentes ont ainsi pu visualiser le voûtement n° 4 de la Sorge ainsi que le déversoir du Pontet.

Campagne annuelle TV et curage

Les secteurs 4 et 7 ont été inspectés sur une longueur totale d'environ 1'000 mètres, sur les parties Sorge et Mèbre, allant du déversoir « Pontet » au terrain de foot du Centre sportif de Chavannes-près-Renens, puis de la Mèbre au déversoir de la Chamberonne.



Situation des inspections TV – Secteur 4 Ecublens / EPFL

Service d'entretien

Le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge est toujours assuré par le bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribi SA.

Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

Activités régulières

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectuée régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution, visites lors d'épisodes pluvieux importants.
- Contrôle des voûtages.
- Suivi des travaux d'entretien.
- Suivi et traitement des données des sondes et du pluviomètre.
- Rapport annuel.
- Participation aux séances du Bureau et de la Commission.

Activités occasionnelles

- Recherche de pollution.
- Evénements météo exceptionnels.
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2023, le bureau Ribi SA a visité le réseau à différentes reprises. Dans son rapport annuel, il est relevé :

Travaux d'entretien

- Des défauts ont été repérés sur plusieurs couvercles et cadres du réseau. Ils ont été remplacés sur certaines chambres et des barrettes de chambres ont été posées, changées ou encore réparées.

Travaux d'investissements

- Les travaux sur le secteur 13, réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, chemin du Bochet/chemin des Esserts, ont été réalisés en automne 2023. Une nouvelle chambre a été créée en aval de l'autoroute afin de diminuer la longueur de gainage entre deux chambres et la canalisation a été réhabilitée par la technique de gainage sur une longueur d'environ 570 m. Le collecteur présentait des défauts de calcaire aux joints du collecteur.

Événements

- L'année 2023 a été caractérisée par des pluies abondantes en automne et le déversoir d'orage de la Chamberonne a été sollicité à 3 reprises lors de fortes précipitations (septembre, novembre et décembre). Celui du Pontet a été sollicité

à 92 reprises ; une entreprise spécialisée a été engagée pour procéder au nettoyage des grilles des déversoirs ainsi que des exutoires.

- Le 27 octobre 2023, une pollution a été signalée à la STEP de Vidy ; des effluents jaune orange avec beaucoup de charges ont été observés dans le canal ouest de la STEP, ce qui a entraîné des déversements dans le Léman. L'origine de la pollution n'a pas pu être déterminée ; il s'agit vraisemblablement d'un problème sur un chantier, une casse d'un collecteur ou l'introduction dans le réseau d'eau ou de boue très chargée en raison de fortes pluies le jour même et les précédents.

La pollution s'est estompée avec l'arrêt des précipitations et aucune nouvelle pollution n'a été observée malgré un mois de novembre extrêmement pluvieux. Les communes qui pourraient être concernées sont Bussigny, Cheseaux, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Romanel-sur-Lausanne, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix dont les eaux sont évacuées à travers le collecteur Mèbre-Sorge.



STEP de Vidy (Epura SA)



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Danièle Petoud, membre du Conseil d'administration.

Consultez le rapport complet sur :
<https://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/epura.html>



Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic (Président du Comité de direction) et Mme Danièle Petoud (Conseil intercommunal).

Consultez le rapport complet sur :

<https://erm-step.ch/documents/>

♦ ♦ ♦ ♦

Commission intercommunale de la taxe de séjour

Délégation municipale d'Ecublens à la Commission intercommunale :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

En 2023, l'hôtellerie en Suisse a largement dépassé le cap des 40 millions de nuitées (41,8 millions), soit un niveau encore jamais atteint par le passé. Ceci représente une hausse de 9,2 % (+3,5 millions) par rapport à 2022. Avec un total de 20,8 millions de nuitées, la demande indigène reste à un niveau très élevé, mais enregistre une légère diminution de 1,1 % (-224'000). De son côté, la demande étrangère, avec 20,9 millions d'unités, a augmenté de 21,8 % (+3,7 millions) et se rapproche ainsi du niveau record de l'année 2019. Ce record historique est notamment imputable à une fréquentation sans précédent d'hôtes venus d'Amérique du Nord et d'Asie du Sud-Est, à la santé retrouvée du marché britannique, mais aussi à la fidélité persistante de la clientèle suisse.

Pour l'année 2023, le Canton de Vaud a enregistré 2'911'115 nuitées, soit 8,6 % de plus qu'en 2022.

Le Canton se place en 7^e position des top régions touristiques suisses.

Pour la destination Lausanne, 2023 a été une année plutôt positive avec 1'159'481 nuitées enregistrées, soit une progression de 7,8 % par rapport à 2022. Une augmentation qu'il faut toutefois relativiser puisque ces résultats sont inférieurs de 10 % à ceux de 2019, soit avant la pandémie. En comparaison à l'année 2019, d'importants écarts sont constatés sur les huit premiers mois de l'année et plus spécifiquement sur la période estivale. Cette différence s'explique par une diminution de fréquentation de certains marchés prioritaires tels que les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Cette diminution est partiellement compensée par les marchés suisse et français, ainsi que par des marchés secondaires. Il est néanmoins réjouissant d'observer que les écarts se réduisent sur les quatre derniers mois de l'exercice. A noter également les excellents résultats de nos principaux partenaires, avec des records de fréquentation pour le Musée Olympique et Plateforme 10, mais aussi Beaulieu Lausanne et le SwissTech Convention Center.

Au cours de l'année, la Commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) s'est réunie quatre fois : le 10 février, le 31 mars, le 15 septembre et le 1^{er} décembre 2023.

Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer des subventions à 27 projets qui ont été soutenus pour un montant total de Fr. 1'082'000.-. Ces soutiens ont été versés en 2023 ou le seront en 2024, pour autant que les projets puissent avoir lieu.

- Fr. 100'000.- SEGMENT Festival 2023.
- Fr. 50'000.- BDFIL 2023 – Exposition estivale « BD=MC2, les sciences en case ».
- Fr. 65'000.- Lausanne Tourisme : AG 2023 du réseau « Great Wine Capitals ».
- Fr. 30'000.- Festival de la Cité 2023.
- Fr. 15'000.- Tour de Romandie – Etape de départ à Crissier 2023.
- Fr. 10'000.- 17^e Festival cinémas d'Afrique Lausanne.
- Fr. 10'000.- Congrès The Spot 2023 (ThinkSport).

- Fr. 3'000.- 138^e Fête romande de la Lutte suisse, Romanel-sur-Lausanne.
- Fr. 5'000.- Festival des arts de rue de St-Sulpice, 26 août 2023.
- Fr. 100'000.- Montreux Comedy Festival 2023 à Beaulieu Lausanne.
- Fr. 15'000.- Lausanne Tourisme – Intégration de deux plateformes de billetterie sur le site de Lausanne Tourisme.
- Fr. 100'000.- Lausanne Jardins 2024.
- Fr. 30'000.- Concours Prix de Lausanne 2024 – Fondation en faveur de l'Art chorégraphique.
- Fr. 10'000.- Journée portes ouvertes de l'ancienne chocolaterie Perrier à Chavannes-près-Renens.
- Fr. 5'000.- Concerts « ACRISCO en Festival 2023 ».
- Fr. 100'000.- par année, pendant 3 ans Guide gastronomique « Lausanne Foodie Guide ».
- Fr. 50'000.- Le P'tit train de Lausanne-Vidy – Réfection dépôt.
- Fr. 50'000.- Rencontres du 7^e art Lausanne 2024.
- Fr. 50'000.- ClimateTech Week 2024.
- Fr. 15'000.- Lausanne à Table – Programmation 2024.
- Fr. 15'000.- Cinéma CityClub Pully, programmation artistique 2024.
- Fr. 15'000.- Congrès THE SPOT 2024.
- Fr. 12'000.- Orchestre symphonique Bande-Son – Saison 2024 : The Fantastic Worlds of Elmer Bernstein.
- Fr. 10'000.- Week-end musical de Pully 2024.
- Fr. 8'000.- Blues Rules Crissier Festival 2024 – 14^e édition.

- Fr. 5'000.- Belmont 24 – 100^e anniversaire de l'Avenir de Belmont et giron des musiques de Lavaux et du Gros-de-Vaud.
- Fr. 4'000.- Festival Arkhé 2024, Bussigny.

Outre ces subventions, le FERL a versé en 2023 des soutiens liés à des décisions prises lors des années antérieures. La liste des projets correspondants figure dans les rapports précédents. Pour rappel, le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 %.

Sur un plan plus général, l'année 2023 a été caractérisée par quatre faits marquants importants.

Le premier fut la décision d'interrompre la perception de la taxe de séjour auprès des étudiants. Faisant suite à un avis de droit des autorités cantonales sollicitées par notre Entente après que le Tribunal cantonal administratif a rendu un verdict appelé à faire jurisprudence, l'interruption, qui s'est échelonnée suivant les communes jusqu'à l'été 2023, génère des répercussions différencierées selon les territoires, mais toujours importantes, sur les recettes de taxe de séjour. Les pertes sont estimées à environ Fr. 2 mios par année à l'échelle du FERL.

Une autre conséquence de cette situation fut la nécessité de revoir les nouvelles conditions de répartition des recettes de la taxe de séjour, fixées par convention et dont l'entrée en vigueur était prévue au 1^{er} janvier 2024, en même temps que celle des tarifs des catégories hôtelières consignées dans le nouveau Règlement intercommunal sur la taxe de séjour. A la fin de l'année 2023, cette question n'était pas encore réglée et une séance extraordinaire était prévue au mois de janvier 2024 afin de prendre une décision et mettre en place le dispositif dans les délais impartis pour le premier décompte trimestriel.

Enfin, dans un registre plus positif, l'année 2023 fut marquée par la décision de cinq nouvelles communes d'adhérer à l'Entente à compter du 1^{er} janvier 2024. Il s'agit de Belmont-sur-Lausanne, Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne, Prilly et Renens. C'est aujourd'hui une grande partie du périmètre compact de l'agglomération lausannoise

qui est réunie autour d'un projet pour son tourisme et, plus largement, pour son attractivité.

Ce dernier point nous amène au troisième jalon important de cette année écoulée, à savoir la validation par la Commission du FERL d'une stratégie touristique pour la période 2024-2027. Première du nom, elle concrétise la volonté de partager une vision à l'échelle du périmètre de notre région touristique et de conférer à la Commission du FERL un rôle également stratégique.

Enfin, depuis avril 2023, à la suite d'un accord passé entre l'UCV et Airbnb, la plate-forme récolte désormais des taxes de séjour, puis les reverse à notre faîtière qui les redistribue aux communes concernées.

• • • •

Ecublens Animation



Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>

• • • •

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)

Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>

• • • •

Galerie du Pressoir

Galerie du Pressoir

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Danièle Petoud.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>

• • • •

Théâtre Kléber-Méleau



Délégation d'Ecublens au Conseil de fondation :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>

• • • •

Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois



ZIGZAG THÉÂTRE
JEUNE PUBLIC
OUEST LAUSANNOIS

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette, Présidente.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

MISSION GENERALE DU CONSEIL DES JEUNES

Le Conseil des Jeunes d'Ecublens (CDJe) est institué sous la forme d'une commission consultative de la Municipalité. Voir les directives :

https://www.ecublens.ch/images/stories/Greffé/documents/reglements/Directives_2021_06_04_Conseil_des_jeunes.pdf

Il permet aux jeunes de débattre sur des questions qui les concernent, d'organiser, de réaliser et de soutenir des projets dans leurs intérêts et ceux de la population. Le Conseil des Jeunes représente un moyen d'expression politique des jeunes au sein de la Commune. Il entretient un dialogue régulier avec la Municipalité.

Le Secteur jeunesse du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises apporte un soutien administratif aux activités du Conseil des Jeunes.

Il bénéficie également de l'appui du service « jaiunprojet.ch » proposé par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) qui l'accompagne et collabore activement à la préparation et la réalisation de ses différents projets.

Le CDJe figure même en exemple dans le dernier guide pratique « Les jeunes s'engagent », destiné à accompagner les ré-

flexions de jeunes désirant s'engager bénévolement pour amener également leur pierre à l'édifice de la société.

Fonctionnement du Conseil des jeunes

Selon les directives du Conseil des Jeunes, revues en partie en 2021, est éligible au Conseil des jeunes tout habitant de la Commune d'Ecublens entre l'année de ses 15 ans et l'année de ses 25 ans.

Le Conseil des jeunes compte actuellement six membres et est composé de :

- a. l'Assemblée plénière ;
- b. le Bureau ;
- c. les Commissions.

Lors de l'assemblée plénière du 9 septembre 2023 a eu lieu la réélection des membres du Bureau, constitué comme suit :

- Président : Nemanja Momcilovic.
- Secrétaire : Alan Gil.
- Trésorier : Mathéo Nerfin.

ACTIVITES ET PROJETS 2023

Événementiel

Le CDJe a également pour ambition de proposer des évènements culturels destinés aux jeunes de la Commune.

Malheureusement, les emplois du temps très chargés de ses membres n'ont pas permis de mettre sur pied le projet de *Silent Party*, depuis longtemps envisagé, mais qui devrait enfin voir le jour en 2024.

Citoyenneté

Soirée jeunes citoyens

Pour la troisième année consécutive, le CDJe a été chargé par la Municipalité d'organiser la traditionnelle soirée des jeunes citoyens. C'est donc avec le soutien du travailleur social de proximité que nous avons organisé cette soirée qui s'est déroulée à la grande salle du Motty le 13 novembre dernier en présence des Conseillers municipaux.

Une centaine de jeunes y étaient invités et une quinzaine ont répondu présents à cette

soirée destinée à leur faire découvrir les enjeux de la vie citoyenne d'Ecublens.

Dans la continuité des éditions précédentes, nous avons gardé une démarche ludique et originale à cet évènement qui se veut plutôt formel. C'est donc à travers un dîner-quizz, portant sur des questions préparées par les intervenants, que les jeunes ont pu concourir avec, à la clé, des lots exceptionnels à gagner.

Nous n'avons reçu que des retours positifs de la part des jeunes, des Municipaux présents et des intervenantes du Réseau jeunesse vaudois.

Soirées débats :

Dans le cadre des votations fédérales du 18 juin 2023, nous avons décidé d'organiser des soirées débats devant le pavillon Low-Tech installé au Pontet.

De jeunes représentants de différents partis politiques étaient invités à débattre avec le public sur les trois objets en votation, afin d'encourager les jeunes à donner leur avis dans les urnes sur des thématiques particulièrement complexes et difficiles à maîtriser pour eux.

Projet d'aménagement

Depuis le début 2022, le CDJe est un membre actif du groupe de réflexion qui travaille sur la création de l'espace communautaire Lowtech en collaboration avec l'EPFL.

Réseau et représentation

Une délégation du CDJe s'est rendue à Locarno du 13 au 15 octobre à l'occasion de la 31^e Conférence des parlements des jeunes (CPJ).

Cette rencontre réunit plus de 150 jeunes parlementaires venus de toute l'Europe et propose des conférences, des tables rondes et autres groupes de travail durant lesquels les jeunes peuvent échanger sur des thématiques aussi diverses que variées (rôle des parlements de jeunes ; chat GPT : malédiction ou bénédiction ? ; autodétermination sexuelle : oui ou non ?).

BILAN

Les membres du Conseil des jeunes ont tous vu leur situation professionnelle évoluer cette année et n'ont malheureusement pas eu énormément de temps à investir dans la bonne marche du Conseil des jeunes.

En l'absence d'un Délégué jeunesse, il a également été difficile pour le Secteur jeunesse d'assurer un suivi régulier et de soutenir activement les membres dans l'élaboration de leurs projets.

La réalisation des évènements de cette année ont toutefois redonné de l'enthousiasme à ses membres qui se réjouissent de mener de nouveaux projets en 2024.

La soirée des jeunes citoyens a encore une fois été couronnée de succès et nous sommes heureux de pouvoir jouer ce rôle au sein de la Commune et faciliter ainsi la transition vers l'âge adulte des jeunes écublanois.

Pour mon troisième mandat en tant que Président, je sens que je me suis perfectionné dans la coordination d'un Parlement de jeunes et suis donc très confiant quant à l'avenir de cette Commission.

Nemanja Momcilovic
Président



Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette, Présidente.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>



Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD



Présidente

- Mme Sylvie Pittet Blanchette
Conseillère municipale

Membres

- M. Germain Schaffner
Conseiller municipal
- Héloïse Calame
Déléguée à l'intégration, secrétaire
- Mme Frédérique Reeb Landry
Conseillère communale intéressée par la CIESEE
(dès le 13 décembre 2023)
- M. Pierre Gendreau-Hétu
Communauté québécoise, représentant au Conseil d'établissement
- M. Mathias Wenger
Travailleur social de proximité
- Mme Dominique Tenthorey
Paroisse protestante Ecublens-St-Sulpice
- Mme Inès Bortis
Représentante comité ABRAE
- M. Moïse Balokok
Communauté africaine
(démission au 31 décembre 2023)
- Mme Silvia Baratech
Communauté valencienne
- Mme Claudine Breider
Communauté française
- M. Mario Gaspar
Communauté portugaise
- M. Ugras Güzel
Communauté turque
- M. Carlos Martinez
Communauté espagnole
- Mme Theresa Montmany
Communauté catalane
- Mme Belyse Nahimana
Représentante de la Communauté

burundaise
(dès le 13 décembre 2023)

- Mme Marie Thüler
Communauté russe
(démission au 31 décembre 2023)
- M. Jean Timba Bema
Communauté camerounaise
(démission au 24 mars 2023)
- M. Pavle Velkov
Communauté macédonienne

Vie de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers d'Ecublens (CIESEE)

Au cours de cette année, la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers d'Ecublens (CIESEE) s'est réunie à quatre reprises en séance plénière. Des rencontres en comité ont également eu lieu, par exemple un souper avec les tenanciers des stands pour aborder les sujets importants qui entourent la Fête interculturelle.

Fête interculturelle sur la place de fête du Pontet



La Fête interculturelle a eu lieu le 3 juin, sur la place de fête du Pontet, de 16 h à 24 h.

Cette année, le jour de la fête correspondait à la Fête nationale du jeu. La Ludothèque communale a donc organisé spécialement un espace de démonstration de jeux d'ici et d'ailleurs avec un tournoi de

UNO qui s'est terminé sur la grande scène. Les associations et les communautés des stands et de la CIESEE avaient proposé des jeux traditionnels de leur culture.



Les visiteurs ont pu déguster de la nourriture traditionnelle des régions suivantes : Albanie, Algérie, Italie, Macédoine du Nord, Portugal, Sri Lanka, Togo, Turquie et Vietnam. S'ajoutaient du chant Gospel et italien, de la danse albanaise et macédonienne et la traditionnelle démonstration de la licorne vietnamienne, illustrée ci-dessous en photo.



Les cours de français intensifs des écoles, le Service des habitants et le responsable des naturalisations étaient aussi représentés dans les stands pour diffuser de l'information sur leurs activités dans la Ville.



Le prix de l'intégration a été octroyé, cette année, à Mme Sladjana Velkova et à M. Pavle Velkov pour leur investissement dans l'organisation des activités de la CIESEE et leur implication en faveur de l'intégration de la Communauté macédonienne dans la Ville.



L'association Action Climat Ecublens (ACE) s'est jointe au groupe de travail de la Fête interculturelle pour réfléchir à différentes options afin de rendre la fête plus durable. Avec l'aide d'une des membres d'ACE, le groupe de travail a réalisé une démarche d'auto-évaluation, en collaboration avec l'organisation « Manifestation verte ». Certaines mesures avaient déjà été mises en place, par exemple la vaisselle réutilisable et la fontaine à eau en libre-service. Grâce au label « manifestation verte », de nouvelles actions ont été réalisées en 2023, comme le concours interne entre les stands sur la provenance des aliments et des plats végétariens.

Pour la session 2023, au vu des près de 3'000 personnes attendues, les bénévoles de la CIESEE et du Centre de jeunes, bien qu'étant très efficaces, ont demandé l'appui d'une équipe de professionnels pour le tri des déchets. Le constat a été clair : les déchets ont pu être limités et triés.

Souper de Noël pour la CIESEE : un moment interculturel

Pour la deuxième année, la CIESEE a convié tous les tenanciers des stands à un souper canadien le 22 novembre. Ce moment a permis à chacun de se rencontrer hors de l'ambiance de la Fête interculturelle. Les tenanciers des stands ont ainsi eu l'occasion de présenter les projets qui sont soutenus dans leur communauté grâce aux bénéfices de la fête.

Exposition « Enfants du placard, à l'école de la clandestinité »



Les membres de la CIESEE se sont énormément impliqués dans l'organisation d'une exposition qui traite du sujet des enfants des travailleurs saisonniers qui ont vécu en Suisse de manière clandestine. L'exposition a été planifiée pour les mois de janvier et février 2024, à la Galerie du Pressoir.

Sylvie Pittet Blanchette,
Conseillère municipale, Présidente de la
Commission d'intégration et d'échange
suisses-étrangers de la
Commune d'Ecublens (CIESEE)

♦ ♦ ♦ ♦

**Police Ouest lausannois (POL)
PolOuest**

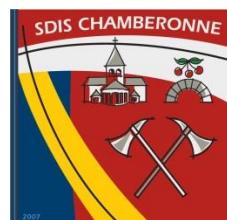


Délégation municipale d'Ecublens :
M. Jean Cavalli, membre du Comité de direction.

Consultez le rapport complet sur :
<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>

♦ ♦ ♦ ♦

**Service de défense contre
l'incendie et de secours (SDIS)
Chamberonne**



Délégation municipale d'Ecublens :
M. Jean Cavalli, membre de la Commission consultative du feu (CCF).

Préambule – Mot du Commandant (Maj Frédéric Jacot)

2023 a été la sixième année de mon mandat de Commandant et j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport annuel.

C'est le moment de faire appel à nos mémoires, de trier les informations, d'établir et d'analyser les statistiques, de présenter et de résumer les éléments principaux tels qu'organisation, effectif, formations, inter-

**Eglise catholique romaine
Paroisse de Renens et environs**



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de la Commission de gestion.

ventions et activités pour résumer et ainsi refléter en quelques pages la vie de notre SDIS durant l'année écoulée.

L'année 2023 est une année qui a connu une augmentation non négligeable du nombre d'interventions avec des feux plus ou moins conséquents, des évènements météorologiques hors de contrôle ou encore des interventions « alarme automatique » de prévention par manque de personnel formé. Le SDIS a toujours pu répondre présent avec rapidité, professionnalisme et empathie.

La charge administrative du SDIS équivaut à une PME : outre les formations continues et les interventions, la gestion des ressources humaines, le recrutement, la production d'un niveau de formation de qualité, la gestion des plannings de service et des manifestations, les visites de chantier ainsi que des informations et conseils en protection incendie. La liste est longue et non exhaustive mais j'ai la chance de pouvoir toujours m'appuyer sur un Etat-Major et des officiers qui font preuve de grandes compétences et de disponibilité toujours avec la même passion.

L'Etat-Major et moi-même nous engageons sans cesse pour garantir un environnement sécuritaire de base et pour instiller la motivation et l'esprit d'équipe si précieux au sein du SDIS. Grâce à l'implication, la solidarité et le sérieux de tous les membres du SDIS, nous avons toujours pu répondre présent en termes de capacité logistique et opérationnelle, tout en gardant en tête que toutes les fonctions de notre SDIS sont basées sur un système de milice et que nous restons tous des sapeurs-pompiers volontaires qui accomplissent leurs tâches en complément de leurs activités professionnelles.

La présentation du rapport d'activités me permet de mettre en lumière nos activités et notre travail, de confirmer ce qui fonctionne et ce qui peut être amélioré, mais également de remercier des personnes méritantes qui, durant l'année, ont reçu, entre autres, une promotion ou passé un cap d'ancienneté.

C'est l'heure des statistiques, de faire la rétrospective de l'année écoulée, de com-

muniquer et d'informer sur notre fonctionnement, notre travail, nos formations et nos interventions.

Commission consultative du feu (CCF)

Législature 2021-2026

- M. Björn Bettex
Municipal, Chavannes-près-Renens
- M. Jean Cavalli
Municipal, Ecublens
- M. René Piller
Municipal, St-Sulpice
- M. Michel Paudex
Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Stéphane Jordan
Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner
Membre, St-Sulpice
- Mme Isabelle Steiner, secrétaire.

Représentants du SDIS depuis le 1^{er} janvier 2018

- Maj. Frédéric Jacot
Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Cyrille Tille
Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

La présidence, d'entente entre les 3 Municipaux, est assurée par un tournus. M. Jean Cavalli jusqu'au 30 juin et M. René Piller depuis le 1^{er} juillet 2023.

Etat-Major

- Commandant Maj. Frédéric Jacot
- Remplaçant Cdt Cap. Cyrille Tille
- Quartier-Maître Cap. Michel Sartirani
- Resp. formation Cap. Julien Verrey
- Resp. opération Cap. Stephan Caïtucoli
- Resp. matériel Cap. J.-Baptiste Bureau.

Officiers

- Plt Christophe Kaeber
- Plt Didier Moser
- Plt Mustafa Aydin
- Plt Xavier Laurent
- Lt Fabrizio Verasani
- Lt Léandre Equey
- Lt Stéphane Jacot.

Administration

- Quartier-Maître (CDI à 60 %) : Cap. Michel Sartirani.

Effectif



Au 1^{er} janvier 2023, l'effectif était de 94 personnes : 16 femmes et 78 hommes répartis entre 79 sapeurs-pompiers et 15 recrues.

Au 31 décembre 2023, en raison des démissions et des exclusions, décrites ci-dessous, l'effectif se réduit à 75 sapeurs-pompiers : 14 femmes et 61 hommes.

La proportion de femme sapeurs-pompiers est en légère augmentation, soit 21 % (19 % en 2022).

Au cours de l'année, nous avons enregistré 13 démissions et prononcé 6 exclusions dont :

- 3 pour déménagement hors territoire du SDIS.
- 2 pour raisons professionnelles.
- 8 pour raisons personnelles ou familiales.
- 6 exclusions pour raison de participation insuffisante.

Formation – Organisation



Les thèmes de formation sont décidés et validés chaque année par l'Etat-Major du SDIS. Ils correspondent aux filières de formation requises et aux missions qui sont attribuées au SDIS. Le responsable de la formation s'appuie sur un pool de 30 formateurs engagés et performants, parmi lesquels 5 sont instructeurs fédéraux certifiés (certificat fédéral d'instructeur sapeur-pompier).

Cours de formation ECA

Le cursus de formation est établi par l'ECA. Durant l'année écoulée, les membres du SDIS ont suivi diverses formations cantonales :

12 recrues ont terminé avec succès leur FOAD, ainsi que le cours de formation de base des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA, ceci pour un total de 30 jours (20 heures/personne). Ajouté à cela, 78 sapeurs-pompiers du SDIS ont suivi des cours ECA pour un total de 157 jours de formation.

Diverses gardes et manifestations

Le SDIS Chamberonne met à disposition des communes des sapeurs-pompiers pour assurer la sécurité incendie lors de manifestations ou de spectacles dans les différentes salles communales.

Manifestations effectuées :

- Engagement spécial TdL (Traité de Lausanne) : 7 personnes pour un total de 52 heures.
- 1 garde au STCC (SwissTech Convention Center) : 7 personnes pour un total de 83 heures.

Manifestation du 1^{er} Août (fête nationale) :

Pour les fêtes du 1^{er} Août organisées par les communes, le SDIS était présent afin de garantir la sécurité autour du feu patriotique des Communes de Chavannes-près-Renens, d'Ecublens et de St-Sulpice.

- 15 personnes pour un total de 107 heures.

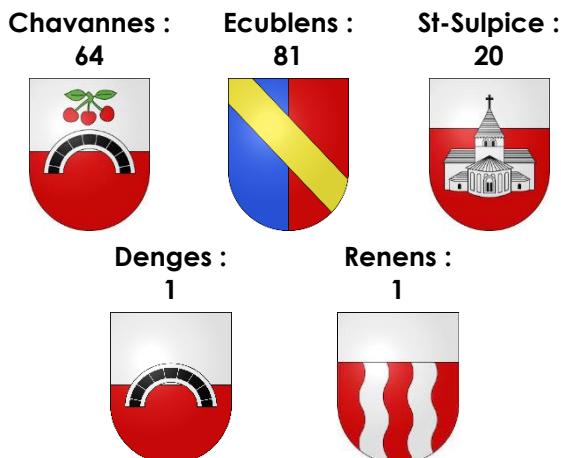
Interventions

En 2023, le SDIS Chamberonne est intervenu à 167 reprises sur les trois communes.

En comparaison avec 2022, ce sont 24 interventions de plus. Il y a une augmentation

significative pour Ecublens et pour Chavannes-près-Renens, notamment dans les domaines des alarmes automatiques et également des feux. Les inondations et les assistances à personnes sont, elles, en très légère diminution.

Répartition des alarmes par commune :



Intervention non déclenchée par la CTA

Le plan canicule est actif dans la période du 1^{er} juin au 30 août. Il est déclenché par la Préfecture selon les conditions climatiques caniculaires. Cette année, il a été déclenché le 17 août. Le SDIS Chamberonne, en collaboration avec les Samaritains d'Ecublens et la PC ROL, a effectué 47 visites de contrôle dans les 3 communes du SDIS.

Matériel

Deux lundis par mois, à l'exception des vacances d'été, la section technique effectue la gestion des équipements personnels, l'entretien et le suivi des véhicules, ainsi que l'entretien courant de tout le matériel d'intervention des deux sites opérationnels.

La section technique s'est aussi occupée de réaménager quelques véhicules pour les adapter au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.

Véhicules

Remplacement d'une motopompe PCi par une nouvelle UltraPower 4.

Locaux / Casernes

Les exercices et séances sont répartis de la manière suivante dans les casernes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens.

- Caserne 1 (Ecublens) :
 - Evaluation et test des recrues.
 - Exercices DPS.
 - Cours de cadres SOF.
 - Cours de cadres OF.
 - Exercices Chef d'intervention (officiers).
 - Exercices de reconnaissance de nouveaux sites (industrie, quartier d'habitation, etc.).
- Caserne 2 (Chavannes-près-Renens) :
 - Siège administratif du SDIS Chamberonne – Bureau du Commandant.
 - Séances EM / OF.
 - Séances de la CCF.
 - Soirée de recrutement.
 - Soirée d'information et équipement des recrues.
 - Exercices EBa / EFO.
 - Exercices APR.
 - Rétablissements APR après exercices et interventions.
 - Stockage et gestion des EPI.
- Caserne 3 (St-Sulpice) :
 - Dépôt pour les engins divers tels que motopompe, module éclairage, module évènement naturel, chariot échelles, remorques tuyaux, matériels divers, ainsi que la berce pont du véhicule modulaire (MAC).

Le matériel de réserve courant pour les exercices et interventions est quant à lui réparti dans les casernes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens.

Diverses activités

Les plus importantes :

- Elaboration du programme et des thèmes d'instruction 2024.
- Organisation des groupes d'intervention DPS.
- Rapport d'activité et promotions – nominations.
- Formation technique du personnel DPS sur le thème cantonal.

- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Continuité de l'activité physique par des activités en piscine ou sport en salle.
- Formation continue du groupe anti-chute par nos formateurs.
- Assurer le suivi de la formation des sections DPS et EBa.
- Assurer le suivi de l'école de formation des nouveaux DPS.
- Service de piquet de sécurité lors de manifestation ou événement spécial.
- Coordination et conseil pour divers chantiers à Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice.

Objectifs 2023

Les objectifs fixés pour cette année ont été atteints, soit :

- Maintenir l'effort afin de garantir une motivation de participation et d'engagement aux exercices et aux interventions.
- Consolider notre niveau de formation élevé dans les formations EBa et EFo, ainsi que dans les exercices DPS / APR pour tous nos sapeurs-pompiers.
- Perpétuer la disponibilité et l'état de préparation du SDIS.
- Poursuivre la bonne marche administrative et la gestion du budget.

Les points suivants doivent encore et toujours être sujets à une attention particulière :

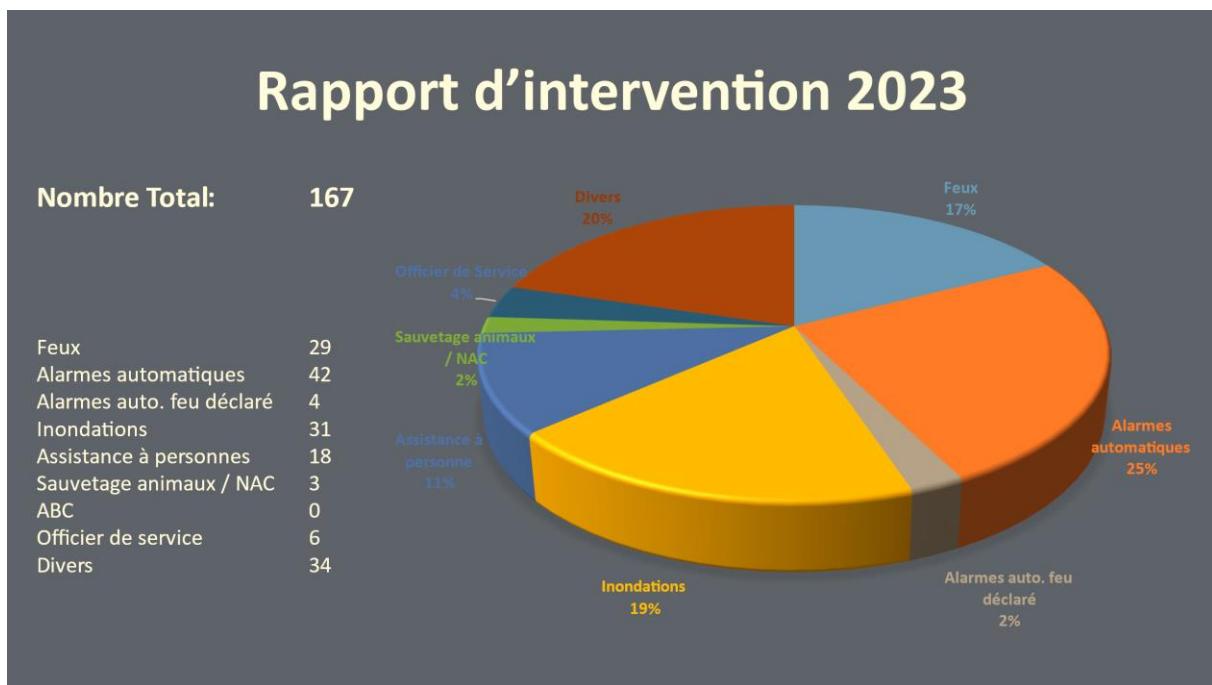
- Maintenir la participation aux exercices et sur certains types d'interventions.
- Renforcer la motivation et l'intérêt de chacun à tous les échelons hiérarchiques.
- Surveillance des disponibilités dans le système d'aide à l'engagement ProSDIS.

Conclusions

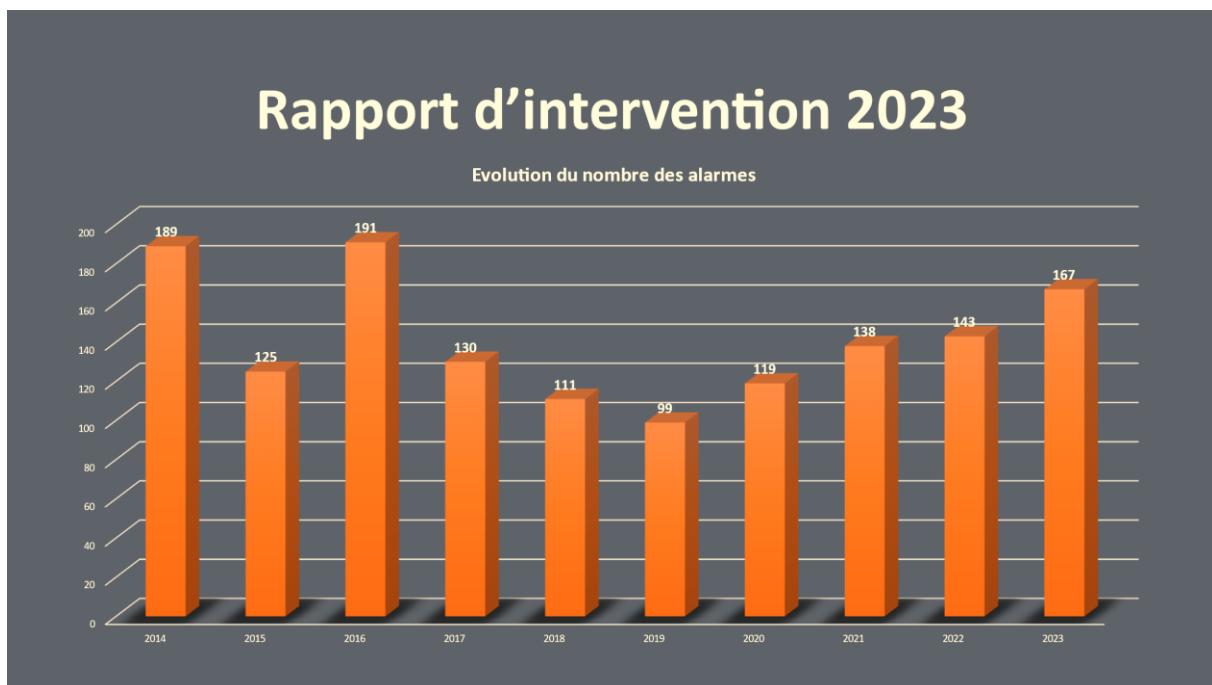


Pour terminer ce rapport, je tiens à remercier l'Etat-Major, la Commission consultative du feu, les Municipalités, le Service de la bourse de Chavannes-près-Renens, les officiers, les sous-officiers et les sapeurs pour le soutien et l'assistance qu'ils m'ont apportés durant toute l'année 2023, ainsi que pour la confiance qu'ils me témoignent.

Le Commandant
Maj. Frédéric Jacot

Répartition par type d'alarme

En 2023, le SDIS Chamberonne a connu un nombre d'intervention en légère augmentation par rapport aux cinq années précédentes :



Consultez le rapport complet sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>



Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Région Ouest lausannois



Délégué municipal d'Ecublens :
M. Jean Cavalli, membre du Comité directeur.

Consultez le rapport complet sur :
<https://www.pcirol.ch/liens>

◆ ◆ ◆ ◆

Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne



Délégation municipale d'Ecublens à l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis :

- MM. Jean Cavalli (Vice-Président du comité de direction) et M. Germain Schaffner (Conseil intercommunal).

Délégués du Conseil communal :

- Mme Maité Perez Chevallaz, MM. Vanco Atanasov et Pierre Chapuisat (suppléant).

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>

◆ ◆ ◆ ◆

EPFL Innovation Park



Délégué municipal d'Ecublens :
M. Jean Cavalli, Membre du Conseil de fondation.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>

◆ ◆ ◆ ◆

Commission COH – Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles

(Communes de Chavannes-près-Renens,
Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice
+ UNIL et EPFL)

Délégués d'Ecublens :
MM. Christian Maeder, Syndic (Président) et
Jean-Louis Radice, Conseiller municipal.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>

◆ ◆ ◆ ◆

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)



Délégués d'Ecublens :

- M. Christian Maeder, Syndic (Groupe de pilotage).
- M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal (Groupe décisionnel Urbanisme – Vice-Président et Groupe décisionnel Mobilité).

Consultez le rapport sur :
<https://ouest-lausannois.ch/bilansdactivites/>

♦ ♦ ♦ ♦

Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2023>

♦ ♦ ♦ ♦

Transports publics de la région lausannoise SA (tl)



Jusqu'au 5 décembre 2023 :
M. Christian Maeder, Représentant des Communes de Chavannes-près-Renens, Renens et Ecublens au Conseil d'administration et M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal, délégué municipal d'Ecublens au Conseil d'administration.

Dès le 6 décembre 2023 :
M. Christian Maeder, délégué municipal d'Ecublens au Conseil d'administration.

Consultez le rapport complet sur :
<https://www.t-l.ch/rapportannuel>

♦ ♦ ♦ ♦

Valorsa SA



Délégation municipale d'Ecublens :
M. Germain Schaffner, délégué municipal.

Consultez le rapport complet sur :
https://valorsa.ch/documents#titre_3

♦ ♦ ♦ ♦

Explications des abréviations

AELE	Association européenne de libre-échange
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
AI	Assurance invalidité
AJESOL	Accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
APR	Appareil de protection respiratoire
APREMADOL	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois
ARASOL	Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois
ASE	Assistant socio-éducatif ou assistante socio-éducative
ATE	Association transports et environnement
AVIVO	Association de défense et de détente de tous les retraité(e)s et des futur(e)s retraité(e)s
BI	Bureau intermunicipal
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisations de construire
Cap.	Capitaine
CAU	Commission d'architecture et d'urbanisme
CCD	Centre de compétences en durabilité
CCF	Commission consultative du feu
CDD	Contrat à durée déterminée
CDJe	Conseil des jeunes d'Ecublens
Cdt	Commandant
CECB	Certificat énergétique cantonal des bâtiments
CEF	Conseiller école-famille
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFF	Chemins de fer fédéraux
CGN	Compagnie générale de navigation
CIESEE	Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens
CISTEP	Commission intercommunale de la station d'épuration de Vidy
CMS	Centre médico-social
CoGes	Commission de gestion
COH	Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles
Coproj PP1	Comité de Projet (COPROJ) extension du tramway t1 vers l'Ouest
CREDE	Centre de ressources en éducation de l'enfance
CSCE	Centre socioculturel d'Ecublens
CSR	Centre social régional
CTA	Centre de traitement des alarmes
CTC	Centre technique communal
CVE	Centre de vie enfantine
DDP	Droits distincts et permanents
DGE-DIREN	Direction générale de l'environnement – Direction de l'énergie
DP	Domaine public
DPS	Détachement de premiers secours
EBa	Ecole de formation de base
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
ECES	Ecole cantonale pour enfants sourds
Ecucad	Chauffage à distance du Croset

EERV	Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud
Efo	Ecole de formation
EGID	Identificateur fédéral de bâtiment
EM	Etat-major
EMS	Etablissement médico-social
EP	Eclairage public
EPI	Equipement de protection individuel
EPT	Equivalent plein temps
ERM	Epuration de la région morgienne
EU	Eaux usées
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
EWID	Identificateur fédéral de logement
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAO	Feuille des avis officiels
FASL	Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise
FEE	Formateur en entreprise
FERL	Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise
FOAD	Formation ouverte à distance
FSG	Fédération suisse de gymnastique
FVSP	Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
GED	Gestion électronique des documents
GROPIL	Groupe de pilotage
HEIG-VD	Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud
HES	Haute école spécialisée
HETSL	Haute école de travail social et de la santé Lausanne
HT	Hors taxes
LADE	Loi sur l'appui au développement économique
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LPPPL	Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif
Lt	Lieutenant
Maj.	Major
MATAS	Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
Mb/s.	Mégabit par seconde
MBC	Transports de la Région Morges – Bière – Cossonay
MMA	Mixed martial arts (arts martiaux mixtes)
MSST	Appel à des médecins et autres spécialistes de la sécurité au travail
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OF	Officiers
OFROU	Office fédéral des routes
OFS	Office fédéral de la statistique
OL	Ouest lausannois
ORP	Office régional de placement
PA	Plan d'affectation
PAC	Pompe à chaleur
PACCom	Plan d'affectation communal
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PC	Prestations complémentaires
PC ROL	Protection civile région Ouest lausannois
PDI	Plan directeur intercommunal
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PIB	Produit intérieur brut

Plt	Premier-lieutenant
PME	Petite et moyenne entreprise
POL	Police Ouest lausannois
PolOuest	Police Ouest lausannois
PRA	Plan de reprise d'activité
Profil « B »	Formation initiale de base (apprentissage d'employé/e de commerce)
RC	Route cantonale
RIE	Réforme de l'imposition des entreprises
RLATC	Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
SASP	Service des activités scolaires et parascolaires
SBED	Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SICOL	Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois
SIE	Service intercommunal des énergies SA
Sil	Services industriels Lausanne
SIT	Système d'information du territoire
SOF	Sous-officiers
SPOP	Service de la population
STCC	SwissTech Convention Center
STEP	Station d'épuration
STPA	Stationnement pour les troupes de protection aérienne
STPE	Service des travaux publics et de l'environnement
SU	Service de l'urbanisme
TL	Transports publics de la région lausannoise
TSP	Travailleur social de proximité
TTC	Toutes taxes comprises
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UCV	Union des communes vaudoises
UE	Union européenne
USL	Union des sociétés locales
VEV	Voirie et espaces verts
VIDIS	Vision intégrée de défense incendie et secours
VSS	Normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports

♦ ♦ ♦ ♦ ♦



Légendes des photos de la page de garde

- Mise de bois de feu, samedi 25 mars 2023, bois d'Ecublens, chemin de la Motte
- Fête interculturelle, samedi 3 juin 2023, place de fête du Pontet
- WC publics écologiques Kazuba, chemin de la Plantaz
- 50^e anniversaire de la Bibliothèque communale, samedi 2 septembre 2023, place François Silvant

© photos Ville d'Ecublens

